

CAT
7

~~166 | IX | travel~~

2 vols
1280 | NXX |

1st edn, 2nd issue
Fowler 49



Cochin Filius inv. *Soubeyran Sculp.*

Earl of Erne.

DE LA

DISTRIBUTION

DES

MAISONS DE PLAISANCE,

ET DE LA

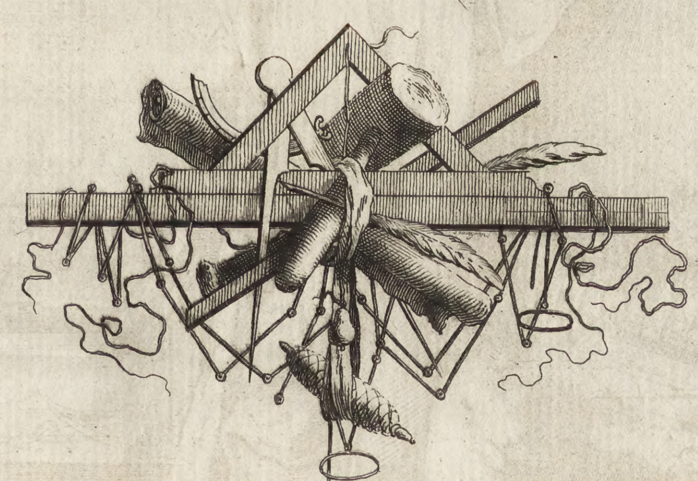
DECORATION

DES EDIFICES EN GENERAL.

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL.

Ouvrage enrichi de cent soixante Planches en taille-douce, gravées par l'Auteur.

TOME PREMIER.

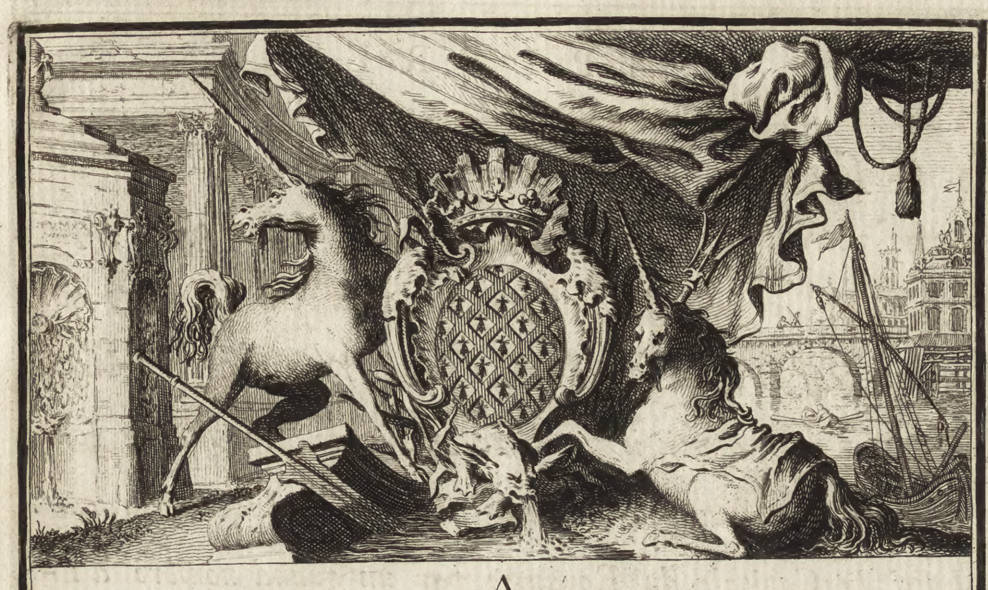


A PARIS, RUE DAUPHINE,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Libraire du Roy pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. XXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



A

MONSEIGNEUR TURGOT

CHEVALIER MARQUIS DE SOUSMONS, Seigneur de Saint Germain sur Eaulne, Vatierville et autres Lieux, Conseiller d'Estat Prevost des Marchands.



ONSEIGNEUR

DÈS que j'ai conçû le dessein de mettre ce Livre au jour,

*je me ſuis auſſi-tôt déterminé ſur le choix d'un Mécene. A peine votre illuſtre Nom s'eſt-il préſenté à mon eſprit, que ma plume a ſuivi l'ardeur de mon zele. Un Ouvrage qui traite de l'*ARCHITECTURE DANS LE GOUST MODERNE, *ne devoit-il pas être mis avec ſon Auteur ſous la protection d'un grand Magiſtrat, qui chaque jour embellit la Capitale du Royaume par un grand nombre d'Edifices publics, & dont le goût exquis pour les beaux Arts eſt un objet d'admiration pour les Citoyens & pour les Etrangers.*

La nobleſſe de vos vûes répond à celle de votre ſang, & la dignité avec laquelle vous rendez ſur le Tribunal de la Ville les plus équitables Jugemens, après avoir tant prononcé d'Oracles dans le Temple de Themis, vient d'engager la Juſtice de notre Auguſte Monarque à vous décerner une place dans ſon Conſeil d'Etat.

Souffrez, MONSIEUR, *que j'uniſſe ma foible voix à celle du Public, pour applaudir au choix du Prince, & que l'honneur de vous dédier les premiers fruits de mes étu-*

des me procure celui de vous assurer du profond & du respectueux devouement avec lequel je suis,

MONSIEUR,

Votre très-Humble & très-
Obéissant serviteur,

JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL.

AVIS AU RELIEUR.

Pour bien placer les quarante-quatre Planches de ce Volume.

TOME PREMIER.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Traité d'Architecture dans le goût Moderne* : dans lequel je n'ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'Impreſſion, & je crois que cet Ouvrage ſera utile au Public. Fait à Paris ce 15 Septembre 1736. PITOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé CHARLES-ANTOINE JOMBERT, notre Libraire ordinaire pour notre Artillerie & pour le Génie, & Libraire à Paris ; Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public, *Le nouveau Traité d'Architecture dans le goût Moderne par le ſieur* BLONDEL, *& la ſuite*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege ſur ce néceſſaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon Papier & beaux Caractéres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre ſcel des Préſentes. A CES CAUSES voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpécifiés, en un ou pluſieurs Volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Livres cy-deſſus expoſés en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de Titres ou autrement ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725 ; & qu'avant de les expoſer en vente, les Manuſcrits & Imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Livres ſeront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Dagueſſeau Chancelier de France, Commandeur de nos

ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant clameur de haro, charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le neuviéme jour de Septembre, l'an de grace mil sept cens trente-sept, & de notre Regne le vingt-troisiéme.

Par le Roi en son Conseil, SAINSON.

Registré sur le Registre IX. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 528. fol. 494, conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 18 Septembre 1737.

LANGLOIS, Sindic.

PREFACE.

SI les perſonnes intelligentes dans l'Art de bâtir, qui m'ont encouragé à mettre cet ouvrage au jour, m'ont parlé avec quelque ſincerité, j'ai lieu d'eſperer que le Public me ſçaura gré du zele que j'y fais paroître pour la bonne Architecture. Ayant été ignoré & comme enſeveli dans le Cabinet depuis pluſieurs années, je ne doute poinr qu'on ne s'étonne de me voir debuter par un ſujet auſſi important & qui demande autant d'expérience. Je conviens que l'entrepriſe eſt hardie ; mais je n'ai pû reſiſter au déſir de rendre quelque compte de mes études aux perſonnes qui ont bien voulu m'y ſeconder, & ce motif m'a fait oublier le danger auquel je m'expoſois, & qui d'ailleurs eſt toujours adouci par les apparences dont l'amour propre nous flatte, ſur tout lorſqu'on compte ſur la condeſcendance de ſes Lecteurs. Je les oſe aſſurer que ſi je n'ai pû donner une entiere perfection à cet ouvrage, je n'ai dumoins rien oublié pour y parvenir : en effet j'ai taché d'approfondir les anciens Auteurs, & de puiſer dans leur maniere de décorer cette ſimplicité mâle qui les a fait eſtimer dans les ſiecles paſſés, & qui les fait encore admirer dans celui-ci. J'ai auſſi examiné les productions de nos Architectes modernes, je les ai ſuivis dans l'exécution de leurs Edifices, ſoit à Paris, ſoit aux environs, & j'ai reflechi ſur leurs différentes manieres de bâtir, tant par rapport à la conſtruction, qu'à l'égard de la diſtribution & de la décoration intérieure ou extérieure. C'eſt à cette partie de l'Architecture que je me ſuis attaché le plus particulierement, comme étant celle qui eſt du reſſort de toutes les eſpeces de Bâtimens, ſur tout en France où l'on s'appliqu à donner, pour ainſi dire, un air de gayeté aux Edi-

fices les moins considérables. Je n'ai pas non plus négligé les occasions de m'entretenir avec les Seigneurs des lieux que j'ai visités, & leurs lumieres naturelles jointes à l'expérience qu'ils avoient faite de leur propre demeure, m'a fait connoître plus d'une fois les avantages ou les vices de leurs Bâtimens. J'ai sur tout consulté les personnes consommées dans la pratique des matieres que j'ai developpées, & j'ai eu un soin extrême de rechercher la conversation des grands Maîtres de l'Art, dont quelques-uns m'ont été enlevés par la mort, sçavoir, Messieurs de Côtte, de la Guipiere, & des Gots, qui seront toujours précieux à ma mémoire, & de la perte desquels je ne puis me consoler que par la bienveillance de plusieurs Architectes du Roy, qui remplissent avec honneur leurs places dans l'Académie Royale d'Architecture. Enfin j'ai recueilli les lumieres que pouvoient me donner les personnes les plus éclairées, soit dans la Peinture, soit dans la Sculpture. Feu Monsieur le Moine, Premier Peintre du Roy, & si regretté de tous les Artistes, m'a guidé dans tout ce que j'ai dit de relatif à la Peinture. Messieurs Adam, fameux Sculpteurs, & Pensionnaires de Sa Majesté, ont bien voulu me communiquer leurs sentimens sur ce qui concerne leur Art; & M. Pineau qui a servi feuës leurs Majestés Czariennes en qualité d'Architecte & de Sculpteur, & que la fecondité de son génie a rendu si célébre, m'a favorisé de quelques unes de ses productions, au sujet des ornemens qui font partie de la décoration intérieure. C'est sur l'expérience de ces habiles hommes & de quelques autres que je citerai dans leur lieu, que j'ai voulu me regler: je leur en marque ici ma reconnoissance, afin que le Public sache à qui je suis redevable du peu de talent que je possede.

N'ayant pas eu deſſein de donner des préceptes ſuivis, je n'ai pas obſervé dans l'arrangement des matieres contenues dans le premier Volume, de commencer par les Edifices de moindre conſéquence, pour finir par ceux qui ſont les plus conſidérables; & je n'ai placé mes ſujets que ſuivant l'ordre des tems où j'ai eu occaſion de les compoſer. J'en aurois uſé autrement ſi j'euſſe eu deſſein de traiter des cinq ordres, & je n'aurois pas aſſurement commencé par le Compoſite, pour finir par le Toſcan. J'ai donc jetté mes reflexions ſuivant la diverſité des ouvrages qui ſe ſont offerts à moi: cette varieté fera peut-être plus de plaiſir qu'une ſuite trop concertée & trop meſurée, & je crois qu'on ne ſera pas faché d'entrer dans des choſes toujours nouvelles, en parcourant l'un & l'autre Volume qui compoſent ce Traité.

Mon objet principal a été de parler en général des Bâtimens, ſans entrer dans le détail des Edifices publics; l'exécution de ces derniers étant moins commune en France que les autres. Il y a quelque apparence que c'eſt ce peu d'occaſion d'élever de grands monumens qui accoûtume inſenſiblement les jeunes Architectes à perdre de vûe l'origine des préceptes de leur Art. Ainſi j'ai crû devoir les exciter à faire voir juſques dans les productions les moins élevées le caractere de la bonne Architecture: c'eſt dans cette intention que j'ai pris le parti d'écrire, & que j'oſe expoſer mes ouvrages aux yeux des perſonnes éclairées. Si je n'ai pas rempli entierement mon deſſein, j'ai taché du moins de ne pas tomber dans la ſechereſſe & la ſterilité de quelques-uns de nos nouveaux Bâtimens particuliers. Je conviens qu'il eſt aſſez difficile de décorer préſentement d'une maniere qui ne ſe reſſente pas du goût du ſiecle, de même qu'il ſeroit mal-aiſé de ne pas écrire dans

le goût de ſon tems & de ſa Nation ; mais c'eſt toujours quelque choſe que d'approcher de ce beau moderne que nous ont laiſſé nos prédeceſſeurs , & je me trouverois heureux ſi je pouvois par mon émulation pour cette Reine des beaux Arts, exciter les jeunes gens qui veulent profeſſer la bonne Architecture à ne pas quitter de vûe ſes vrais principes , par un eſprit de nouveauté.

En parlant de chacun des Bâtimens que contient le premier Volume, j'ai marqué les différens motifs qui m'ont porté à les diſtribuer ainſi qu'on le verra. J'ai ſouvent été gêné par la ſituation du lieu , & quelquefois j'ai été obligé de me conformer à l'état & à la volonté de la perſonne qui me mettoit en œuvre ; de façon que je n'ai pas toujours été le maître de ſuivre pleinement mes idées & de leur donner l'eſſor que j'aurois deſiré ; mais du moins on pourra s'appercevoir des efforts que j'ai faits pour vaincre les obſtacles que j'ai rencontrés. Les exemples que fournit la pratique ont une verité cent fois plus ſatisfaiſante que tout ce que peuvent produire la ſpeculation la plus étudiée & l'imagination la plus fertile , & j'eſpere que le Lecteur voudra bien me tenir compte de la naiveté avec laquelle j'expoſerai les difficultés que j'ai eu à ſurmonter.

Je le prie ſur tout de ne pas croire que j'aye affecté un eſprit de critique dans cet ouvrage : ſi par hazard on y trouve des traits un peu vifs contre la mauvaiſe maniere de décorer , ils ne ſont partis que du déſir de faire connoître aux éleves le ridicule de cette décoration qui n'a pour but que la confuſion , & qui n'eſt regardée des connoiſſeurs que comme un amas de ſonges directement oppoſés aux vrais principes , qui mettent l'Architecture au-deſſus des autres Arts.

Ce n'eſt pas ſans avoir retouché & changé pluſieurs en-

droits de cet ouvrage que je l'ai fait paroître au jour ; j'en ai démoli à différentes reprises les matériaux : mais je ne pouvois ſans en ôter, pour ainſi dire, l'ame, en retrancher ce qui peut y faire voir la diſtance qui ſe trouve entre les demi-ſçavans & les hommes illuſtres, par qui notre Ecole paroît refleurir & former des ſujets qui ne manqueront pas un jour de faire honneur à leurs chefs.

Je n'ai rien négligé pour qu'il y eût de l'intelligence dans la gravure de cet ouvrage ; & j'en ai gravé moi-même tout ce qui appartenoit à l'Architecture & aux ornemens. La longueur de ce travail & la grande dépenſe qu'il exigeoit, ne m'ont pas toujours permis de m'y faire ſeconder par les mêmes perſonnes ; neanmoins je me flate que toutes les parties qui le compoſent, étant réunies, il en reſultera un tout aſſez bien conditionné, & que le Public n'aura guére vû d'ouvrage où il ait été mieux ſervi. J'ai étendu mes ſoins juſqu'aux choſes qui n'étoient qu'acceſſoires, les Vignettes, les Culs-de-Lampe, les Lettres Griſes dont ces deux Volumes ſont embellis, joints à la beauté des Caracteres fondus à neuf, aux Reglets, au choix du Papier & à l'Impreſſion, feront ſentir aux perſonnes de l'Art qu'on s'eſt efforcé de pouſſer cette entrepriſe juſqu'au plus haut degré de perfection.

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

PREMIERE PARTIE.

Contenant la Distribution & la Décoration extérieure d'un Bâtiment de cinquante toises de face, avec des remarques sur la disposition des Jardins de propreté.

SECONDE PARTIE.

Contenant la distribution d'un Bâtiment de quarante-cinq toises de face, non compris les aîles du côté des Jardins, la décoration de ses façades, & l'ordonnance de ses Jardins.

TROISIEME PARTIE.

Contenant la distribution & décoration des Jardins, Bâtimens & dépendances d'un Edifice de trente toises de face.

QUATRIEME PARTIE.

Contenant la diſtribution & la décoration d'une Maiſon de vingt toiſes de face, & d'une partie des dépendances qui doivent accompagner une Maiſon d'œconomie.

AVANT-PROPOS.

CINQUIEME PARTIE.

Contenant la Distribution & la Décoration extérieure d'un Bâtiment à l'Italienne, de quinze toises de face, avec l'ordonnance de ses Jardins de propreté.

Fin de la Table.

INTRODUCTION
A L'ARCHITECTURE.

ON ne ſçauroit douter que l'Architecture ne tienne le premier rang entre tous les Arts qui ſont utiles aux hommes, & qui ſervent le plus à leur gloire. L'intention de ſes premiers Inventeurs n'étoit que de ſe défendre contre les injures des ſaiſons, les bêtes farouches, & tout ce qui pouvoit leur être nuiſible ; ainſi ils ne bâtirent d'abord que de ſimples habitations pour s'y retirer avec leurs troupeaux.

C'en étoit aſſez, ſi dans la ſuite on n'eût pas eu d'autre déſir que celui de conſerver ſa vie & de la rendre tranquille : toute l'Architecture auroit été renfermée dans peu de principes, & elle n'auroit eu pour objet que la commodité & la ſolidité ; mais l'ambition qui porta les hommes à faire des actions éclatantes, pour s'attirer l'admiration de leurs voiſins, les engagea auſſi de chercher tous les moyens de tranſmettre ces mêmes actions à la poſterité, & d'en faire durer long-tems la mémoire. Les grands Princes ont entretenu des Hiſtoriens qu'ils ont conduits avec eux dans toutes leurs entrepriſes; mais rien n'a plus contribué à nous faire connoître leur magnificence & leur grandeur que les ſuperbes Temples qu'ils ont élevés à leurs Dieux pour leur rendre graces de leurs victoires, que leurs Arcs de triomphe, leurs magnifiques Palais, leurs Théâtres, leurs Amphitéâtres. Je ne parle point des murs de Babylone, dont on n'a pû admirer l'Architecture que par rapport à la bonté de leur conſtruction, ni des Pyramides d'Egypte qui, par ce qui nous en reſte après tant de ſiecles, ne ſervent ſeulement qu'à nous

perſuader que les Auteurs qui ont écrit ſur les anciens Rois d'Egypte, n'ont rien avancé que de fidele touchant leur puiſſance, l'élevation de leur génie, & l'immenſité des travaux qu'ils ont ordonnés.

Les Grecs n'ont pas pouſſé ſi loin la grandeur de leurs monumens; mais il faut avouer qu'ils ont été les premiers qui ayent donné de la grace à l'Architecture, qu'il a été preſque impoſſible de rien ajouter d'important à leurs proportions, & que les regles qu'ils nous ont laiſſées ſont encore obſervées aujourd'hui par nos plus habiles Architectes. Les trois Ordres de colonnes que nous tenons d'eux, & dont nous avons des reſtes antiques, ſont chacun d'un caractere ſi différent & paroiſſent des modeles ſi parfaits & ſi ſinguliers, qu'il ſemble que tout ce qu'on a fait depuis n'a été qu'une altération de ce qu'ils ont trouvé, de maniere qu'on ne peut douter qu'ils n'ayent épuiſé tout ce qu'il eſt poſſible d'inventer ſur cette matiere.

C'eſt dans leur école que les Romains apprirent la belle maniere de bâtir; & quoique l'ambition de ces derniers les ait excités à vouloir devenir les maîtres du monde, ils ne firent pas neanmoins difficulté de ſe ſoumettre aux regles que les Grecs avoient preſcrites pour la conſtruction des Temples & des autres Edifices qui devoient les accompagner. Ce que nous voyons encore de nos jours en divers endroits d'Italie & principalement dans Rome, ſçavoir, leurs Temples, leurs Thermes, leurs Aqueducs & autres ouvrages publics, montre aſſez qu'ils ont imité les Grecs leurs prédéceſſeurs, lorſqu'ils ont voulu laiſſer à la poſterité des marques de la Majeſté de leur empire.

Depuis les premiers Empereurs Romains, la bonne Architecture étoit tombée peu à peu, & s'étoit preſque aneantie juſques vers la fin du quinziéme ſiecle : ce ne

fut qu'au commencement du seiziéme que plusieurs sçavans Architectes s'étant formés sur ce qu'il y avoit de plus beau dans l'antique, rétablirent la pureté & le bon goût dans cet Art. La magnificence des Princes de France & d'Italie ayant excité ces habiles hommes à faire des desseins plus hardis & en même tems plus reguliers, & l'exécution ayant suivi de près, c'est ce qui nous fait voir aujourd'hui des Edifices plus beaux que tout ce qui nous reste des anciens.

Le génie de notre Nation plus portée à faire de grandes actions qu'à prendre soin d'en conserver le souvenir, & qui fonde sa gloire sur la grandeur de son courage plûtôt que sur celle de ses Edifices, paroissoit avoir négligé tout ce qui pouvoit contribuer à persuader la posterité de ses entreprises héroïques, & avoir tourné toute son attention du côté des Temples sacrés, dont la France est toute remplie, & dont la grandeur est surprenante aussi-bien que leur solidité & la délicatesse de leur Architecture singuliere; mais depuis que nos derniers Rois ont fait fleurir les Sciences; depuis sur tout que la liberalité Royale de Louis XIV. a établi des Academies où les Sçavans pussent conferer, & des écoles publiques où la jeunesse pût s'instruire, on s'est efforcé de prouver à l'envi, par les monumens qui se sont élevés sous le regne de ce grand Monarque, que notre Nation n'étoit pas moins capable de se rendre illustre dans les Sciences que dans l'art de la Guerre.

Nous avons tout lieu d'esperer les mêmes avantages de la magnificence de Louis XV, & son goût qui se détermine pour l'Architecture, nous donne de grandes idées pour l'avenir. Il étoit nécessaire que Sa Majesté manifestât son inclination pour les Bâtimens, & qu'elle ranimât par là l'émulation des habiles gens, qui, si je l'ose dire, pa-

roiſſoit ralentie par le peu d'occaſions qu'ils avoient de faire paroître l'étendue de leur génie.

C'eſt pendant ce tems de langueur, que les nouveaux Architectes, ſi l'on peut les nommer ainſi, vû la diſproportion qui ſe trouve entre eux & les vrais Sçavans, c'eſt dis-je pendant ce tems, que ces Architectes ont gliſſé tant de ſechereſſe & de mauvais goût dans notre maniere de bâtir, & ſur tout dans la décoration : ce qui n'eſt arrivé que parce qu'ils étoient dépourvûs de cette expérience conſommée que poſſedoient nos anciens, & qui ſe trouve aujourd'hui en pluſieurs de nos Architectes, ſur tout en ceux que Sa Majeſté a mis à la tête de ſes entrepriſes. On reconnoîtra aiſément l'extrême différence qui ſe rencontre entre les ouvrages produits par la ſcience & ceux qu'enfante le peu d'habileté, ſi l'on compare la grace & la ſageſſe des Bâtimens élevés par les ſoins des le Mercier, de Broſſe, Manſard & de Côtte, avec la ſterilité & la diſproportion qui paroiſſent dans les Edifices particuliers qui ont été conſtruits par nos demi-Sçavans.

Sans doute l'Architecture va reprendre toute ſa ſplen deur par la protection de Sa Majeſté, & à la faveur des occaſions que vont avoir les habiles de notre ſiecle, tels que ſont Meſſieurs Gabriel, Dorbai, Laſſurance, Boſfrand, & pluſieurs autres qui tiennent les premiers rangs dans les Bâtimens du Roy, auſſi-bien que ceux qui compoſent l'Academie d'Architecture, établie pour reſoudre les difficultés qui naiſſent dans cet Art. C'eſt donc ſous cet heureux regne qu'il faut s'efforcer de prouver que l'Architecture eſt capable de parvenir au plus haut degré que puiſſent atteindre les autres Sciences, & que ſans compter les ſuperbes monumens qu'on doit aux ordres de Louis le Grand, elle peut par les Edifices qui s'élevent

ſous le Regne préſent, entrer en parallele avec ce que nous ont laiſſé de plus beau nos prédeceſſeurs.

Rempli de cet amour pour l'Architecture, je n'ai pû reſiſter au deſir de communiquer au Public mes ſentimens ſur la décoration moderne : la vanité de me donner pour Auteur, ne m'y a aucunement engagé, & mon principal objet n'eſt que de paroître digne de l'affection des Sçavans & de la confiance des perſonnes qui ſe plaiſent aux Bâtimens. Je ſouhaite que mon projet faſſe l'effet que je me ſuis propoſé, & qu'il excite mes Compatriotes à rendre leurs productions publiques, afin d'inſpirer aux éleves à venir le bon goût de l'Architecture, la noble ſimplicité, & l'harmonie judicieuſe que doivent avoir entre eux tous les Arts qui concourent à former la perfection d'un Edifice.

Mon intention ſur tout eſt d'engager ceux qui veulent profeſſer l'Art de bâtir, à puiſer dans l'ancienne Architecture les premiers élemens de cet Art, & que par là on accoûtume ſon génie à connoître ce qui eſt véritablement beau, & à éviter tout ce que les caprices de la nouveauté ont introduit depuis quelques années. Formé ſur ces grands modeles, ſi l'on eſt tant ſoit peu favoriſé de la nature, ſi l'on conſacre le tems précieux de ſa jeuneſſe à l'étude, & ſi l'on eſt aſſez heureux pour être ſous la direction d'un homme éclairé, on ne ſçauroit manquer d'acquerir par dégrés les talens d'un parfait Architecte. Pour qu'on puiſſe cependant y parvenir, je ne dois pas oublier de dire, que les qualités de l'ame y ſont néceſſaires ; qu'il faut être né ſans cette oſtentation qui nous fait toujours donner avec opiniâtreté la préférence à nos idées ; qu'il faut être complaiſant ſans foibleſſe, & que bien loin que l'avarice nous faſſe faire quelque faux pas, on doit toujours être

guidé par la générosité & soutenu par une noble maniere de penser. Combien ne voyons nous pas aujourd'hui de Bâtimens particuliers où l'on s'apperçoit que l'appas du gain, le peu de soin de sa reputation, & une imitation honteuse ont détourné l'Architecte de remplir le noble caractere qui lui convient ?

On verra dans le Préliminaire suivant, le choix qu'on doit faire d'un bon Architecte, & ce que l'on doit souhaiter en ceux qui veulent faire bâtir, ainsi je ne m'étendrai pas ici sur cette matiere : mon dessein a été seulement de donner une idée aux personnes qui veulent prendre quelque teinture du Bâtiment, du respect inviolable qu'on doit aux premiers principes de l'Architecture, & c'est pour y parvenir que j'ai fait préceder à ce Traité cet extrait de l'origine de l'Architecture & des dispositions naturelles qu'il faut apporter pour mériter un jour le titre de Maître de l'Art.

L'on trouvera aussi à la fin de ce Volume une Table Alphabetique en forme de Dictionnaire, qui offrira au Lecteur un précis de chaque matiere, des plus interessantes qui soient répandues dans ce Volume, & ausquelles je me suis reservé la liberté de faire des supplemens pour remedier aux abreviations, que je me suis apperçû (depuis l'impression) être trop concises pour l'instruction des jeunes gens. J'en avertis ici les personnes de l'Art pour y avoir recours sans être obligé de parcourir ce Volume pour trouver telle ou telle remarque.



RÉFLEXIONS
PRELIMINAIRES
SUR
L'ARCHITECTURE
EN GENERAL.



LA diverſité des Bâtimens & le peu de reſſemblance qu'ils ont les uns avec les autres, demandent des réflexions ſi profondes, que je devrois craindre d'entreprendre une matiere ſi vaſte : la plûpart même de ceux qui profeſſent l'Architecture regardent comme ſuperflus les Préceptes qui concernent la diſtribution des Edifices, & s'imaginent qu'on n'en peut donner de certains. Je conviens avec eux que les differentes conditions de perſonnes pour

qui l'on bâtit, la varieté des expositions auxquelles on est assujetti, & la diversité des matériaux qui servent à la construction, donnent toujours à l'esprit de nouveaux sujets de se retourner différemment ; cependant il y a des Loix générales pour la maniere de bâtir, & des égards particuliers pour chaque sorte de Bâtiment à l'usage duquel on doit toujours conformer son dessein, qu'il faut varier suivant que la nécessité & la bienséance l'exigent.

Par exemple, si l'on éleve un Palais pour un Prince, on doit penser à tout ce qui convient à sa naissance & à la commodité des Officiers & autres domestiques qui doivent le servir : Si l'on construit une Maison pour un Seigneur d'un rang moins illustre, il faut également consulter la place qu'il occupe, & le nombre de ceux qui sont à son service, afin de proportionner là-dessus la magnificence & l'étendue de son Bâtiment. Si l'on bâtit pour un homme dont l'emploi regarde le Public, il faut distribuer les lieux selon ce qu'exige son ministere : si c'est enfin un monument public que l'on veuille dresser, il faut avoir en vûe les motifs qui y donnent occasion, & l'orner de tous les attributs qui lui conviennent le mieux.

Comme le Parallele en fait de Bâtimens est d'un grand secours pour bien exprimer ses idées, & que la comparaison peint beaucoup mieux que les plus longs discours ne le pourroient faire, on trouvera dans ce premier Volume cinq exemples de Bâtimens dont les distributions & les décorations sont différentes. J'y ai joint des réflexions sur quelques Edifices particuliers ; quoique dans l'examen que j'en ai fait, j'en aye trouvé peu qui pussent servir de modele à la véritable Architecture, & où l'on

eût ſuivi ſcrupuleuſement tout ce qui convenoit à leur deſtination.

Je ne parle que de Bâtimens particuliers, pour ne pas confondre ſous ce nom certains édifices, dont l'Architecture eſt d'une ordonnance très-eſtimable, & que l'on doit ſe faire une regle d'imiter avec autant de ſoin que l'on doit éviter les défauts groſſiers de ces autres Bâtimens. C'eſt pour donner une idée de leurs abſurdités que j'ai tâché dans ce premier Volume de donner des exemples & quelques réflexions capables d'inſpirer aux Eleves le bon goût de l'Architecture, & un juſte mépris pour la mauvaiſe maniere de bâtir de quelques Particuliers qui ſe diſent Architectes, ſans en avoir la capacité. J'aurois voulu pouvoir me taire ſur ce ſujet; mais comme la vérité s'ajuſte peu avec la complaiſance, je ne puis m'empêcher de dire que je ne vois guéres de Maiſons où la convenance ſoit obſervée judicieuſement.

C'eſt cependant cette partie de l'Architecture qui en doit faire l'objet capital; c'eſt elle qui regle tout le corps de l'Ouvrage, & qui place dans chacune de ſes parties tout ce qui doit y être naturellement. L'eſprit de convenance enſeigne le choix des Emplacemens, la juſteſſe des proportions, & la commodité des arrangemens; il fait faire le diſcernement des matériaux propres au lieu où l'on bâtit; il guide dans leur aſſemblage & leur travail; il vous met toujours en vûe le but de votre entrepriſe: & en un mot, c'eſt par la convenance qu'un Bâtiment peut avoir toute ſa perfection & qu'on y trouve une agréable correſpondance des parties avec leur tout.

Outre la diſtribution d'un Bâtiment qui conſiſte à bien arranger toutes les pieces qui le compoſent, il y a encore une autre ſorte de diſtribution qui regarde ſa déco-

ration, tant intérieure qu'extérieure; & le mérite d'un Architecte eſt d'en rendre toutes les parties parfaitement relatives les unes aux autres.

Cette belle diſpoſition ſe trouve rarement, quand les perſonnes qui font bâtir ſe contentent de leurs propres lumieres; ou que par œconomie; voulant ſe paſſer d'un Architecte éclairé, elles ſe laiſſent conduire par chacun des Ouvriers, qui ne penſent le plus ſouvent qu'à leur profit, & qui dans leur Art particulier chargent tellement un Edifice, que le bon ſens en paroît entierement exclus.

Il ſeroit à ſouhaiter que les exemples que je donne, & la ſimplicité que j'ai affectée dans le diſcours, pour être à la portée de ceux qui ignorent le plus l'Architecture, puſſent vaincre l'entêtement de la plûpart des perſonnes qui font bâtir, & qui étant les dupes de l'incapacité des Deſſinateurs ou des Conducteurs de leur Bâtiment, ſont jettées dans des dépenſes ſuperflues. Il ſeroit encore à déſirer que l'on pût guérir de leur aveugle complaiſance ceux qui ſe confient au premier Architecte, & qui n'ont pas l'attention d'en choiſir un qui ait autant de probité que de ſcience, & qui pour me ſervir des termes de Vitruve, ſoit quelque choſe de mieux qu'un Maçon.

Quoique la Maçonnerie ſoit dans l'exécution une des plus conſidérables parties du Bâtiment, il eſt pourtant vrai que ſa ſeule pratique ne peut élever juſqu'au point d'être Architecte; il faut une invention féconde & un jugement ſage pour conduire à ce degré. Qu'un Maçon ait acquis de l'expérience en bâtiſſant pluſieurs Maiſons, il n'en peut être que plus habile dans le choix, la qualité & l'emploi des matériaux; mais cette expérience n'éclairera pas ſon eſprit & ne lui fournira pas de grandes idées:

c'eſt à la nature, jointe à l'exercice, qu'il appartient de former un excellent Architecte, & l'on n'acquiert point les talens qui ſont néceſſaires à l'Architecture par la ſeule pratique du Bâtiment. C'eſt pourquoi il n'arrive que trop ordinairement qu'on ſe repent d'avoir donné ſa confiance avec trop de legereté, & de n'avoir pas employé un Architecte dont les lumieres puſſent prévoir tous les inconvéniens, & qui par ſa prudence ſçût remédier à toutes les difficultés. En effet, dans le Bâtiment il n'eſt point de faute legére, & l'inadvertance la plus petite coûte toujours cher, tant du côté de la dépenſe que du côté du tems néceſſaire à la reparer. Pour ne pas tomber dans un pareil déſagrément, un bon Architecte doit donc raſſembler dans ſon imagination toutes les actions de main qui ſe font depuis la fouille des fondations juſqu'au dernier coup de pinceau, & tous les effets que chaque partie de ſon ouvrage produira en la réuniſſant avec le tout enſemble. S'il n'entre pas dans le détail de ce qui eſt non-ſeulement néceſſaire pour la commodité perſonnelle du Maître, mais encore pour celle de ceux qui ſont ou à ſon ſervice ou en relation avec lui, c'eſt en vain qu'il eſpere d'atteindre à cette excellence que Vitruve & les autres grands Maîtres déſirent dans un Architecte.

Après m'être expliqué d'une maniere générale ſur l'Architecture, & ſur la capacité requiſe à un Architecte, je crois devoir dire quelque choſe ſur l'Agriculture. Pour avoir lieu d'en parler, je n'ai point inſeré dans cet Ouvrage des diſtributions de Maiſons de Ville & du dernier ordre, & j'offre ici au Lecteur des exemples de Bâtimens faits pour la Campagne, & où ſans m'écarter de mon ſujet, j'ai trouvé l'occaſion de parler des Jardins de propreté.

Les Jardins ſont la partie la plus riante d'une Maiſon de Campagne ; c'eſt auſſi celle qui exige le plus d'entretien, mais on s'en trouve agréablement dédommagé par les beautés que la nature y étale ſuivant les diverſes ſaiſons.

L'Art du Jardinage a été dans ce dernier ſiécle pouſſé à une extrême perfection, ſur-tout en France, qui ſemble ſervir d'Ecole à toutes les autres Nations. Cette matiere étant fort étendue, & pluſieurs Auteurs célébres en ayant fait une étude particuliere, je n'entreprens point d'en parler à fond, & je me borne à en donner quelques idées, ſuivant que la deſcription de mes Bâtimens les fera naître. Je dirai ſeulement ici que cette partie de l'Architecture demande un génie particulier, & que ſouvent un Architecte habile d'ailleurs, n'en a qu'une médiocre intelligence : c'eſt pour cela que dans tous les tems nous avons vû des perſonnes s'y adonner entierement, & en faire leur principale étude.

Le goût pour les Jardins, & la connoiſſance qui leur eſt néceſſaire, ne s'acquierent pas en peu de tems ; il faut que la Nature ait favoriſé, & que l'Art ait perfectionné celui qui ſçait réuſſir à répandre une harmonie judicieuſe dans les formes générales d'un Parc, auſſi-bien que dans les différentes pieces dont il eſt compoſé.

Les pieces qui forment un Jardin de propreté, ſont les Parterres, les Fontaines, les Baſſins, les Boſquets, les Sallons, les Salles de verdure, les Cloîtres, les Boulingrains, les Bois, les Berceaux de treillage, les Cabinets, &c. Mais c'eſt la diſtribution de toutes ces pieces qui donne de la grace à un Parc; c'eſt leur arrangement & leur variété qui cauſent de la ſurpriſe & qui amuſent agréablement. On doit faire en ſorte que toutes les beautés d'un

Jardin ne ſoient pas apperçues d'un ſeul coup d'œil, & il eſt bon d'exciter la curioſité en tenant ſous le couvert une partie des ornemens qui doivent la ſatisfaire.

Comme dans les Jardins, auſſi bien que dans les Bâtimens, chaque terrain a des formes différentes, & qu'on ne peut par conſéquent donner ſur un pareil ſujet des raiſonnemens juſtes & précis, je renvoye aux exemples qui précédent chacun des Bâtimens de ce Volume, & aux différentes parties inſérées dans le ſecond; & je n'ai plus qu'un mot à dire ſur l'utilité des Maiſons de Campagne, ſur leur ſituation, & ſur celle de leurs Jardins.

Les Maiſons ſituées dans les Villes ont de grands avantages: on s'y trouve à portée de vaquer à ſes emplois; on a la liberté d'y jouir des ſociétés qui nous conviennent le plus; on y peut s'attacher aux Sciences & aux Arts, y contenter ſes inclinations & diverſifier ſes plaiſirs; mais les Maiſons de campagne ont des attraits qui peuvent diſputer la préférence, auſſi voit-on tous les ans les Seigneurs & les perſonnes aiſées s'y retirer pour y profiter des douceurs de la vie champêtre pendant quelque tems. Les Grands vont s'y délaſſer des occupations importantes qui les attachent au bien de l'Etat; les autres y vont recueillir les fruits de leur Domaine; & quelque fois un Pere de famille, par un eſprit d'œconomie, s'y confine pour le reſte de ſes jours, afin d'y vivre aiſément à la faveur des différentes récoltes qu'offre chaque ſaiſon. Ainſi chacun ſuivant ſon rang, ſes Charges & ſes moyens, va goûter avec ſes amis & ſa famille l'innocente volupté qui regne à la campagne.

Cette diverſité de conditions & de fortunes doit engager un Architecte à proportionner la dépenſe ſuivant la dignité du Maître. Dans cette intention, j'ai donné

les divers exemples qui ſuivent, dans leſquels on pourra trouver ce qui contribue au grand, à l'agréable, & au néceſſaire.

Quant à la ſituation, ſouvent on eſt contraint de s'aſſujettir à des antiquités que l'on veut conſerver, ſoit pour l'honneur de la Famille, ſoit à cauſe des Titres d'acquiſition; mais lorſqu'on peut diſpoſer du terrain à ſa volonté, il eſt néceſſaire de faire un heureux choix, tant pour l'expoſition de la Maiſon que pour la diſtribution de ſes dépendances.

Pour qu'une Maiſon de campagne ſoit bien expoſée, on doit la bâtir ſur une éminence d'où l'on puiſſe découvrir le plus grand nombre d'objets qu'il ſera poſſible, ſans que néanmoins elle ſoit trop en priſe au vent du Nord : c'eſt ſur les lieux élevés qu'on reſpire l'air le plus pur, & qu'on jouit de la ſanté la plus parfaite; au contraire rien n'eſt plus mal-ſain que l'habitation des vallées & des lieux bas & profonds. On bâtit quelquefois ſur l'extrémité des côteaux, & cette expoſition eſt avantageuſe par la variété des objets qu'elle préſente à la vûe; mais alors il faut prendre garde que la dépenſe dans laquelle jette cette ſituation ne ſoit au-deſſus de la portée de ceux pour leſquels on bâtit. S'il faut de l'attention pour l'expoſition des Bâtimens, on ne doit pas avoir moins de prévoyance pour bien expoſer les parties des Jardins qui les accompagnent, ſur tout celles qui ſont deſtinées au ſervice de la Maiſon, comme les Potagers, les Fruitiers, les Vergers, &c. Le climat du lieu où l'on bâtit, doit en cela ſervir de regle; ainſi dans un pays chaud, il faut chercher l'aſpect du Septentrion, par lequel la violence de la chaleur ſoit modérée; au contraire, dans un pays froid on doit choiſir l'aſpect du Midy, ayant toujours pour principe que dans

quelque ſituation que ce ſoit on a beſoin d'un Soleil favorable, parce qu'il eſt l'ame de toutes les productions. Si l'on eſt dans un climat temperé, comme aux environs de Paris, & dans les Provinces circonvoiſines, on y trouve moins d'inconvéniens à ſurmonter, parce qu'il y regne aſſez de chaleur pour la maturité des fruits & la conſervation des plantes utiles à la vie, auſſi-bien que pour l'entretien des arbres deſtinés à l'ornement des promenades. S'il eſt beſoin de s'y ſervir de précautions, ce n'eſt tout au plus que pour quelques plantes étrangeres, & pour celles qui ſont conſacrées à la Botanique, de même que pour quelques arbuſtes dont on pare les Jardins, comme les Orangers, les Citronniers, les Grenadiers, les Oliviers, les Myrthes, &c. à l'uſage deſquels on bâtit des Serres ou Orangeries, ainſi que je l'ai dit dans la premiere & troiſiéme Parties de ce Volume, & dont on verra des exemples dans les Planches dixiéme & vingthuitiéme.

Mais il eſt tems d'entrer dans les particularités d'un Edifice. A la tête de chacun des Bâtimens que contient ce Volume, on trouvera un Avant-propos, qui mettra au fait des raiſons qui les ont fait projetter ou édifier, & des difficultés qui ſe ſont rencontrées dans les Fondations déja faites, ou dans le terrain dont il a fallu ſe ſervir, ayant préféré de donner pour exemple des Bâtimens dont les diſtributions générales fuſſent aſſujetties aux terrains qui ſe ſont trouvés irréguliers, plûtôt que d'offrir de ces terrains compoſés d'une exacte ſymétrie, où pour l'ordinaire la nature du lieu fait les frais de la compoſition des differentes parties des Maiſons de Plaiſance.

Pour ſuivre l'ordre dans lequel j'ai compoſé &gravé les Bâtimens qui ſuivent, j'offre à la tête de ce Volume l'E-



difice le plus étendu, & celui à qui j'ai attribué une grande partie des Réflexions que j'ai fait sur les distributions & les décorations modernes.





TRAITÉ
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE.

PREMIERE PARTIE,

Contenant la Diſtribution & la Décoration extérieure d'un Bâtiment de cinquante toiſes de face, avec des remarques ſur la diſpoſition des Jardins de propreté.

AVANT-PROPOS.



E fus chargé des Diſtributions & Décorations de ce Bâtiment par un Seigneur de Florence, & je le compoſai ſur les meſures qu'il me donna d'un terrain où il devoit être édifié. Une partie du Parc & des fondemens du Château avoit déja été exécutée ſur les deſſeins d'un Ar-

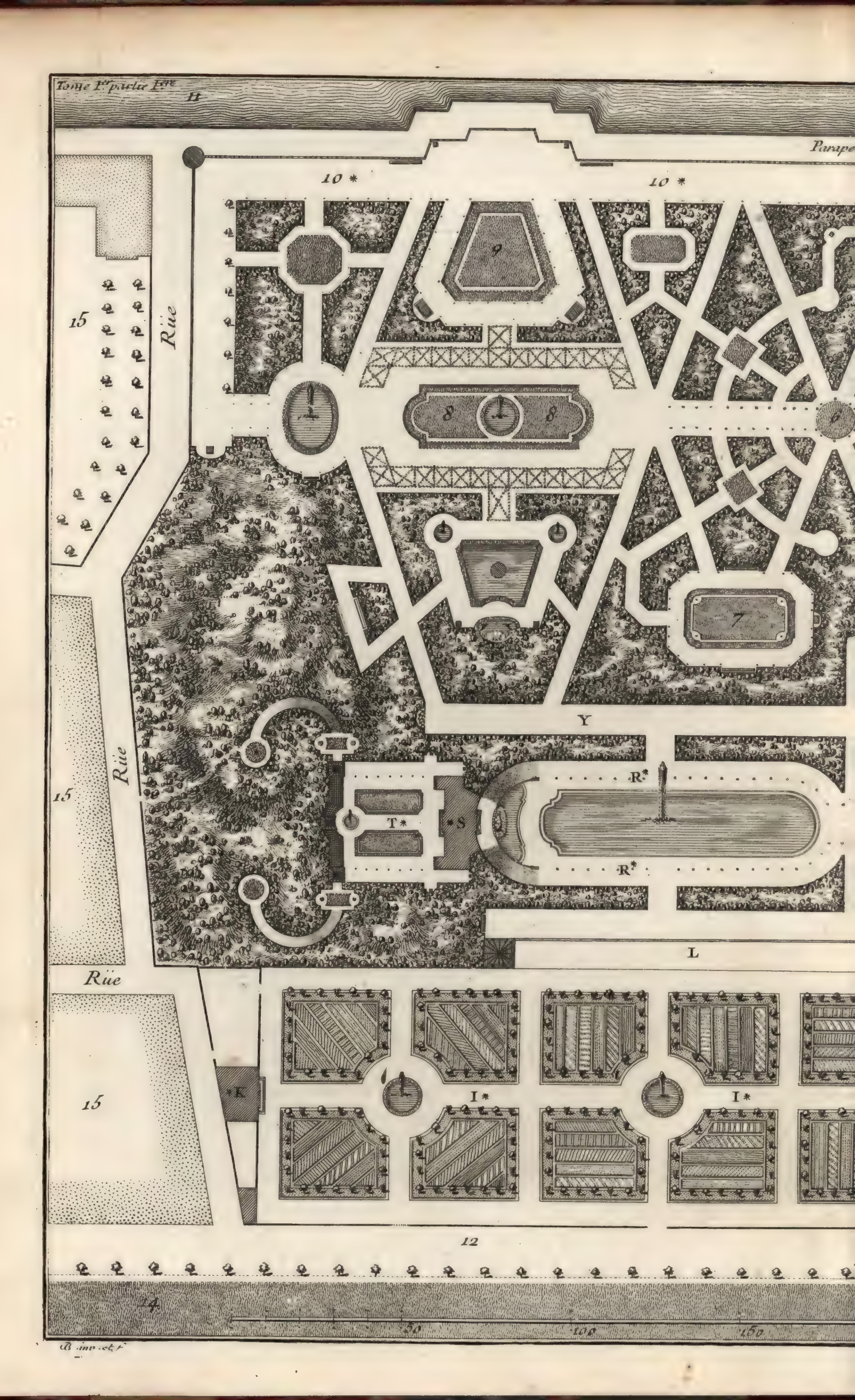
chitecte du lieu, & j'ai été obligé de conserver dans ce qui restoit à faire la premiere intention. J'ai marqué ce qui est de moi dans les Jardins par des étoiles qui accompagnent les lettres de renvoy qui désignent le nom de chaque partie qui les compose. Ce projet étoit presque fini, lorsque ce Seigneur fut dans la nécessité de retourner dans sa patrie. Quelque tems après je reçus l'ordre de le finir & de l'envoyer : j'en ai gardé des copies telles qu'il devoit être exécuté; & je le donne ici en priant le Lecteur de se prêter aux formes bizarres qu'il pourra rencontrer dans l'idée générale, ayant tâché de le dédommager par l'agrément des parties.

CHAPITRE PREMIER.

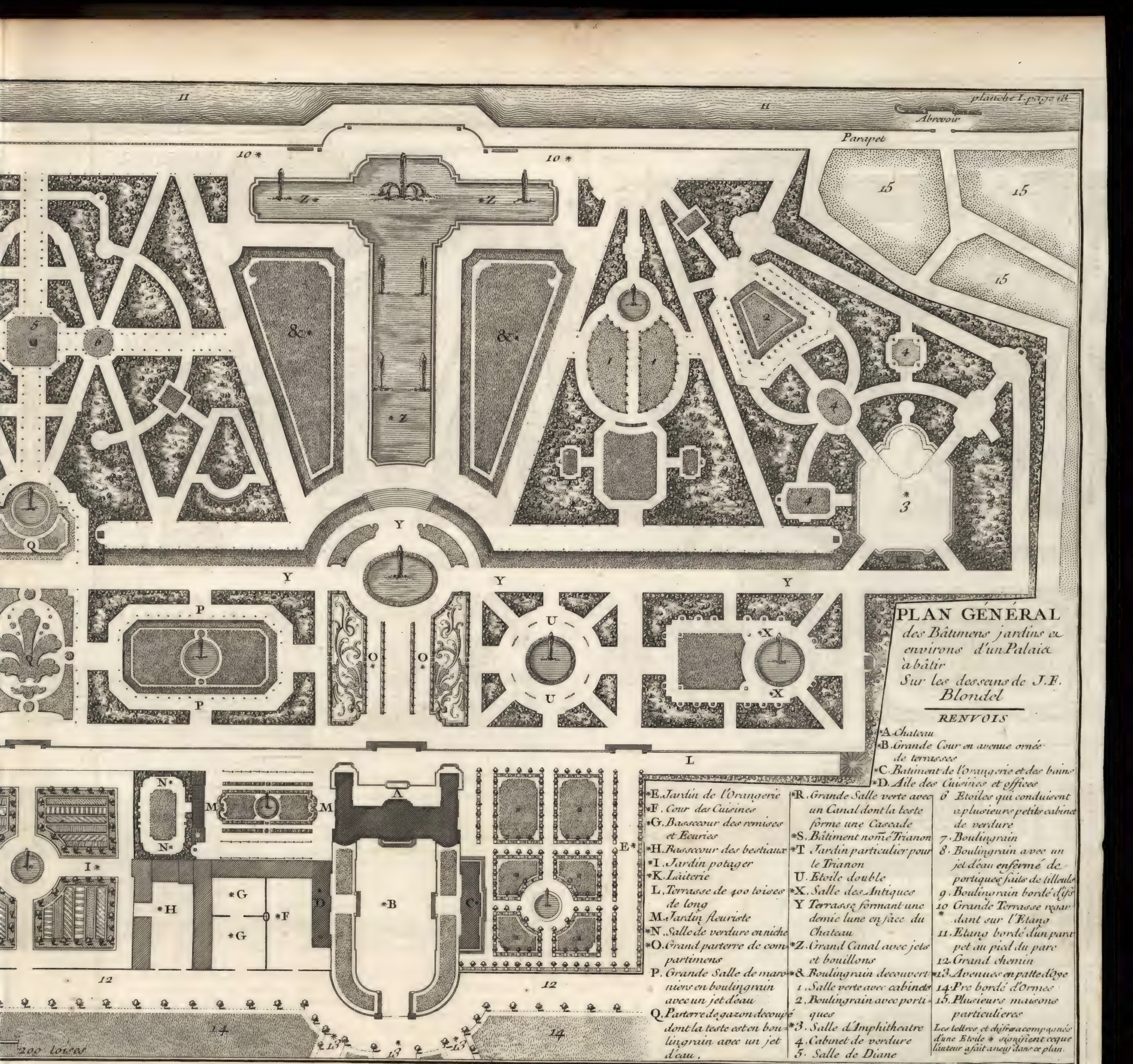
Des Distributions du Parc, & de l'ordonnance de ses Jardins.

L'ENTRÉE de ce Château est située sur le bord d'un grand chemin planté d'ormes, qui conduit à une Terre qui en dépend. J'ai donné une forme circulaire au mur d'appui qui ferme la grande cour B, afin de lui donner plus de longueur : une grille de fer posée dessus, laisse à la vûe la liberté de s'étendre & d'enfiler une avenue qui s'offre en patte d'oye vis-à-vis de cet Edifice.

Il paroîtra peut-être étonnant qu'un Palais de cette conséquence n'ait point d'avant-cour qui en rende l'entrée plus respectable; mais il ne m'a pas été possible de lui en donner une, parce qu'une partie des fondemens du Château étant déja faite, il a fallu les conserver; & qu'étant borné par le grand chemin, il ne m'a été permis que



Tome Ier partie Pl.re
11
Parapet
10 *
10 *
9
15
Rüe
8
8
6
7
Y
Rüe
15
R*
T*
S
R*
L
Rüe
K
15
I*
I*
12
14
50
100
150


planche I. page 18.
Abrevoir
Parapet
PLAN GÉNÉRAL
des Bâtimens jardins et environs d'un Palais à bâtir
Sur les desseins de J.F. Blondel
RENVOIS
*A. Chateau
*B. Grande Cour en avenue ornée de terrasses
*C. Batiment de l'Orangerie et des bains
*D. Aile des Cuisines et offices
*E. Jardin de l'Orangerie
*F. Cour des Cuisines
*G. Basscour des remises et Ecuries
*H. Basscour des bestiaux
*I. Jardin potager
*K. Laiterie
L. Terrasse de 400 toises de long
M. Jardin fleuriste
*N. Salle de verdure en niche
*O. Grand parterre de compartimens
P. Grande Salle de maronniers en boulingrain avec un jet d'eau
Q. Parterre de gazon decoupé dont la teste est en boulingrain avec un jet d'eau.
*R. Grande Salle verte avec un Canal dont la teste forme une Cascade
*S. Bâtiment nomé Trianon
*T. Jardin particulier pour le Trianon
U. Etoile double
*X. Salle des Antiques
Y Terrasse formant une demie lune en face du Chateau
*Z. Grand Canal avec jets et bouillons
*& Boulingrain decouvert
1. Salle verte avec cabinets
2. Boulingrain avec portiques
*3. Salle d'Amphitheatre
4. Cabinet de verdure
5. Salle de Diane
6 Etoiles qui conduisent a plusieurs petits cabinet de verdure
7. Boulingrain
8. Boulingrain avec un jet d'eau enfermé de portiques faits de tilleuls
9. Boulingrain bordé d'ifs
10 * Grande Terrasse regardant sur l'Etang
11. Etang bordé d'un parapet au pied du parc
12. Grand chemin
*13. Avenues en patte d'Oye
14. Pre bordé d'Ormes
15. Plusieurs maisons particulieres
Les lettres et chifres acompagnés d'une Etoile * signifient ce que l'auteur a fait a neuf dans ce plan.
200 toises

Back of
Foldout
Not Imaged

d'y prendre une portion circulaire qui donne une belle forme à la cour, laquelle a ſoixante-dix toiſes de profondeur ſur cinquante de largeur. Les ſoixante-dix toiſes qui ſont la diagonale de ſon quarré, donnent la juſte proportion que l'on doit obſerver quand le terrain le peut permettre.

J'ai orné cette Cour d'une Terraſſe élevée d'environ trois pieds du rez-de-chauſſée, laquelle conduit aux ailes; dans l'une deſquelles eſt le bâtiment de l'Orangerie, & dans l'autre ſont les Cuiſines & les Offices, ainſi que dans le Plan général on le voit marqué C & D. Cette Terraſſe eſt décorée d'un appui de pierre, ſur lequel ſont placés pluſieurs Sphinx & Vaſes en ſimétrie.

Ce qui fait une des beautés de cette grande Cour, c'eſt qu'elle eſt percée de toutes parts, les ailes C & D étant iſolées & ſéparées du Château d'environ huit toiſes; ce qui laiſſe la liberté de voir de deſſus le Perron du veſtibule d'un côté le Jardin de l'Orangerie E, & de l'autre celui M deſtiné pour les fleurs, les eſpaces n'étant fermés que par des grilles.

La principale entrée du Parc eſt par le grand Sallon qui eſt pratiqué dans le Château marqué A. Ce Sallon conduit ſur une terraſſe qui environne toute la façade du côté des Jardins, & de laquelle on deſcend par pluſieurs Perrons ſur une autre plus grande L de quatre cens cinquante toiſes de longueur, qui par différentes iſſues mene dans les diverſes pieces dont le Parc eſt compoſé; mais avant que d'en parler, paſſons aux Jardins qui accompagnent le Château.

Du côté droit ſont placés les Jardins de l'Orangerie E, & du côté gauche eſt un Jardin fleuriſte M, terminé par un Berceau de treillage en face des appartemens, lequel conduit à un Cabinet de verdure N, orné de Niches & de

Figures, avec un Tapis verd au milieu.

Dans l'aile de l'Orangerie C eſt pratiqué l'Appartement des Bains, dont on peut voir la diſtribution ſur la dixiéme Planche, où la décoration de ſa façade eſt repréſentée.

Ce bâtiment qui ſert à mettre les Orangers à l'abri pendant l'hyver, ainſi que les autres arbriſſeaux qui ne pourroient réſiſter à la rigueur du froid, ſert auſſi pendant la chaleur de l'Eté à ſe retirer pour y profiter à l'ombre du coup-d'œil du jardin de l'Orangerie. Le plus ſouvent pour embellir ces bâtimens, on les orne intérieurement de Peintures, ainſi qu'on peut le remarquer à celle de Saint Cloud, & l'on doit tant qu'on peut les approcher du Château, ſoit afin de n'avoir pas beaucoup de chemin à faire à découvert pendant la grande chaleur du jour, ſoit afin que leurs beautés ne ſoient pas éloignées des Appartemens de parade.

Outre l'ornement que les Jardins des Orangeries reçoivent des arbres pour leſquels ils ſont deſtinés, il doit encore s'y trouver une parfaite ſymétrie dans les allées, qui doivent être au moins de vingt-quatre pieds de largeur, leur donnant la longueur que le terrain peut permettre. Les quarrés que renferment ces allées, ne ſont que des tapis verds, ou des deſſeins de gazon découpé, dans le milieu deſquels on peut placer des Vaſes ou des Statues ſur leurs piédeſtaux, comme on en voit dans les Jardins de l'Orangerie de Verſailles.

Quant aux Maiſons où le terrain eſt peu ſpacieux, ſouvent on place les Orangers dans les contours des Parterres qui ſont en face du Bâtiment; mais il faut faire enſorte qu'ils ayent une Serre commode pour leur tranſport, qui ſoit ſaine & dans une heureuſe expoſition, ſi l'on veut que les arbres profitent.

En décrivant la décoration du Bâtiment de l'Orangerie, je parlerai de la conſtruction des Serres & de leur expoſition. (*Voyez à la dixiéme Planche, Chapitre quatriéme.*)

Derriere le mur du Jardin fleuriſte M, & le Cabinet de verdure N, ſont pratiquées les Baſſes-Cours F. G. H. qui joignent l'aile du Bâtiment des Cuiſines & Offices D, qui a ſa Cour particuliere F, après laquelle dans la ſeconde Baſſe-Cour G ſont placées les Ecuries & les Remiſes: ces cours ſe ſéparent d'avec celle des Cuiſines par un mur de neuf pieds de haut.

Derriere la Baſſe-Cour G ſont placés les Bâtimens & la Baſſe-Cour des volailles. Ces Baſſe-Cours ont chacune leur ſortie du côté du grand chemin : elles ne doivent avoir de communication entr'elles qu'autant que la néceſſité le demande.

Je ne donne point la décoration de ces Bâtimens, parce qu'étant abſolument ſéparés du Château, on doit être peu curieux de leur ſymétrie. Il s'en trouvera dans la troiſiéme Partie de cet ouvrage, qui étant plus proches du principal Bâtiment, m'engageront à donner la maniere de les décorer.

Après le mur de la Baſſe-Cour de la volaille & celui de la Salle de verdure, eſt le Jardin potager de deux cens vingt toiſes de longueur ſur ſoixante-quinze de largeur. Ce Jardin eſt diviſé en trois parties, à chacune deſquelles eſt un baſſin qui ſert à fournir l'eau néceſſaire pour en arroſer les fruits & les légumes.

Comme ce Potager eſt vû de la terraſſe L par des bréches qui ſe trouvent pratiquées vis-à-vis des allées qui donnent dans le Parc, & qui ſont fermées par des grilles, je me ſuis attaché à le rendre agréable à la vûe : j'en ai tenu les allées dans une ſymétrie parfaite, & j'ai fait enſorte

que quelques-unes s'allignent avec celles du Parc, & se prolongent jusqu'à la campagne par le moyen de pareilles ouvertures du côté du grand chemin. Je ne suis pourtant pas en cela le sentiment de M. de la Quintinie, qui veut que ces Potagers soient entourés de murs, sans interruption pour profiter de toute la longueur des Espaliers, & pour en empêcher le pillage; mais cette précaution n'est bonne que pour les Jardins des Particuliers.

Chaque quarré est entouré d'une plate-bande de six pieds, bordée d'herbes odoriférantes, & garnie d'arbres nains de différentes especes. On doit laisser des passages à ces plate-bandes, pour avoir la facilité d'aller cultiver les légumes dont les quarrés sont remplis.

Plusieurs Auteurs ont traité de la maniere d'entretenir ces Jardins potagers, & du soin qu'il faut observer pour la conservation de leurs fruits; ainsi je n'en parlerai point ici, ce sujet pouvant faire la matiere d'un Livre entier.

A l'extrémité de ce Jardin potager, & au bout de sa principale allée I, se trouve un petit Pavillon K, dont on peut faire une Laiterie: comme il est d'usage dans la plûpart des Maisons Royales,* & que d'ailleurs cela devient un agréable amusement, j'ai cru devoir marquer sa place dans cet endroit: on peut néanmoins mettre cette Laiterie dans la basse-cour des volailles; & alors on feroit de ce Pavillon un lieu décoré où l'on pourroit se retirer s'il survenoit quelque orage. On doit aussi s'y réserver dans le bas une Serre pour les légumes & les racines.

A côté de ce Pavillon est pratiqué un autre petit Bâtiment destiné pour le Jardinier, d'où il a l'entrée libre dans le Jardin, & en même tems la liberté de sortir dans le

* On en voit une à Chantilly d'un goût admirable, qui fait partie des Bâtimens de la Ménagerie.

grand

grand chemin, d'y jetter des immondices, & de faire entrer ceux qui l'aident dans ſon travail, ſans qu'il ſoit obligé de paſſer du côté du Château.

Pour revenir à la Terraſſe L dont on vient de parler, j'ai placé à ſes deux extrémités deux Berceaux de Treillage en lanterne, dont on trouve le deſſein dans la ſeiziéme Planche du ſecond Volume. De cette Terraſſe on deſcend dans le Parc, où ſe trouvent deux Parterres en compartiment O* en face du Château. J'aurois donné plus d'étendue à ces Parterres, ſi je n'avois pas été borné au peu d'eſpace qui ſe trouve entre la Terraſſe L & la Terraſſe Y, leſquelles étoient déja conſtruites.

A la tête de ces Parterres eſt un baſſin ovale qui fait le milieu de la demie-lune, à laquelle eſt pratiqué un grand Eſcalier qui ſert à deſcendre vers le Canal Z* de cent quinze toiſes de longueur, dont la tête forme une eſpece d'octogone, & au milieu duquel ſe trouve une gerbe d'eau avec pluſieurs bouillons qui font un très-bel effet. Cette Piece a deux bras, & l'on y peut placer pluſieurs jets en ſymétrie. Ce Canal eſt bordé d'une Tablette de marbre, ornée de moulures : on la peut décorer de quelques Groupes de bronze ou de Vaſes, tels qu'on en voit dans les Jardins de Verſailles aux grands Baſſins nommés Parterres d'eau, & qui ſont ſur la Terraſſe vis-à-vis le corps du Château.

Aux deux côtés du Canal ſont deux grands tapis verds &* en boulingrin, que l'on peut auſſi orner de Vaſes entremêlés d'Iſs.

Tout l'eſpace que contient le Canal Z* eſt à découvert : les ouvertures obliques ſont allignées au Sallon principal du Château, afin qu'étant dans cette grande Piece, on puiſſe jouir de la vûe de ce Canal, ainſi que de celle de

l'Etang 11. La plus petite extrémité de cette ouverture a quatre-vingt-cinq toiſes de largeur, & va toujours en élargiſſant du côté d'en haut, afin que l'œil embraſſe le plus d'objets qu'il eſt poſſible, étant contre les régles de l'Art d'en uſer autrement.

Aux deux côtés des Parteres O* ſont des Boſquets différemment diſtribués dans les épaiſſeurs des Bois qui ſe trouvent entre les deux Terraſſes L &Y. A leur droite eſt un Boſquet U, en étoile, avec des Charmilles en contre allées de hauteur d'appui. Un Baſſin bordé de gazon eſt au milieu. De-là on paſſe dans un autre Boſquet X*, que l'on nomme Salle des Antiques, parce que c'eſt le lieu où l'on raſſemble la plus grande partie des Figures de marbre, des Thermes, des Vaſes & des autres morceaux antiques: on les diſtribue dans des niches ſimétriſées & pratiquées dans l'épaiſſeur des charmilles. La tête de ce Boſquet eſt circulaire, avec un Baſſin au milieu; le reſte eſt occupé par un tapis de gazon; & une des allées qui ſe trouve dans une portion de cercle, conduit dans une Salle d'Amphithéâtre 3*, nommée ainſi, parce qu'elle ſert à y repréſenter des Comédies, que l'on y donne des concerts, & que l'on y peut faire des Fêtes champêtres & d'autres divertiſſemens. Le coup d'œil en eſt aſſez beau; cette Salle étant percée diagonalement, & ſa forme étant d'une parfaite ſymétrie: on y a pratiqué tout autour des banquettes de verdure, & vis-à-vis le théâtre eſt un renfoncement où ſe place le Buffet. Une de ces allées conduit dans un Boulingrin 2 bordé d'Ifs: des Portiques de Charmilles fort élevés forment des contre-allées avec celle qui ferme le Boſquet. Pluſieurs petits Cabinets de verdure 4 environnent cette piece, & vont ſe joindre avec la Salle d'amphithéâtre.

En face d'une des allées de l'Orangerie eſt une grande piece ovale I nommée de Verdure à cauſe qu'elle eſt formée par des paliſſades d'Ifs qui ſont verds en toute ſaiſon, ainſi que la piece à pans qui n'eſt ſéparées d'elle que par les mêmes paliſſades taillées à hauteur d'appui.

A la gauche des Parterres eſt une grande Salle P plantée de Maronniers : les angles en ſont à pans, ſon terrain eſt occupé par un boulingrin qui reçoit de l'ombre au moyen des arbres qui le bordent. Un Baſſin orne le milieu de cette piece.

De-là on paſſe dans une grande Salle Q plantée de Tilleuls, embellie de tapis verds découpés en forme de Palmettes, & qui a au-deſſus de l'allée en Terraſſe Y un boulingrin Q, qui renferme un Baſſin. Ces arbres tournent tout autour & vont joindre d'autres tilleuls qui forment les contre-allées de la grande allée qui eſt à la tête de ce Boſquet.

De l'autre côté de cette Salle Q eſt une grande piece R* plantée d'ormes, au bout de laquelle eſt un fer-à-cheval orné d'une riche Fontaine, qui eſt vûe de l'autre extrémité du Parc. Au milieu de cette piece eſt une fort belle piece d'eau qui produit un agréable effet en la voyant de deſſus le Pallier où vous conduit la rampe du fer-à-cheval, d'où l'on paſſe à un Bâtiment particulier S* T*, que nous nommerons Trianon.

Ce petit Bâtiment eſt très-bien expoſé, étant placé ſur une éminence; j'y ai fait aſſez de logement pour qu'on puiſſe s'en faire un azile tranquille, où l'on évitera les grandes Compagnies, qui d'ordinaire abondent dans les maiſons conſidérables.

On trouvera les décorations & diſtributions de ce Bâtiment à la 12, 13 & quatorziéme Planche de ce Volume.

Comme ſon terrain s'eſt trouvé fort inégal & peu propre à y élever de belles verdures, je n'ai pû lui donner un Jardin bien grand ; mais je me ſuis plû à le décorer, & à lui donner toutes les beautés par leſquelles l'Art peut ſupléer aux défauts de la Nature.

Deux Parterres de broderie ou de gazon T*, entourés de plate-bandes de fleurs, occupent toute la profondeur de ce Jardin, au bout duquel eſt un berceau de Treillage qui s'étend dans toute ſa largeur. Il eſt orné de Pavillons en lanternes, & pour y parvenir, eſt une allée d'arbres plantée à chaque côté des Parterres & qui joint le bâtiment. Aux deux bouts de ce berceau ſont deux petits Cabinets de verdures ſi épaiſſes & ſi bien entretenues, que le ſoleil en plein midi, n'y pénétre qu'avec peine, & n'y répand qu'une douce lumiere, de façon qu'il y regne en tout tems une agréable fraîcheur. Ces cabinets ont des allées circulaires, dont l'extrémité eſt terminée par des tapis de gazon : elles pourroient ſervir à entrer dans un petit ſentier pratiqué dans l'épaiſſeur du bois, & qui conduit à une porte par laquelle on ſort dans un chemin.

A la tête de la Salle des Tilleuls Q eſt une grande allée dont on a parlé ci-deſſus, laquelle eſt traverſée par une autre de pareille largeur. Dans l'endroit où elles ſe croiſent, eſt une Salle 5 ornée d'un tapis de gazon. Cette Salle eſt octogone, & l'on a placé une Figure dans ſon milieu. A chacun de ſes côtés eſt une étoile qui conduit à pluſieurs allées, qui donnent naiſſance à d'autres, tant diagonales que circulaires. Pluſieurs petits cabinets de verdures, pluſieurs niches ornées de Figures, des pans coupés, des Vaſes & d'autres embelliſſemens décorent toutes ces allées & forment une agréable variété.

Au bout de la grande allée de traverſe ſe trouve une grande Salle 8 plantée de Tilleuls, qui forment par eux mêmes des portiques naturels.

Dans le milieu de cette grande Salle 8 eſt un boulingrin qui entoure un baſſin. On pourroit n'y rien mettre, afin d'en faire un lieu vaſte, & d'autant plus propre à des fêtes de nuit qu'il ſeroit facile de le bien éclairer, en illuminant avec art les portiques qui l'environnent; d'ailleurs il eſt bon d'obſerver dans un Parc une grande piece dont le plein-pied ne ſoit point embarraſſé, ſur-tout quand ces ſortes de lieux ſe trouvent expoſés avantageuſement.

Cette Salle mene d'un côté à un Boſquet, nommé Piece d'eau. En effet, dans ſon milieu il y a un grand baſſin de forme irréguliere, & à chacun de ſes angles ſe trouvent d'autres petites Pieces d'eau.

De l'autre côté qui va rendre à la Terraſſe, eſt un boulingrin découvert 9 bordé d'Ifs, dont la charmille qui le renferme eſt à hauteur d'appui, pour ne pas en ôter la vûe à la grande Salle de Tilleuls 8 qui eſt derriere.

J'ai tenu le deſſein que je viens d'expliquer d'une grandeur ſuffiſante, pour qu'on puiſſe appercevoir les principales beautés dont j'ai voulu donner l'idée. Un détail plus circonſtancié auroit pû être ennuyeux; & d'ailleurs il eſt difficile que la gravure exprime comme il faut quantité de choſes auſſi agréables qu'utiles, qui ſeroient preſqu'imperceptibles ſur le papier, & qui plaiſent aux amateurs beaucoup plus par elles-mêmes, que par une repréſentation trop bornée.



CHAPITRE SECOND.

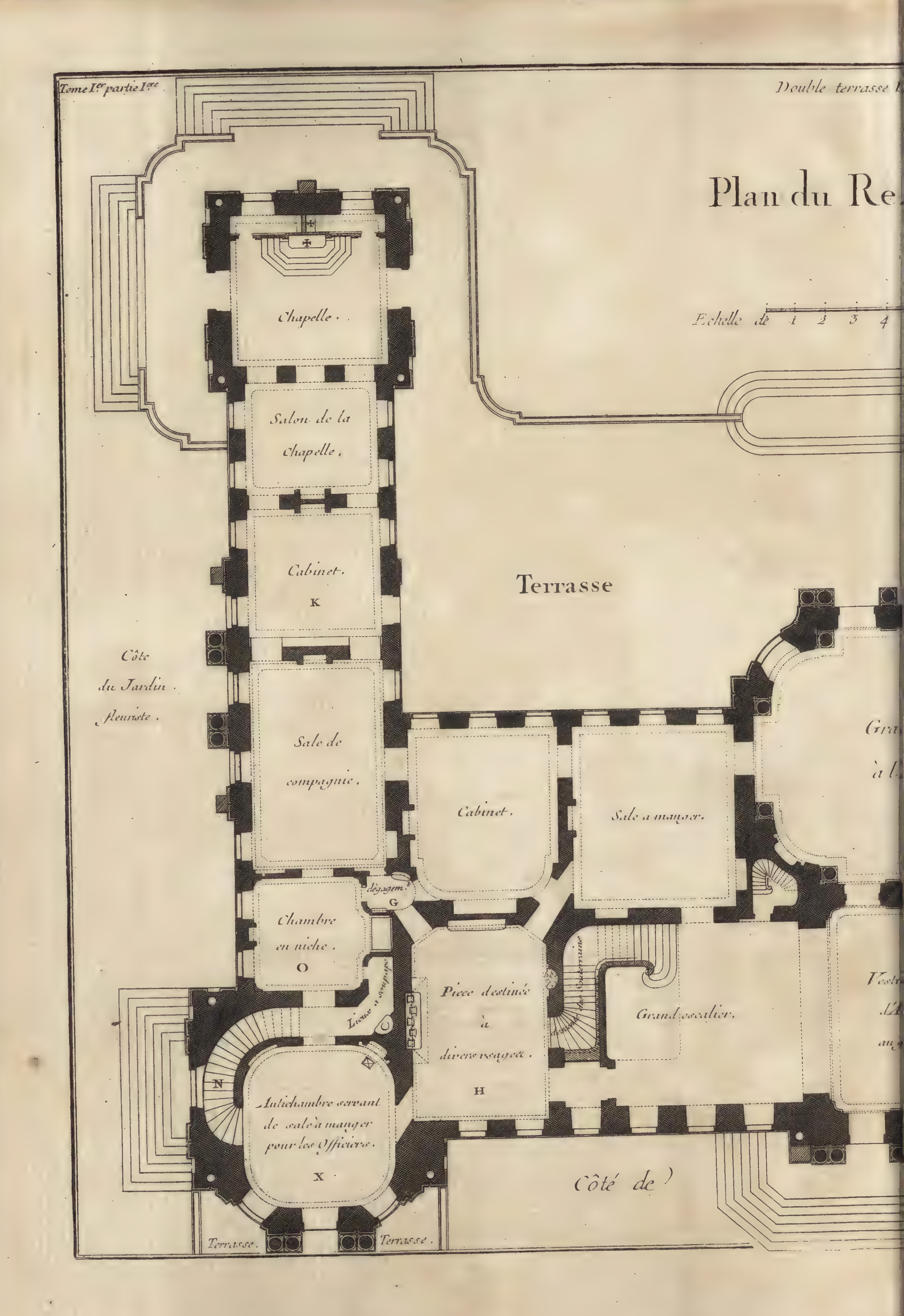
Des Distributions du Rez-de-chaussée, & du premier Etage du Château.

J'AI déja dit qu'il y avoit quelques fondemens faits à ce Château, lorsque je fus chargé d'y travailler; je n'en parlerai que fort légérement, & lorsque j'y serai forcé afin de ne pas tomber dans une inutile répétition.

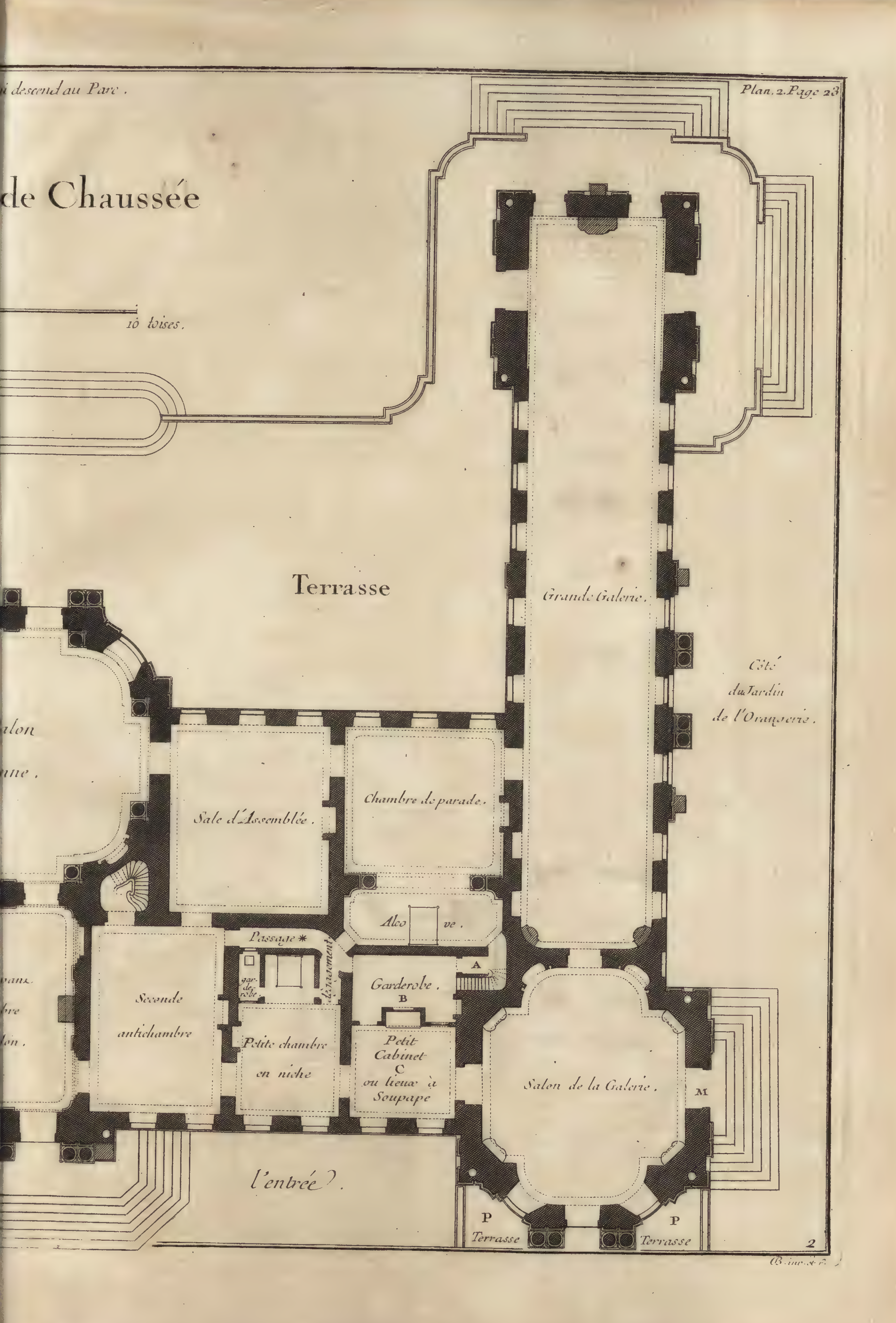
Dans le même tems que je fais cette promesse, je ne puis m'empêcher de dire qu'il m'a fallu conserver les deux ailes qui étoient déja fondées en équerre du côté des Jardins, & qui auroient été bien mieux du côté de la Cour. En suivant l'idée que je n'ai pû exécuter, la façade d'un Bâtiment se présente vers les Jardins avec bien plus d'avantage, & peut en être apperçue dans toute sa magni ficence, sur-tout lorsqu'il est élevé sur une Terrasse.

Je n'ai donc pû arranger les distributions du dedans, que suivant la forme de la cage, excepté les deux avant-corps de l'extrémité de la façade du côté de l'entrée, qui sont de mon invention, & auxquels j'ai donné une forme assez nouvelle.

Ces distributions auroient pû sans doute devenir plus heureuses sans l'obstacle dont je viens de parler. On dira peut-être que je pouvois me passer de donner ce Bâtiment pour exemple, connoissant ses irrégularités. Je réponds que dans ce Bâtiment,qui m'a fait naître l'occasion de donner les autres, ce qu'on peut trouver à redire est corrigé par mes réflexions, & que d'ailleurs un projet que l'on a fait dans le dessein de le faire exécuter, peut fournir de meilleures leçons.



Tome Ier partie Ire
Double terrasse
Plan du Re
Echelle de 1 2 3 4
Chapelle.
Salon de la Chapelle,
Cabinet.
K
Terrasse
Côte du Jardin fleuriste.
Sale de compagnie.
Cabinet.
Sale a manger.
dégagemt
G
Chambre en niche.
O
Lieux a soupape
Pièce destinée à divers usages.
H
Grand escalier.
N
Antichambre servant de sale à manger pour les Officiers.
X
Terrasse.
Terrasse.
Côté de


...i descend au Parc.
Plan. 2. Page 23
...de Chaussée
10 toises.
Terrasse
Grande Galerie.
Côté du Jardin de l'Orangerie.
...alon
...ane.
Sale d'Assemblée.
Chambre de parade.
Alcove.
Passage *
gar de robe
dégagement
A
Garderobe.
B
...vans
...bre
...lon.
Seconde antichambre
Petite chambre en niche
Petit Cabinet C ou lieux à Soupape
Salon de la Galerie.
M
l'entrée.
P
P
Terrasse
Terrasse
2

Des Diſtributions du rez-de-chauſſée.

Il faut monter huit marches pour parvenir au Veſtibule qui donne entrée à l'Edifice. Cette hauteur étoit néceſſaire, tant pour la grace qu'elle donne à ce Bâtiment, que pour avoir la facilité de pratiquer des abajours au-deſſous des fenêtres du rez-de-chauſſée, afin d'éclairer les ſoûterrains du Château, leſquels ont été faits à deſſein de rendre ce rez-de-chauſſée plus ſain, & qu'ayant un paſſage ſous la terraſſe à main gauche, on puiſſe, des Cuiſines & Offices, apporter à couvert les mets qui doivent être montés par le grand Eſcalier pour arriver juſqu'à la Salle à manger.

Le Veſtibule qui a quarante-un pieds de longueur ſur trente-huit de largeur, ſert d'Anti-chambre au grand Sallon, & de Périſtile au grand eſcalier. On peut en voir les décorations dans les coupes, Planches ſeptiéme & huitiéme ; n'étant point borné du côté de l'Eſcalier, il en devient plus ſpacieux, & ſert à donner une grande idée de la magnificence des appartemens.

Du côté de l'entrée, cette piece eſt décorée de trois arcades, faiſant ſymétrie avec celles qui ſervent d'ouverture au grand Sallon. Les Trumeaux de ces arcades ſont ornés de Pilaſtres Doriques, dont ceux des angles ſont ceintrés. Cet Ordre d'Architecture eſt couronné d'une Corniche compoſée & enrichie de conſoles qui marquent le milieu de chaque Pilaſtre.

M'étant trouvé reſſerré par le peu de terrain que me laiſſoit la cage de ce Bâtiment, j'ai fermé de trois arcades ce Veſtibule, afin qu'on puiſſe dans le mauvais tems empêcher que le froid ne pénetre juſqu'aux Appartemens qui en ſont voiſins. Sans cette précaution, j'aurois pû n'y

laiſſer que des colonnes, ainſi qu'on le pratique à preſque tous les Edifices modernes, où l'on veut que du premier coup d'œil on puiſſe en appercevoir toute la décoration.

Il eſt encore d'uſage dans les Maiſons Royales & expoſées au Public, de fermer de grilles de fer leurs Veſtibules, afin d'en donner la vûe lorſqu'on n'en permet pas l'entrée.

De ce Veſtibule, où ordinairement les Domeſtiques Etrangers attendent leurs Maîtres, on entre dans une piece à main droite, qui peut ſervir de ſeconde Antichambre, le Veſtibule tenant lieu d'une premiere. C'eſt de-là que les Domeſtiques de la maiſon ont coutume d'aller annoncer à leur Maître les viſites qui lui viennent. Cette piece a vûe ſur la grande cour par deux croiſées: elle eſt décorée d'un lambris qui monte juſqu'au-deſſous de la corniche, & d'une Cheminée d'une Architecture mâle, ne devant point y avoir d'ornemens délicats dans les premieres pieces, mais ſeulement un revêtiſſement de Menuiſerie & à grands Panneaux peu chargés de Sculpture.

Cette piece donne entrée dans deux autres, & ſurtout dans une Salle d'aſſemblée, où peuvent être reçues les perſonnes qui ſont plus diſtinguées.

Comme cette piece ſe trouve placée entre le grand Sallon & la Chambre de parade, qui ſont deux pieces richement ornées, elle demande auſſi de l'être avec plus de magnificence que celle qui la précéde; ainſi l'on doit mettre des glaces à la Cheminée & aux Trumeaux des croiſées; on doit y poſer ſur un lambris d'appui de belles tapiſſeries, dont l'uſage eſt réſervé pour ces ſortes de pieces; les revêtiſſemens de Menuiſerie étant devenus plus à la mode pour les autres.

On

On met dans le dessus de porte des Tableaux qui peuvent avoir quelque rapport avec les inclinations ou les emplois du Maître, & l'on peut placer entre le trumeaux des fenêtres, des Tables de marbre avec des pieds dorés. Il est bon d'observer qu'en y mettant ces Tables ou des Vases, des Piéd-ouches & autres ornemens, on doit tenir les dosserets des portes du côté des croisées au moins de trois pieds, afin que se promenant dans les Appartemens, la saillie que ces ornemens auroient, n'interrompe point le coup d'œil. Si la distribution empêche de faire de pareils dosserets, il ne faut alors rien mettre au-devant de ces Trumeaux qui avance.

La piece dont nous venons de parler, nous mene à main droite dans une Chambre de parade. On lui donne ce nom, parce qu'elle doit être très-décorée, & que c'est celle qui se donneroit par distinction à un grand Seigneur qui viendroit résider pour quelque tems dans ce Château: elle est encore ainsi appellée à cause que le Maître du lieu n'y couche que rarement sur-tout en hyver, se retirant dans de petits Appartemens qui accompagnent d'ordinaire les grandes pieces, qui dans cette froide saison sont difficiles à échauffer. Cette même raison le détermine, quand l'étendue du terrain ne permet pas de mettre ces petites Chambres à coucher de plein-pied aux grands Appartemens, à se retirer dans les Entre-sols que l'on pratique au-dessus des plus petites pieces voisines des grandes, & qui en font la commodité. Beaucoup de Seigneurs en France suivent cet usage.

J'ai pratiqué du côté de la grande Cour une petite chambre en niche, qui a son issue dans la chambre de parade par une porte qui se trouve placée dans l'angle de l'alcove. Si cependant on aimoit mieux coucher dans les

Entre-ſols, où l'on monte par l'eſcalier A, & qui ont leur dégagement par un paſſage marqué * qui donne dans la ſeconde Anti-chambre, on feroit de cette chambre en niche un Cabinet pour donner quelque audience particuliere à ceux qui auroient beſoin d'être renvoyés ſur le champ. Comme cette piece répond à la ſeconde Anti-chambre, l'aſſemblée ne ſeroit pas témoin de la préférence qu'ils auroient eue.

Quant à la décoration de la chambre de parade, elle dépend du génie de celui qui eſt chargé de ſon ordonnance; mais il eſt cependant une ſorte de décoration conſacrée à ces ſortes de pieces: il en eſt parlé dans le ſecond Volume, & les Planches 82 & 83 en offriront des exemples.

On doit paſſer ſur la Menuiſerie dont on décore ces ſortes de pieces un vernis tranſparent qui donne un luiſant au bois, ſans en altérer la couleur. J'eſtime que cette maniere eſt beaucoup plus belle que toutes les couleurs dont on le pourroit peindre; mais auſſi faut-il que le lambris ſoit d'un beau bois de Hollande, tous les autres étant ſujets à noircir; c'eſt ce qui oblige, lorſqu'on n'a pas de ce bois à ſa diſpoſition, de ſe ſervir d'une couleur en huile qui imite le naturel. Quelques perſonnes ont introduit l'uſage de les peindre en jonquille ou citron, & en d'autres couleurs, mais ce n'eſt que dans les petites pieces que cette licence peut être miſe en uſage; car quant aux grandes pieces, ſur-tout celles où l'on couche, la raiſon veut qu'elles ſoient miſes en couleur de bois, parce qu'elles doivent être lambriſſées de Menuiſerie, au lieu que ſi leurs lambris ſont peints de blanc, cette couleur n'offre à l'idée que du marbre & de la pierre, qui ne conviennent pas à des chambres deſtinées au ſommeil. Il faut donc

peindre les lambris de la couleur convenable à la matiere dont les murs doivent être revêtus, & à l'uſage de chaque piéce ; & on ne doit pas, ſelon moi, s'écarter de cette regle, ſi ce n'eſt dans les petits Cabinets & les Garde-robes où l'on cherche de la variété.

La cheminée de la chambre de parade, en entrant par la Salle d'aſſemblée, ſe trouve ſituée du côté oppoſé à la porte, ſans que cependant elle ſoit vis-à-vis, ni expoſée à l'air froid qui en pourroit provenir directement. Si cette cheminée étoit auſſi du même côté de cette porte qui s'ouvre fréquemment, ceux qui ſeroient à s'y chauffer pourroient en être incommodés, ce qu'on doit avoir ſoin d'éviter.

Dans une chambre ornée on doit être jaloux d'obſerver la ſymétrie : pour cela on place un trumeau vis-à-vis la cheminée, & à la place du chambranle on met une table de marbre. Ce trumeau étant ornée de la même décoration que celui de la Cheminée, fait d'autant mieux que les deux glaces font entr'elles une mutuelle réflexion, & ſe renvoyent réciproquement les objets & la lumiere ; ce qui prolonge la vûe & produit un très-agréable effet, ſur-tout lorſqu'elles ſont éclairées pendant la nuit.

Derriere cette Chambre de parade eſt pratiquée une Garde-robe B, qui reçoit du jour par les deſſus de porte des lieux à ſoupape C, où au lieu de tableaux on a mis des glaces, derriere leſquelles on peut placer des étoffes de gaze, afin que ces deſſus de porte paroiſſent moins nuds en dedans de la piece, & laiſſent cependant paſſer le jour, comme on le pratique à la plûpart des maiſons modernes de Paris, dont le terrain eſt ſouvent trop borné, pour qu'on puiſſe y conſtruire des Garde-robes qui prennent leur jour ſur les façades principales ; ce qui donne

lieu à les placer dans l'épaiſſeur des pieces quand les Bâtimens ſont doubles.

Dans cette Garde-robe eſt une cheminée pour plus de commodité, & pour qu'étant malade on puiſſe avoir du feu près de ſoi, ſans être obligé d'en faire allumer dans ſa chambre pendant les grandes chaleurs de l'Eté.

L'Eſcalier A pratiqué dans un des coins de cette Garde-robe ſert à monter aux Entre-ſols qui regnent ſur cette même piece, ſur le Cabinet C, & ſur la chambre en niche, qui indépendamment de l'uſage qu'on en veut faire & que nous avons ci-devant expliqué, ſervent encore à corriger la hauteur du plancher qui deviendroit trop élevé pour de petites pieces. Afin d'éviter cette difformité, on eſt ſouvent obligé de faire de faux planchers quand on n'a pas beſoin de la commodité que pourroit fournir le terrain qu'elles occupent au-deſſus d'elles.

Quant à la chambre en niche, l'alcove que j'y ai pratiquée, fait d'autant mieux, qu'elle corrige la forme de la piece qui devenoit trop longue pour ſa largeur. Le lit eſt vû de front : à chacun de ſes côtés peut tenir un fauteuil, l'alcove ayant dix à onze pieds de large. Si le terrain étoit trop étroit pour qu'on pût en uſer ainſi, il faudroit alors retourner le lit de l'autre ſens, & ne donner de largeur à l'alcove que ce que le lit auroit de longueur, meſurant auſſi ſa profondeur ſur la largeur du lit; ce qui la feroit alors appeller niche, & la chambre en porteroit auſſi le nom. En ce dernier cas, on met pour la ſymétrie un faux chevet au pied du lit, ce qui lui a fait donner le nom de lit à deux chevets. Comme dans cette piece il me reſtoit plus de place qu'il n'en falloit pour une Alcove, j'ai pratiqué à un de ſes côtés un dégagement, & à l'autre une petite Garde-robe qui ſervira pour une chai-

ſe percée que l'on pourra faire ſortir par le paſſage qui donne derriere, & qui a ſon dégagement par la ſeconde anti-chambre. J'ai préféré l'alcove à la niche pour plus de nobleſſe. Ces pieces ſont ordinairement revêtues d'une Menuiſerie dont on dore toutes les moulures & les ornemens. Quelque fois on ſe contente d'y paſſer un vernis, afin de faire valoir les grands appartemens.

A côté de cette chambre à coucher, eſt un petit Cabinet où ſont pratiqués des Lieux à ſoupape, qui ſont très propres à être placés à côté des grands appartemens, parce qu'ils ne donnent jamais de mauvaiſe odeur. Les cabinets où ſont ces lieux, s'appellent auſſi cabinets à ſoupape. Ils ſe décorent très-joliment, & l'on a coutume de renfermer le ſiége dans une Banquette de marqueterie ou de menuiſerie, laquelle ſe met dans une niche en forme d'alcove, aux deux côtés de laquelle ſont de petites portes, dont l'une ſert de dégagement pour entrer dans la Garde-robe qui eſt derriere, & l'autre peut ſervir d'armoire pour y ſerrer des eaux de ſenteur.

Les lambris de ce cabinet ſe diſtribuent par de grands panneaux ſéparés par de petits pilaſtres. Ces panneaux ſont le plus ſouvent ornés de peintures qui ſont préſentement fort en uſage : ce petit cabinet eſt voiſin du Sallon de la Gallerie dont il eſt tems de parler.

Ce Sallon a ſa principale entrée par la Gallerie, & deux ſorties, dont l'une donne dans le Jardin de l'Orangerie par le Perron M, & l'autre ſur la terraſſe P. Sa forme eſt aſſez belle, quoiqu'elle ſoit irréguliere. Il eſt principalement deſtiné à traiter des affaires les plus importantes ; ce qui fait qu'il doit avoir toujours à côté de lui quelque Garde-robe qui ſerve à la commodité de ceux qui ont à y reſter beaucoup de tems, & qui ait communication

avec les autres Appartemens, afin d'avoir les Domeſtiques ſous ſa main. La plûpart des Sallons qui ſont aux extrémités des Galleries ſont tenus ouverts, & ſemblent ne faire qu'un tout avec elles : on en voit des exemples dans la plûpart des Maiſons Royales; mais n'ayant pas dans ce plan-cy plus de pieces d'honneur qu'il n'en falloit par rapport au terrain qui m'étoit preſcrit, j'ai jugé à propos de fermer celui-cy pour en faire un lieu où l'on pourroit ſe retirer quand on auroit beſoin de conferer avec quelqu'un, & qu'on voudroit éviter la diſtraction que pourroit cauſer une nombreuſe aſſemblée. Cette Gallerie eſt d'une grandeur proportionnée à celle du Château : elle a de longueur vingt-quatre toiſes ſur quatre & demie de largeur : elle eſt très-éclairée, étant percée des deux côtés. J'ai arrondi les angles du côté du Sallon, afin d'y placer des piédeſtaux avec des Figures. On en peut mettre auſſi devant le trumeau des deux croiſées qui ſont à l'autre extrémité.

Il n'étoit point d'uſage dans les anciens Edifices de mettre des cheminées dans les Galleries ni dans les grands Salons où elles aboutiſſent : c'eſt apparemment parce qu'il en faudroit pluſieurs pour échauffer d'auſſi grandes pieces: je ſerois néanmoins d'avis d'y en mettre une, où l'on pût ſe chauffer en hyver, ſur-tout quand les Galleries ſont ſujettes à être fréquentées. Quelque fois on les échauffe par des poëles de feu, & c'eſt ce qu'on pratique dans la plûpart des maiſons des Grands Seigneurs; mais ces poëles ne peuvent que produire beaucoup de mal-propreté. Pour cette raiſon, quelques-uns de nos Architectes modernes ont introduit l'uſage des cheminées, qui bien qu'elles ne ſervent pas toujours, ne peuvent que contribuer à la beauté de la décoration. Si l'on vouloit en pratiquer une dans

cette Gallerie, ce devroit être entre les deux croisées du côté du Jardin, vis-à-vis la porte du Salon, à la place du piédestal, où sans doute elle feroit un aussi beau point de vûe.

Après avoir donné l'explication qui étoit nécessaire pour les appartemens qui sont à la droite de ce Château, je passe au grand Salon placé au milieu de cet édifice, & précédé du vestibule dont nous avons parlé au commencement de ce Chapitre.

Ce Sallon embrasse toute la hauteur de l'un & l'autre avant-corps du milieu du bâtiment : il n'a au premier étage qu'un promenoir pris sur la saillie de l'entablement du premier ordre d'Architecture que couronne un balcon de fer : sa grande élévation lui a fait donner le nom de Sallon à l'Italienne, sa magnificence, sa situation & le peu d'étendue du terrain m'ont engagé à lui attribuer plusieurs usages : on peut y manger quand il s'agit d'un repas de conséquence, y donner bal, y faire des concerts, & s'y venir délasser au retour de la chasse.

Ses différens usages m'ont porté à lui donner dans sa décoration différens attributs, qui lui conviennent d'autant mieux, que dans une piece aussi spacieuse, la symétrie seroit devenue trop répetée. On trouvera cette décoration à la Planche huitiéme & à la neuviéme.

Il est distribué de maniere, que de quelque côté qu'on se tourne, étant au milieu de cette piece, la vûe reçoit une extrême satisfaction. Par l'enfilade des portes qui s'allignent avec celles des appartemens, on apperçoit toute l'étendue de l'édifice. Les deux extrémités de cette enfilade ont chacune une croisée, dont l'une donne sur le jardin de l'Orangerie, & l'autre sur le jardin fleuriste. L'enfilade d'équerre à celle des appartemens offre une vûe

aussi agréable qu'elle est différente de l'autre : elle donne d'un côté dans le Parc, où par les cinq arcades qui y donnent entrée aux Maîtres, on jouit d'une vûe libre, ayant tenu à découvert tout ce qui se trouve dans les jardins vis-à-vis cet édifice : l'autre côté donne sur le grand chemin, & présente un fort agréable païsage.

Le point de vûe diagonal n'est pas moins satisfaisant, ayant mis les cheminées vis-à-vis les croisées qui se trouvent dans les angles de ce Sallon, & qui viennent se répéter dans les glaces qui ornent les cheminées. La simétrie, aussi bien que la nécessité d'échauffer un lieu si vaste, m'en a fait mettre deux, quoique dans le grand froid ces grandes pieces soient peu fréquentées, & qu'alors on ait coutume de se retirer dans des appartemens plus chauds.

A la calotte qui termine cette piece, & qui est à la hauteur de l'Attique élevé au-dessus des deux étages, sont pratiquées des croisées ornées de compartimens de sculpture : les trumeaux qui sont au-dessus des portes sont enrichis de peintures qui représentent les amours de Jupiter ; des païsages occupent les autres parties, qui se sont trouvées trop petites pour contenir des sujets d'Histoire. Dans le plafond de cette calotte sont représentées les nôces de Thétis & Pelée.

A la gauche de ce sallon est une salle à manger, dont la forme est parfaitement quarrée, & dont les décorations sont très-régulieres ; ayant placé dans ces angles, avec simétrie, des portes feintes opposées à celles qui font l'enfilade des appartemens, & ayant mis vis-à-vis les croisées deux portes, dont l'une sort sur l'escalier, & l'autre est feinte & sert à former une armoire.

Je n'ai pas marqué dans cette piece la place du buffet,

ni celle des Fontaines; ces ſortes de décorations n'étant point d'uſage dans la Salle à manger d'un Bâtiment de l'importance de celui-ci; mais pouvant être employées ſeulement dans les Maiſons de campagne des Particuliers, où même on retranche le plus ſouvent les Fontaines à cauſe de l'humidité qu'elles donnent, & qu'elles occaſionnent une ſujettion plus grande que n'eſt le plaiſir qu'elles peuvent faire, obligeant de paver ces ſortes de pieces de pierre de liais ou de marbre, & de s'y paſſer de parquet.

Quant à la Salle dont nous parlons, & qui ſe trouve dans l'enfilade des appartemens, il eſt bon qu'elle ſoit parquetée, & que les murs en ſoient revêtus de Menuiſerie peinte en blanc & ornée de Sculptures dorées; cette maniere de décorer ayant beaucoup d'éclat & convenant à une piece où les Maîtres viennent ſe raſſembler pour prendre leurs repas. A l'égard du ſervice que rendent les Buffets dans les Salles des bâtimens moins conſidérables, on peut s'en dédommager dans celle-cy par des armoires que fourniſſent les portes feintes, & dans leſquelles on ſerre les uſtanciles néceſſaires.

Il faut que les Salles de cette eſpece ſoient bien éclairées; & que les fenêtres d'où elles tirent du jour, puiſſent offrir une vûe amuſante. Celle-cy a ſon point de vûe ſur le Parc par trois croiſées ouvertes du côté du Levant, devant éviter autant qu'il eſt poſſible l'expoſition du côté du Midy.

Cette piece donne entrée dans un Cabinet où l'on ſe retire après le repas, pour donner la liberté aux Domeſtiques de deſſervir la table. C'eſt-là qu'on ſe détermine le plus ſouvent ſur les occupations de l'après-midi & ſur ce qu'on fera après le ſouper. Les angles circulaires dont cette piece eſt formée, deviennent avantageux, parce

que l'un fournit un paſſage pour la Salle à manger, & l'autre donne entrée dans la petite chambre en niche par la Salle de compagnie. Ce dernier dégagement G eſt d'autant plus utile qu'il n'y a point d'anti-chambre ni de garde-robe où l'on puiſſe ſe ſoulager des néceſſités que le repas peut avoir fait naître, & qu'il eſt principalement deſtiné à cette commodité.

La décoration de ce Cabinet ne doit céder en rien à celle de la Salle qui le précéde. La cheminée y eſt placée de la même façon & en face de la principale entrée : vis-à-vis eſt un Trumeau de même ſymétrie : en face des trois croiſées, entre les deux angles ceintrés, eſt un enfoncement décoré d'une glace, & ayant au-deſſous la place d'un Sopha. Si je n'avois pas été contraint de faire cette piece à angles circulaires, à cauſe du dégagement G, j'aurois préféré de la faire à angles droits, les pieces de forme irréguliere ayant le déſagrément de laiſſer peu de place pour les meubles.

Après qu'on a pris ſon parti, ce qui reſte de l'aſſemblée ſe retire dans la piece ſuivante pour y paſſer la fin de la journée ; ce qui fait nommer cette piece Cabinet de compagnie. Cette piece eſt très-bien éclairée, & tire ſon jour du Jardin fleuriſte, n'ayant qu'une croiſée du côté oppoſé.

J'ai interrompu l'enfilade du milieu de cette aile par la cheminée qui échauffe cette piece, pour ménager de la ſolitude dans les trois autres qui ſont derriere. La forme de cette Salle eſt oblongue, ſa longueur étant une fois & demie plus étendue que ſa largeur : on en peut orner les trumeaux de glaces, qui répéteront la lumiere des luſtres qu'on y doit mettre, ſa forme donnant lieu d'y en placer avec ſuccès. Une petite porte priſe dans l'épaiſſeur du lam-

bris donne entrée dans le petit dégagement B, ſans qu'on ſoit obligé de troubler les perſonnes qui auroient pû ſe retirer dans le cabinet & dans la chambre en niche, ce dégagement pouvant ſervir de paſſage à la piece H, d'où l'on peut ſe faire apporter des rafraîchiſſemens, & de laquelle nous parlerons, auſſi bien que de la chambre en niche O & de l'anti-chambre X, après avoir décrit l'uſage des trois pieces qui compoſent cette aile gauche.

Dans le nombre des perſonnes dont une compagnie eſt compoſée, il s'en trouve qui aiment la ſolitude & ſe plaiſent à ſe retirer dans des endroits particuliers ; c'eſt pour elles que j'ai réſervé le cabinet K, & je l'ai deſtiné à en faire un lieu où l'on puiſſe jouir de l'agrément de la lecture, ayant pratiqué dans des lambris dont on l'a ornée une armoire propre à contenir des Livres. Ce cabinet eſt bien éclairé ; il a quatre croiſées, dont deux donnent ſur le jardin fleuriſte, & les deux autres du côté des terraſſes. L'une de ces deux dernieres forme une porte croiſée, par laquelle on paſſe ſur la terraſſe pour ſe rendre dans le jardin, ſans qu'il faille pour cela traverſer le cabinet de compagnie, & troubler les amuſemens de ceux qui y ſont reſtés.

Ce cabinet K doit être décoré d'une belle menuiſerie ornée de Sculpture, ſur laquelle on paſſera un vernis ſans dorure, afin de donner à cette piece un air de ſageſſe & de ſimplicité.

De cette piece, on entre dans une autre nommée le Sallon de la Chapelle, parce que la compagnie vient s'y rendre pour entendre la meſſe. J'y ai placé une cheminée afin qu'on puiſſe en hiver y avoir recours contre le froid. J'ai percé de trois arcades la face oppoſée à la cheminée, pour que du Sallon il ſoit facile de voir l'Aumônier à l'Autel. Il eſt de la bienſéance de fermer ces arcades après la

célébration : le respect qui est dû aux lieux consacrés à la Religion, doit aussi engager à ne jamais renfermer les Chapelles dans des armoires placées dans des anti-chambres que fréquentent les gens de livrée.

La décoration de ce Sallon doit être mâle & se sentir de la piété qu'exige le lieu qu'il précéde ; par conséquent il n'y faut mettre d'ornemens que ce qu'il en faut pour désigner son usage. Les lambris peuvent être de pierre de liais ornés de quelques bronzes : on les peut aussi faire de menuiserie, à laquelle on donnera la couleur de ces matieres. Les peintures feroient fort bien sur les panneaux qui forment les lambris, & donneroient beaucoup d'agrément au plafond.

Quant à la Chapelle, elle est d'une grandeur raisonnable pour le Château, & se trouve encore agrandie au rez-de-chaussée par le Sallon dont nous venons de parler, & par une Tribune pratiquée au-dessus, ainsi qu'on le peut voir aux distributions du premier étage. J'ai isolé le coffre de l'Autel à environ cinq pieds du mur qui termine cette aile, à dessein de ménager une retraite pour l'Aumônier.

Je ne dis rien ici de l'ordonnance générale de la Chapelle, réservant à en parler dans le second Volume, où j'en donne la décoration à la Planche 87.

Pour revenir à la chambre en niche O * qui se trouve placée au bout de la Salle de compagnie, elle est décorée d'un lit à deux chevets qu'on a placé en face de deux croisées qui éclairent cette piece : aux deux côtés sont deux portes, dont l'une donne dans le dégagement G, l'autre dans une Garde-robe où sont des lieux à soupape, laquelle

* On trouvera la décoration de cette Chambre en niche, du côté du lit, dans la seconde Partie du second Volume, à la Planche 84.

a ſon dégagement en équerre dans l'épaiſſeur des deux murs qui ſont la largeur de l'eſcalier N.

Au bout de cette chambre O eſt l'anti-chambre X, qui ſert de Salle à manger pour les Officiers de la Maiſon. Elle eſt éclairée par trois portes croiſées qui donnent ſur la terraſſe qui conduit aux cuiſines. Celles des deux angles ſont ceintrées dans leur plan à cauſe de la forme extérieure ; ce qui m'a fait auſſi ceintrer les deux autres angles oppoſés, dans l'un deſquels j'ai placé un eſcalier de dégagement qui monte au premier étage, & qui ne laiſſe pas d'être d'une belle grandeur, ayant ſix pieds de longueur de marches ſur cinq pouces & demi de hauteur, ce qui le rend praticquable pour les Maîtres qui occuperont le côté gauche du Château au premier étage. Le mur circulaire qui forme cette anti-chambre ſervira de noyau pour porter les marches d'un côté, & de l'autre elles ſeront ſoutenues par le gros mur qui forme la chambre en niche. Les marches en ſeront de dalles de pierres quarderonnées & poſées ſur de la charpente, tant pour plus de propreté, que pour rendre plus ſourd dans la chambre en niche le bruit que feroient ceux qui monteroient ou deſcendroient, ſi ce degré étoit tout de charpente. Ces deux murs qui ſerviront d'appui à ce degré, & qui ſont ſi près l'un de l'autre, empêcheront auſſi que le bruit des perſonnes qui ſeront pendant le jour dans cette anti-chambre, ne pénétre trop dans les appartemens. J'ai placé la cheminée dans l'angle à droite, à cauſe du gros mur contre lequel elle ſera adoſſée. On doit remarquer que ces premieres pieces ſont mieux échauffées par des poëles de terre qui ſont à préſent en uſage ; & alors les cheminées ne ſervent qu'à la décoration & à en recevoir le tuyau.

La décoration de cette piece doit être fort ſimple : un

lambris de pierre de liais, ou de bois de chêne imprimé de quelques couches en huile, doit en faire tout l'ornement. Il peut être de la hauteur de la piece ; il peut auſſi n'être qu'à hauteur d'appui avec quelque étoffe de réſiſtance au-deſſus : cela dépend des meubles que l'on veut faire ſervir. On en doit paver le plancher de pierre de liais, ainſi que celui de la piece H, où celle-ci donne entrée.

Nous avons dit pluſieurs fois que cette piece H étoit deſtinée à différens uſages. En effet, elle ſert à recevoir les mets qui ſont apportés de la cuiſine ou par l'antichambre X en Eté, ou en Hyver par deſſous le grand eſcalier qui deſcend aux ſouterrains, afin que ces mets avant que d'être ſervis ſur la table, puiſſent s'il en eſt beſoin, y être mis ſur des fourneaux pratiqués ſous une hotte ſemblable à celles des cheminées de cuiſine, par leſquelles s'évapore l'odeur du charbon qui ſe pourroit communiquer aux appartemens. C'eſt dans cette piece que ſont les fontaines pour rincer les verres. On y a auſſi pratiqué des armoires pour y tenir des rafraîchiſſemens. Enfin elle doit ſervir de dégagement & de paſſage tant à la Salle à manger qu'à la chambre en niche, & elle donne entrée de la piece où mangent les Officiers au grand eſcalier.

Ce grand eſcalier, comme nous l'avons dit au commencement de ce premier Chapitre, eſt précédé du Veſtibule, qui étant de rez-de-chauſſée avec ſon grand pallier, ne ſemble faire qu'un avec lui, & en devient beaucoup plus ſpacieux. C'eſt ſur ce pallier que ſe trouve la principale porte de la Salle à manger. A côté de cette porte en eſt une autre qui conduit à un eſcalier, lequel ſert à monter au comble, ainſi que celui qui eſt placé de l'autre côté du Sallon.

Ces eſcaliers particuliers ſont d'autant plus néceſſaires

qu'ils donnent la commodité de transporter des fardeaux au premier étage, & jusqu'au comble ; ce qui conserve la propreté du grand escalier, & empêche qu'il ne soit fréquenté par les domestiques & les autres gens du commun.

J'ai donné sept pieds de longueur & cinq pouces & demi de hauteur aux marches du grand escalier : elles ont de largeur quinze pouces, compris le quart de rond, ce qui forme une rampe douce & aisée, ne devant avoir ni moins de hauteur, ni plus de largeur. Les marches ne doivent pas non plus avoir plus de six pouces de haut, ni moins d'un pied de giron, sans quoi le degré deviendroit difficile. J'ai mis des palliers aux quartiers tournans, tant pour donner du repos à ceux qui montent ou qui descendent, que pour éviter que le colet des marches ne devint trop étroit en n'y pratiquant pas de pallier.

Je suis du sentiment de Palladio, qui est de donner à la longueur des rampes des escaliers deux fois leur hauteur ; mais quand on est borné par le terrain, il suffit que conformément à l'étendue du bâtiment, ils ne soient pas trop resserrés ni trop roides.

La construction des escaliers se fait de pierre ou de bois. Cette derniere ne se pratique que pour ceux qui sont destinés à monter aux entre-sols, aux mansardes, aux galetas & autres lieux de la maison de peu de conséquence ; à l'égard de la construction des escaliers de pierre, elle est composée diversement. Quelques-uns sont soutenus par des voussures droites, d'autres par des voussures rampantes. Les grands palliers sont aussi soutenus par des voussures en plate-bandes par le devant avec des trompes, ou par des voussures en cul de four ; quelques-fois aussi l'on fait de grands palliers de charpente, ainsi que leur plancher, & pour lors on appuye les arcs-boutans des

rampes contre les marches des palliers, comme je l'ai pratiqué à cet escalier, & dont on peut voir la décoration dans les Planches 88 & 89 du second Volume.

On construit quelquefois, quand la pierre n'est pas commune, des escaliers de charpente bien corroyée, dont on revêtit les marches de dalles de pierre portant leur moulure, & l'on fait peindre la charpenterie de couleur de pierre pour l'uniformité, ce qui épargne beaucoup de dépense.

Quant à la décoration des escaliers, on doit observer de les rendre clairs, & faire ensorte que la lumiere se répande également par tout; ce qui est d'autant plus aisé dans les grands escaliers, qu'on en rend les vuides spacieux & capables de laisser voir d'un seul coup d'œil toutes les rampes aussi bien que le plafond. On y doit garder beaucoup de simétrie & de noblesse dans les décorations. Comme je donne le dessein de ce grand escalier dans le second Volume, je me réserve à parler en ce lieu des décorations générales de ces sortes de pieces, en décrivant en particulier les proportions de celle-ci.

De la distribution des pieces du premier étage.

La rampe de l'escalier dont nous venons de parler, vient se terminer sur la marche de pallier, & le pallier devient assez grand pour servir de vestibule aux anti-chambres dans lesquelles il donne entrée. Etant appuyé sur le balcon posé sur la tablette du pallier, on découvre jusqu'à la premiere marche du rez-de-chaussée, pendant que ceux qui montent ont aussi l'agrément de voir tout le plafond à découvert, n'ayant au-dessus de leur tête ni pallier ni rampant qui borne leur vûe; ce qui doit être observé surtout aux grands escaliers. Quant à ceux de moindre conséquence, on doit toujours tâcher d'en faire les échappées

Côté

Plan du P

Chapelle qui monte de fond.

Tribune.

Jardin Fleuriste.

Cabinet V.

Cabinet. E

Pas sage

Garde robe

Chambre à coucher P.

Antichambre M.

Chambre à coucher. T

Garderobe

Lieux

Z

Antichambre S.

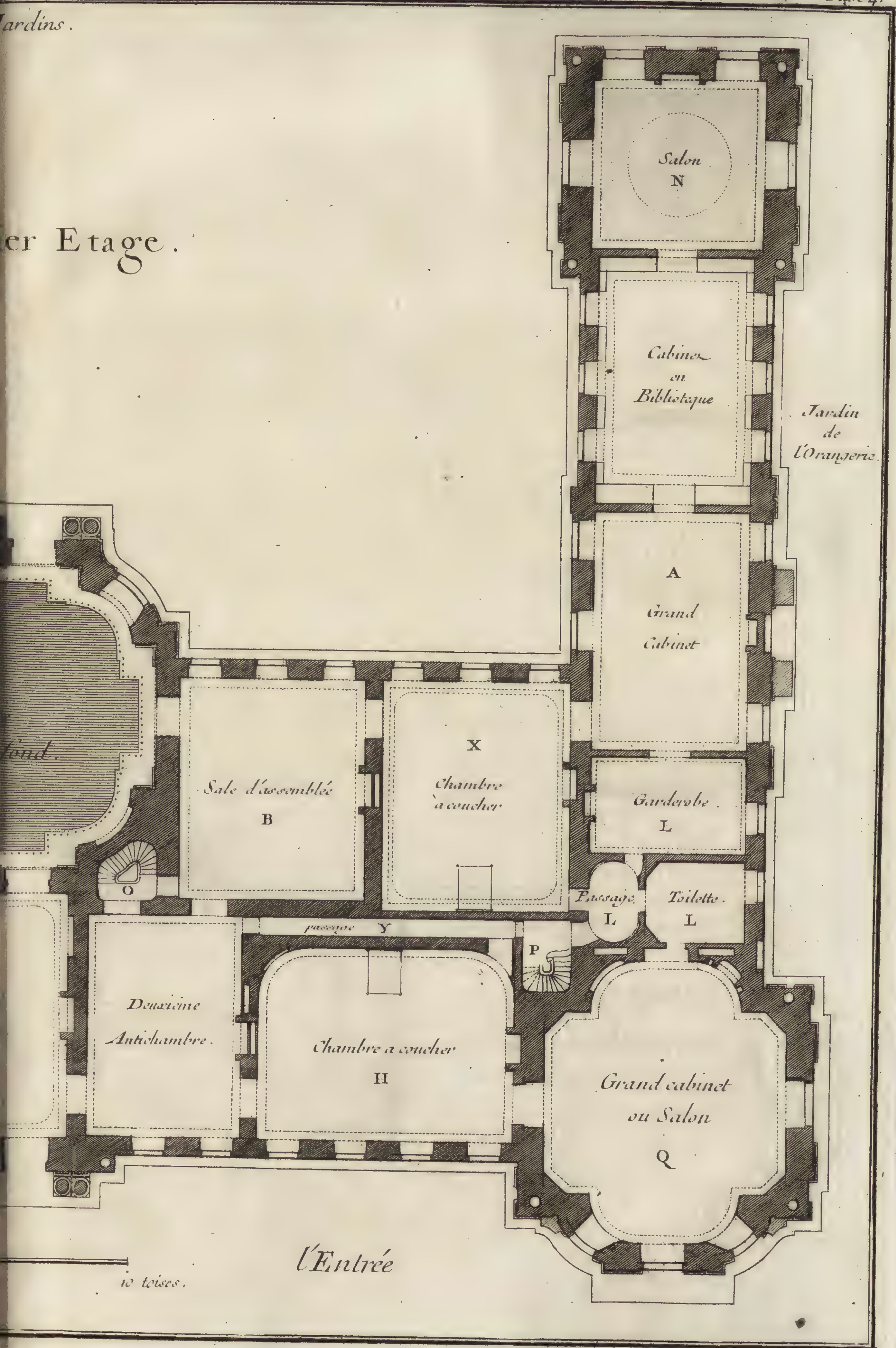
Grand pallier.

Chambre à coucher. D.

Côté de

1 2 3

B. inv. et f.



Jardins.
er Etage.
Salon
N
Cabinet en Bibliotque
Jardin de l'Orangerie.
A
Grand Cabinet
X
Chambre a coucher
Sale d'assemblée
B
Garderobe.
L
O
Passage.
L
Toilette.
L
passage Y
P
Deuxieme Antichambre.
Chambre a coucher
H
Grand cabinet ou Salon
Q
l'Entrée
10 toises.



d'une hauteur raiſonnable, afin qu'il ne paroiſſe pas que les rampans ſoient trop écraſés.

Il faut que les marches ſoient poſées de niveau, & que dans les quartiers tournans étant ceintrées ou diagonales, elles ayent toujours dans le milieu de leur longueur la largeur des marches droites; il faut auſſi donner à leur collet au moins dix à onze pouces, afin que les perſonnes foibles ou fatiguées puiſſent monter ou deſcendre par cet endroit des marches, pour ſe ſoutenir ſur la rampe.

Enfin on ne doit rien épargner pour procurer à une grande maiſon un eſcalier commode; mais il eſt de l'induſtrie de l'Architecte de ménager ſi bien ſon terrain, qu'il n'occupe pas trop de place, & qu'à proportion de l'étendue du bâtiment, il ait toute la grace & toute la commodité néceſſaire.

Vitruve veut que les marches ſoient en nombre impair, afin qu'ayant commencé à monter du pied droit, on finiſſe auſſi par le même pied en ſe trouvant ſur le pallier. J'eſtime ce précepte, mais quelquefois il vaut mieux ſor tir de cette regle que de faire les marches trop larges ou trop étroites, par rapport à l'étendue que donne la longueur du noyau.

Palladio preſcrit auſſi de pratiquer dans les grands eſcaliers un repos de dix en dix, ou de douze en douze marches. Cette regle me paroît encore bonne à ſuivre; mais on peut en ſortir ſans bleſſer le bon goût, lorſque pour l'obſerver, il faudroit faire des palliers ſi fréquens qu'ils occuperoient la moitié du terrain.

Le ſentiment de pluſieurs Architectes eſt de placer les eſcaliers à la droite de l'entrée du bâtiment: il eſt vrai que la nature ſemble nous inviter à chercher ce dont nous avons beſoin, plûtôt à la droite qu'à la gauche; mais il eſt

des cas où l'on n'eſt pas obligé de lui obéir. Par exemple, ſi dans ce plan j'euſſe placé cet eſcalier à droite au rez-de-chauſſée, il auroit occupé un terrain qui étoit néceſſaire aux appartemens de parade que j'ai voulu mettre de ce même côté du bâtiment, afin qu'on pût y jouir de la vûe du jardin de l'Orangerie. Si je me fuſſe rendu eſclave de cette regle, il auroit fallu qu'une partie des pieces de moindre conſéquence eut pris la place qui étoit deſtinée aux appartemens d'honneur : ainſi il faut, ſuivant l'occaſion, s'appliquer plutôt à ce qui convient à la diſpoſition générale d'un bâtiment, qu'à ſuivre ſcrupuleuſement certains préceptes dont on peut s'écarter quand on a des raiſons eſſentielles pour le faire.

Nous avons dit que le pallier du grand eſcalier donnoit entrée dans deux anti-chambres, dont une eſt éclairée du côté de l'entrée, & précéde le grand Sallon à l'Italienne, qui comme on l'a dit, monte de fond. Cette anti-chambre ſervant de dégagement à tous les appartemens qui compoſent le côté droit de ce bâtiment, doit être fort ſimple dans ſa décoration, auſſi n'y ai-je obſervé qu'une parfaite ſimétrie.

Toute la hauteur de cette piece eſt revêtue d'un lambris de menuiſerie peinte en blanc : la cheminée qui ſe trouve placée entre deux portes, eſt décorée d'une Architecture très-ſimple, & n'eſt ornée que d'un grand tableau poſé ſur un Attique. On peut en voir la décoration à la cinquante-huitiéme Planche de la ſeconde Partie du ſecond Volume.

De cette piece on paſſe dans une ſeconde anti-chambre, qui peut être plus décorée à proportion qu'elle approche des appartemens de Maître. Quoique cette piece ſerve d'anti-chambre à la chambre à coucher H, elle eſt

commune à la piece B, & reçoit le dégagement des Garde-robes L, & des Entre-ſols qui ſont pratiqués au-deſſus d'elle par le paſſage Y, qui peut encore avoir une autre ſortie par le petit eſcalier O, ſans qu'on ſoit obligé de paſſer par la premiere anti-chambre.

La chambre à coucher H eſt d'une forme aſſez irréguliere, & comme on n'a pû y placer le lit que d'une maniere à être vû de côté lorſqu'on entre, le premier coup d'œil ne lui eſt pas auſſi avantageux que ſi ce lit avoit en entrant été vû de front; mais on n'eſt pas maître de donner aux pieces du premier étage toutes les formes qu'on déſireroit, leur ſituation étant aſſujettie à celle des pieces du rez-de-chauſſée, qui ſouvent ſont deſtinées à d'autres uſages. Dans les angles circulaires de cette piece ſont placées deux portes, dont l'une eſt feinte, & l'autre ſert de paſſage pour aller aux Garde-robes L, & pour monter aux Entre-ſols par l'eſcalier P qui monte de fond pour faciliter le ſervice des domeſtiques.

Dans les chambres à coucher qui ont plus de largeur que de profondeur, il faut éviter de renfermer les lits dans des baluſtrades : cela ne ſert qu'à rendre la forme de la piece bien moins agréable. Il faut réſerver ces ſortes de décorations pour les chambres qui ſont plus longues que larges; mon avis eſt que depuis la baluſtrade juſqu'au mur de face, on obſerve de rendre la piece quarrée, & de faire enſorte que la profondeur de l'alcove ſoit égale à la moitié de ce quarré, ſans quoi il faut toujours iſoler les lits, pour jouir de toute la profondeur de la chambre & ne les renfermer jamais dans des alcoves, niches ou baluſtrades.

Cette chambre à coucher H donne entrée dans un grand cabinet ou ſallon Q, qui eſt de la même grandeur

& de la même forme que celui du rez-de-chaussée. Sa décoration dépend de sa destination, & elle ne doit être composée que des attributs qui conviennent à celle-ci.

La cheminée est placée dans un des angles ceintrés qui sont opposés aux croisés : on la pourroit mettre à la place de la croisée qui donne sur le Jardin de l'Orangerie. Dans cette situation, elle échaufferoit mieux cette piece ; & alors on décoreroit les angles circulaires avec des arcades feintes qui seroient en symétrie avec les croisées qui donnent du côté de l'entrée. La porte par laquelle on passe dans le cabinet de toilette ne s'ouvre que par un ventail, ne devant avoir qu'une ouverture proportionnée à la petite piece où elle donne. Pour que l'on satisfasse à la simétrie, il faut feindre dans le Sallon un autre ventail, ce qui en fera paroître toutes les portes d'une même grandeur. Si cependant on vouloit profiter du coup d'œil de toutes les portes qui enfilent le milieu des appartemens que contient l'aile droite de ce Château, on ouvriroit les deux ventaux, & l'on perceroit alors la cloison qui sépare les deux Garde-robes L ; ce qui m'a empêché de le faire dans ce plan, c'est qu'il vaut mieux interrompre les enfilades & se passer de l'agrément qu'elles procurent, que d'y voir une inégalité causée par de petites pieces dont le plancher se trouve moins élevé que celui des grandes. Ces enfilades ne doivent être approuvées que quand elles sont formées par de grands appartemens, qui se succédant les uns aux autres, laissent paroître une hauteur uniforme ; telle est celle qui traverse le grand Sallon à l'Italienne qui occupe le milieu de ce bâtiment.

Les Garde-robes L qui sont placées devant le Sallon, sont destinées pour l'appartement qui donne du côté de l'entrée, & celui qui donne sur le jardin, & les entre-

ſols pratiqués au-deſſus de ces Garde-robes ſerviront à loger les Domeſtiques. Afin qu'ils ſoient à portée de leur devoir, ils auront leur entrée & leur ſortie par le paſſage Y qui ſort dans la deuxiéme anti-chambre, ou par l'eſcalier P, qui a relation avec les entre-ſols qui ſont pratiqués au-deſſus des Garde-robes des appartemens de parade au rez-de-chauſſée.

Quant à la décoration de ces Garde-robes, on en lambriſſe de menuiſerie toute la hauteur, & on les orne de peintures, comme il s'en voit dans une infinité de belles maiſons à Paris & à la campagne.

Nous avons dit que la ſeconde anti-chambre, qui donne entrée dans la chambre à coucher H, étoit commune à la piece B, laquelle peut ſervir de Salle d'aſſemblée & être décorée dans le même goût que celle du rez-de-chauſſée ſur laquelle elle eſt élevée.

La chambre à coucher X qui ſuit cette Salle d'aſſemblée, eſt moins profonde que celle du rez-de-chauſſée, à cauſe du paſſage Y que j'ai pratiqué derriere; ce qui m'a contraint de faire porter la cloiſon ſur une forte piece de bois poſée ſur une chaîne de pierres fondée de fond dans les deux murs de refend. Ce retranchement de profondeur m'a auſſi obligé d'iſoler le lit, afin de profiter de toute l'étendue de cette chambre, dont la décoration doit être traitée avec quelque magnificence.

Une petite porte placée à main droite communique aux Garde-robes L par le petit paſſage ovale, ainſi qu'à la chambre à coucher H, ſans que l'on ſoit obligé de ſe ſervir de ſes principales entrées.

Le grand cabinet A eſt un lieu où ſe retire le Maître quand il eſt levé pour y attendre les viſites. Ce cabinet eſt d'une belle forme & très-bien ſitué: j'en ai fait la diſtri

bution, ainſi que celle de la Bibliotheque qui le ſuit, avec des cloiſons pratiquées ſur la Gallerie qui eſt deſſous; & comme ces cloiſons ſont en l'air, & par conſéquent doivent être très-légeres, n'ayant rien à ſoutenir, je n'ai pas adoſſé de cheminées contr'elles, & j'en ai placé une dans la baye d'une des croiſées du mur de face qui donne ſur le jardin de l'Orangerie, dont on dévoyera le tuyau dans l'épaiſſeur d'un des trumeaux qui ſont à côté d'elle.

On peut conſerver une parfaite ſymétrie dans cette piece, en renfermant ſes croiſées, ſes portes & ſa cheminée dans des arcades qui ſeront de même forme, hauteur & largeur.

La piece qui ſuit eſt un cabinet dont on peut faire une Bibliothéque : on y peut auſſi placer un bureau pour écrire, & le Maître peut y traiter d'affaires particulieres.

De là il peut paſſer dans le Sallon N, qui par ſon expoſition invite à s'y venir délaſſer, ſe trouvant placé à la tête de l'aile droite du bâtiment, d'où l'on peut ſans perdre la douceur de la ſolitude, jouir de l'agrément qu'offre la vûe du jardin. Le plan de ce Sallon eſt quarré, & le plafond eſt terminé en calotte circulaire portée par des courbes en anſes de pannier, qui prennent leur naiſſance ſur la corniche qui couronne le lambris dont cette piece eſt ornée. La cheminée eſt ſituée dans le trumeau des deux croiſées qui donnent ſur le jardin; ayant préféré de la placer dans cet endroit, plutôt que de la mettre dans un des flancs de cette piece, à cauſe qu'il auroit fallu que j'euſſe ſupprimé une des croiſées des côtés, ce qui auroit diminué la diverſité du ſpectacle que j'ai voulu conſerver à une ſituation auſſi avantageuſe.

Comme le Sallon N termine l'aile droite de ce bâtiment, il faut pour revenir à la deſcription des apparte-

mens ſitués au côté gauche, repaſſer par ceux dont nous venons de parler; & étant arrivé à la Salle d'aſſemblée B, entrer dans le grand Sallon à l'Italienne par la communication que donne le promenoir qui regne ſur la ſaillie de l'entablement du premier Ordre d'Architecture, lequel ſe trouve de plain-pied à tout le premier étage. Sa largeur eſt de trois pieds, ce qui fournit un paſſage ſuffiſant aux perſonnes qui voudroient aller des appartemens de la droite à ceux de la gauche. On peut auſſi de cet endroit contempler la décoration dont le grand Sallon eſt compoſé, & les peintures qui s'apperçoivent mieux de cette hauteur. Il peut ſervir auſſi à placer de la ſimphonie dans une grande fête, ſans que le rez-de-chauſſée en ſoit embarraſſé.

Pour venir à l'anti-chambre M, elle a ſa principale entrée par le pallier du grand eſcalier, & le dégagement que donne le promenoir du Sallon ne lui ſert que lorſque les Maîtres veulent paſſer d'une aile à l'autre pour ſe viſiter, ſans être obligé de traverſer les anti-chambres qui ſe trouvent du côté de l'entrée. Cette anti-chambre M eſt de la grandeur de la Salle à manger qui eſt au rez-de-chauſſée, & elle donne entrée à une chambre à coucher P, dont le lit ſe trouve en face des croiſées. Aux deux côtés de ce lit ſont deux pans coupés, dont l'un ſert de dégagement à une porte qui donne dans un paſſage diagonal communiquant à l'anti-chambre S & à la garde-robe A. Cette garde-robe donne dans l'anti-chambre S, qui lui fournit du jour au moyen d'une cloiſon que l'on peut tenir vitrée à certaine hauteur.

La chambre à coucher P conduit à un cabinet E qui ſe trouve placé au-deſſus de la Salle de compagnie, & que j'ai tenu plus court pour donner plus de profondeur à la chambre à coucher T. C'eſt dans ce cabinet E, qui par

ſa ſituation devient commun aux deux chambres P, T que les deux Maîtres peuvent ſe raſſembler, ainſi que dans la piece V.

De là on entre dans la Tribune qui ſe trouve placée derriere, & d'où l'on entend la Meſſe qui ſe dit dans la Chapelle, qui comme on l'a remarqué, eſt élevée de la hauteur de deux étages, ainſi qu'on le peut voir dans la Planche 87 du ſecond Volume.

La chambre à coucher T a ſon lit en niche, tant afin qu'il ne ſe trouve pas expoſé à l'air de la porte qui eſt à côté & qui donne dans le cabinet E, que pour pratiquer une petite Garde-robe pour une chaiſe percée. Cette chambre a ſon entrée par l'anti-chambre S qui reçoit la ſienne par l'eſcalier Z, pris dans l'épaiſſeur du mur qui ſépare les deux chambres à coucher T & D, à qui cette anti-chambre S eſt commune.

A côté de la Garde-robe A eſt un eſcalier qui monte au comble & à l'entre-ſol pratiqué ſur ces deux pieces S & A, l'eſcalier Z ne montant qu'au premier étage, & étant le même qui ſe trouve au rez-de-chauſſée dans l'anti-chambre où mangent les Officiers.

Au-deſſus de l'échappée de l'eſcalier Z eſt pratiquée une niche dans laquelle le lit de la chambre D eſt renfermé ; & dans les deux angles ceintrés oppoſés aux croiſées, ſont deux portes, dont l'une donne dans l'anti-chambre S, & l'autre communique à la chambre à coucher T.

Comme dans les chambres à coucher & les autres piéces, qui ne compoſent pas les appartemens de parade, on fait ordinairement ſervir les meubles tels qu'on les a, j'ai crû qu'il étoit inutile de m'étendre ſur leur décoration.

CHAPITRE

CHAPITRE TROISIE'ME.

De la Décoration des Façades.

TANT d'Auteurs ont traité des cinq Ordres d'Architecture qu'il auroit été ſuperflu d'en parler ici, ç'auroit été, à l'exemple de pluſieurs modernes, n'être que l'écho d'autrui : j'ai donc crû devoir préférer d'approfondir les deux ſujets qui ſont l'objet de cet Ouvrage, ſçavoir les diſtributions & les décorations. Je ſçais que cette derniere partie comprend ſouvent les Ordres d'Architecture, mais je ne parlerai de ces Ordres que légérement; parce que comme je viens de le dire, ils ont été aſſez ſouvent mis au jour, & qu'on a abondamment expliqué leur origine, leur nombre, leur diverſité, leurs eſpeces & les différentes parties qui les compoſent. Il eſt vraiſemblable que la plûpart de ceux qui liront ce Traité ſont remplis des premiers élemens; & ceux qui n'en ont qu'une connoiſſance ſuperficielle, peuvent étudier cette matiere dans les Livres de Vignole, de Palladio, ou de Scamozzi, & dans le parallele de M. de Chambray, qui donne la connoiſſance des Profils des Ordres antiques & des modernes, & la facilité du choix par rapport à leurs différences.

Les Profils des Ordres qui ſont inſerés dans la premiere partie du ſecond Volume, ne ſont que ceux que je deſſinai en grand pour l'exécution du Bâtiment dont je parle ici. Ces profils ont été fidélement réduits en petit, * après avoir été approuvés par des perſonnes de l'Art. J'en ai uſé également pour les autres Profils des

* Voyez les Planches 26, 27 & 28 du ſecond Volume.

Façades de ce même Bâtiment; mais je rapporte ces exemples moins pour qu'ils ſoient ſuivis ſcrupuleuſement, que pour prouver que je n'ai négligé aucune occaſion de me rendre compte des parties qui compoſent la décoration en général.

La décoration extérieure de ce Bâtiment, eſt en général d'une parfaite ſymetrie : un Ordre Dorique orne tous les avant-corps du rez-de-chauſſée, & ſa proportion détermine la hauteur du premier entablement qui ſe trouve au niveau du deſſus du plancher du premier étage. Au-deſſus de cet Ordre eſt l'Ionique qui ne regne auſſi que ſur les avant-corps, & dont l'entablement reçoit une baluſtrade qui couronne tout l'édifice, & n'eſt interrompue que par l'eſpace qu'occupe le Pavillon du milieu de ce Château du côté de l'entrée & celui qui donne du côté des Jardins. Sur l'Ordre Ionique en eſt un attique, terminé par un Fronton orné de figures; lequel Attique ſert à faire dominer cet avant-corps ſur le reſte du Bâtiment.

Pour donner une idée moins vague de toute la décoration de ce Château, & en faire bien connoître les différentes parties, & la relation qu'elles ont avec le tout-enſemble, je vais commencer par l'élevation du côté de l'entrée : de là je paſſerai à celle du côté des Jardins, pour revenir aux Façades latérales, & finir par la Coupe ou Profil de ce Bâtiment.

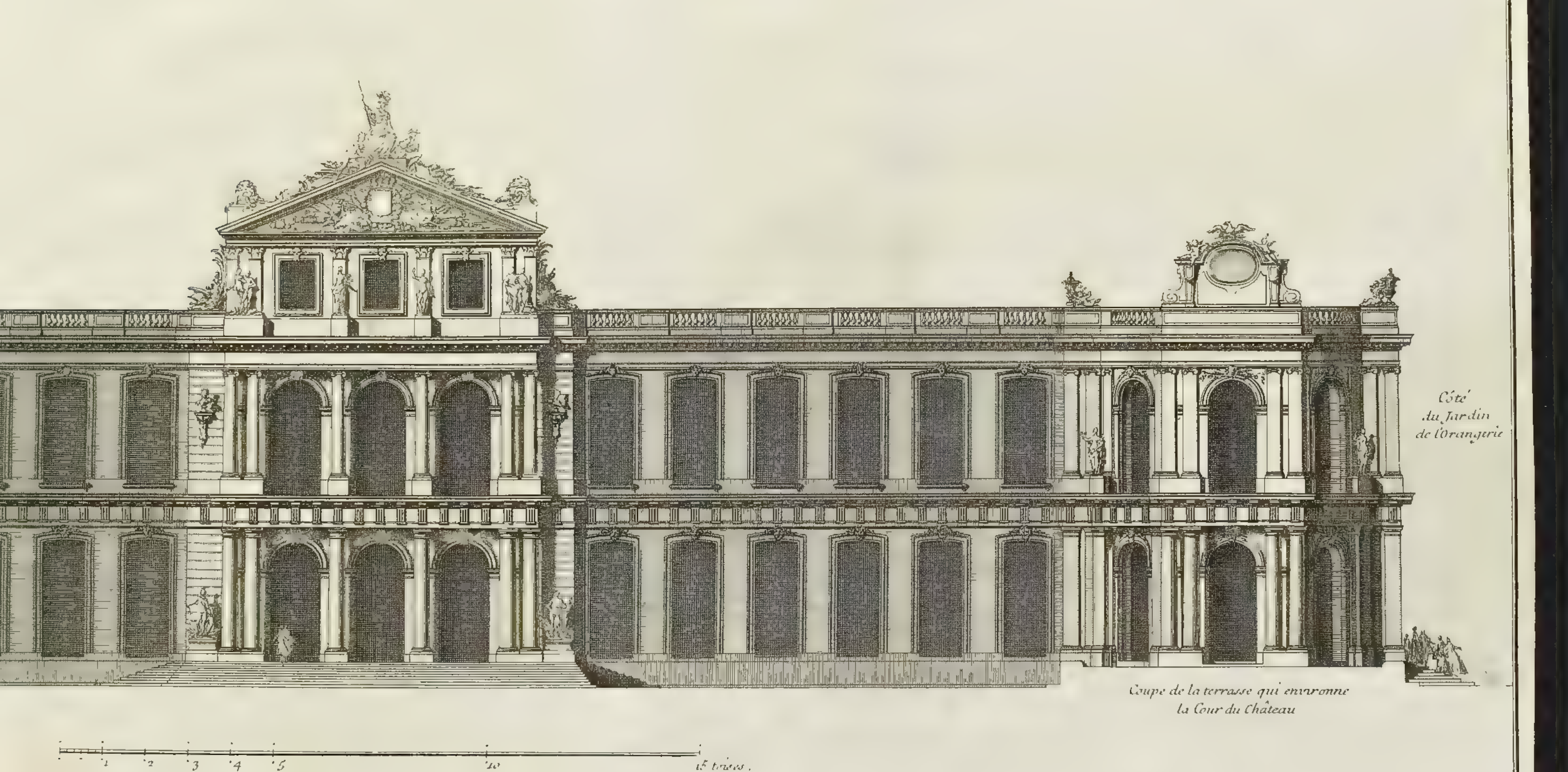
De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

L'Ordre Dorique du rez-de-chauſſée, eſt élevé ſur une retraite de trois pieds & demi de haut; & c'eſt auſſi la hauteur que j'ai donnée aux Terraſſes qui accompagnent une partie de ce Bâtiment. C'eſt ſur cette retraite qu'on peut pratiquer des abajours au-deſſous de chaque croiſée,

Côté du Jardin fleuriste

Coupe de la terrasse qui environne la Cour du Château

ÉLÉVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE .



Back of
Foldout
Not Imaged

afin d'éclairer les ſoûterrains, ainſi qu'on l'a fait remarquer dans la 23 page du deuxiéme Chapitre. Les marches qui montent au Veſtibule, occupent auſſi la même hauteur, au niveau de laquelle eſt un Pallier aſſez ſpacieux pour que l'on puiſſe tourner autour de l'avant-corps, & qu'on ſoit à portée d'en conſidérer l'Architecture. C'eſt ce que bien des perſonnes négligent, & ce qui cependant me paroît eſſentiel, tant afin de donner de la grace à l'Architecture qui s'éleve au-deſſus, & à qui le Perron ſemble ſervir d'empattement, qu'afin de donner aſſez d'eſpace à ceux qui ſortent de l'Edifice, ou qui vont reconduire quelqu'un, pour pouvoir faire quelques pas de plain pied, avant que de deſcendre.

On doit obſerver que lorſqu'on ſe trouve dans l'obligation de donner plus de ſept marches à un Perron, pour monter au rez-de-chauſſée du Bâtiment, il eſt néceſſaire de former entre les degrés qui le compoſent, un Pallier auquel je voudrois qu'on donnât au moins de largeur le giron de trois marches; afin de pouvoir y marcher deux pas avant que de monter ou de deſcendre.

Ce Perron fait d'autant mieux dans cet Edifice, qu'il ſemble ſervir de baſe aux deux piédeſtaux placés dans les angles de l'avant-corps, leſquels font arriere-corps aux ſocles formés par les colonnes Doriques. Les figures qui ſont poſées deſſus ſont d'une belle proportion; & j'ai tenu ces piédeſtaux très-bas, de crainte que s'ils euſſent été plus élevés, les figures que j'ai voulu debout, pour plus de majeſté, n'euſſent paru diſputer avec l'Ordre Dorique pour leur hauteur. L'on doit toujours avoir égard, lorſqu'on en place à côté d'un Ordre d'Architecture, que leur élevation ſoit toujours inférieure à la ſienne d'environ la moitié ; parce que les Ordres étant une des parties

capitales de la décoration, aucun ornement acceſſoire ne doit dominer ſur eux.

J'ai tenu le nud du mur contre lequel ces figures ſont placées, d'une Architecture plus mâle que celle de toute la Façade; afin de faire valoir la proportion des Ordres & de détacher le double avant-corps formé par les colomnes & les entablemens. Ce nud que j'ai réfendu, monte juſques ſous le deuxiéme entablement, & reçoit la baluſtrade des arriere-corps, qui vient mourir contre l'Attique. J'ai terminé la largeur de cet arriere-corps par des trophées eu conſoles, qui ſemblent appuyer l'Ordre Attique & le piramider; ce qui donne une heureuſe proportion à cet avant-corps.

L'Ordre Dorique qui regne au rez-de-chauſſée eſt regulier à peu de choſe près; la diſtribution des Triglifes ne permettant pas toujours de ſuivre la regularité qu'exigent certains amateurs de l'ancienne Architecture, qui prennent plutôt le parti de ſupprimer cet Ordre, que celui de ſortir de l'eſclavage auquel les premiers Auteurs l'ont aſſujetti. Comme je ſuis peu jaloux d'obſerver à la lettre ces minuties, & que la plus grande beauté de l'Architecture me paroît conſiſter dans les proportions & dans l'ordonnance générale d'un édifice, je néglige l'obſervation ſcrupuleuſe de ces petites parties, & j'en laiſſe le ſoin aux adorateurs de l'Architecture antique. D'ailleurs je ſuis autoriſé par l'exemple de pluſieurs grands Maîtres, qui attentifs au ſpectacle général du Monument qu'ils élevoient, ont pris des licences, les uns faiſant les Métopes plus larges que hauts, & les autres leur donnant au contraire plus de hauteur que de largeur; ainſi qu'on le peut remarquer au Portail de Saint-Gervais & à celui des Minimes.

Je ſuis néanmoins d'avis que ces deux différentes ma-

nieres ne ſoient pas outrées, ſur tout celle où les métopes deviennent plus larges que hauts, parce que la ſaillie de l'Architecture mange de leur hauteur, & les fait paroître encore plus larges. Au contraire quand on les rend plus hauts, ils deviennent aux yeux d'un forme preſque quarrée. Ainſi quand on ſe trouve dans le cas de conſtruire cet Ordre, il faut conſiderer ſon tout enſemble, & faire enſorte que rien ne paroiſſe alteré, prenant un peu ſur l'un, & un peu ſur l'autre; par là on ſe trouve au-deſſus des contraintes auxquelles cet Ordre aſſujettit ordinairement. Je ne doute pas que cette licence ne ſouleve contre moi bien des perſonnes, dont la principale étude a été d'éviter ces prétendus défauts de l'Ordre Dorique, & qui écrivant ſur cette matiere, n'ont retiré d'autre fruit de leurs peines, que celui d'enfanter de gros Volumes, qui embaraſſent les jeunes gens, & ne ſont jamais lûs par les habiles. Mais j'ai déclaré que j'expliquerois naturellement mes penſées, & que je ne les donnois point pour des regles infaillibles, & auxquelles il fallut ſe ſoumettre abſolument. Loin que la liberté dont j'uſe doive rebuter, ma ſincerité doit plaire. Pour rendre même la lecture de ce Livre plus aiſée & moins ennuyeuſe, j'en ai banni les termes ſinguliers de l'Architecture, qui auroient pû effaroucher les perſonnes qui liſent plutôt pour leur ſatisfaction, que pour donner à cet Art une application profonde & laborieuſe. Mais revenons à mon ſujet, ayant averti que je ne m'arrêterois point ſur ce qui regarde les Ordres d'Architecture.

L'Ordre Ionique eſt élevé au-deſſus du Dorique; il eſt regulier, & le milieu de ſes colomnes tombe à plomb ſur l'Ordre qui eſt au-deſſous. Il eſt poſé ſur une retraite élevée de deux pieds, afin que la ſaillie de l'entablement ſur le-

quel il porte, n'en cache pas le ſocle; ce qu'il faut éviter, quand un Ordre ſe trouve élevé ſur un autre.

La diſtribution des colomnes eſt très-avantageuſe dans cet avant-corps, celles des angles étant groupées, ce qui lui donne un air de ſolidité. Celles du milie ſont ſeules pour faire valoir les autres, & donner plus de legereté à l'Architecture; laiſſant néanmoins aſſez de doſſeret aux croiſées qui ſont entre les pilaſtres placés derriere les colonnes, ſans quoi l'Architecture paroîtroit maigre & de mauvais goût, les archivoltes effleurant de trop près les pilaſtres. Il étoit d'autant plus néceſſaire d'obſerver ici que les Trumeaux fuſſent un peu larges, que l'étage Attique qui domine ſur cet Ordre, devenant plus mâle, & les croiſées dont il eſt accompagné ſe trouvant plus petites que celles de deſſous, le plein ſans cette précaution auroit paru porter ſur le vuide. Cet Attique eſt decoré de figures qui couronnent l'entablement Ionique: je les ai élevées ſur un ſocle de deux pieds & demi de haut, afin qu'on puiſſe les appercevoir d'en bas, ſans que la ſaillie de l'entablement s'y oppoſe. Derriere les figures & ſur le nud du mur qui monte de fond, ſont des pilaſtres Attiques d'un Ordre compoſé, & qui n'a point ordinairement de proportion déterminée; je lui ai donné les deux tiers de la hauteur de l'Ordre de deſſous. Le Fronton qui termine cet Attique eſt orné de bas-reliefs, & ſur la corniche de ſon timpan ſont groupées pluſieurs figures:* deux petits amortiſſemens poſés ſur un ſocle qui effleure le nud des pilaſtres Attiques, terminent avantageuſement l'Architecture de cet avant-corps, & ſemblent ſoutenir la Sculpture qui ſe trouve ſur ce Fronton.

*On en voit la décoration au ſecond Volume, Planche 30, Figure premiere.

J'ai affecté dans les arriere-corps de cette élevation, d'en ſupprimer les Ordres, pour donner plus de repos à tout l'édifice, & faire paroître les avant-corps plus ornés. Afin de ne point ôter l'union à ces Façades, j'ai continué les entablemens tout autour, & je n'ai retranché aucun des ornemens qui leur ſont propres; car on doit avoir pour regle de ne jamais deguiſer un Ordre d'Architecture, en ſupprimant quelqu'une de ſes parties ou quelqu'un de ſes ornemens. Quand l'œconomie, ou la ſujetion oblige d'en alterer quelque choſe, il eſt plus prudent de ne s'en ſervir aucunement & d'imaginer des entablemens, qui ſans être aſſujettis à la rigueur des préceptes, ſoient proportionnés à la grandeur & à la richeſſe du Bâtiment.

Comme ces arriere-corps ſont ſimples, & qu'ils ne ſe trouvent enrichis que par les moulures dont les bandeaux des croiſées ſont ornés & par les têtes & les agraffes qui repréſentent leurs claveaux, tant au rez-de-chauſſée qu'au premier étage, les entablemens en paroiſſent bien mieux détachés, & la richeſſe des avant-corps s'en fait mieux reſſentir. Je n'ai point élevé des trophées ni d'autres ornemens ſur les acroteres des Baluſtrades qui terminent la hauteur des aîles, pour faire valoir davantage ceux qui couronnent les avant-corps. Les deux extrémités de cette Façade ſont terminées chacune par un Pavillon moins élevé que celui du milieu, & dont les formes ſont circulaires ſur leur plan. Les mêmes Ordres d'Architecture qui regnent dans l'avant-corps du milieu, compoſent auſſi leur ordonnance : j'ai eu une égale attention dans leurs diſtributions. La varieté des formes de ces Pavillons & le ſuccès de leur portion circulaire donnent beaucoup de relief à l'avant-corps & le font détacher avantageuſement

Une figure placée dans chaque angle au premier étage,

où ces portions circulaires prennent naiſſance, y donne beaucoup de grace & ſemble pyramider avec l'amortiſſement qui couronne l'avant-corps de l'un & l'autre Pavillon. Ces figures ſont poſées chacune ſur un dé de la hauteur du ſocle qui reçoit la baſe de l'Ordre Ionique : ce dé eſt à plomb d'un pilaſtre Dorique qui eſt au deſſous & qui eſt ceintré. On peut voir par le plan du rez-de-chauſſée, Planche deuxiéme, la diſtribution de ces pilaſtres & la différence que j'ai donnée à ceux du premier étage, afin que ces figures paruſſent plus iſolées.

Aux extrémités ſuperieures de cet avant-corps & ſur les acroteres qui en forment les angles, j'ai placé des vaſes accompagnés d'enfans, & j'ai affecté qu'ils euſſent quelque relation avec l'amortiſſement du milieu. L'attention que doit avoir l'Architecte dans la conduite d'un Edifice, c'eſt de faire enſorte que la Sculpture qu'il y place ſemble ſe marier tellement avec ſon Architecture, que le Spectateur puiſſe juger que leurs différentes parties forment un tout bien concerté, qu'elles ſont abſolument faites l'une pour l'autre, & qu'on n'en peut rompre l'accord ſans défigurer l'Edifice.

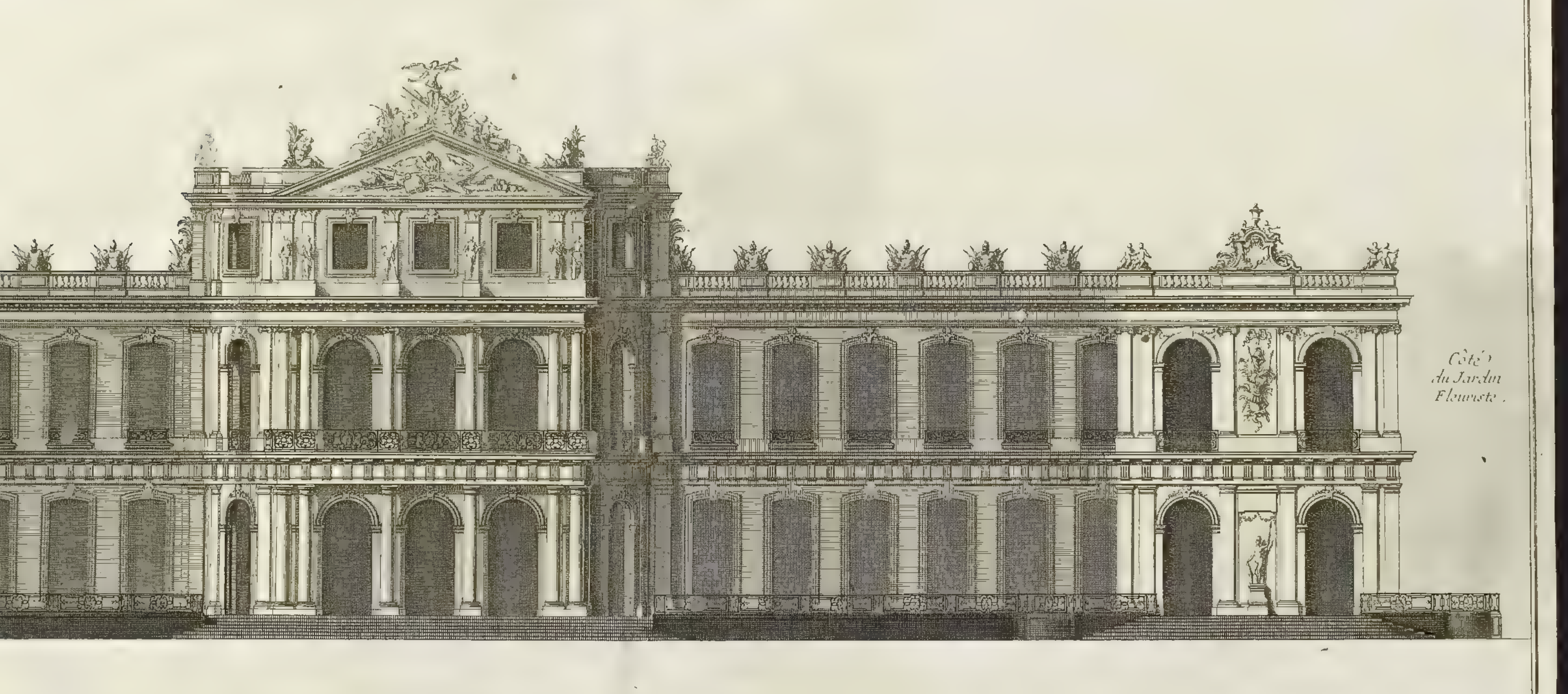
J'ai orné le milieu de ces avant-corps d'un amortiſſement compoſé de membres d'Architecture & de quelques groupes d'enfans, qui me paroiſſent y réuſſir auſſi-bien qu'auroit pû faire un Fronton qui auroit affoibli la ſuperiorité de celui qui ſe trouve placé avantageuſement dans cette Façade. On eſt partagé ſur cette maniere de couronner les Façades, mais je ſuis du ſentiment de ceux qui employent ces ornemens avec prudence & dans l'intention de donner une agréable diverſité à leurs Bâtimens. * C'eſt ainſi que j'ai crû devoir en uſer dans cette élevation, &

* Voyez ce que j'ai dit ſur ce ſujet dans la premiere partie du 2e Volume.

dans

Côté du Jardin de l'Orangerie.

ÉLÉVATION DU CÔTÉ DES JARDINS.



Back of
Foldout
Not Imaged

dans celle du côté du Jardin où nous allons paſſer.

De la Diſtribution & de la Décoration de la Façade du côté du Jardin.

La décoration de cette Façade eſt très-différente dans ſes diſtributions de celle du côté de l'entrée. Le gros Pavillon placé au milieu de ce Bâtiment, s'éleve au-deſſus de toute l'ordonnance de la Façade, qui eſt terminée par des Pavillons, leſquels forment par leur ſaillie avant-corps à cette élévation.

La décoration de ces Pavillons eſt aſſez riche. Comme on n'a pratiqué que deux croiſées dans la largeur de chacun d'eux, & que par conſéquent le Trumeau qui ſépare ces croiſées devient large, cela m'a engagé à l'orner de Sculpture, tant pour répondre à la magnificence générale, que pour dédommager d'un point de vûe borné & auquel l'œil s'accoutume avec peine, ſe plaiſant davantage à rencontrer une croiſée dans le milieu d'un avant-corps, qu'à y trouver un Trumeau, quelque décoré qu'il puiſſe être. Comme j'ai été reſſerré dans la largeur de ce Pavillon, je ſerois tombé dans un défaut plus grand ſi j'euſſe mis trois croiſées au lieu de deux, j'aurois rendu par-là les Trumeaux trop étroits; au contraire ſi je n'en euſſe mis qu'une, ils ſeroient devenus trop larges, & auroient formé une Architecture lourde. Ce ſont ces différentes circonſtances qui doivent déterminer un Architecte à s'écarter quelquefois de l'uſage, pour éviter des défauts de convenance ou de ſolidité, & pour ne pas rendre les diſtributions des dedans trop percées ou trop obſcures.

Cependant il faut ſe donner de garde d'uſer de cette licence dans le milieu d'un Edifice; & l'on doit alors

bien consulter ses distributions, pour ne pas être dans une pareille nécessité. Il faut toûjours avoir pour principe de percer le milieu de son Bâtiment de façon qu'en ouvrant les portes ou les croisées de ce milieu, on puisse profiter de la vûe des différents objets qu'on a le plus souvent assûjettis au Bâtiment, & ausquels il a dû être réciproquement assûjetti : sans cette précaution si recommandée dans l'Architecture, & qui n'est pas néanmoins toûjours observée scrupuleusement par quelques Architectes de réputation, on court risque de blesser le bon goût des personnes éclairées dans l'art de bâtir.

Une figure posée sur un Piédestal enrichit au rez-de-chaussée le milieu de chaque Pavillon ; & une table en bossage, que couronne une corniche avec un adoucissement au-dessus, en décore les Trumeaux. J'en ai tenu le bossage sans ornemens, pour plus de sagesse. On les orne quelquefois de bas-reliefs ; mais il faut alors que ce soit dans des places plus spacieuses, pour que ces ornemens ne disputent pas avec l'Architecture qui les environne.

J'ai décoré le Trumeau du premier étage d'un trophée qui occupe toute la hauteur de l'ordre, & que j'ai placé sur une table saillante, n'approuvant les tables rentrantes que lorsqu'on est absolument contraint de s'en servir, par l'idée qu'elles donnent que l'Architecture élevée dessus, porte à faux.

Quant au Pavillon du milieu, quoiqu'il paroisse large dans ce dessein, au moyen des formes circulaires qu'on a données à ses deux côtés, il le devient moins dans l'exécution, & l'avant-corps du milieu produit un coup-d'œil très-varié. Les colomnes de cette partie saillante, qui sont isolées, & qui se détachent de son nud, ainsi que leurs en

tablemens, ajoutent auſſi beaucoup d'agrément, & donnent un air de ſolidité à ſa partie ſupérieure. L'attique eſt couronné d'un Fronton qui embraſſe toute la largeur de l'avant-corps, & qui eſt décoré de Sculpture, tant dans ſon timpan que ſur ſa corniche.

On trouvera en grand le deſſein de ce Fronton, ainſi que celui du côté de l'entrée à la trentiéme Planche du ſecond Volume, Chapitre quatriéme. C'eſt où je remets à parler de leurs proportions, & d'une partie des décorations qui leur ſont propres.

L'attique qui regne ſous ce Fronton, & les ordres dont le Pavillon eſt composé, ſont dans la même proportion que ceux qui ſont pratiqués du côté de l'entrée. Les arriere-corps de cette Façade ſont tenus auſſi dans la même ſimplicité que ceux de la Façade antérieure, afin de faire dominer les principaux avant-corps. C'eſt à quoi l'on doit faire attention, & il eſt de la prudence de ne pas répandre indifféremment ſur une Façade des ornemens qui ne peuvent que cacher les proportions de l'Architecture, & occuper tellement le Spectateur, qu'il ne puiſſe jouir de la ſatisfaction que doit lui cauſer le tout-enſemble. J'ai mis des trophées d'armes ſur les acroteres de la baluſtrade qui regne ſur les arriere-corps, afin de varier avec l'élévation du côté de l'entrée & pour donner à choiſir. Ils ſont d'ailleurs mieux placés ſur celle-ci, à cauſe que l'avant-corps du milieu s'y détache aſſez de lui-même, & que les deux Pavillons des extrêmités ne ſe détachent pas moins par la ſaillie qu'ils ont ſur tout le Bâtiment.

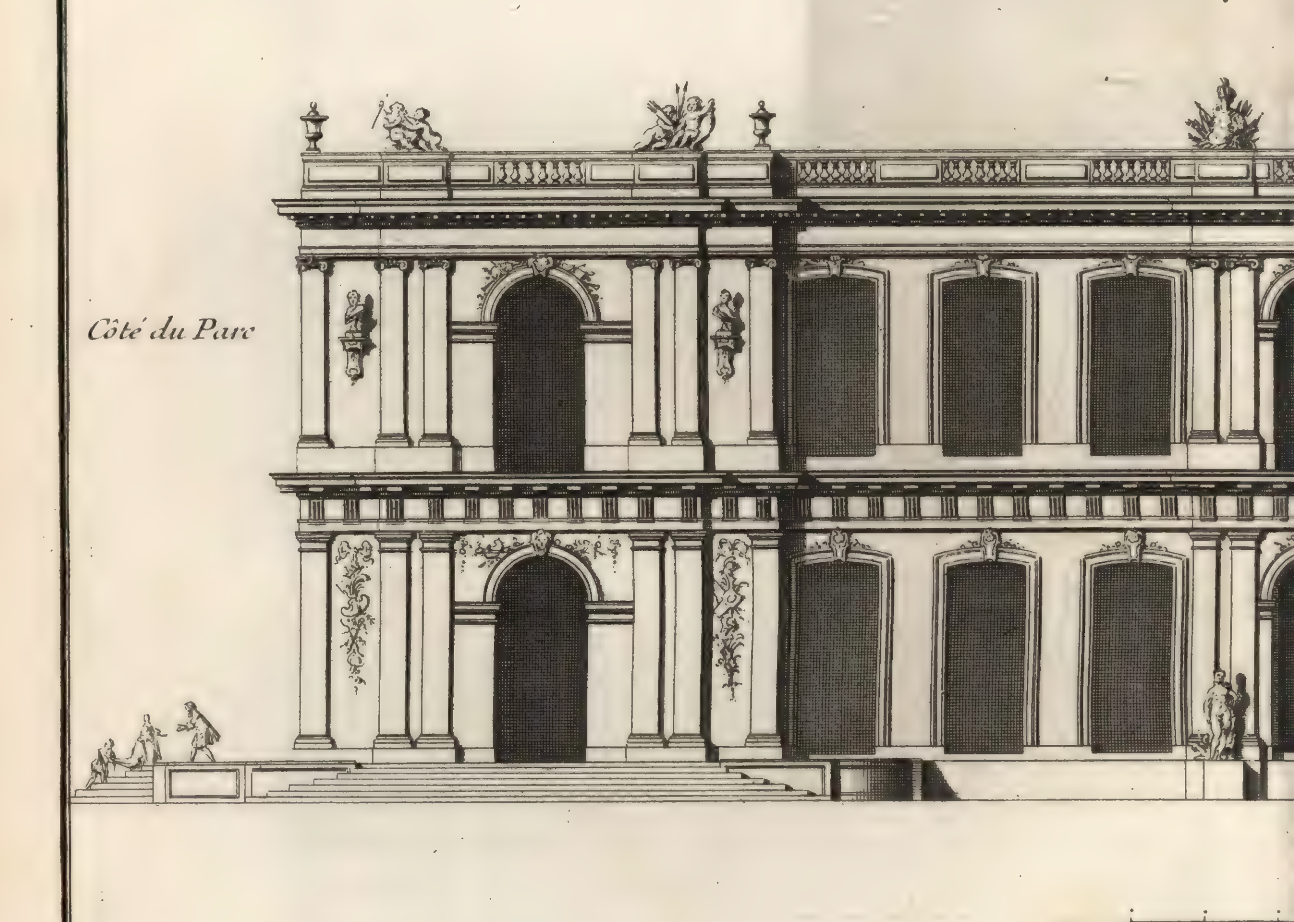
La Terraſſe qui ſe voit au bas de cette élévation, eſt la même qu'on a marquée ſur le plan du rez-de-chauſſée. Elle eſt décorée d'un appui de fer qu'on peut ſupprimer & remplacer par des vaſes. Cette Terraſſe eſt accompagnée

de grands perrons qui annoncent les principales entrées de cet Edifice.

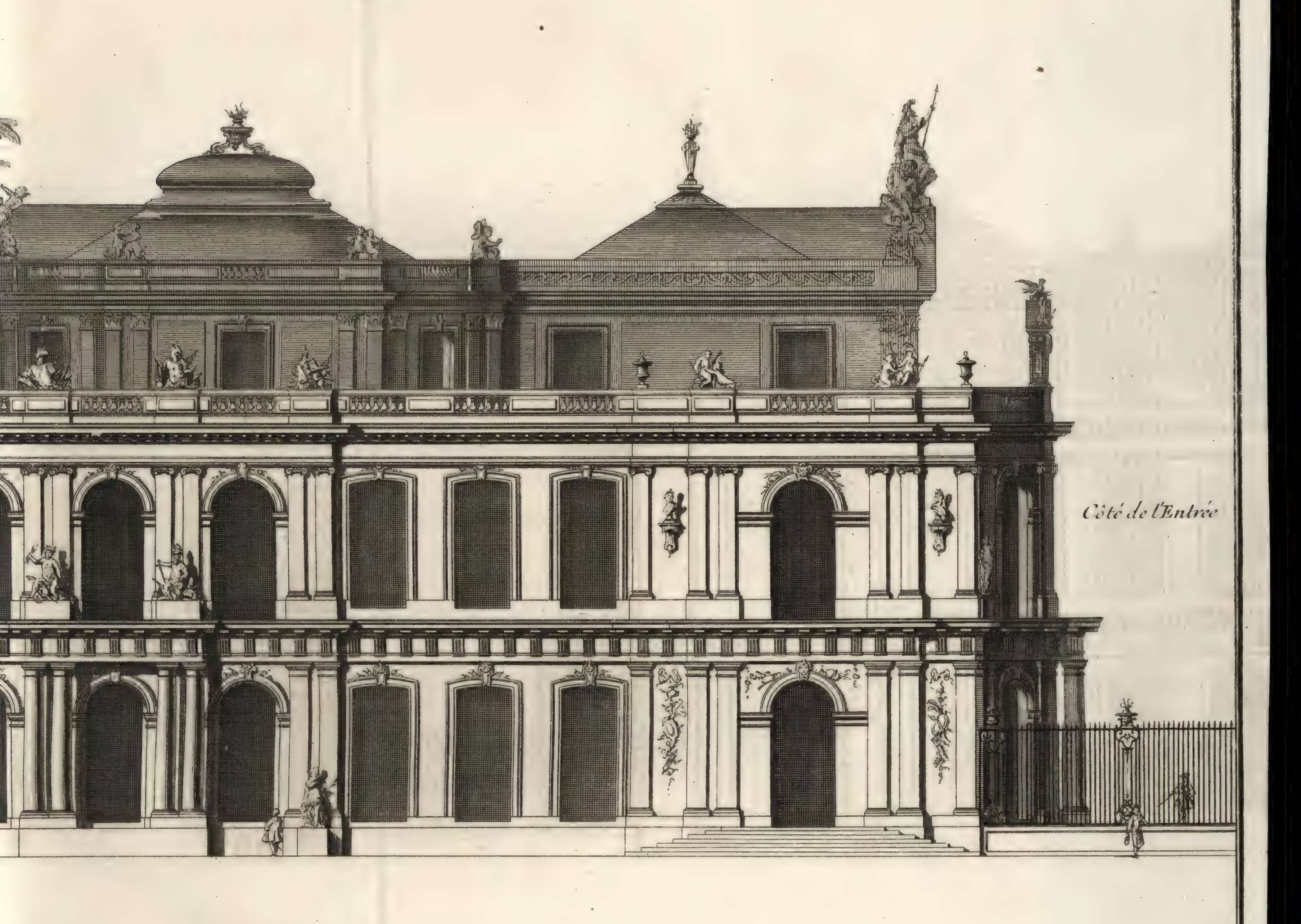
De la Décoration & de la Diſtribution des Façades latérales du Château.

Ces deux élévations qui ſont égales en toutes choſes, ſont aſſûjetties aux mêmes ordres d'Architecture qui regnent aux deux façades dont nous venons de parler. Comme cependant elles leur ſont inférieures & moins expoſées au coup-d'œil des étrangers, je n'ai fait dominer en hauteur aucun des avant-corps qui y ſont placés, & ces élévations ſont terminées par le deuxiéme ordre que couronne la baluſtrade qui regne autour du Bâtiment. Leur milieu eſt marqué par un Pavillon orné d'un double avant-corps, à cauſe que me trouvant aſſujetti par les diſtributions du dedans, les Trumeaux devenoient un peu larges. Par ce double reſſaut j'ai trouvé moyen de les orner avantageuſement; en effet l'Architecture qui compoſe ce Pavillon paroît ne laiſſer rien à déſirer dans ſon ordonnance. Les colomnes groupées qui en forment le milieu au rez-de-chauſſée, reçoivent avec beaucoup de grace les figures dont elles ſont le ſoutien, & qui paroiſſent pyramider avec les deux autres qui ſont au rez-de-chauſſée de cet avant-corps: ſa hauteur eſt terminée par des trophées qui achevent de donner de la dignité à ce morceau d'Architecture, que la ſimplicité des arriere-corps fait valoir, de même qu'elle donne encore du relief aux deux Pavillons qui forment les extrêmités de ces élévations, & que j'ai tenus décorés à proportion de celui du milieu. Il ne ſe trouve qu'une croiſée dans leur largeur, ce qui m'a contraint d'y mettre un reſſaut qui fait faire un arriere-corps au dernier pilaſtre qui eſt à l'encoigneure de ces Pavillons,

ELEVATION D'UNE DE



FAÇADES LATERALES DU CHÂTEAU

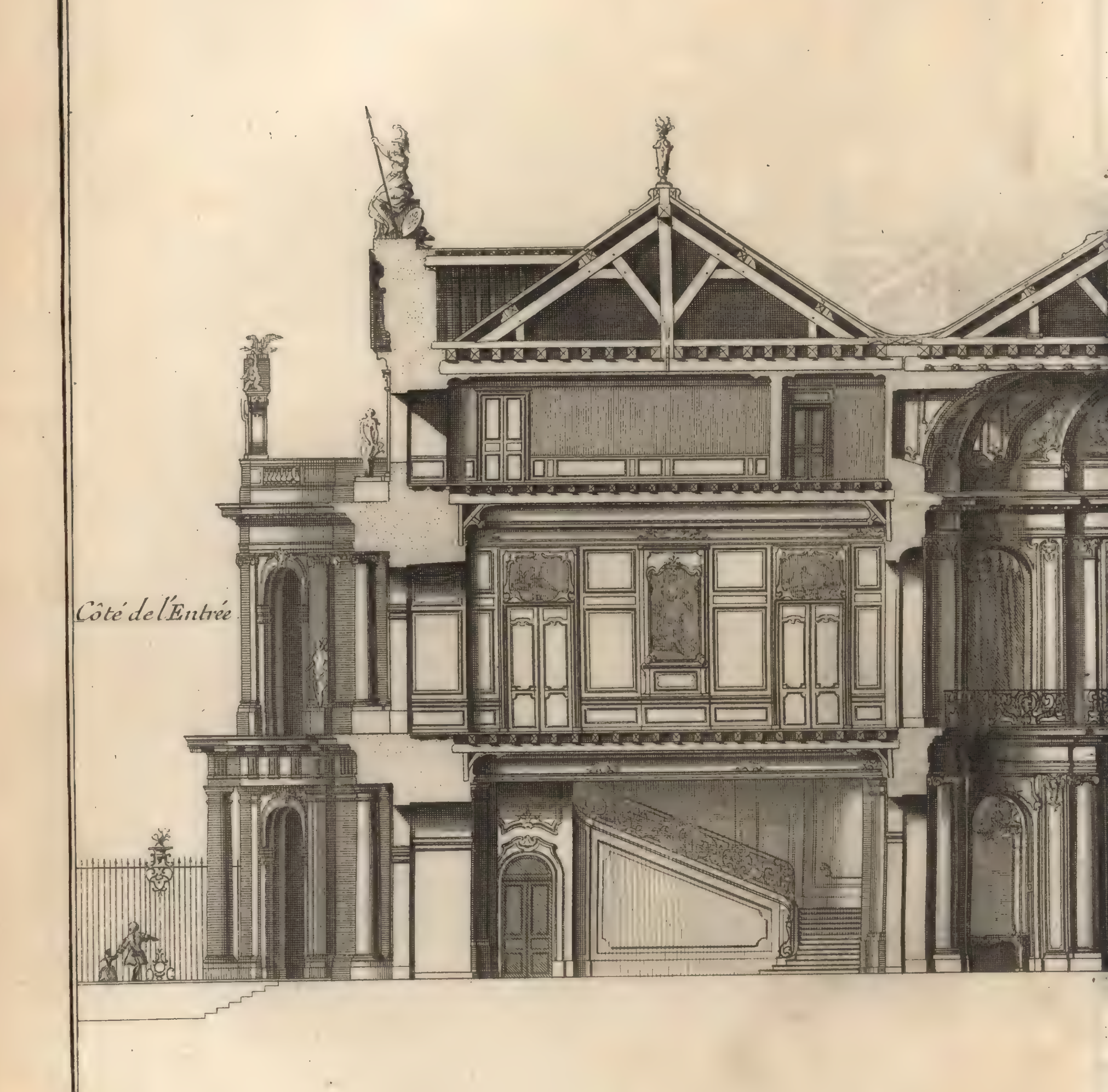


3 4 5 10 *Toises*

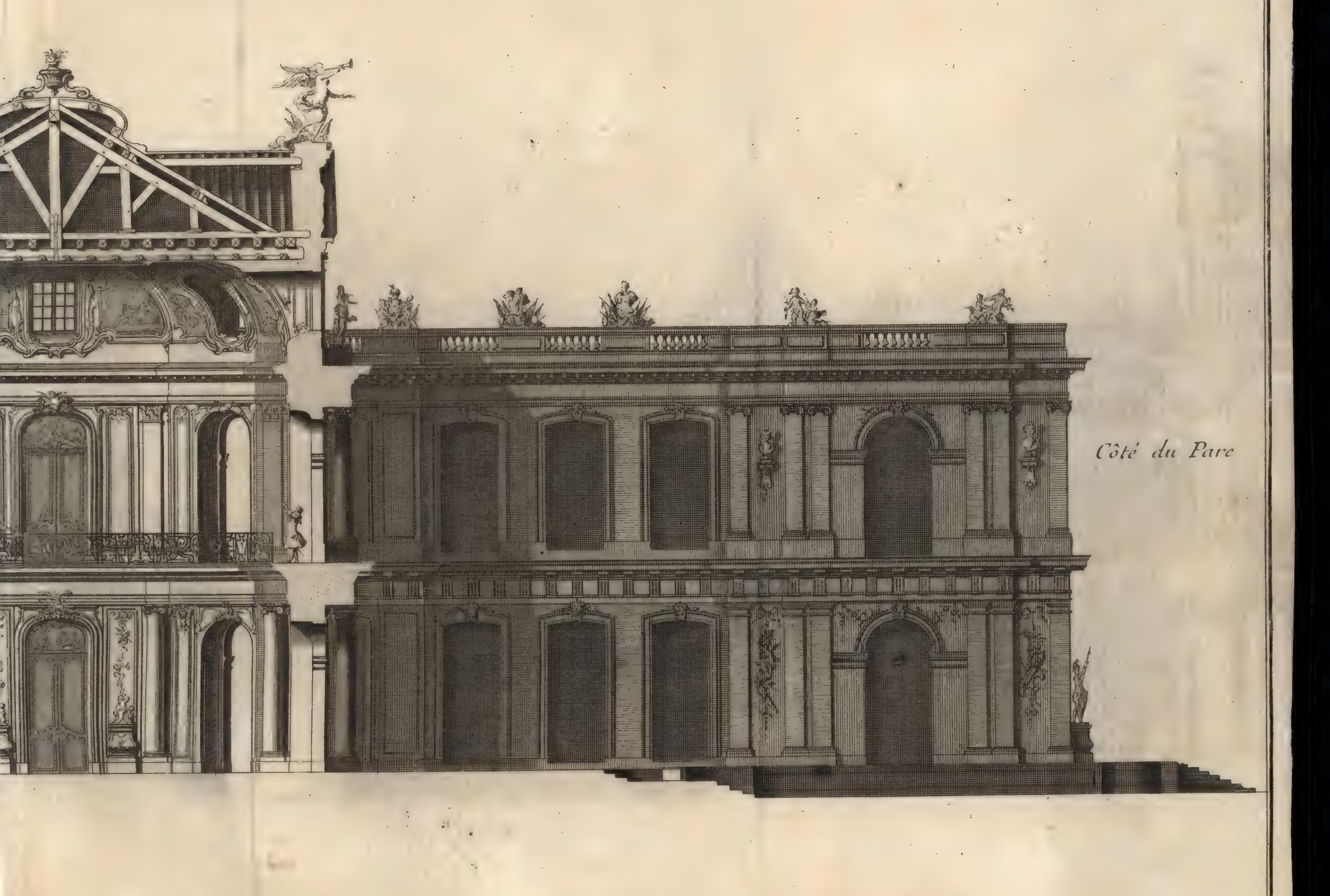
Baumet f.

Back of
Foldout
Not Imaged

COUPE ET PROFIL D



RIS SUR LA LARGEUR DU CHATEAU



B. inv. et f.

Back of Foldout Not Imaged

ayant préféré de grouper ceux dont le premier avant-corps est formé. J'ai décoré leurs angles d'un trophée au rez-de-chaussée & d'un buste au premier étage, ce qui fait une agréable variété avec les figures dont l'avant-corps du milieu de cette Façade est orné, & qui y conviennent mieux. Le profil que l'on voit à l'extrêmité de la droite de cette Façade, est le retour du Pavillon qui termine celle du côté de l'entrée; & j'ai fait paroître en demie teinte; l'épaisseur du Pavillon du milieu de cet Edifice, lequel fait face du côté de l'entrée & du côté du Jardin, & qui s'éleve au-dessus de tout le bâtiment; comme on le voit dans la Coupe dont nous allons donner la description.

De la Distribution & de la Décoration d'une des aîles qui donnent du côté du Jardin, avec la Coupe & Profil du Château.

On voit par cette Coupe la hauteur des planchers & la décoration des pieces qui occupent le milieu de ce Bâtiment, avec le développement de la charpente qui forme le comble dont il est couvert, & qui par son peu d'exhaussement ne peut être apperçû d'en bas, n'ayant donné de hauteur au faîte que le tiers de la largeur du comble. C'est la regle qu'on suit ordinairement, ne pouvant pas faire le faîte moins haut à cause que les neiges seroient sujettes à y séjourner. Malgré l'attention qu'on doit avoir de tenir les combles de cette roideur, il faut encore faire ensorte que les égoûts qui les séparent, soient d'une largeur proportionnée à la quantité des eaux qui peuvent s'y précipiter, & qu'ils ayent assez de pente pour pouvoir se décharger dans des conduits destinés à cet effet, & dont la plûpart se pratiquent dans l'épaisseur des gros murs, pour éviter l'usage des goutieres & des descentes de plomb qui

coupent les entablemens, les impoſtes & les autres ornemens d'une Façade. Ces conduits pour la chûte des eaux ſe forment lors de la conſtuction des murs : les uns les font de plomb, les autres de pierre dure ; ou on les fait de poterie dont les joints ſont bien maſtiqués. J'eſtime que cette derniere façon eſt la meilleure, le plomb étant ſujet à ſe pourrir lorſqu'il eſt enfermé, & étant difficile d'aſſortir de la pierre d'une même dureté ; ce qui cauſe une imperfection à laquelle on ne rémédie pas aiſément. Ces eaux vont ſe perdre dans des puiſarts conſtruits dans l'épaiſſeur des maſſifs, & l'on a ſoin d'empêcher que les immondices ne puiſſent tomber dans les conduits, en fermant leur embouchure avec des crapaudines de fer maillé, qui ne laiſſent de paſſage qu'à l'eau ſeulement. Aux Edifices de conſéquence, on raſſemble quelquefois les eaux dans des réſervoirs partiqués ſur le bâtiment & à différens endroits, ſuivant ſon étendue. Ils ſont d'un grand ſecours dans les incendies, & l'on ne devroit jamais négliger d'en conſtruire dans les maiſons un peu conſidérables.*

On doit auſſi donner aux égoûts qui regnent autour des murs de face, autant de largeur qu'il eſt poſſible, afin que les eaux s'écoulent aiſément & ne puiſſent s'y arrêter. Il arrive ſouvent que faute de cette prévoyance, les baluſtrades qui couronnent l'Edifice, ſe ruinent en peu d'années, à cauſe de l'humidité que les eaux dormantes y produiſent, & que les entablemens qui les portent ſe ſentent auſſi de cet inconvénient. La difficulté qui ſe trouve à faire des égoûts de la largeur convenable, provient ſouvent du peu d'épaiſſeur des murs ſur leſquels il faut que les platte-formes portent; mais en ce cas on peut y remédier par des cheveſtres poſés d'équerre ſur le plein du mur,

* On en a ainſi pratiqué au Château de Verſailles & à celui de Petit-Bourg.

& qui seront assemblés par l'autre bout avec des pieces de bois soutenues par les murs de résend. Pour lors l'arbalestier & les chevrons pourront être portés sur les plateformes que l'on posera sur les chevestres dans la quantité qui sera nécessaire pour former la largeur des égoûts. Cette sorte de construction ne doit cependant être mise en pratique que lorsque les combles sont legers & tels qu'on les fait dans les Bâtimens modernes. Quant aux anciens combles qui paroissent aussi lourds à la vûe qu'ils le sont par leur poids, tels que ceux qu'on a pratiqués ci-devant, il est bon que leur décharge soit sur le plein du mur de face, & alors je n'y voudrois point de balustrades au-devant, à cause que les égoûts devenant trop étroits, ils sont obligés de manger la moitié de leur hauteur, ce qui cause leur ruine. *

La décoration de la Façade qui suit la coupe, est l'aîle en retour du côté du Jardin. Le Pavillon qui la termine est de la même décoration que celui qui se voit à la face latérale dont on a parlé ci-dessus, & il fait aussi avant-corps sur cette aîle qui est décorée d'une Architecture assortie aux arriere-corps de l'élévation du côté du Jardin; ces deux Façades pouvant être apperçûes d'un seul coup-d'œil. C'est à quoi on doit avoir attention dans l'Ordonnance des Façades. la symétrie étant après les proportions ce qu'il y a de plus recommandable dans l Architecture.

Comme il ne m'a pas été possible d'exprimer dans ce dessein tout le détail de la décoration qui orne les pieces qu'on voit dans cette coupe, j'en donne un dessein plus en grand où l'on pourra aisément développer les formes générales qui deviennent obscures en celui ci. J'y ai joint

* La réparation générale qu'on vient de faire à celles du Luxembourg nous fournit un [illegible]

auſſi un plan ſur la même échelle.

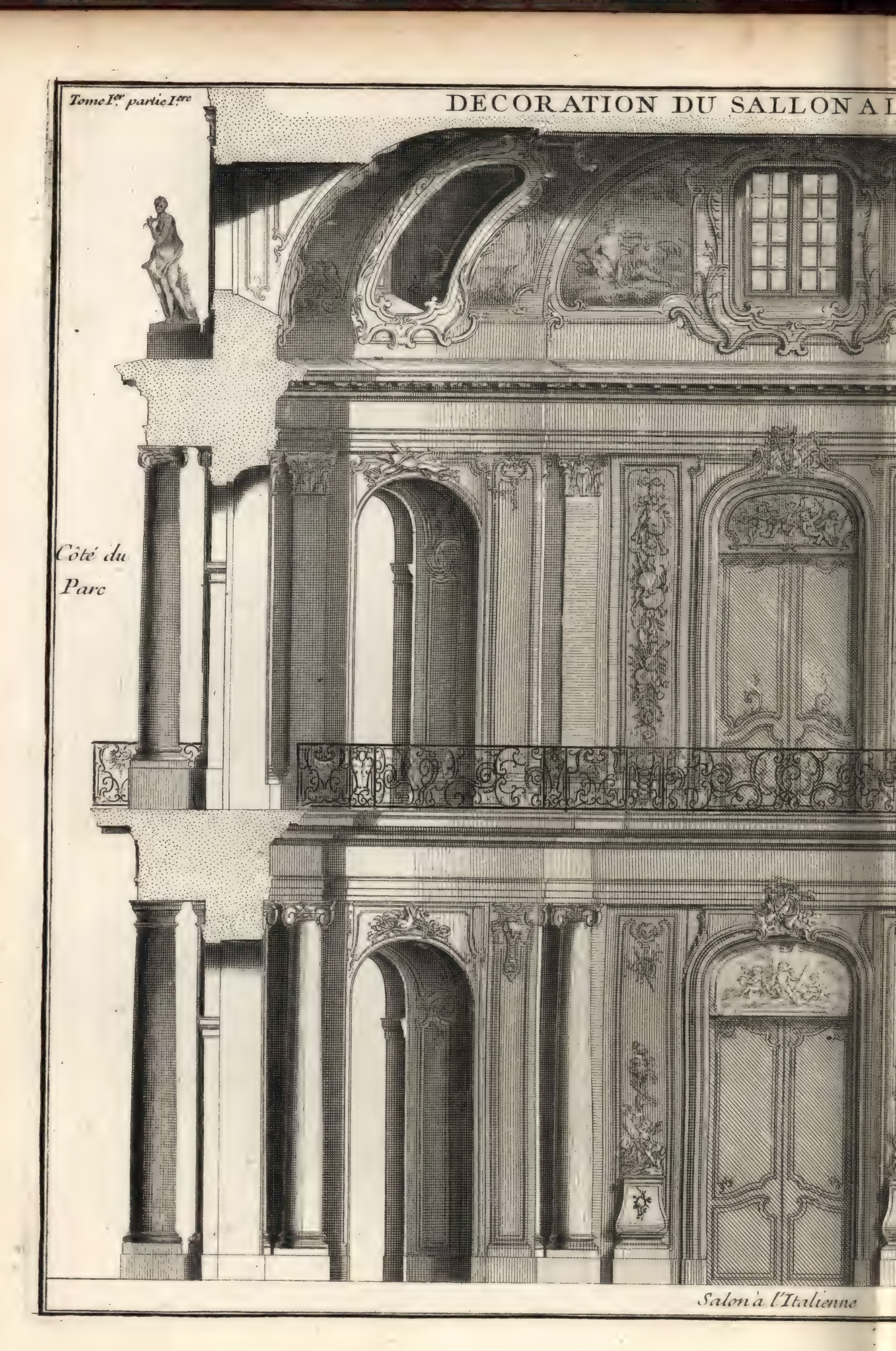
De la Décoration des Appartemens du milieu du corps du Château.

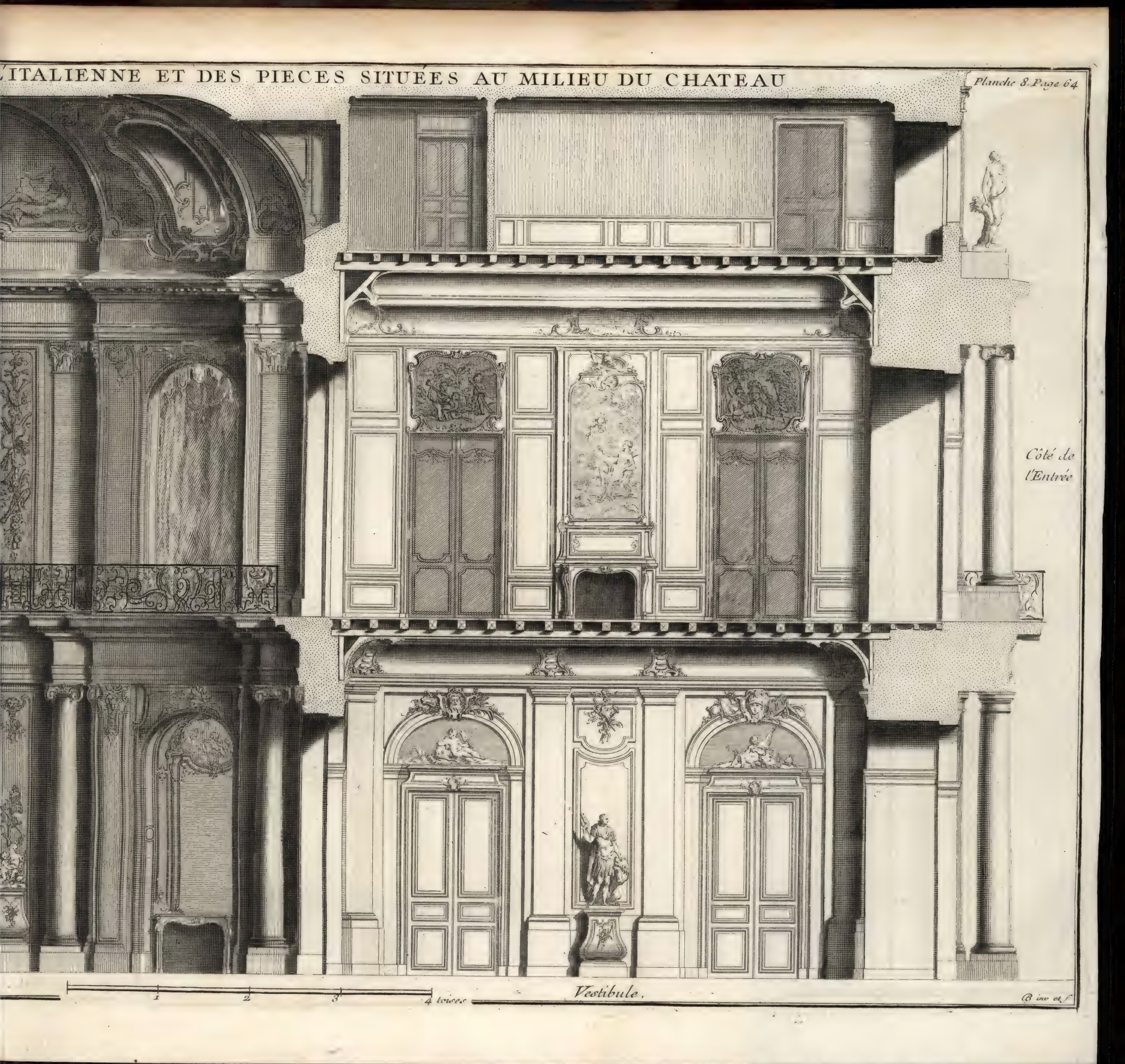
On jugera par cette Planche, beaucoup mieux que par la précédente, de la décoration du grand Sallon, ainſi que de celle du Veſtibule & de l'anti-chambre qui eſt au-deſſus; un morceau auſſi étendu qu'eſt ce grand Sallon, demandoit ſans doute à être circonſtancié & mis dans une grandeur où l'on pût appercevoir toutes ſes parties. Comme nous avons expliqué ſa diſtribution & ſes uſages, en faiſant la deſcription des plans de ce Château, nous n'en parlerons plus ici; je ferai ſeulement remarquer les proportions & la ſymétrie qui ſont obſervées dans l'ordonnance de ſon Architecture.

Toute ſa ſtructure doit être de marbre; & les ornemens dont il ſera revêtu doivent être de bronze doré ou d'une matiere qui l'imite.

Le premier entablement qui partage ſa hauteur en deux parties, non-compris la calote, eſt ſoutenu par des colomnes d'un Ordre Ionique, dont la diverſité s'ajuſte avec l'Architecture qui décore ce Sallon. Cet Ordre devient ſvelte & d'une belle proportion; il eſt élevé ſur un ſocle de la hauteur du Dorique, qui regne au rez-de-chauſſée ſur les Façades du Bâtiment.

La porte du rez-de-chauſſée, qui ſe voit au milieu de ce Sallon, eſt celle qui dans le corps du Château ouvre la principale enfilade: ſon chambranle en anſe de panier, en ferme la baye avec ſuccès, & m'a laiſſé la liberté de placer un tableau qui deſcend juſques ſur le linteau de la porte de ménuiſerie qui eſt enfermée dans cette baye. Ce tableau ne doit être qu'un camayeu rehauſſé d'or, parce que les


Tome Ier. partie Iere
DECORATION DU SALLON A L
Côté du Parc
Salon à l'Italienne



ITALIENNE ET DES PIECES SITUÉES AU MILIEU DU CHATEAU
Planche 8. Page 64
Côté de l'Entrée
1
2
3
4 toises
Vestibule.
B inv et f

Back of
Foldout
Not Imaged

diverſes couleurs du marbre qui revêtit ce Sallon, diſputeroient avec lui s'il étoit colorié. Un trophée de Chaſſe ſert de clef à ce chambranle. Cet attribut ſert auſſi de ſujet au tableau & à une partie des ornemens de ce rez-de-chauſſée. Aux deux côtés de cette porte, ſont des piédeſtaux qui portent des jeux d'enfans, & derriere eux eſt une table renfermée dans un cadre qui monte juſques ſous la corniche.

Comme je n'ai négligé aucune des parties de ce Sallon, qui malgré la grandeur de ce deſſein ne pouvoient être bien diſtinctes, on en trouvera les principaux morceaux repréſentés en grand dans le ſecond Volume, où le deſſein de cette porte ſe trouvera, Planche 70.

Les angles circulaires de ce Salon ſont décorés de deux arcades en plein ceintre, & dont le claveau ſe trouve à la même hauteur que celui de la porte du milieu. L'une de ces arcades renferme les embraſemens d'une des croiſées qui donne ſur la Terraſſe du côté du Parc; & l'autre, une cheminée, comme on peut le remarquer dans les plans.* J'ai aſſujetti la décoration de cette cheminée à la forme de l'arcade qui la contient, & l'on peut juger plus parfaitement de ſa proportion dans le ſecond Volume** où on la trouvera en grand vûe de face avec les pilaſtres qui ornent les angles de la portion circulaire. Au-deſſus des arcades ſont des trophées de Marine qui y ſervent d'agraffes. Le tableau poſé au-deſſus de la glace de la cheminée, eſt auſſi un ſujet Maritime. L'entablement qui couronne toute cette Architecture eſt regulier & dans les proportions de l'Ordre Ionique. Je n'ai mis aucun ornement aux moulures de ſa corniche & de ſa friſe, afin de donner plus de relief aux étages qu'il ſépare. Un riche Bal-

* Planche 2e. & 9e. ** 2e. Partie, Planche 61.

con de fer décore cet entablement. J'ai préferé ce Balcon à une baluſtrade qui fût de la même matiere que la décoration du Salon, à cauſe que j'avois beſoin de la ſaillie de l'entablement pour en faire un promenoir qui ſervît de dégagement aux appartemens du premier étage, ainſi qu'il a été dit. J'ai ſupprimé les colonnes au premier étage, pour donner dans les angles plus de largeur à ce promenoir, & j'y ai mis ſeulement des pilaſtres d'un Ordre Corinthien qui tombent à plomb ſur l'ordre de deſſous, de même que toutes les portes, les croiſées & les autres parties ſupérieures.

Les attributs qui regnent à ce premier étage, ſont deſtinés pour la Muſique; & j'en ai formé un trophée ſervant de clef à la porte du milieu, dont l'ordonnance reſſemble à celle qui eſt au-deſſous, y ayant mis pareillement un tableau en camayeu. On en voit le deſſein en grand dans le ſecond Volume, à la ſuite de celle du rez-de-chauſſée. Quant aux arcades qui ſont élevées perpendiculairement ſur celles qui renferment les cheminées, j'y ai mis des rideaux, afin qu'elles puiſſent ſymetriſer avec celles qui forment les embraſemens des fenêtres, ſur leſquelles il eſt d'un néceſſaire uſage d'en mettre; on peut leur ſubſtituer une perſpective, ou toute autre imitation de la nature; comme on l'a fait à pluſieurs belles Maiſons. Cependant comme le charme des couleurs artificielles ne peut abſolument tromper les yeux, & que la peinture la plus ingénieuſe n'en peut impoſer que pour quelques momens, j'aimerois mieux me paſſer de la ſubtilité de cet art dans une grande piece, où rien ne doit paroître poſtiche, & m'y ſervir de rideau aux endroits que je voudrois tenir couverts. Sur toutes ces arcades & les chambranles des croiſées du premier étage, ſont mis, en forme de clefs, des

trophées de Mufique ; & ils y font d'autant mieux placés, que ce premier étage eft confacré à cet Art. En effet, c'eft fur le Promenoir qui s'y trouve, & dans le renfoncement des embrafemens des croifées & des portes, que l'on peut placer de la fymphonie fur des gradins ; ce qui d'en bas offriroit aux yeux un fort beau fpectacle. L'entablement qui couronne l'Ordre Corinthien eft orné de modillons ; & il eft affujetti, comme on le voit, à la hauteur de l'Ordre Ionique du dehors, l'élevation de la calote occupant celle de l'Attique qui donne fur les Façades, tant du côté des Jardins, que du côté de l'entrée.

Cette hauteur confervée a la calote, m'a fait profiter des jours que les croifées de l'étage Attique de dehors, donnent dans le dedans. Les formes de la décoration de cette partie font affujetties à la baye de ces croifées;& j'ai feint au-deffus de chaque porte du premier étage de ce Sallon de pareilles croifées, qui quoiqu'elles ne donnent pas de jour, fimetrifent avec les autres, y ayant mis des chaffis comme à celles où il en falloit abfolument. Peut-être que ces jours pratiqués dans cette calote paroîtront fuperflus ; mais fi le Salon tire affez de lumiere d'ailleurs, ces jours ne laiffent pas que d'être utiles au plafond qui le termine, & font mieux appercevoir la peinture dont il eft décoré; de plus les embrafemens de ces fenêtres rendent cette partie plus legere, & lui donnent de la varieté. Afin que cette calote ne parût point écrafée en la regardant d'en bas, elle eft tenue élevée fur un focle d'une hauteur proportionnée & qui peut même être apperçû, ayant eu la précaution de donner une pente douce à la faillie de l'entablement Corinthien qui le reçoit.

De la Décoration du Vestibule qui joint le Sallon à l'Italienne.

Nous avons donné une idée de la décoration de ce Vestibule en parlant de sa distribution ; quoiqu'il soit décoré avec simplicité, on doit convenir que la symetrie & la proportion qui regnent dans toutes ses parties, donnent autant de satisfaction qu'on pourroit en recevoir d'un lieu traité avec plus de magnificence. L'ordre Dorique, auquel les autres membres d'Architecture sont assujettis, s'y trouve d'une belle proportion & noblement élevé sur un socle à double retraite : il est aussi couronné très-heureusement par la corniche qui termine la hauteur de cette piece. Lorsque dans un lieu pareil on se sert d'un ordre d'Architecture, c'est là que l'on peut ajouter une corniche composée, étant à craindre qu'en se servant de la corniche qui appartient à l'ordre, elle ne devienne trop lourde pour un dedans. A moins cependant que la piece où l'on veut l'employer, n'embrasse plusieurs étages, auquel cas l'ordre Dorique ne s'employe guéres.

Les arcades en anse de pannier dans lesquelles les portes de Menuiserie sont enfermées, symetrisent avec les clavaux des autres arcades qui donnent dans cette piece. Elles sont très-bien proportionnées & laissent assez de hauteur aux portes qui donnent entrée aux appartemens, quoiqu'elles ne passent pas les impostes de ces arcades. J'en ai orné le dessus de bas-reliefs, l'usage des tableaux ne convenant point dans les Vestibules, dont le revêtissement doit être de pierre de Liais, ou du moins de pierre dure bien appareillée. Sur les archivoltes sont placées des têtes que divers attributs accompagnent, & j'ai affecté de ne pas orner la corniche, n'y ayant mis que des consoles qui couronnent les pilastres. Entre ceux qui se

trouvent au milieu de ce Veſtibule, j'ai placé ſur un piédeſtal une figure en pied qui repréſente la valeur. Derriere cette figure & entre ces pilaſtres, j'ai formé une table au haut de laquelle eſt poſé un petit trophée, afin de rendre cet eſpace moins nud. Cette figure eſt d'autant mieux placée qu'elle eſt apperçûe du premier pallier de l'Eſcalier qui communique au Veſtibule.

De la Décoration de la premiere Anti-chambre du premier étage, joignant le Salon à l'Italienne.

La décoration de cette Anti-chambre qui ſert d'entrée aux appartemens, & qui communique au grand Salon par la ſaillie de la corniche du premier ordre, eſt tenue dans une grande ſimplicité : j'ai même affecté de ne point mettre de glaces ſur la cheminée, parce que cette piece eſt deſtinée aux Domeſtiques. Pour ſupléer à ſon peu d'ornement, j'ai eu ſoin d'y obſerver de la ſymetrie en y ſuppoſant une porte ; de maniere que la cheminée ſe trouve placée au milieu, entre la fauſſe porte & la véritable. Cependant comme le grand Salon eſt richement décoré, & que cette piece le précede, j'ai crû devoir lui donner un air de ſageſſe qui ne parût pas trop negligé, devant toujours lorſqu'on décore une piece, être attentif à ſa deſtination, & la comparer avec celle qui la précede & celle qu'elle annonce, afin qu'on puiſſe aiſément juger des motifs de ſa décoration & y trouver de la convenance. Au lieu de glaces, j'ai mis ſur la cheminée un grand tableau, & je l'ai élevé au-deſſus d'un Attique, afin que la main des Domeſtiques n'y pût atteindre. Les deſſus des portes y ſont ornés auſſi de tableaux ; & c'eſt dans leurs ſujets que l'on doit exprimer les inclinations ou les emplois du Maître. On trouvera le deſſein de la cheminée plus

en grand dans le ſecond Vol. Plan. 58, N°. 2. Quoique ſa forme ſoit très-ſimple, ſa nouveauté m'a engagé à en donner un exemple. La corniche qui couronne les lambris de cette piece, eſt d'un profil aſſez riche; & pour corriger la hauteur du plancher, j'ai fait cette corniche à double gorge, dans la premiere deſquelles j'ai diſtribué des cartels qui en ornent le milieu & les angles.

De l'étage Attique.

La piece qui eſt au-deſſus de cette Anti-chambre, occupe la hauteur de l'Attique qui décore le Pavillon du milieu du côté de l'entrée, comme il eſt facile de le remarquer par les profils des murs de face, qui ſont exprimés dans ce deſſein, pour donner une idée du rapport que les décorations des dehors ont avec les diſtributions des dedans. Cette piece Attique à ſon iſſue par l'Eſcalier marqué O dans le plan du premier étage, Planche 3ᵉ. Au-deſſus de cette chambre, ainſi que ſur la calote du Sallon, regne la charpente qui couvre cette partie ſupérieure du Bâtiment. Je n'ai pû l'exprimer ici, étant borné par la hauteur de ce volume, on aura recours à la coupe générale où je l'ai marquée avec la préciſion que m'a permiſe la grandeur du deſſein.

Partie des Diſtributions, tant du rez-de-chauſſée que du premier étage du grand Sallon à l'Italienne, & des pieces ſituées au milieu du Château.

Dans le plan du rez-de-chauſſée marqué A, on voit le dévelopement des formes, qui étant priſes dans la largeur du Bâtiment, compoſent la décoration du grand Sallon. Le plan du premier étage marqué B eſt placé au-deſſous, & a été fait dans la même intention. Dans celui qui

PARTIE DES PLANS DES DISTRIBUTIONS, TANT DU REZ-DE-CHA

SSÉE QUE DU PREMIER ÉTAGE DU GRAND SALON, ET DES PIÈCES SITUÉES AU MILIEU DU CHATEAU

B. inv. et f.

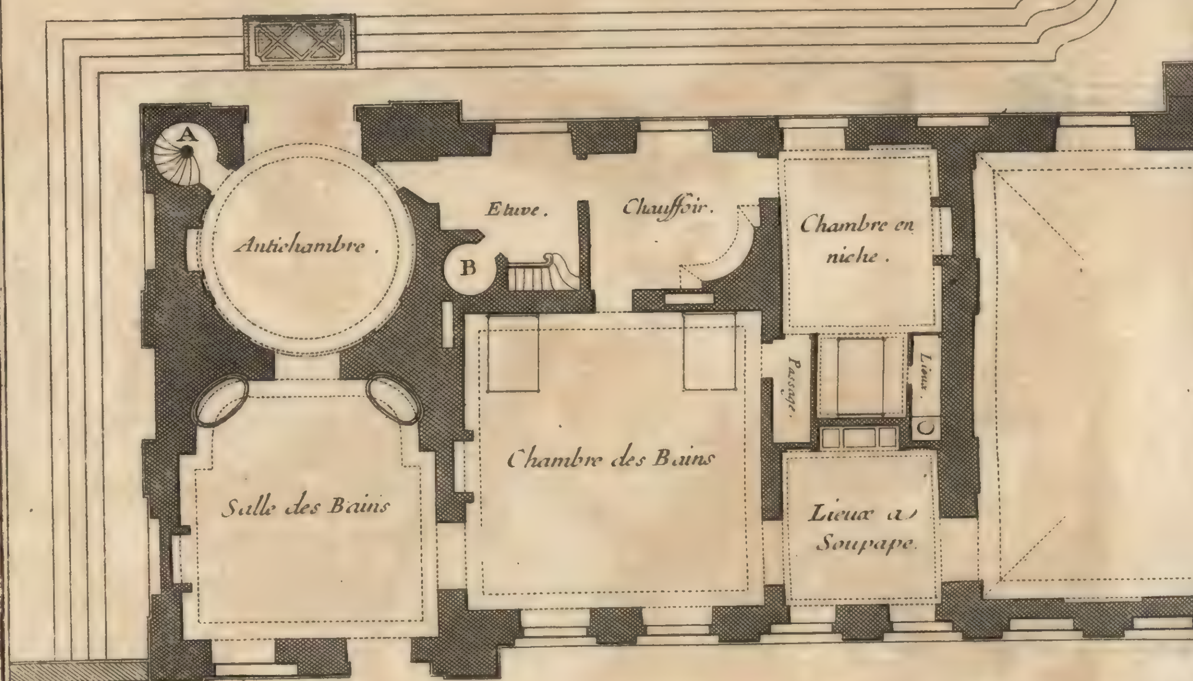
Back of
Foldout
Not Imaged

ELEVATION DE LA FAÇADE

Et dans la quelle Son



Côté du Jardin



Plan au rez de

Dans lequel se trouvent

Côté de la Cour

B. inv. et. f.



DE L'O- -RANGERIE DU CÔTÉ DE SES JARDINS.

distribuées l'appartement des Bains.

Côté du grand Chemin.

3 4 5 10 toises.

de l'Orangerie.

Serre pour les Orangers pendant l'hiver.

Chaussée du bâtiment de l'Orangerie.

Terrasse.

lacez du côté du Château les Appartemens des Bains.

du Château.

Back of
Foldout
Not Imaged

eſt déſigné par A, paroît la diſtribution des colonnes qui portent l'entablement dont la ſaillie ſert à former le Promenoir du premier étage dont nous avons ſi ſouvent parlé, il eſt ici repréſenté dans une grandeur fort ſenſible & très-propre à faire connoître ſon utilité & tous les avantages que nous lui avons attribués. Comme les lumieres du Lecteur pourront ſuppléer à un diſcours plus étendu & qui deviendroit ennuyeux, je me reſerve à parler plus particulierement des décorations intérieures de cet Edifice dans le ſecond volume que j'ai conſacré à cette matiere, & je vais préſentement paſſer aux diſtributions & décorations des appartemens des Bains, de l'Orangerie, des Cuiſines & des Offices, qui étant apperçûs du Château, méritent de recevoir extérieurement quelque décoration.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

De la Diſtribution & de la Décoration des Bâtimens placés en aîle aux deux côtés de la Cour du Château.

De la Diſtribution de l'appartement des Bains & de la Serre de l'Orangerie.

LE peu d'étendue du terrain qui m'a été preſcrit pour la diſtribution du Château, ne m'ayant pas permis de pratiquer des chambres pour les Bains de plain-pied aux appartemens, je les ai diſtribués dans l'aîle du Bâtiment de l'Orangerie marqué C, & placés à droite dans la Cour du Château,* & j'y ai pris autant de pieces qu'il étoit néceſſaire pour en former un appartement de Bains complet. Comme leur uſage demande de la ſoli-

* Voyez le Plan général, premiere Partie, Planche premiere.

tude, il eſt aſſez à propos qu'ils ſoient détachés du corps du Château, ſut tout quand on a beſoin du plain-pied qu'ils auroient occupé, & qu'on peut les placer ailleurs avec avantage. Ceux-ci ſont dans une expoſition très-heureuſe; ils donnent d'un côté ſur la grande Cour, & de l'autre ils ont communication avec le Jardin de l'Orangerie. J'ai placé la Salle des Bains & la chambre à coucher plûtôt du côté de la Cour que de celui du Jardin de l'Orangerie, afin d'éviter le Soleil du midi. La deſtination de cet appartement demande de la fraicheur, & c'eſt pour quoi on les place le plus ſouvent dans le bas étage d'un Bâtiment à l'abri de quelque bois & près de quelque fontaine; afin qu'en ſortant de ces ſortes de lieux, on puiſſe reſpirer un air frais à l'ombre de quelque agréable verdure.

La principale entrée de ces appartemens eſt placée du côté de l'Orangerie, & introduit d'abord dans une piece de forme circulaire qui ſert d'anti-chambre à la Salle des Bains. J'ai pratiqué dans l'un de ſes angles un petit Eſcalier A pour monter ſur la couverture. La décoration de cette Antichambre doit être ſimple & elle peut être revêtue, auſſi bien que pavée, de pierre de Liais. Quatre arcades, dont trois ſont feintes pour ſimetriſer avec la porte d'entrée, décorent cette piece: dans l'une de ces trois eſt placée la cheminée, vis-à-vis on a mis quelques panneaux qui imitent ſa forme, & dans celle qui eſt en face de l'entrée eſt pratiquée la porte de Menuiſerie qui ouvre la Salle des Bains. Les trumeaux de ces arcades ſont décorés de panneaux diviſés en deux parties dans leur hauteur, avec une friſe au milieu: le panneau d'en bas de l'un des trumeaux ſert de porte pour entrer dans l'étuve; celui de l'autre ſert à paſſer à l'Eſcalier A, & les deux autres du côté de la Salle ſont dormans, à moins qu'on ne veuille y

pratiquer

pratiquer des armoires qui ſeroient priſes dans l'épaiſſeur du mur.

La Salle des bains eſt d'une grandeur ſuffiſante pour contenir deux baignoires : * Il s'en voit peu où il n'y en ait qu'une; ſoit afin que deux perſonnes puiſſent s'y tenir compagnie & s'amuſer reciproquement dans leur ſolitude; ſoit que la diſtribution de ces ſortes de pieces en reçoive plus de ſimetrie, ou qu'on ait deſſein de deſtiner l'une des baignoires aux eaux tiédes, & l'autre aux eaux temperées, ſuivant les ſaiſons.

La Salle des bains de l'appartement que je décris, étant d'une grandeur raiſonnable, peut être revêtue de pierre de liais, ou pour plus de magnificence, de marbre. ** On peut auſſi la décorer d'une menuiſerie peinte en blanc, & dont les ornemens ſoient dorés auſſi bien que les moulures; l'uſage des peintures Arabeſques, où entrent des figures d'animaux, des fleurs, &c, n'eſt bon que lorſque les pieces ſont d'une médiocre grandeur, dans les lieux vaſtes ces ſortes de peintures s'appercevant avec peine.

Aux deux côtés de la porte qui conduit de cette Salle à l'Anti-chambre, ſont placées les baignoires dans des enfoncemens qui en prennent la forme & qui ſont proportionnés à leur profondeur. Ces enfoncemens circulaires montent juſques ſous la corniche, & ſe terminent en cul de four, afin de recevoir l'imperiale des pavillons qui couvrent les baignoires. On donne diverſes formes à ces Pavillons, & on les fait de différentes étoffes. On peut ſe ſervir de toile de coton à cauſe de leur blancheur. On les orne de franges & de broderies, & quelquefois de cré-

* Celle du Château de S. Cloud eſt dans ce genre.

** L'on voit la décoration d'une Salle de cette eſpece dans la deuxiéme partie du ſecond Volume, Planche 86.

pines d'or ; ce qui produit un bel effet quand les lambris ſont peints en blanc & qu'ils ſont enrichis de dorures. Quand ces pieces ſont de moindre conſéquence, on les revêtit quelquefois de lambris à petits panneaux ravalés, qui renferment du parquet, pour y attacher des carreaux de fayance. Les baignoires ſe font de cuivre, & on les peint au-dehors d'une couleur qui aſſortiſſe à celle qui domine le plus dans la Salle ; on les étame en dedans, & & on y étend un drap lorſque l'on en fait uſage, pour plus de propreté.

Cette piece eſt éclairée par deux portes croiſées, dont l'une eſt dormante, & l'autre ſert à paſſer ſur la Terraſſe qui donne dans la grande cour du Château. La cheminée eſt placée vis-à-vis la porte qui va rendre dans la Chambre des Bains, & elle ſert à terminer avantageuſement l'enfilade formée par les portes qui s'alignent & percent juſqu'à l'Orangerie. Le pavé de cette Salle doit être de Marbre en compartimens ; & le parquet en doit être ſupprimé, à cauſe de l'eau qui tomberoit fréquemment deſſus : il convient davantage à la Chambre des Bains & eſt propre à la rendre plus ſaine.

Cette Chambre des Bains eſt d'une forme preſque quarrée, & deux lits s'y trouvent aſſez bien placés : elle eſt éclairée & décorée avec ſymetrie ; les deux portes qui ſe trouvent dans l'enfilade, ſont de même largeur & hauteur, quoique l'une d'elles donne entrée dans une petite piece. Entre les deux lits & vis-à-vis le trumeau des croiſées oppoſées, eſt une porte qui ſert à entrer dans une piece que l'on nomme Chauffoir, parce que c'eſt là que l'on fait ſecher les linges néceſſaires pour le ſervice de la chambre des Bains. De cette petite piece on paſſe à gauche dans une de même grandeur, que l'on appelle Etuve

à cauſe qu'il y a un fourneau B, qui ſert à donner à l'eau le dégré de chaleur convenable, laquelle eau eſt enſuite diſtribuée dans les baignoires ſuivant le beſoin. On paſſe à droite dans une petite chambre en niche, faite pour la commodité de ceux qui voudroient prendre le Bain par indiſpoſition & indépendamment des ſaiſons. Le lit de cette chambre eſt dans une Alcove, & il eſt ſitué vis-à-vis les croiſées, qui ſont expoſées au Midi. Aux deux côtés de l'Alcove ſont pratiqués deux petits retranchemens, dont l'un communique à la chambre des *B*ains, & l'autre ſert à tenir une chaiſe percée, pour éviter de paſſer aux lieux à ſoupape deſtinés pour l'appartement des Bains. Ces lieux à ſoupape ont une iſſue dans la ſerre de l'Orangerie, qui en Eté ſert de galerie à cet appartement, & en Hyver de promenade étant alors ornée des Orangers pour qui cette ſerre eſt conſtruite.

De la Serre de l'Orangerie.

Cette piece a vingt-deux toiſes de long ſur environ ſix de large ; elle regarde le Midi, c'eſt l'expoſition qu'on doit rechercher lorſqu'il eſt poſſible, ſinon lui ſubſtituer celle du Levant. L'expoſition du Midi eſt préferée à celle du Levant, parce qu'elle reçoit le Soleil depuis neuf à dix heures du matin juſques à ſon coucher, & qu'ainſi il peut rechauffer d'avantage une ſerre par la durée de ſa chaleur, & en corriger mieux l'humidité qui s'y pourroit introduire. C'eſt dans cette même vûe que je conſeille de tenir les fenêtres dans la grandeur la plus étendue qu'il ſe pourra, anfin qu'en les ouvrant lorſque le Soleil luit, tous les arbres que la ſerre renferme, puiſſent être favoriſés de ſes rayons. En recommandant la grandeur de ces croiſées, il eſt bon d'obſerver qu'elles ſoient ſi bien munies de ferme-

tures néceſſaires,que le froid ne puiſſe s'inſinuer par aucune ouverture, ni pénétrer du dehors au dedans. Pour y reuſſir, outre les chaſſis de verre qu'on met ordinairement aux croiſées à fleur du mur de face, il eſt bon de poſer en dedans un autre chaſſis, auquel on aura ſoin de coller du papier des deux côtés de ſon épaiſſeur. Par ce moyen la chaleur temperée qui ſera reſtée de la belle ſaiſon, ne pourra pas ſe diſſiper, & demeurera dans un même degré. Cette précaution favorable du côté du Midi, deviendroit cependant inutile, ſi du côté du Nord on ne prenoit pas un ſoin extrême de fermer, même de ſupprimer, tous les jours. Pour plus d'exactitude, il faut encore tenir les murs qui ſont à cette froide expoſition, d'une bonne épaiſſeur & d'une conſtruction ſolide, ainſi que le plafond, au-deſſus duquel on ne doit laiſſer aucun jour : c'eſt pour cela que les plafonds des Orangeries un peu conſidérables ſont voutés, comme on le voit à celle de Verſailles. Il faut auſſi que le ſol y ſoit élevé de quelques marches au-deſſus du rez-de-chauſſée, afin de les préſerver de l'humidité, beaucoup plus à craindre pour les arbres que le froid; c'eſt pourquoi ſi on pouvoit les placer ſur quelque éminence, ou pratiquer des caves au-deſſous, elles en ſeroient beaucoup plus ſaines, & conſerveroient un même degré de chaleur,bien mieux que celles qui ſont placées dans des lieux bas, quoique expoſées au Midi.

On peut ſentir la différence qui ſe trouve entre les ſerres, par la comparaiſon de celle du Château de Saint Cloud avec celle du Château de Verſailles. Les Orangers de la premiere ſont trouvés par les Amateurs infiniment plus beaux, que ne le ſont ceux de la ſeconde, malgré l'attention continuelle qu'on leur donne; parce que les murs de terraſſe dont celle-ci eſt formée par un côté, y produiſent

une humidité que le ſecours de la chaleur artificielle peut à peine détruire. D'ailleurs cette chaleur ne ſçauroit que préjudicier à ces arbres, ne pouvant être toujours d'un pareil degré ni d'une même étendue. Si on la tient moderée, les arbres voiſins ſeront les ſeuls à en profiter, & ceux qui ſeront éloignés ne pourront s'en reſſentir. Si au contraire vous lui donnez trop de force, vous riſquez d'endommager les arbres qui ſont proche. Ainſi,à mon avis, le meilleur parti c'eſt de tenir les portes & les croiſées bien jointes & bien cloſes, ſans cependant empêcher qu'elles ne puiſſent s'ouvrir lorſque le Soleil paroîtra devoir être d'un peu de durée ; c'eſt d'avoir ſoin, comme je viens de le dire, que les murs ſoient d'une bonne conſtruction, ainſi que le plafond, ſoit qu'il ſoit vouté, ſoit qu'il ſoit ourdé de plâtre orné de corniches ; & de ne pas non plus négliger le ſol, qui pour plus de propreté peut être battu de ſalpêtre, ou conſtruit de planches de chêne poſées ſur des lambourdes ; enfin on ne doit rien négliger pour tenir les ſerres dans une chaleur temperée pendant le ſéjour qu'y doivent faire les Orangers, qui ſe continue ordinairement depuis la mi-Octobre juſqu'à la mi-Mai ; après lequel tems on les expoſe dans les Jardins qui leur ſont deſtinés & dont on a dit quelque choſe en décrivant les diſtributions du Parc, page 14.

De l'élevation de l'Orangerie.

La décoration de ſa façade contient la longueur de l'aîle qui comprend & la ſerre & l'appartement des Bains, comme on le voit dans ſon plan qui eſt au bas & dont on vient de parler. Son ordonnance eſt tenue d'une Architecture ſimple, devant avoir en dehors un air de ſolidité, par rapport à l'uſage des dedans. Le Pavillon du milieu eſt percé

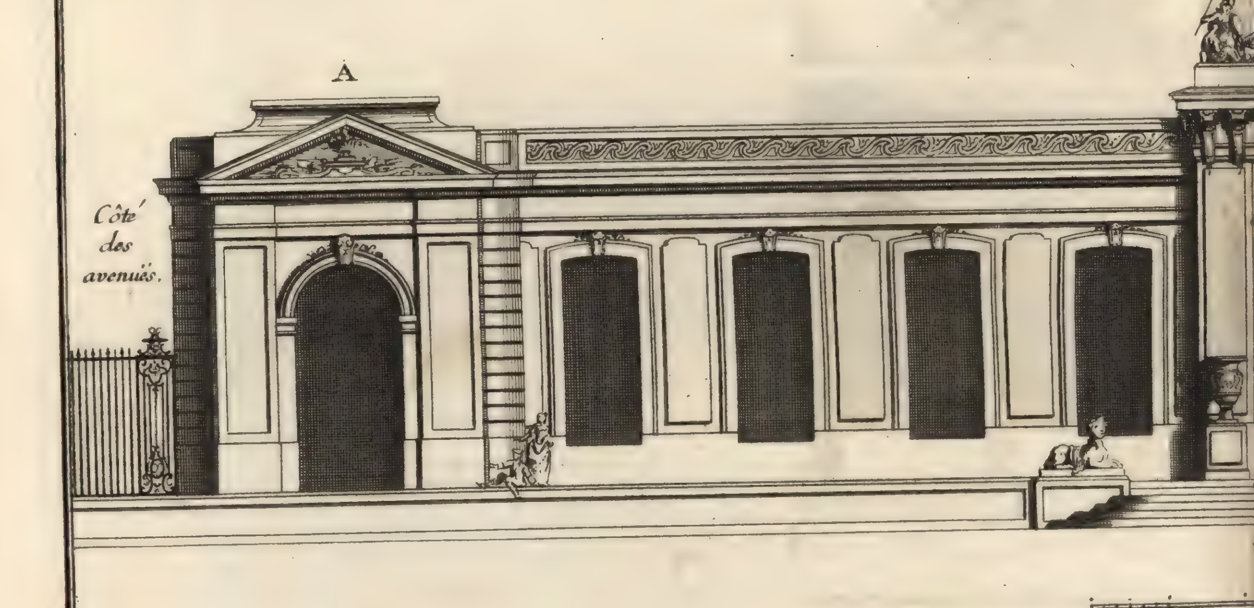
de trois arcades formées ſur un premier avant-corps couronné d'un fronton, au-deſſus duquel s'éleve un amortiſſement qui porte un jeu d'enfans en relief. Ce couronnement deviendroit hazardé ſur un Bâtiment qui auroit plus d'élevation; & cet amortiſſement iſolé ne fait bien que lorſqu'il eſt poſé ſur un Bâtiment d'un étage. Il ſe lie avec des groupes d'enfans poſés ſur les avant-corps de ce Pavillon, qui achevent de pyramider ce couronnement. Au bas des arrieres-corps ſont poſées des figures ſur des dez en forme de piédeſtaux. Je n'ai tenu que l'arcade du milieu ouverte, & j'ai fermé les deux autres, où j'ai mis des croiſées. On doit obſerver que les portes des Orangeries ſoient d'une grandeur proportionnée à celle des Orangers, parce qu'elles doivent leur ſervir d'entrée & de ſortie: il faut auſſi quand les ſerres ſont élevées de quelques marches au-deſſus du rez-de-chauſſée du Jardin, pratiquer ſur les degrés des talus dont la largeur ſoit égale à celle des portes, & qui ſoient inclinés ſuivant la pente que donnera la largeur de ces degrés, ainſi qu'on le voit marqué dans cette élevation & dans ſon plan. Ces talus ſervent pour le tranſport des Orangers, quand leur peſanteur ne permet pas de les porter ſur des civiéres, & qu'on eſt obligé de ſe ſervir de chariots fort bas que l'on fait rouler par le moyen des leviers; ce qui ne pourroit ſe pratiquer ſur des marches.

Les talus ſont encore néceſſaires à tous les grands perrons, d'où l'on deſcend ſur des Terraſſes afin de donner de la facilité aux ouvriers qui conduiſent des brouettes, ou tombereaux à main pour nettoyer les Jardins.

Les arriere-corps de la façade dont nous parlons, ſont très-ſimples; afin qu'ils paroiſſent inférieurs à l'Architecture qui orne les avant-corps de cette élevation. Les deux Pavillons des extrémités ſont ornés chacun d'une arcade

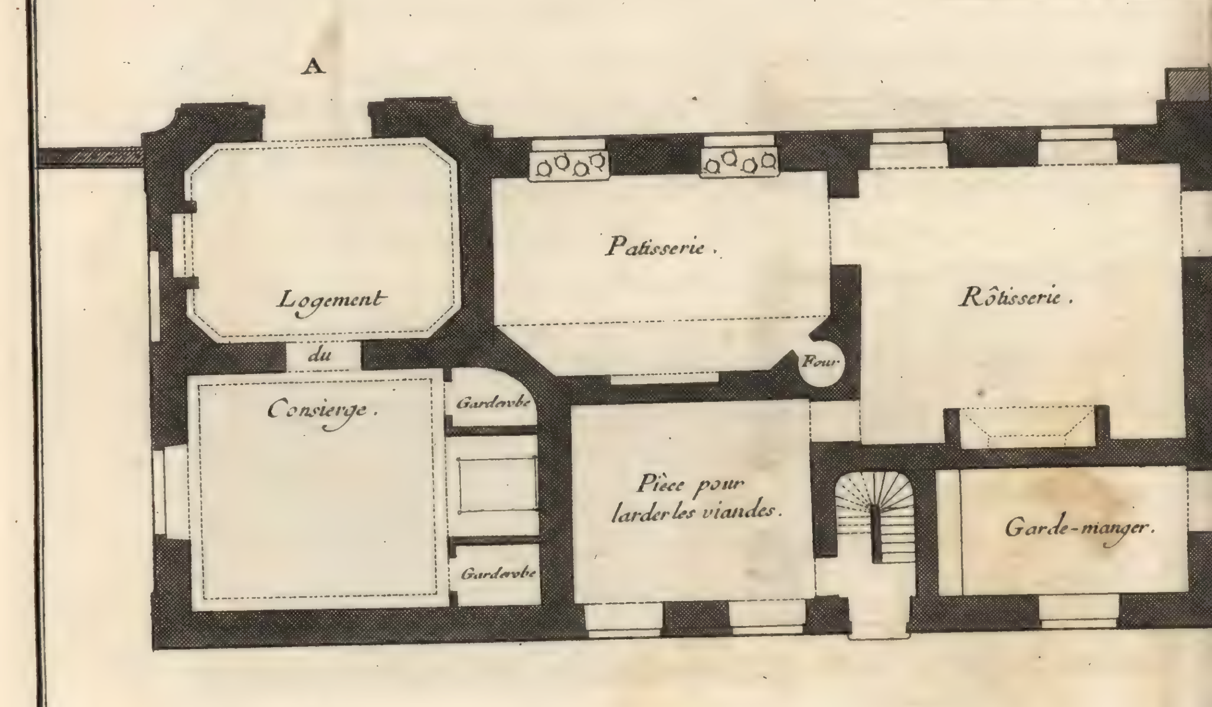
ELEVATION DE L'UNE DES AÎLES PL

Et dans la quelle

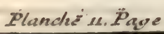


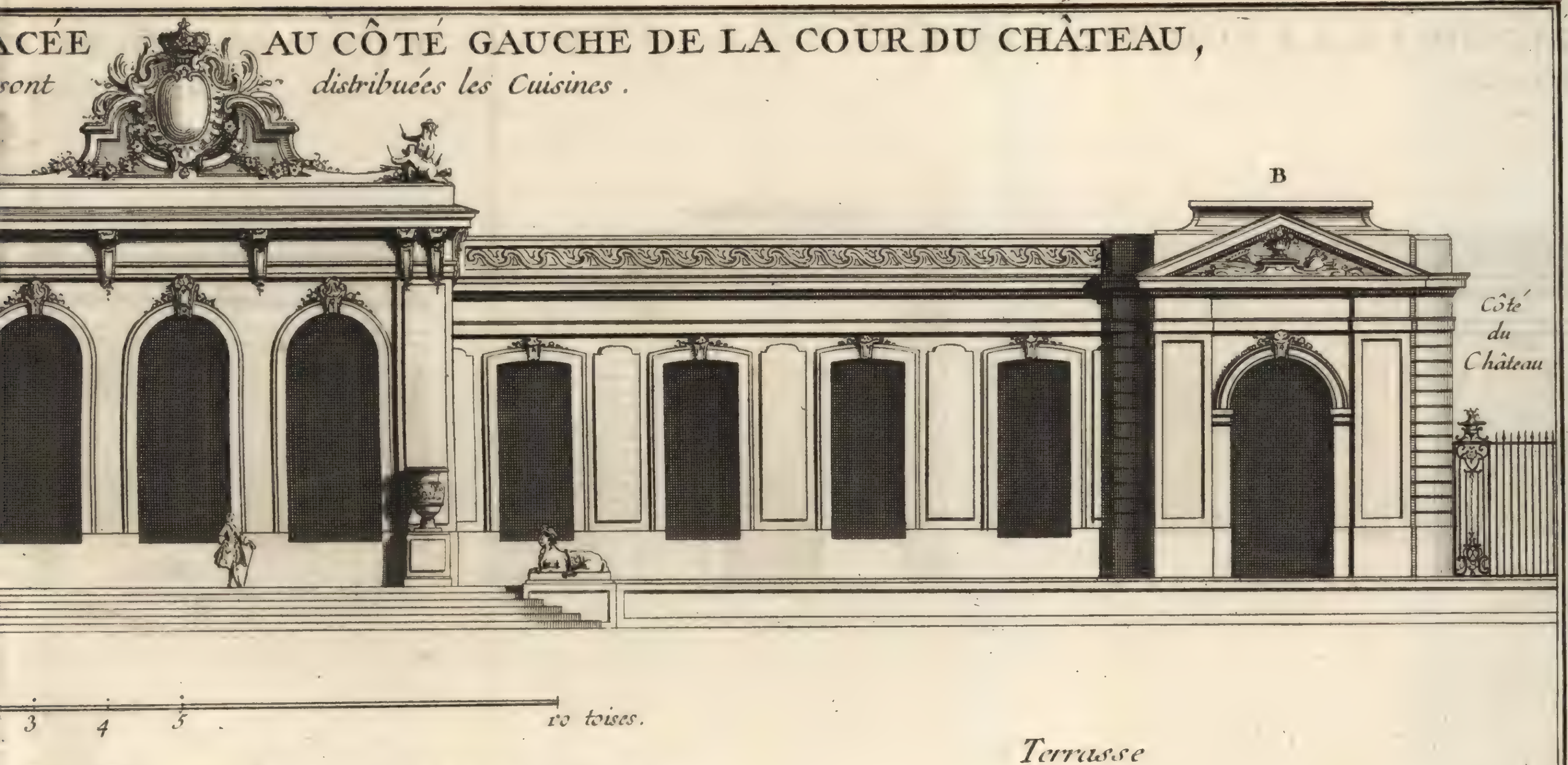
Terrasse

Plan du rez-de



B. inv. et f.





Terrasse

Chaussée du bâtiment des Cuisines.

B

Vestibule.

Jardin fleuriste.

Cuisines

Aide.

Sale du Commun.

Lavoir.

Boucherie.

Decharge.

Sale a manger pour les officier

descente de Cave

Bassecour des Cuisines.

Offices.

Back of
Foldout
Not Imaged

qu'accompagnent deux pilaſtres qui ſont l'un & l'autre décorés d'une table & d'un buſte poſé ſur une conſole.

La hauteur de ce Bâtiment eſt terminée par un entablement architravé & couronné d'une eſpece de baluſtrade qui fait reſſaut ſelon les avant-corps. Je n'y ai point formé de baluſtres ; ils ſeroient devenus trop écraſés à cauſe du peu de hauteur de l'appui qui n'auroit plus eu de proportion avec l'Architecture de deſſous, ſi je lui euſſe donné plus d'élevation. Au défaut de baluſtres, on peut mettre des poſtes, ſorte d'ornemens qui ſe pratiquent dans les tables dont on embellit les appuis qui terminent une façade, quand on veut cacher les égoûts des combles.

Cet entablement regne tout autour de l'aîle, & ſert auſſi à couronner l'Architecture du côté oppoſé à cette façade & qui donne dans la grande Cour du Château. Cette aîle fait ſymetrie avec celle qui eſt placée de l'autre côté & où ſont diſtribuées les cuiſines & les autres pieces dont nous allons parler.

De la diſtribution de l'aîle des Cuiſines.

Cette aîle a la même longueur que celle où l'Orangerie eſt placée, & qui eſt vis-à-vis. Je n'ai mis des portes qu'aux extrémités de ſa façade, afin de laiſſer moins de liberté aux gens de cuiſine du côté de la terraſſe ſur laquelle elle eſt aſſiſe, & qui approche de la vûe du Château. J'ai mieux aimé leur ménager plus d'iſſues du côté de la Cour qui leur eſt deſtinée.

La porte du Pavillon marqué A, ſert d'entrée au logement du Concierge ; celle du Pavillon marqué B, ouvre le Veſtibule, qui devient commun à l'aîle des Offices, laquelle retourne d'équerre à celle des Cuiſines. Un eſcalier à double rampe eſt pratiqué dans ce Veſtibule, il deſ

cend aux Caves qui ſont menagées ſous les Offices, & il conduit au ſouterrain du Château par un paſſage pratiqué ſous la Terraſſe. Ce paſſage eſt éclairé par des jours pris dans les murs d'appui dont la Terraſſe eſt revêtue, & il mene au grand eſcalier du Château, afin de pouvoir porter au rez-de chauſſée dans la piece H, les mets qui viendront de la Cuiſine, * quand la ſaiſon ne permettra pas qu'on les porte à découvert. Cet eſcalier eſt double afin qu'on puiſſe monter ſans nuire à ceux qui deſcendent & qui ſont chargés. Le pallier qui ſépare les deux rampes, ſert de paſſage à l'aîle des Offices, dont nous ne donnons ici qu'un arrachement, la grandeur de l'échelle n'ayant pas permis d'y repréſenter toutes les pieces dont un Office eſt compoſé. J'ai préferé de donner les diſtributions des Cuiſines, à cauſe que leur élevation eſt décorée du côté de la grande Cour, & que je l'ai miſe au deſſus du plan que j'en donne; & je me ſuis borné à parler en général des pieces dont un Office peut être compoſé.

Ce Pallier conduit d'abord dans une Salle à manger deſtinée pour les Officiers de bouche, qui ſert de paſſage pour aller dans l'Office où l'on prépare les deſſerts. Dans cette derniere piece doivent être pratiquées des armoires à hauteur d'appui, tout autour des murs, leſquelles ſervent à renfermer l'Argenterie, le Linge, &c. Au-deſſus ſont des tablettes où ſe peuvent placer la Fayance, les Criſtaux & les autres uſtenciles qui doivent ſe trouver ſous la main.

Derriere cette piece en doit être une autre, où ſoient conſtruits un Four, des Fourneaux, & une Etuve pour la commodité & le travail de l'Officier & de ſes Aides. Près de ces deux pieces, ſe doit trouver la Fruiterie qui étant ſous la direction de l'Officier, ne doit pas être éloignée de

* Ainſi qu'il a été dit Chapitre ſecond, page 38.

lui,

lui. Il faut faire enſorte qu'elle ſoit à l'abri de la chaleur, & en même tems exempte d'humidité.

C'eſt auſſi dans cette même aîle de Bâtiment qu'on place les Sommeleries, les Cantines & les Magaſins dont le Maître d'Hôtel eſt chargé. Par cette raiſon on doit lui ménager, auſſi bien qu'à l'Officier, un appartement qui leur ſoit contigu; ou du moins, lorſqu'il eſt impoſſible de faire autrement, on doit les loger dans les entreſols pratiqués au-deſſus, afin qu'ils ſoient à portée de veiller à la ſûreté de leurs proviſions & de leurs uſtanciles.

A la gauche du Veſtibule, on entre dans la Salle du Commun, où mange la Livrée. Il n'y faut aucuns ornemens, & elle n'a beſoin que d'une grande table dans ſon milieu, & de bancs ſuffiſans. Derriere cette piece eſt pratiquée une décharge qui ſert de paſſage pour aller dans la baſſe-cour. Derriere cette même décharge, & à côté de la Salle à manger des Officiers, ſe trouve un eſcalier qui deſcend aux Caves & par lequel on monte le bois, pour le conduire à la Cuiſine par le lavoir. A côté de la décharge, eſt un autre petit eſcalier qui monte à des entreſols qu'on a mis ſur les petites pieces qui donnent du côté de la baſſe-cour, & qui conduit au comble.

De la Salle du Commun on paſſe à une grande piece qui ſe nomme Aide-de-Cuiſine, parce que c'eſt là que les ouvrages les plus embaraſſans ſe préparent, pour être enſuite portés à la Cuiſine & y cauſer moins de confuſion. On y a conſtruit une grande cheminée qui ſert en cas d'un repas extraordinaire. J'y ai placé auſſi quelques fourneaux dans les embraſemens des deux croiſées qui éclairent cette piece, & j'ai pratiqué des portes aux côtés de la cheminée, dont l'une s'ouvre dans une piece deſtinée à ſerrer les viandes de boucherie, & l'autre dans un lavoir qui communi-

que avec la Cuisine. Ce lavoir est ainsi appellé parce qu'on y porte la vaisselle au sortir de la table pour y être lavée & de là rendue à sa destination. Pour cet effet on y pose une pierre à évier qui conduit les eaux dans la basse-cour, & à côté on place une auge sous des robinets qui versent l'eau qui a été amenée dans ce lieu par des canaux de plomb. Au défaut de ces conduits on doit pratiquer un puits à la proximité des lavoirs, lequel puisse fournir abondamment de l'eau claire pour en remplir les auges. Dans les Cuisines un peu considérables il n'est pas possible de se passer du secours prochain des eaux, dont la source ne doit point tarir, tant pour le service ordinaire, que pour arrêter les accidens qui peuvent survenir par le feu : en ce dernier cas on se sert de machines Hydrauliques* qu'il est aisé de construire, & qui élevent l'eau jusqu'à des reservoirs, d'où elle est conduite par tout où elle est nécessaire. Ce lavoir a sa sortie dans la basse-cour, & il doit servir à l'évacuation des eaux sales & des autres ordures qui proviennent de la Cuisine. On doit toujours avoir l'attention de ne jamais tourner les égoûts du côté des passages fréquentés par les Maîtres, & ils doivent être pratiqués du côté des basse-cours, aussi bien que leurs dégagemens. La Boucherie n'a point de porte qui donne dans la basse-cour, mais seulement une sur le pallier du petit escalier; & pour qu'elle fût moins exposée au hâle en Eté & à l'humidité en Hyver, je n'y ai mis qu'une croisée de médiocre grandeur, & qui doit être armée de barres & de fil de fer, pour la garantir des animaux.

Au milieu de cette aîle, est placée la Cuisine : elle est très-spacieuse, & sa grandeur m'a engagé à lui donner plus

* Voyez le Livre de l'Architecture Hydraulique par M. Belidor, qui contient plusieurs machines propres à cet usage.

d'élevation qu'aux autres pieces, ce qui m'a donné aussi occasion de former l'avant-corps du milieu que l'on voit dans la façade au dessus du plan. Cette cuisine est voutée en voute d'arrête, & l'attention de vouter en pierre une Cuisine de cette conséquence est nécessaire à cause du feu continuel qui s'y doit faire, les planchers des autres pieces qui sont à côté d'elle & qui sont plus bornées, sont construits de bois de charpente, recouvert de maçonnerie, afin qu'on puisse avec facilité les nettoyer & en ôter la suye qu'y produit la fumée. La hauteur de cette Cuisine m'en a fait tenir les croisées fort élevées : elle est éclairée tant du côté de la basse-cour que de l'autre côté. Les fourneaux sont placés au bas des croisées qui sont opposées à celles qui donnent sur la grande cour, afin que du côté de ces dernieres, dans les embrasemens desquelles ne sont mis que quelques potagers, le passage de l'enfilade des portes fût plus libre. J'ai placé une cheminée dans chacun des flancs de cette piece; l'une sert aux marmites ; l'autre est pour les rots de boucherie. Vis-à-vis la porte du lavoir est une autre porte qui donne entrée dans un garde-manger, lieu destiné à serrer les viandes froides qui sortent de dessus la table & qui peuvent y être reservies : cet endroit est encore propre à renfermer les provisions dont on a besoin journellement.

Derriere ce garde-manger, est placée la Rotisserie, qui porte ce nom parce que c'est là qu'on fait rotir la volaille, & que le plus souvent on y pique les viandes ; quoique j'aye cependant pratiqué un lieu exprès pour ce dernier ouvrage, dans le dessein qu'il y soit exécuté plus commodement, & qu'on n'y soit pas exposé au soleil du Midi qui regne sur les pieces qui y sont distribuées du côté de la grande cour. Pour préserver de son ardeur la petite piece dont je parle, aussi bien que le garde-manger, la bouche-

rie & les autres de cette eſpece, j'ai eu le ſoin de les placer du côté de la baſſe-cour.

Après la Rotiſſerie, ſe trouve une piece diſpoſée pour la Patiſſerie. Moyennant cet ordre, chaque différent travail a ſa place particuliere & ſe fait ſans confuſion.

Entre le garde-manger & la piece deſtinée à piquer la viande, eſt un petit eſcalier qui conduit aux entreſols placés de ce même côté, & qui ſont deſtinés pour les Aides de Cuiſine.

A l'extrémité de cette aîle, dans le Pavillon A, eſt le logement du concierge. Il eſt d'autant mieux placé, qu'il eſt eſſentiel que d'un ſeul coup-d'œil il puiſſe voir ce qui ſe paſſe dans le Château.

De la Décoration de la Façade de l'Aîle des Cuiſines, donnant du côté de la grande Cour.

Cette élevation eſt au-deſſus de ſon plan : elle contient la même longueur que celle de l'Orangerie qui lui eſt oppoſée, comme on le peut voir dans le plan général, Planche premiere. J'ai déja dit les raiſons qui m'ont obligé de mettre peu de portes à cette élevation, en décrivant l'uſage des pieces qui compoſent les diſtributions du dedans de cette aîle : je remarquerai ſeulement ici que j'ai été dans l'obligation de tenir cette face un peu décorée, ainſi que le derriere de l'Orangerie qui lui fait ſymetrie, afin de faire honneur à la vûe du Château, ſans cependant que les deux aîles puſſent entrer en comparaiſon avec la nobleſſe & la grandeur de ſon Architecture. C'eſt à quoi je crois avoir réuſſi en les tenant peu élevées. Ces aîles ſont édifiées ſur les Terraſſes qui ornent la grande cour, & qui vont ſe terminer au pied du Château ; ce qui ſert à mettre leur rez-de-chauſſée de niveau avec le ſien, ainſi qu'il a

été dit dans la deſcription du Plan général. La néceſſité où j'ai été d'élever l'avant-corps du milieu, à cauſe de l'exhauſſement de la Cuiſine, donne un air de nobleſſe à cette partie. L'on doit mettre à profit ces ſuperiorités dans une élevation de ce genre, pour placer les armes du Maître, ſoit dans un fronton, ſoit à un amortiſſement dont il feroit partie, tel que celui qui orne cet avant-corps. J'ai tenu l'entablement des arrieres-corps moins élevé que celui du Pavillon ſur lequel les armes ſont poſées, pour m'aſſujettir à la hauteur de celui du Bâtiment de l'Orangerie qui lui fait face, & qui étant iſolé doit être couronné tout autour du même entablement. Cette déſunion d'entablement n'eſt ſuportable que lorſqu'elle eſt autoriſée par l'élevation d'un principal avant-corps, autrement la multiplicité deviendroit un vice dont il faut ſe garder d'uſer. J'ai donné un double avant-corps aux Pavillons des extrémités de cette Façade, afin d'occuper leur largeur avec quelque grace, & d'éviter d'y mettre plus d'une croiſée, ce qui auroit produit un trumeau dans le milieu. Les arriere-corps ſont très-ſimples, & ſont couronnés d'un appui enrichi de poſtes.

Ces derniers Bâtimens ſont d'une grandeur aſſez apparente pour ſe paſſer d'une plus ample explication; paſſons à un petit Bâtiment nommé Trianon, marqué S* T* dans le Plan général, & dont j'ai promis la deſcription.

CHAPITRE CINQUIE'ME.

De la Diſtribution & de la Décoration du Bâtiment nommé Trianon, placé à la tête du Canal R* dans le Plan général.

De la diſtribution des Appartemens du Trianon.

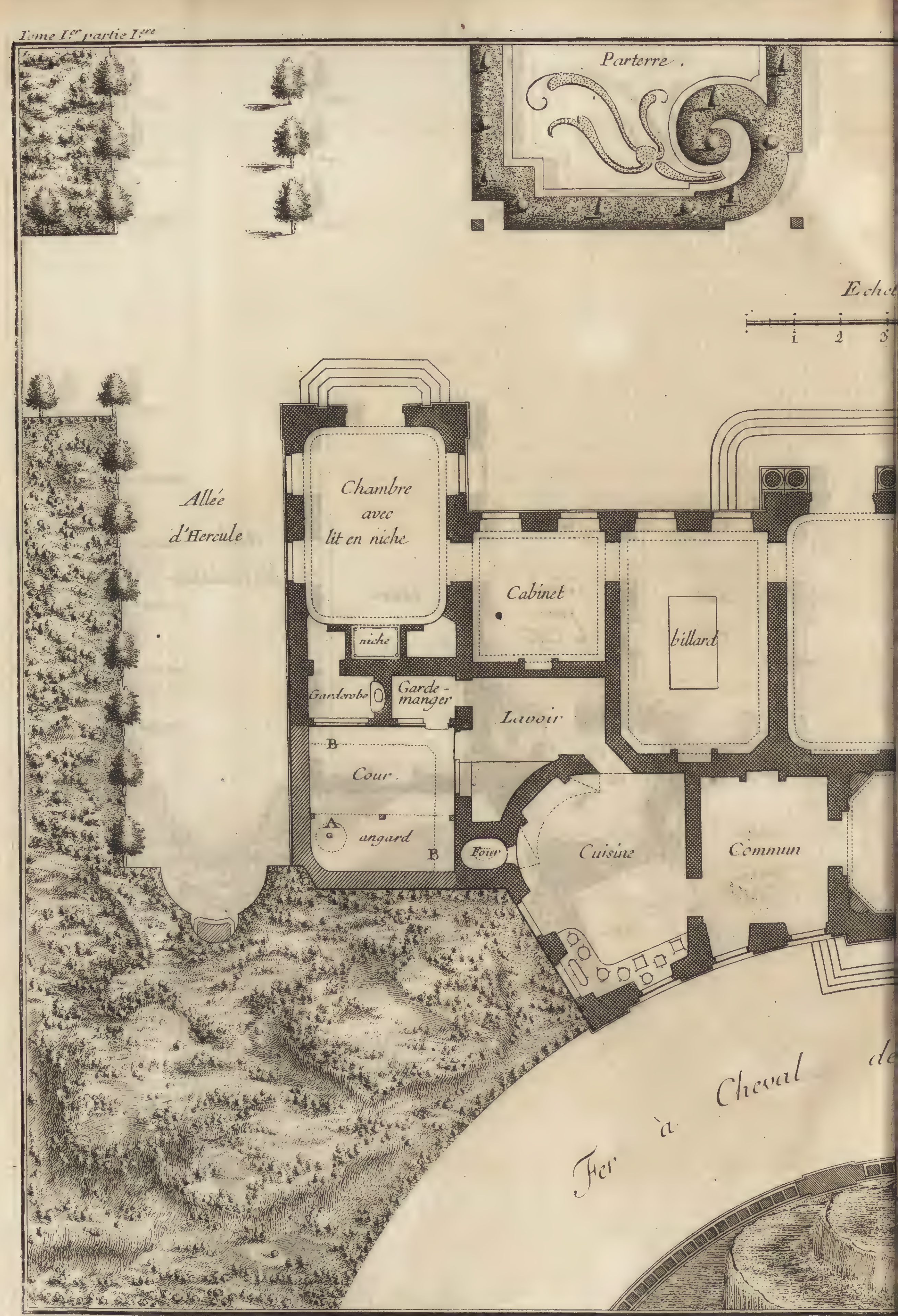
J'AI donné une deſcription ſuffiſante des Jardins de ce Trianon dans le premier Chapitre de ce Volume, page 20, en parlant des diſtributions du Parc ; c'eſt pourquoi afin d'éviter la repétition, je ne parlerai que de celle du Bâtiment, que j'ai élevé ſur le ſommet du fer-à-cheval qui ſe trouve à la tête de la Salle verte marquée R* dans le plan général.

Comme ce Bâtiment n'eſt fait que pour recevoir peu de monde à la fois, toutes les pieces qu'il contient ſont d'une grandeur mediocre, à la reſerve du Sallon que j'ai tenu aſſez grand, en cas d'aſſemblée.

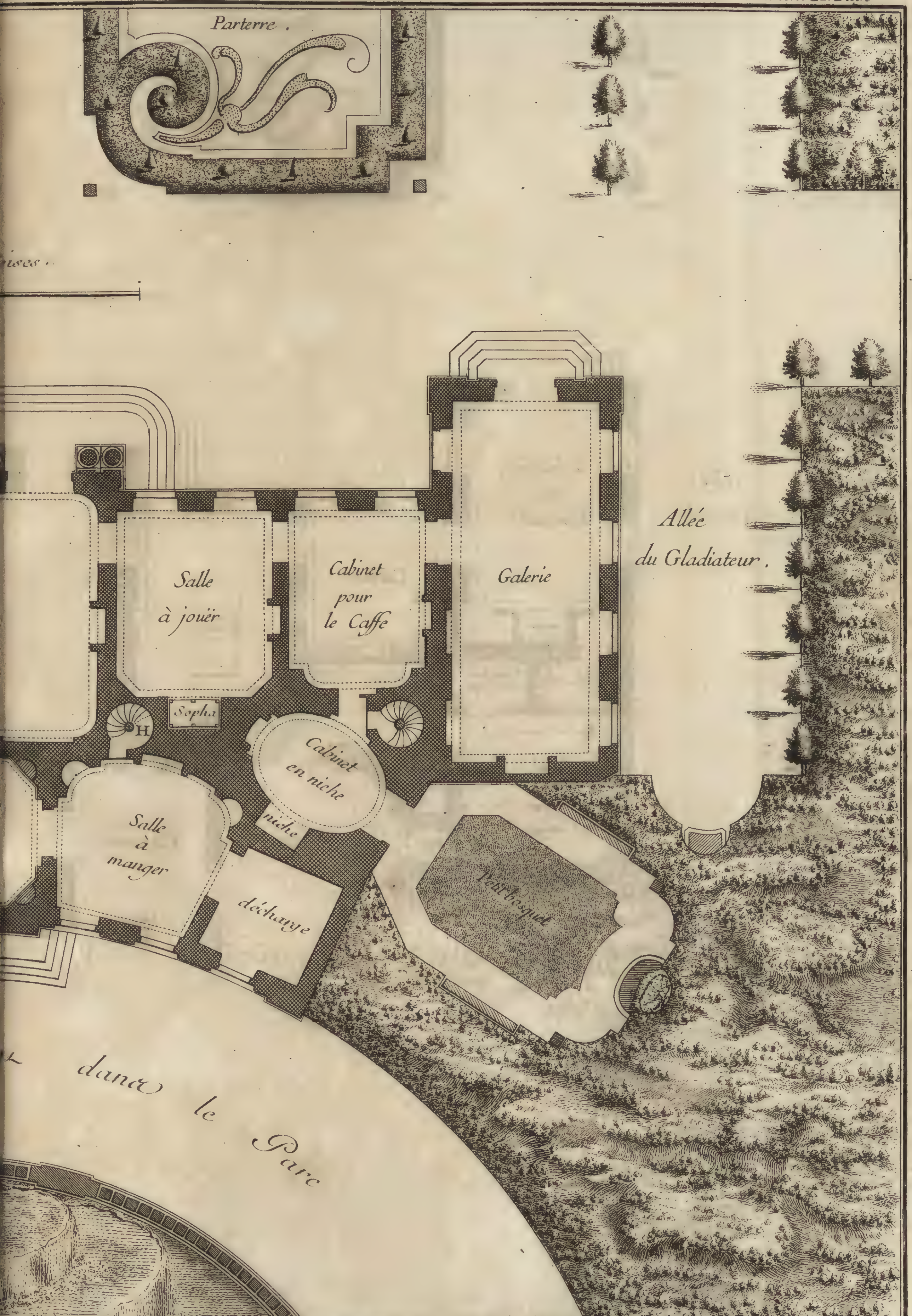
Le Veſtibule qui donne entrée à toutes les pieces, eſt d'une forme gracieuſe ; les quatre angles en ſont à pans, & l'on y a pratiqué des niches pour y placer des figures. On a mis de ſymetrie des portes aux quatre côtés de cette piece : l'une ſert d'entrée au Bâtiment, & celle qui eſt vis-à-vis mene au Sallon.

La grandeur de ce Sallon me l'a fait tenir dans une hauteur proportionnée ; rien n'étant plus contre la bien-ſeance, que de voir une grande piece écraſée, & qui ſemble n'avoir été ainſi faite, qu'après coup. La décoration de cette piece * eſt toute de menuiſerie peinte en blanc, ſans au-

* On en voit l'ordonnance en petit dans la Plan. 13, ainſi que celle du Veſtibule.



PLAN AU REZ DE CHAUSSÉE DU TRIANON PL



... HAUT DU CANAL R.* DANS LE PLAN GÉNÉRAL.

B. inv. et f.

cune dorure, à cauſe qu'elle eſt ſituée de maniere à ſervir de paſſage aux pieces qui ſont diſtribuées à ſes côtés. Cependant les Domeſtiques ayant le Veſtibule pour ſe retirer, & le Sallon pouvant alors être habité par les Maîtres, je l'ai tenu en cette conſidération orné de tableaux, de ſculptures & de glaces. Dans les tems froids on peut y tenir du feu pour chauffer ceux qui s'y rendroient après leurs différens amuſemens; ayant conſacré les appartemens de la droite & de la gauche pour le délaſſement des Maîtres qui occupent le Château, ainſi que je l'ai dit ailleurs.

A la droite de ce Sallon eſt une Salle deſtinée pour le jeu, vis-à-vis les croiſées qui l'éclairent eſt formé une niche pour y placer un Sopha, & aux deux angles ſont deux pans coupés où l'on peut pratiquer des armoires propres à ſerrer les Damiers, les Trictracs, les bourſes de Jettons, &c. Vis-à-vis la cheminée eſt placé de ſymetrie un Trumeau, qui, comme le revêtiſſement de cette piece, eſt de menuiſerie, ſur laquelle eſt paſſé un vernis & dont les ornemens ſont dorés.

Tous ces petits appartemens étant deſtinés au délaſſement de l'eſprit, on ne doit rien négliger pour en rendre la décoration enjouée & galante. C'eſt là que le génie peut prendre l'eſſor & s'abandonner à la vivacité de ſes caprices, au lieu que dans les appartemens de parade, il doit ſe reſſerrer dans les regles les plus exactes de la bienſéance & du bon goût, & ne pas tomber dans les libertés demeſurées de notre ſculpture d'aujourd'hui, qui doivent en être bannies avec d'autant plus de raiſon que les vrais Architectes les tolerent à peine dans des lieux tels que ceux dont l'on fait actuellement la deſcription.

Cette Salle à jouer donne entrée dans une autre piece où l'on paſſe pour prendre le caffé. Les plantes & les figu-

res Indiennes & Chinoiſes ont ici toute la licence de faire partie de la décoration : elles y conviennent naturellement & c'eſt dans cet endroit ſeul que ſelon moi elles devroient être admiſes.

On entre enſuite dans un Cabinet en niche, dont la forme eſt ovale, & qui reçoit ſon jour par une porte croiſée qui donne dans un petit boſquet, lequel ſert de promenade particuliere à ce Cabinet. En face de cette porte eſt placée la cheminée dans une arcade qui ſymetriſe avec elle, & qui figure avec l'arcade dans laquelle le lit en niche eſt contenu, & vis-à-vis de laquelle on en a feint une autre de même forme, où la porte qui donne entrée dans ce Cabinet eſt pratiquée. Dans l'embraſement de celle-ci, eſt placé un eſcalier H, pour monter aux entreſols qui ſont ſur le Cabinet & ſur une petite piece qui eſt derriere, & qui ſont deſtinés pour coucher des Domeſtiques.

Du Cabinet au caffé on entre dans une Galerie qui termine le côté droit de ce Bâtiment. Cette Galerie eſt décorée avec ſymetrie, & les trumeaux de chaque croiſée ſont enrichis de glaces ornées de conſoles ſur leſquelles ſont poſées diverſes curioſités, comme bronzes, criſtaux, porcelaines, &c.

De cette piece vous ſortez dans le Jardin pour y profiter de la ſolitude & de la fraicheur qu'offre une allée qui eſt à côté d'elle & qu'on nomme allée du Gladiateur, parce qu'elle eſt terminée par une niche où l'on a placé une figure qui porte ce nom.

A la gauche du Sallon, eſt une Salle de Billard d'une forme convenable à ſon uſage. Les ornemens, les glaces & les tableaux font rarement partie de la décoration de ces ſortes de pieces, à cauſe des accidens ordinaires dans

ce jeu & on les revêtit ſeulement de Menuiſerie diſtribuée à grands paneaux.

Cette Salle de Billard conduit à un cabinet qui précede une chambre en niche, il peut être orné de tapiſſeries poſées ſur un lambris d'appui. Quant à la chambre en niche, elle doit être revêtue de menuiſerie dans toute ſa hauteur. Cette précaution la préſervera de l'humidité qu'elle pourroit avoir étant au rez-de-chauſſée, & qui s'empare toujours des appartemens qui ne ſont pas continuellement fréquentés; ſa décoration eſt parfaitement ſymetriſée. Pour y joindre la commodité à l'agrément, j'ai pratiqué près d'elle une petite garde-robe qui tire ſon jour & qui a ſon dégagement par une petite Cour. Chaque côté de la niche qui renferme le lit, a une porte : l'une ſert de paſſage pour aller à la garde-robe, & l'autre ouvre un petit retranchement pour ſerrer le linge & fermer ſous la clef ce que le Maître voudra ſe conſerver.

La petite cour communique aux Cuiſines de ce Bâtiment. J'ai crû devoir y en menager & leur donner autant de commodités que le terrain me le permettoit, dans l'idée que ſi le plaiſir convioit à y venir faire un repas, on pût trouver un lieu propre à le préparer, ſans qu'on fût obligé de recourir aux Cuiſines du Château, qui ſeroient trop éloignées. De plus cette commodité ſeroit d'un grand ſecours pour une perſonne qui étant indiſpoſée, voudroit ſe retirer du Château, & qui auroit beſoin de l'agrément & de la tranquillité que peuvent procurer l'expoſition & les Jardins de cette aimable retraite. Enfin ce Bâtiment peut encore ſervir, lorſqu'il ſurvient une abondante & nombreuſe compagnie, & l'on y peut loger les amis familiers de la maiſon. Pour lors on changeroit la deſtination de ſes pieces, & on les ajuſteroit ſuivant la conjonc-

ture. C'eſt une grande reſſource que d'avoir un lieu pareil dans le voiſinage d'un grand Château, & dont on puiſſe diſpoſer dans le beſoin.

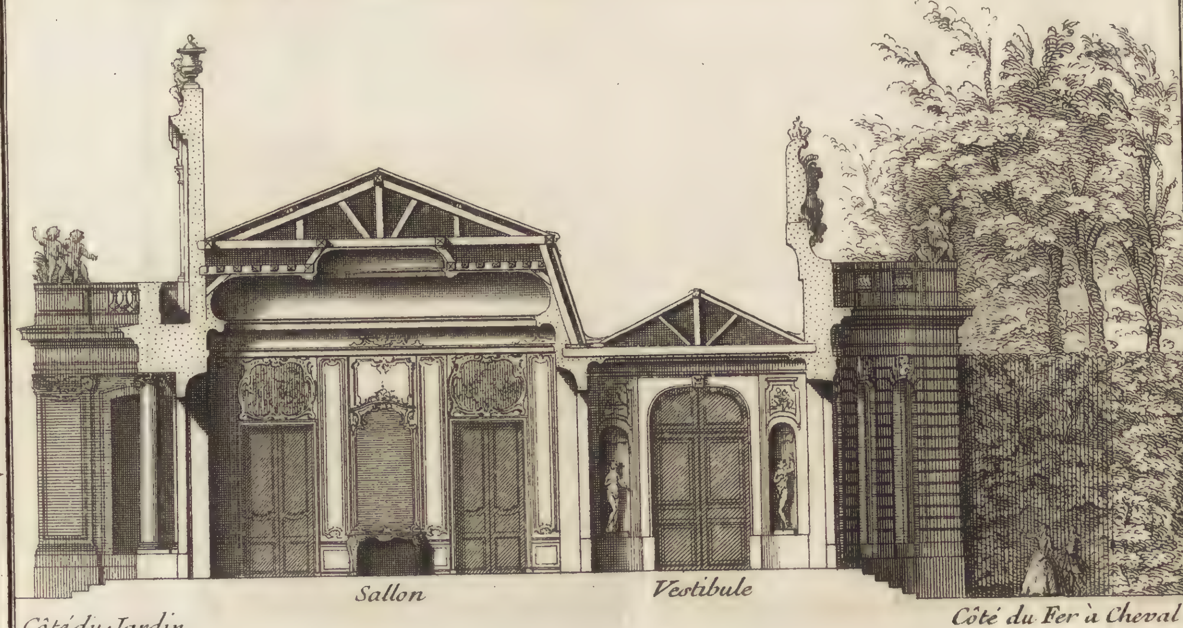
Mais comme c'eſt m'écarter du premier uſage auquel j'ai conſacré ce petit Trianon, j'y reviens en reprenant par la Salle à manger qui eſt à la droite du Veſtibule.

Cette Salle à manger eſt d'une forme aſſez irréguliere, ayant voulu profiter de tout le terrain quoiqu'il fût de biais. La cheminée eſt placée vis-à-vis le trumeau des deux croiſées; les angles de la ſuperficie ſur laquelle elle eſt poſée ſont arrondis, & j'y ai pratiqué des niches pour recevoir des tables de marbre ſur leſquelles on peut mettre l'argenterie, les criſtaux & le deſſert pendant le repas, pour les reſſerrer enſuite dans la décharge qui ſe trouve placée à côté de cette piece. Si l'on vouloit donner un grand repas à ce Trianon, on mangeroit alors dans le grand Sallon, & l'on dreſſeroit des buffets dans le Veſtibule.

De l'autre côté de ce Veſtibule, eſt placée la Salle du commun où mangent les Domeſtiques. A la ſuite de cette piece ſe trouve la Cuiſine qui eſt d'une grandeur raiſonnable pour le Bâtiment. Elle eſt ſuffiſamment éclairée, lui ayant donné des jours par le bois qui lui eſt contigu, & que l'on doit tenir élagué. La cheminée eſt placée dans un angle derriere lequel eſt un lavoir qui ſert à renfermer les batteries de Cuiſine & les autres uſtenciles; un petit garde-manger aboutit à ce lavoir & a ſa ſortie dans la même cour que nous avons dit éclairer la garde-robe de la chambre en niche.

Dans l'un des angles de cette cour, eſt une pompe A, qui diſtribue l'eau à tous les endroits où elle eſt néceſſaire: cette pompe ſe trouve à couvert ſous un hangard qui en même tems contient & préſerve le bois deſtiné pour la


DECORATION DE LA FACADE
du Côté du Fer à Cheval.


COUPE ET PROFIL PRIS SUR LA LARGEUR
Sallon
Vestibule
Côté du Jardin.
Côté du Fer à Cheval.
1
2
3
4
8 Toises.

B. inv. et f.

Cuiſine. La pente du pavé B de la cour, paſſe au travers du mur de cloture, & va répandre dans le bois les eaux inutiles, qui vont enſuite ſe perdre dans une fondriere pratiquée à cet effet.

De la Décoration de la Façade du côté du Fer-à-cheval, avec la coupe & Profil du Trianon.

De l'élevation du Fer-à cheval.

Cette élevation eſt circulaire ſur ſon plan, * afin de ſuivre la forme de la Terraſſe ſur laquelle cette Façade eſt élevée. J'ai couronné l'entablement qui termine la hauteur de ce Bâtiment d'une baluſtrade ornée de groupes d'enfans à ſes extrémités, & au milieu eſt un amortiſſement où les armes du Maître ſont repréſentées. Cet amortiſſement eſt ſoutenu avec avantage par l'avant-corps qui eſt au-deſſous, & qui marque le milieu de cette Façade ; ce qui produit un agréable effet du bas du Fer-à-cheval ſur lequel ce Trianon ſemble pyramider. Il paroît fait exprès pour varier avec les agrémens de la Salle verte R ; ** & rien ne pouvoit mieux ſervir à faire détacher ce Bâtiment, dont j'ai tenu la face de ce côté-ci d'une Architecture un peu mâle, que de l'avoir accompagné de verdures champêtres, de rocailles, de fontaines jailliſſantes & d'autres beautés que la nature ſemble avoir formées d'intelligence avec l'art.

Pour donner un air de majeſté à ce petit Bâtiment, j'ai décoré les arriere-corps de trois arcades dans leſquelles ſont placées les croiſées qui éclairent les pieces qui donnent de ce côté ; j'ai réfendu les trumeaux de ces arcades,

* Voyez la Planche 12.
** Voyez le Plan général Planche premiere.

afin de les tenir dans un goût de rusticité : des têtes de Dieux, de Fleuves & de Faunes, en ornent les clavaux, & elles y sont placées sans cartel pour plus de simplicité : * j'ai tenu les Profils ainsi que la balustrade, moins legers que du côté du Jardin ; tant parce que cela convient mieux à une Façade de Bâtiment qui se présente au-dessus d'une Fontaine, que parce qu'il faut que celle-ci soit vûe de fort loin.

De la Coupe & Profil.

Cette Coupe offre la décoration & les proportions du Sallon, ainsi que celles du Vestibule, & donne une idée de la charpente & de la forme des combles, qui ne peuvent être apperçûs de l'élevation du côté de l'entrée. On voit d'un côté la naissance de l'élevation du Fer-à-cheval, & de l'autre le retour du Pavillon qui termine les extrémités de la Façade du côté du Jardin. Quoique cette Coupe soit dessinée en petit, elle est assez distincte pour que l'on puisse juger des formes de sa décoration.

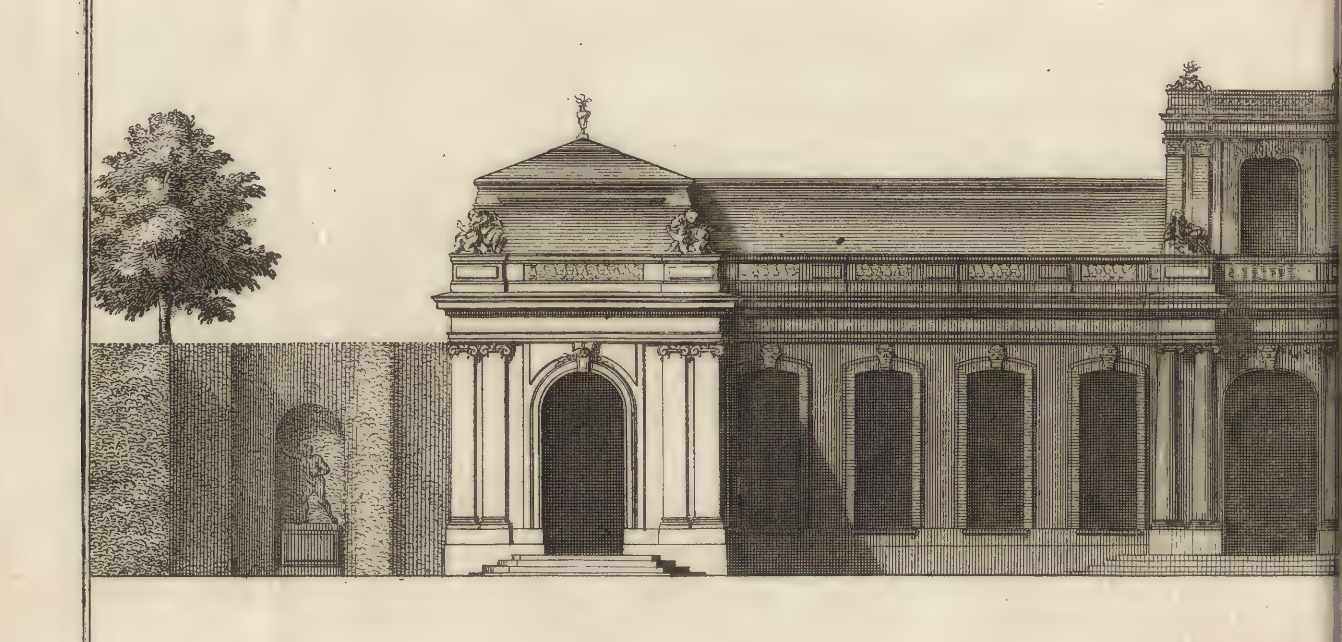
De l'élevation du côté des Jardins.

Cette Façade est plus étendue que celle du côté du Fer-à-Cheval, à cause du biais que forme le terrain. La décoration en est aussi bien différente, n'ayant pas eu des raisons pour la tenir aussi rustique que celle de l'autre côté. Comme ce Bâtiment est enclavé dans l'épaisseur du bois, j'ai été moins assujetti à l'uniformité de l'Architecture des deux Façades superieures, autrement il auroit fallu que les pignons eussent reçû les mêmes entablemens ** qui

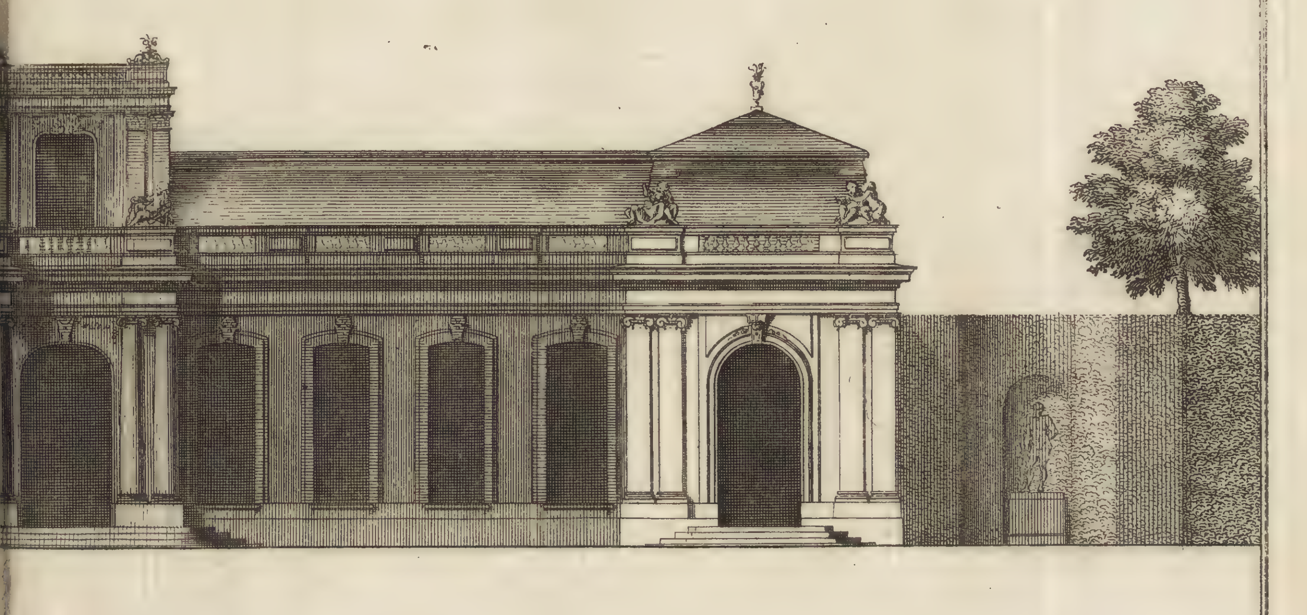
* On trouvera des exemples dans ce genre dans la premiere partie du second Volume, Planches 35 & 36.

** Ainsi que je l'ai fait remarquer en parlant de l'élevation de l'aîle des Cuisines, pag. 85.

ELEVATION DU TRIAN



1 2 3 4



B inv. et. f.

regnent aux Façades principales, ſans quoi il y auroit eu de la déſunion dans l'ordonnance générale, défaut qu'il faut éviter lors qu'un Bâtiment eſt iſolé.

J'ai placé un Ordre de colomnes Ioniques au rez-de-chauſſée dans le milieu de cette Façade, & j'ai orné les acroteres de la baluſtrade qui regne ſur cet Ordre de groupes de figures qui donnent de l'agrément à cette élevation: j'ai fait retourner les profils des entablemens ſur le nud du mur, pour en tenir l'Architecture plus légere, n'ayant pas beſoin de prêter à ces ſortes de Bâtimens un air de ſolidité; j'ai au contraire cherché à lui donner un air ſvelte, qui paroît s'accorder avec la vivacité & la légereté des ornemens des Jardins, Les deux Pavillons des extrémités de cette Façade ſont auſſi ornés de pilaſtres Ioniques, qui ſervent à faire détacher les arriere-corps, dont la ſimplicité fait aſſez valoir les parties qui doivent dominer dans cette élevation.

Cet égard d'obſerver des repos dans l'ordonnance d'une Façade, ne doit pas être négligé dans quelque Edifice que ce puiſſe être; c'eſt par cette comparaiſon judicieuſe qu'un Bâtiment d'une médiocre dépenſe s'attire l'admiration des connoiſſeurs; néanmoins dans la décoration d'une Façade de peu d'étendue, telle que celle dont nous parlons, on peut hazarder quelque ornement, que la prudence qu'exige la bonne Architecture ne permettra pas de répandre dans tout autre Bâtiment. J'entens par cette prudence dans la décoration exterieure, l'apparente ſolidité, l'harmonie du tout avec les parties, & cette mâle ſimplicité qui caracteriſe l'Architecture; par exemple, le reſſaut que forme l'entablement Ionique dans l'avant-corps du milieu, devient ſuportable dans un Bâtiment de cette eſpece, & cette licence ſeroit à craindre dans un Edi-

fice supérieur à celui-ci, parce que la multiplicité des retours dans les entablemens d'une grande Façade fait un mauavis éffet, par les angles aigus qu'elle offre aux yeux qui ne les voyent jamais avec satisfaction. Il n'en est pas de même à l'égard d'une Façade de peu d'étendue qu'un seul coup-d'œil peut embrasser, & où l'esprit conçoit tout ensemble la forme générale avec le détail des parties; ce n'est aussi que dans cette occasion qu'on doit user de cette maniere de décorer, & non dans les Bâtimens considérables où doit regner une majesté qui tient de la grandeur du monument qu'on éleve.

Comme le Bâtiment dont nous parlons n'a qu'un étage, je l'ai terminé d'un comble à la mansarde qui regne sur les aîles; l'avant-corps du milieu est couronné d'un Ordre Attique orné de croisées feintes qui s'accordent avec les arcades de dessous, ce qui donne à cet avant-corps une marque de distinction; derriere cet Attique est pratiqué le comble qui couvre le Sallon, tel qu'on le peut voir dans la Planche précedente.

J'ai marqué aux deux extrémités de cette Façade la largeur des allées qui accompagnent le Bâtiment, & dont l'ombre sert à aller trouver plus agréablement le berceau de treillage dont on a parlé dans la description que l'on a faite des Jardins de ce Trianon, en donnant celle du Parc, Chapitre premier, page 20.

Comme je me reserve des reflexions sur l'Architecture à chacun des Bâtimens qui composent ce Volume, je n'en ajouterai pas davantage à cette premiere partie, & je vais passer à la seconde.

Fin de la premiere Partie.



TRAITÉ
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE.

SECONDE PARTIE.

Contenant la diſtribution d'un Bâtiment de quarante-cinq toiſes de face, non compris les Aîles du côté du Jardin, la décoration de ſes façades & l'ordonnance de ſes Jardins.

AVANT-PROPOS.

On me propoſa le projet de ce Bâtiment pour un particulier qui réſidoit à Beſançon, proche duquel cet édifice devoit être élevé; il n'y avoit rien de conſtruit ſur ce terrain que la perſonne qui me mettoit en œuvre ne ſe reſolut volontiers à jetter bas pour ſatisfaire le goût qu'il

s'étoit formé dans l'Art de bâtir. Comme le lieu s'est trouvé fort inégal, mon principal objet a été dans l'ordonnance des dehors, de mettre à profit ces irrégularités, & de leur donner les formes les plus agréables qu'elles pussent recevoir. Les grands Escaliers, les Fontaines, les pieces d'eau qui ornent le Parc, ainsi que la beauté des distributions du Bâtiment, mettent ce projet en parallele avec l'édifice de la premiere Partie, quoique ce dernier lui soit inferieur dans la décoration des dehors.

Ce projet devoit être exécuté tel que je le donne ici, une partie des Jardins sont plantés, & je ne desespere pas qu'un jour on ne travaille au bâtiment, d'où l'on doit retrancher les deux Aîles du côté des Jardins. On peut les suprimer sans interrompre l'ordonnances des distributions du principal corps du Bâtiment, & alors on réuniroit le terrain qu'occupent ces Aîles avec les Terrasses qui sont au-devant d'elles.

CHAPITRE PREMIER.

De la Distribution du Parc, & de l'ordonnance de ses Jardins.

AYANT été moins assujetti dans les distributions des dehors de ce second Bâtiment que dans celles du premier, j'ai eu la liberté de donner les proportions & les commodités nécessaires qui doivent accompagner une belle Maison de plaisance. Le Bâtiment principal se trouve placé sur une Terrasse; ce qui fait que du rez-de-chaussée des appartemens, la décoration des Jardins se présente à la vûe en Amphithéâtre. * Le terrain qui se trouve

* Voyez la Coupe de ce Bâtiment, Planche 21.

depuis


Chemin qui mene aux Vignes
Avenuë qui conduit à l'Eglise
Cour du Chateau
Passage
Grande Rüe
Avenue
Ferme
Echelle de 30 toises
PLAN GENERAL DES BATIMENS, JARDINS ET DEPENDANCES d'un projet fait sur un terrain sis a trois lieuës de Besançon du dessein de J.F. Blondel.
RENVOIS.
A. Corps principal du bâtiment.
B. Aile basse où sont distribuez les appartemens de paraide.
C. Avant cour.
D. Aile des Offices.
E. Bassecour des Cuisines.
F. Bassecour des Volailles.
G. Bassecour des Remises.
H. Bassecour des Ecuries.
I. Pavillon de la Chapelle.
K. Pavillon du Consierge.
L. Jardin potager.
M. Grand parterre de broderie mêlé de gazon, formant l'étoile avec un tapis verd au milieu.
N. Jardin de l'Orangerie.
O. Grande pièce d'eau servant de decharge aux autres bassins.
P. Grandes pièces de gazon bordées d'ifs formants une demi lune par en haut et joignant le Canal
Q. Grand Canal dont la teste en fer a cheval forme une Cascade.
R. Grand Boulingrain découvert.
S. Grande Etoile percée dans l'épaisseur du bois, et qui communique à plusieurs Cabinets de verdure.
T Terrasse servant de promenade aux apartement de parade.
V Grand Escalier a deux rampe.
X Extremité des terrasse dont on a doné la decoration dans la grande elevation planche 20

Terre Labourable dépendant du Château

Grande route de Besançon

Belvedere de Maçonnerie

Terrasse plantée de Maroniers.

Terrasse plantée de Maroniers.

Salle du Bal

Teste de la Cascade

Salle d'Amphithéatre

R R R R

Q

S S S S

P P

S S S S

Route qui conduit au grand Chemin

Back of
Foldout
Not Imaged

depuis le Château A, jusqu'à la porte de l'entrée, est avantageusement occupé par la cour du Château & par son avant-cour C, qui est fermée par une porte de fer grillée & placée entre deux pieds droits de pierre, ornés de bas-reliefs, & portant des figures qui font point de vûe à l'avenue qui fait face à cette entrée & qui s'étend sur une partie des terres dépendantes du Château.

Les basse-cours sont placées aux deux côtés de l'avant-cour C, de façon qu'elles ne peuvent être apperçûes en arrivant au Château. On doit user de cette précaution pour cacher ces sortes de Bâtimens, qui n'offrent rien d'agréable à l'œil : cette avant-cour est ornée d'une allée d'arbres qui en suit la forme, ainsi qu'une charmille à hauteur d'appui, laquelle donne de la gayeté à cette entrée & s'accorde bien avec les palissades qui ornent les flancs de la cour du Château, qui n'est séparée de l'avant-cour que par une grille posée sur un appui de deux pieds & demi de haut.

La verdure, les Bâtimens, & les autres ornemens dont ces deux cours sont accompagnées, annoncent la magnificence des Jardins & des Edifices, dont on n'apperçoit en entrant qu'une partie du premier coup d'œil. A l'entrée de la cour du Château sont placés de symetrie deux Pavillons qui font avant-corps : dans l'un de ces Pavillons, marqué I, est la Chapelle ; l'autre marqué K, est destine au logement du Concierge, qui se trouve à l'extrémité de l'aîle des Offices D : cette aîle a communication avec le Bâtiment des Cuisines qui a sa cour particuliere marquée E ; après cette cour des Cuisines, est la basse-cour F pour les gens du Commun & pour la Volaille ; ces deux basse-cours E, F, & leurs Bâtimens, sont séparées par un passage qui conduit au Potager L. Ce passage est

fermé d'une porte qui ſymetriſe avec celle qui eſt vis-à-vis, & par laquelle on paſſe aux baſſe-cours des Ecuries & des Remiſes G, H, qui ne ſont ſéparées l'une de l'autre que par un mur de cloture. Ces deux baſſes-cours ont leur iſſue dans la rue, pour donner entrée aux équipages & faire ſortir le fumier ſans paſſer par l'avant-cour. J'ai eu la même attention pour ce qui concerne la baſſe-cour F deſtinée, comme il a été dit, à quelques Volailles; car quant aux Bergeries, Vacheries, Etables, &c. un vieux Bâtiment deſtiné à leur uſage eſt ſitué de l'autre côté de la rue, & dans lequel la Ferme eſt placée. C'eſt là que ſont pratiquées toutes les commodités néceſſaires aux différentes eſpeces de beſtiaux propres à remplir une baſſe-cour complette.

Derriere les murs de la baſſe-cour E, F, eſt le Jardin potager L. Comme il eſt dans une heureuſe expoſition, il doit être principalement reſervé pour les legumes & les fruits qui ſe ſervent ſur la table : il eſt orné de baſſins & les allées en ſont ſymetriſées. Son entretien le rend recommandable & lui favoriſe la préſence des Maîtres. C'eſt dans cette intention qu'eſt pratiqué au bout de ce Potager un petit Bâtiment X, où l'on peut ſe retirer pendant la chaleur du jour.

Comme il faut une quantité de fruits & de legumes proportionnée au nombre des perſonnes qui doivent habiter une auſſi grande Maiſon, & que ce Potager n'en peut fournir ſuffiſamment, on a pratiqué dans la Ferme où eſt tenue la baſſe-cour des beſtiaux, des Vergers & des Potagers capables de ſatisfaire en abondance au beſoin qu'on en peut avoir.

Pour venir au Bâtiment du Château A, nous avons dit qu'auſſi bien que les aîles qui l'accompagnent, il étoit plus

élevé que le rez-de-chaussée des Jardins M, P. Pour y descendre, dans le milieu du Bâtiment est un grand Escalier à deux rampes, tel qu'on le voit dans la Planche 17, qui représente les distributions du rez-de-chaussée de ce Château. Deux autres marqués V, sont placés de symetrie dans les angles des deux Terrasses T, qui accompagnent le corps du Château, & qui servant de promenade de plain-pied à ses appartemens, procurent la vûe de toutes les décorations du Parc qui sont à découvert. Aux extrémités des aîles B, sont placés des berceaux de treillages qui séparent les Terrasses d'avec les petits Jardins fleuristes qui se trouvent derriere, ayant néanmoins reservé des cours pour le dégagement des garde-robes qui communiquent aux Bâtimens des basse-cours.

Pour parvenir au Parc par les Escaliers V, on descend d'abord six marches qui aboutissent sur un perron ovale : on en descend ensuite six autres qui conduisent à un pallier circulaire, où l'on a le choix de descendre à droite ou à gauche. A chacun des palliers vient s'alligner une des allées qui traversent diagonalement le Parc, & qui viennent couper le Parterre M, ce qui a donné lieu à sa forme dont la grandeur est magnifique & offre un coup-d'œil très-agréable aux appartemens du Château qui donnent sur le Jardin. Son milieu est orné d'un tapis verd par préference à une piece d'eau, afin que de cet endroit on pût jouir de la vûe des allées qui s'y viennent joindre & qui percent dans le bois; comme aussi de celle de l'Orangerie N, qui est à la droite, & de la grande piece O, qui se présente à la gauche. A la tête du Parterre est placé un bassin de forme irréguliere, lequel sert à détacher le Parterre d'avec les grands tapis verds P, qui conduisent au grand Canal Q par deux allées circulaires.

Une des beautés principales de la diſtribution de ce plan, c'eſt que malgré le petit nombre de baſſins que le Parc renferme, il eſt difficile de n'en pas appercevoir, en quelque allée qu'on ſe promene. C'eſt à cette induſtrie que l'on reconnoît le talent de celui qui compoſe la décoration & la diſtribution d'un Parc, & qui s'appliquant à varier les formes de ſes boſquets & des autres pieces de verdure, ſçait percer ſi avantageuſement ſes allées que les eaux y paroiſſent repetées & ſemblent aux yeux du ſpectateur autant de nouveautés.

Comme j'ai voulu profiter de la vûe de la route paſſagere qui ſe trouve à l'extrémité de ce Parc, & dont le rez-de-chauſſée eſt plus élevé qu'une partie des Jardins; de ce côté là eſt une Terraſſe dont le plain-pied ſe trouve de niveau au rez-de-chauſſée des appartemens du Château du côté de la cour; & afin que du plain-pied des Jardins, on pût gagner avec plus d'agrément la hauteur de cette Terraſſe, j'ai placé à la tête du Canal Q, une caſcade qui produit un très-bel effet aux yeux de ceux qui la regardent des appartemens du Château; & qui dédommage bien ceux qui ſe promenent dans la partie baſſe du Parc M, P, du point de vûe borné que leur oppoſe ce lieu élevé. Pour adoucir par des palliers la roideur de la pente qui conduit de la Teraſſe en bas, j'y ai pratiqué des bandes de gazon; elles ſervent auſſi à arrêter le cours des ravines cauſées par les orages. Sur le ſommet de la Terraſſe eſt marqué le plan d'un Belvedere de maçonnerie *; ce petit Bâtiment eſt propre à y ſervir une collation & à garantir de l'ardeur du Soleil. Si ſa décoration offre une repréſentation agréable, & ſi l'on y trouve la ſatisfaction d'être à couvert, ſon ex-

* On en voit la décoration dans la premiere partie du ſecond Volume, Planche 14.

poſition offre encore d'un côté la varieté des Jardins du Parc, & d'un autre côté il préſente la vûe champêtre des dehors dans leſquels ſont percées des allées qui viennent s'aligner avec celles du Parc.

Aux deux côtés du Canal Q ſont diſtribuées dans l'épaiſſeur du bois différentes allées, qui ſe répondant les unes & les autres, forment des pieces de verdure de di verſe grandeur. A la droite eſt une Salle d'Amphithéâtre, & à la gauche une Salle de Bal. La premiere eſt traverſée par une allée qui va ſe rendre dans le Jardin de l'Orangerie N, & l'allée qui paſſe par la ſeconde va ſe terminer à la piece O. Ces allées qui partagent les flancs de ce Parc, ſont coupées en travers par d'autres qui dans leur rencontre forment des étoiles marquées S, & qui menent à différens Cabinets. Au-deſſus de ces étoiles & aux deux côtés du Canal ſont pratiqués des Boulingrins découverts R, entourés d'arbres & de charmilles, dont les allées répondent à celles qui compoſent la diſtribution de ce Parc.

A la droite du Parterre eſt ſitué le Jardin de l'Orangerie N, qui a ſon Bâtiment particulier & qui donne ſur un des chemins du Village. Comme ce Jardin demande un entretien plus exact qu'un autre, j'en ai fermé de grilles toutes les iſſues, afin d'en défendre l'entrée ſans en ôter le coup-d'œil. Vis-à-vis ce Jardin, de l'autre côté du Parterre, eſt la grande piece O. Elle enferme un grand Baſſin, qui peut ſervir de décharge à ceux qui ſont diſperſés dans le Parc. Le terrain de cette Salle O étant inégal, j'en ai corrigé la pente par des talus de gazon qui forment tout autour une eſpece de Terraſſe ſur laquelle ſont plantés des tilleuls qui fourniſſent un agréable ombrage. Les angles en ſont ornés de piédeſtaux ſur leſquels doivent être poſées des figures, afin de répondre à la no-

bleſſe de la forme & à la grandeur de cette piece qui ne peut manquer d'être fréquentée par rapport au couvert qu'elle offre au ſortir des appartemens ſouterrains ou de ceux du premier étage.

La grandeur du deſſein que je donne, peut tenir lieu d'un diſcours plus étendu, ainſi j'avertirai ſeulement ici que les lignes ponctuées qui accompagnent les points qui ſervent à marquer la diſtance des arbres, ſignifient la charmille, qui eſt un grand ornement pour les promenades de ce Parc. La précaution d'avoir percé les murs aux extrémités des allées, ſur tout aux endroits qui peuvent offrir la vûe de quelques objets amuſans, ne laiſſe pas de leur procurer encore beaucoup d'agrément. C'eſt ce qu'il ne faut pas négliger, tant pour le plaiſir de ceux qui ſe promenent en dedans, que pour la ſatisfaction de ceux qui ſont au-dehors. Pour empêcher que les étrangers & les animaux ne puiſſent entrer dans le Parc par ces ouvertures, on y met des grilles de fer qui prennent depuis le bas juſqu'en haut; ou bien on en poſe ſur un appui de pareille matiere que le mur. Pour éviter la dépenſe, on peut encore lorſque le terrain le permet, faire au bas de la breche des foſſés de neuf à dix pieds de largeur, & alors la vûe n'en a que plus de liberté.

Pour parler de ſuite de ce qui a rapport avec le plain-pied des Jardins, paſſons aux diſtributions des pieces qui ſont pratiquées ſous les appartemens du Château, & qui leur ſervent de fondation.



Tome I.er partie II

Plan de l'etage au rez de chaussée de

Jardin

Garderobe

Chambre des Bains

Salle des Bains

Lieux

Terre plain

Serre

Chauffoir

Etuve

P

Comm

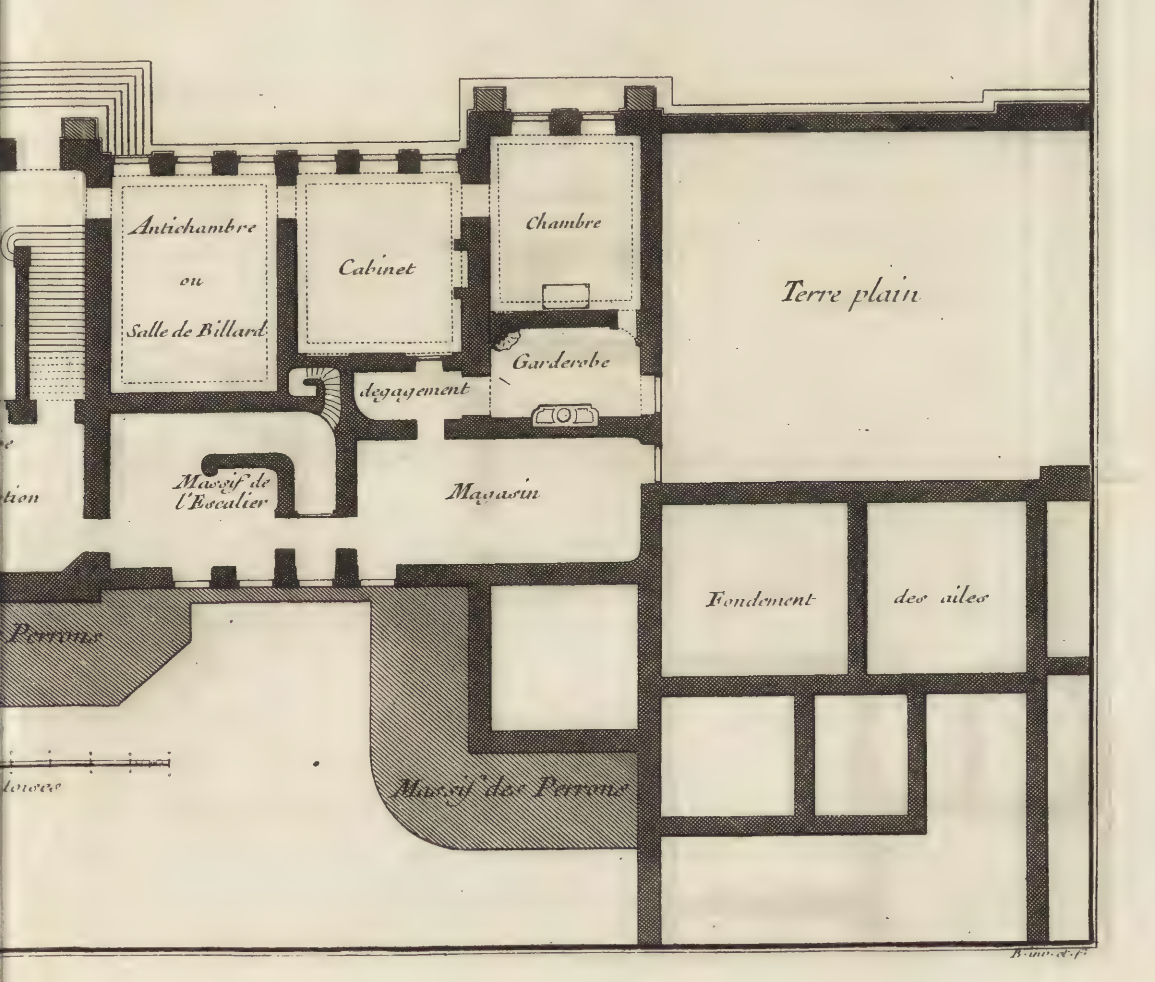
Fondement des ailes

Massif

Massif des Perrons

Echelle d

Jardins du principal corps du bâtiment.



CHAPITRE SECOND.

Des Distributions de l'étage du principal corps du Bâtiment, au Rez-de-Chaussée des Jardins.

BIEN loin d'en user comme la plûpart des Auteurs qui pour faire admirer leurs ouvrages, les présentent du côté le plus beau, je suis prêt au contraire à blamer les défauts que je n'ai pû éviter dans mon travail. On peut mettre à profit les imperfections même, & en tirer des leçons dont un Edifice regulier ne fourniroit pas l'idée. En effet quand on a déja acquis quelques lumieres dans l'Architecture, les fautes dans lesquelles on apperçoit que les autres sont tombés, servent à nous redresser. Je n'aurai donc point assez de vanité pour cacher au Lecteur les écarts qui me seront arrivés.

Par exemple, le grand Escalier A, qui dans son tout forme un morceau d'Architecture assez beau, n'est pas heureusement secondé par les portes qui donnent du côté du Jardin : celles des deux extrémités devroient enfiler le milieu des rampes de l'Escalier, & cependant le trop peu de largeur de l'avant-corps de la Façade ne l'a pas permis. Cet exemple doit avertir qu'on ne sçauroit trop comparer les décorations des dehors avec les distributions des dedans & les accorder ensemble ; & que ce n'est que par la distribution des pieces dont on veut composer un Edifice qu'on doit regler l'ordonnance de ses Façades. Heureux lorsqu'en pareil cas on n'a point affaire à un particulier, qui frappé de ses idées, contraint l'Architecte de les suivre, ce qui le fait tomber dans des défauts de convenance dont la censure ne roule que sur lui. Ce desagrément qui n'arrive

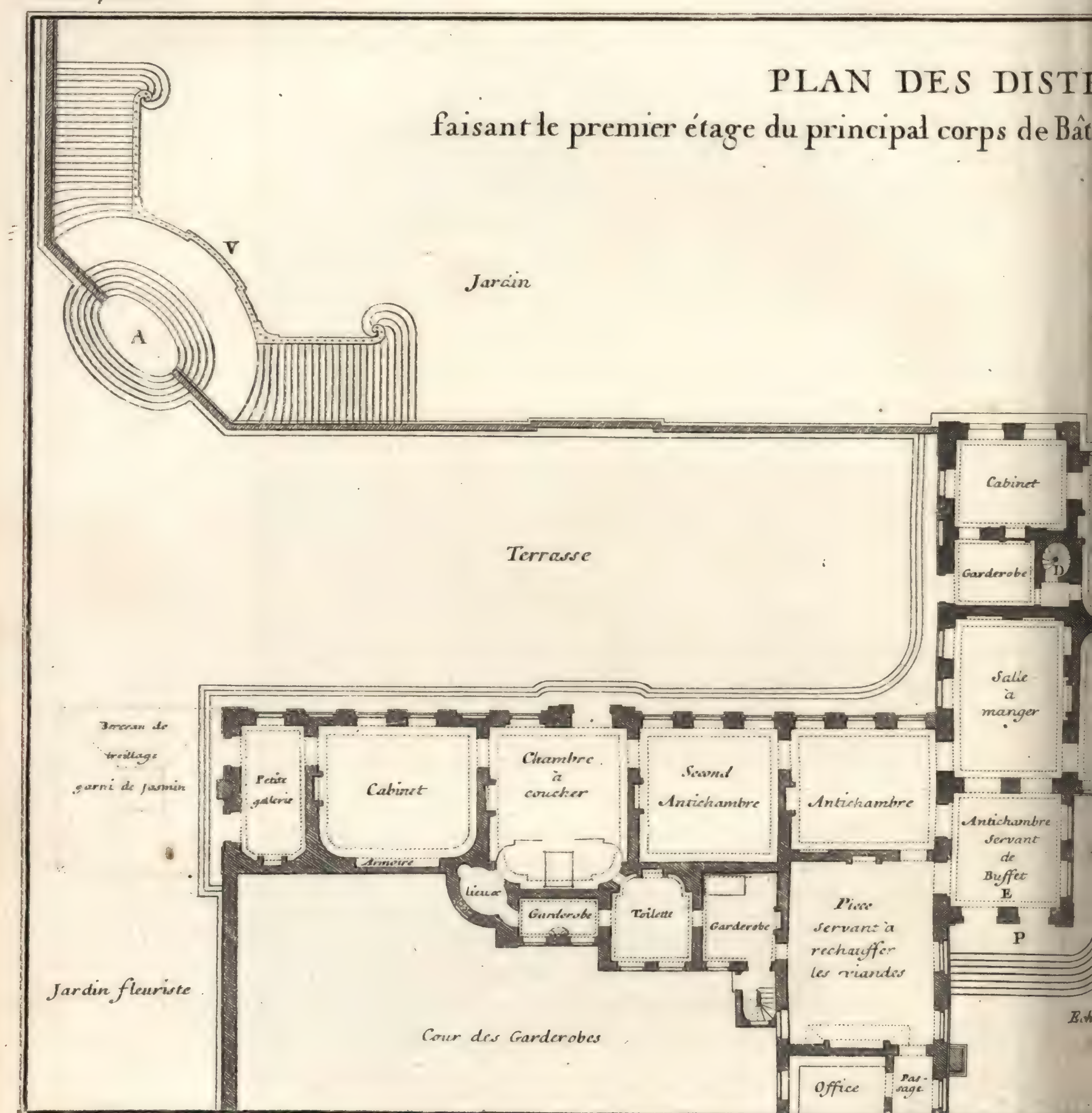
que trop ſouvent, même aux Architectes les plus éclairés, pourroit me fournir ici une légitime excuſe. Je n'avois pas deſtiné d'abord la cage où l'Eſcalier eſt placé, à un pareil uſage; les grands Eſcaliers à deux rampes ne ſe mettant plus guere en pratique, à cauſe de la dépenſe qu'ils exigent & du terrain qu'ils occupent, ſut-tout dans le milieu d'un Bâtiment tel que celui-ci. Ce milieu qu'occupe l'Eſcalier étoit reſervé pour faire un grand Sallon au rez-de-chauſſee, du côté de la cour, lequel ſeroit devenu premier étage du côté des Jardins. De ce Sallon on auroit pû profiter du ſpectacle qu'offre le Parc, & tout enſemble de la vûe de l'entrée, & j'aurois placé cet Eſcalier à l'un des côtés du Bâtiment; mais revenons aux autres pieces du rez-de-chauſſée de ce plan, lequel n'eſt du côté du Jardin que le ſoutien de celles du premier étage & que le fondement des murs du côté de la cour.

La Façade qui donne ſur le Jardin étant expoſée au levant, j'ai deſtiné ce rez-de-chauſſée aux pieces qui doivent être à l'abri du Soleil du Midi. Du côté gauche ſont diſtribués les appartemens des Bains *. A droite eſt une Salle de Billard, un Cabinet où l'on peut jouer, une Chambre de repos & quelques garde-robes. Ces pieces ſont dans une ſituation avantageuſe & elles ſont d'une très-grande commodité au rez-de-chauſſée du Jardin; les Maîtres après une longue promenade peuveut s'y venir repoſer, ſans être obligés de monter au premier étage. Les pieces qui ſont du côté de la cour ne recevant du jour qu'accidentellement, elles ne doivent ſervir qu'à mettre les choſes dont on n'a pas un beſoin continuel.

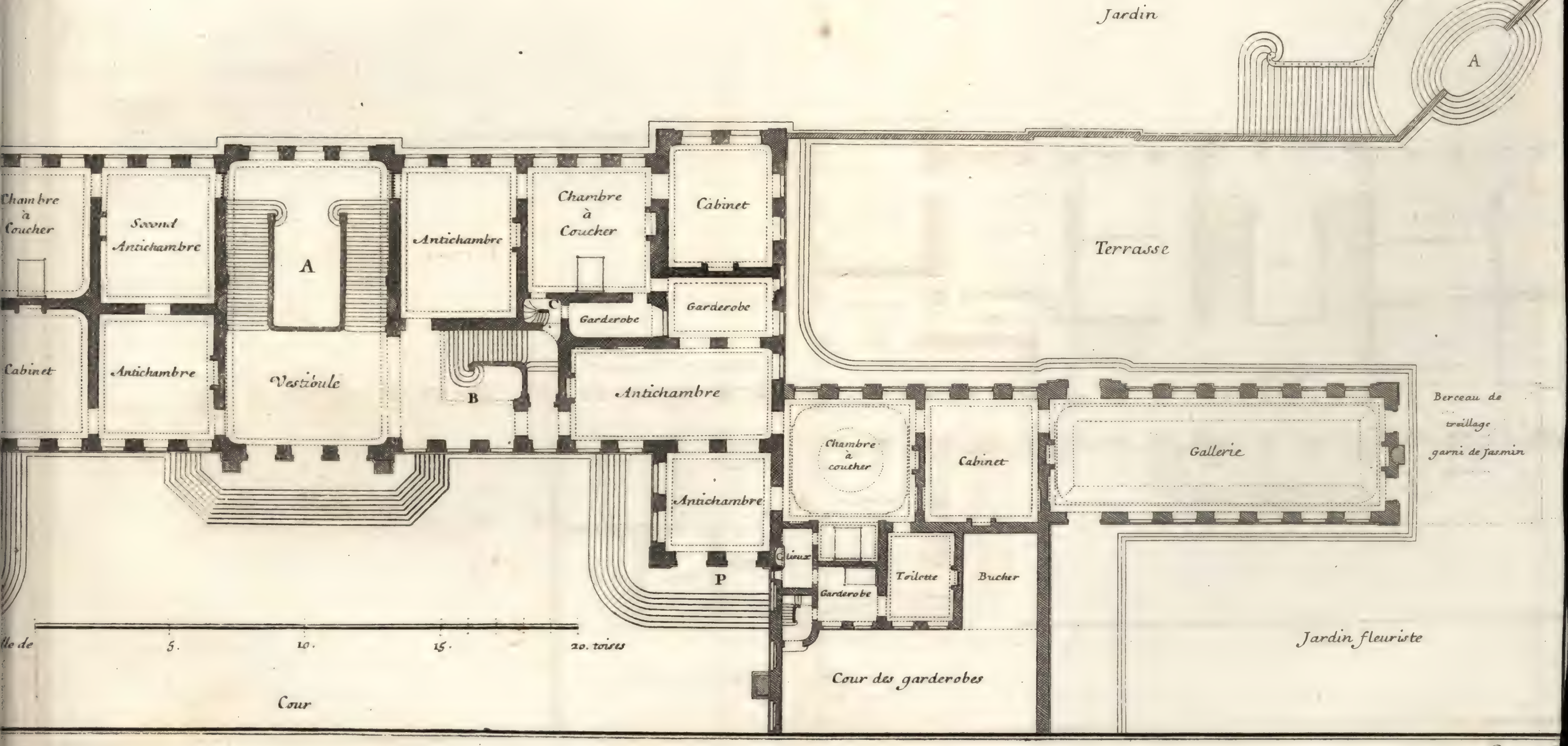
Aux côtés de la diſtribution de ce Plan eſt marqué l'ar-

* Voyez ce qu'on a dit ſur l'appartement des Bains dans la premiere partie de ce Volume.

rachement


PLAN DES DISTI
faisant le premier étage du principal corps de Bât
Jardin
V
A
Terrasse
Cabinet
Garderobe
D
Salle à manger
Berceau de treillage garni de jasmin
Petite galerie
Cabinet
Chambre à coucher
Second Antichambre
Antichambre
Antichambre servant de Buffet
E
Armoire
lieux
Garderobe
Toilette
Garderobe
Piece servant à rechauffer les viandes
P
Jardin fleuriste
Cour des Garderobes
Office
Passage

IBUTIONS PRISES AU REZ DE CHAUSSÉE DE LA COUR
nent du côté des parterres, lequel à communication avec le rez de chaussée des jardins par les escaliers A.



B ino et f.

Back of
Foldout
Not Imaged

rachement des fondemens des Aîles, ſur leſquelles le premier étage eſt élevé.

Des Diſtributions au Rez-de-Chauſſée de la Cour, leſquelles font le premier étage du corps principal du Bâtiment du côté des Parterres.

La diſtribution générale de ce Plan offre un coup-d'œil ſatisfaiſant par rapport à la proportion des pieces qui le compoſent. J'ai alligné toutes les portes qui ſervent à traverſer les appartemens des aîles du côté des Terraſſes, & ceux du corps principal du Bâtiment du côté de la Cour, parce que cette enfilade fournit à l'œil le plaiſir de s'étendre dans un long eſpace, & que rien ne fait mieux ſentir la magnificence d'un grand Bâtiment, que l'agrément de ce ſpectacle. Pour jouir pleinement de cette ſatisfaction, il faut que toutes les portes ſoient de la même hauteur & largeur, & faire enſorte que toutes les pieces qui compoſent l'enfilade, ſoient aſſorties de maniere qu'il n'y en ait aucune qui ſoit deſtinée aux Domeſtiques, ainſi que le pourroient être les Porches, les Veſtibules, les Salles du Commun, &c. La décoration de ces ſortes de pieces ne pouvant offrir rien d'aſſez noble, & l'indiſcretion des gens de Livrée pouvant au contraire y faire rencontrer des objets déplaiſans, je leur ai ménagé une retraite dans les Anti-chambres contenues dans les deux Pavillons marqués P, & j'ai fait enſorte que le Veſtibule du grand Eſcalier A, ne fût point ſujet au paſſage des Ouvriers, leur ayant donné une entrée dans le Parc par l'Orangerie N.* Afin d'éloigner les Domeſtiques du grand Eſcalier, j'en ai défendu les iſſues, tant du côté de la cour que du côté des Jardins, par des grilles de fer enfermées dans les arca-

* Voyez le Plan général de ce Bâtiment, Planche 15.

des qui font partie de la décoration extérieure de ce Bâtiment.

Dans l'avant propos qui se trouve à la tête de cette seconde Partie, on a prévenu que l'on pouvoit supprimer les Bâtimens des aîles. C'est dans cette considération que dans le corps principal du Bâtiment sont formés plusieurs appartemens complets avec leurs dégagemens, sans qu'on soit obligé d'avoir recours à ces deux aîles, dans chacune desquelles est pratiqué un appartement de parade accompagné des pieces qui lui sont nécessaires. En cas qu'on ne voulût point les élever, on réuniroit aux terrasses le terrain qu'elles occupent. Ce Bâtiment devoit être exécuté suivant cette derniere intention, mais comme on avoit projetté de bâtir ces aîles, j'ai crû devoir les donner ici. Derriere elles sont placées les cours qui éclairent les garde-robes & qui en facilitent le service par la communication qu'elles ont avec les basse-cours du Château.

Ces deux appartemens de parade sont différemment distribués, & ont chacun leurs commodités & leurs agrémens particuliers. Celui du côté droit est le plus étendu, l'aîle des Offices ayant resserré celui du côté gauche où elle vient se rendre. La grandeur de l'échelle sur laquelle ces distributions sont gravées, & le soin qu'on a eu d'en marquer l'usage, doit suffire pour connoître leur utilité. On trouvera une plus ample explication concernant les appartemens de parade, dans les distributions qui composent le second Chapitre de la premiere Partie de ce Volume; & pour leur décoration je renvoye aux exemples de la deuxiéme Partie du second Volume.

En parlant des souterrains de ce Bâtiment, nous avons donné une idée du grand Escalier A, qui annonce par sa décoration l'importance de ce Bâtiment. L'espace de son

pallier, depuis la rampe juſqu'au mur de face du côté de la cour, eſt aſſez grand pour ſervir de Veſtibule à l'Eſcalier B, qui ſert à monter au premier étage ; ce Plan, comme nous l'avons dit, n'étant qu'un rez-de-chauſſée par rapport à la cour par laquelle on arrive à cet edifice. Derriere l'Eſcalier B, du côté du Jardin, ſe trouve une Anti-chambre qui a ſon entrée par le pallier de ce même degré. De cette Anti-chambre on paſſe à un appartement complet qui occupe toute la droite de l'avant-corps & qui a ſes dégagemens par des garde-robes qui vont rendre au petit Eſcalier C, qui deſcend de fond & qui monte aux entre-ſols pratiqués au deſſus d'elles. A la gauche du grand Eſcalier A, eſt un appartement complet dont l'expoſition eſt auſſi du côté des Jardins & qui a ſon dégagement par un autre petit Eſcalier à vis marqué D. J'ai expoſé toutes les Chambres à coucher de ce Bâtiment du côté du Parc, à cauſe de la gayeté qui en revient à ces appartemens, & parce que cette Façade eſt tournée vers le levant, qui eſt une expoſition très-avantageuſe.

Derriere l'appartement de la gauche de cet avant-corps, eſt ſituée la Salle à manger qui a ſa décharge par l'Anti-chambre E, laquelle conduit à l'aîle des Offices où ſe trouve une piece deſtinée pour réchaufer les viandes. A côté de cette Salle à manger eſt un Cabinet deſtiné pour ſe retirer après le repas ; ce Cabinet eſt précédé d'une Anti-chambre qui lui eſt commune ainſi qu'à l'appartement qui a vûe ſur le Jardin.

Ce Plan eſt aſſez circonſtancié pour épargner au Lecteur un plus long diſcours : il ne reſte plus qu'à dire quelque choſe du premier étage élevé ſur le corps principal de ce Bâtiment, lequel eſt teinté plus noir que les aîles, & qui eſt annoncé par l'Eſcalier B, l'Eſcalier A ne ſervant

que pour deſcendre au Parc & gagner les appartemens qui ſont diſtribués ſous le corps principal du Bâtiment.

De la Diſtribution du premier étage.

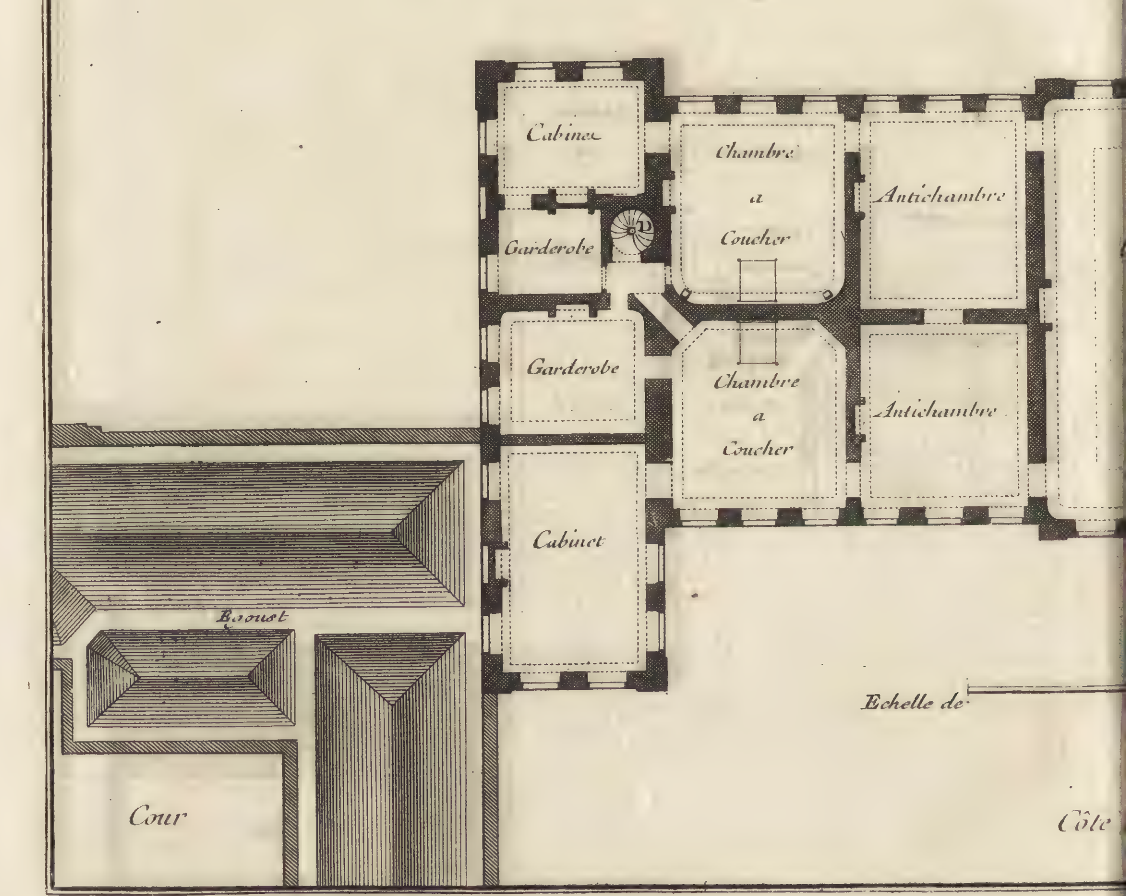
La diſtribution de ce premier étage eſt aſſujettie aux pieces qui compoſent celle du rez-de-chauſſée. J'ai coupé le milieu de ce Plan par une grande piece qui peut ſervir de Sallon, n'ayant pû le placer au rez-de-chauſſée pour les raiſons que j'ai rapportées page 104, regardant comme néceſſaire d'avoir dans un Château de cette étendue une piece ſpacieuſe où l'on puiſſe s'aſſembler un certain nombre. Il faut avoir attention de donner à ces ſortes de pieces une belle expoſition, & c'eſt un des principaux ornemens de celle ci, laquelle ſe trouve ſituée entre deux vûes auſſi agréables que variées. La grandeur de ce lieu demandoit une élevation proportionnée; c'eſt ce qui m'a fait élever ſon plafond juſques deſſous les pannes de briſis qui reçoivent le faux comble *, qui orne l'avant-corps des Façades, tant du côté de l'entrée que de celui des Jardins. On trouve placé dans cette piece deux cheminées vis-à-vis l'une de l'autre : elles paroîtroient dans une ſituation plus avantageuſe, ſi elles ſe trouvoient aux deux extrémités de la longueur de ce Sallon; mais les jours qui ſont ouverts ſur les deux Façades de ce Bâtiment, m'ont fait préferer de les mettre où elles ſont, plûtôt que d'imiter quelques Architectes qui étant dans une pareille contrainte, ne balancent point à les placer à côté l'une de l'autre & ſur la même ſurface, ainſi que je l'ai remarqué à quelques Edifices modernes. Selon moi cette maniere de placer deux cheminées dans une piece eſt un défaut de convenance; car les cheminées faiſant partie de la décoration,

* Tel qu'on le peut voir dans la Coupe de ce Bâtiment, Planche 21.

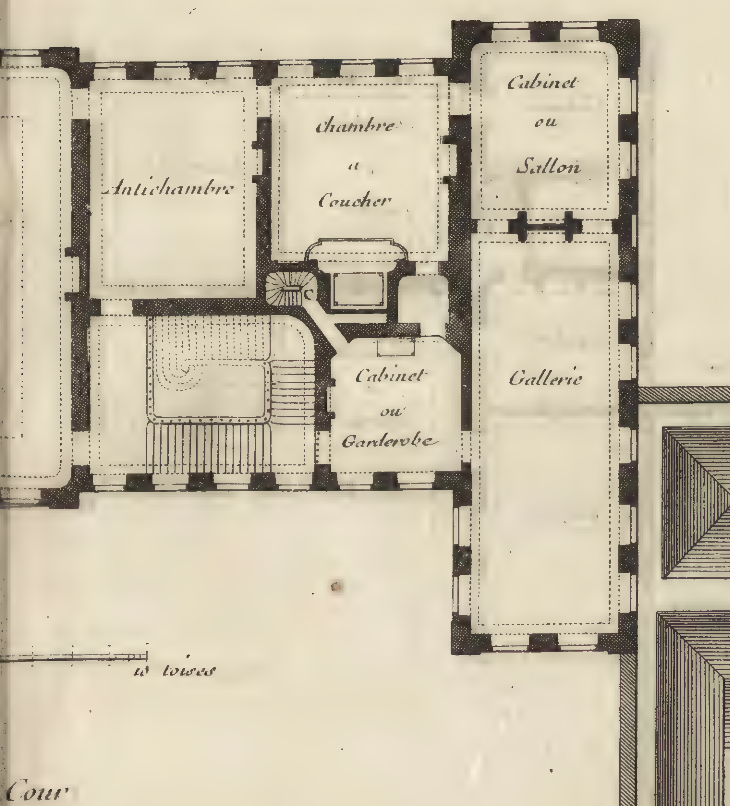
Tome Ier partie II.

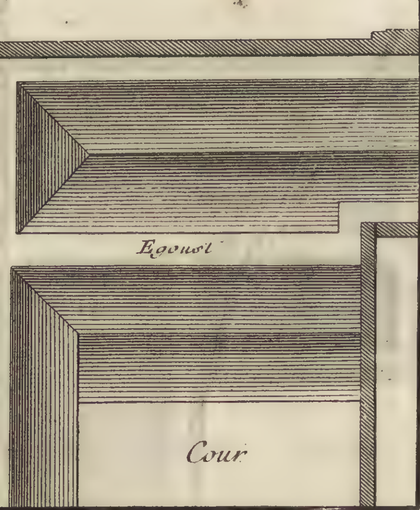
Plan du premier étage du

Jardin



ncipal corps du bâtiment





B. inv. et f.

elles doivent être placées vis-à-vis les unes des autres, quand il y en a plusieurs; à moins cependant que ce ne soit dans des pieces d'une forme irréguliere *, où l'on est obligé de les mettre dans des angles vis-à-vis quelque croisée, ou bien de leur opposer quelque trumeau pour leur faire symetrie.

La simplicité regne généralement dans la décoration de cette piece. De grands tableaux accompagnés de pilastres de menuiserie, occupent les espaces qui se trouvent entre les cheminées & les portes qui communiquent aux appartemens qui sont distribués à ses deux côtés. Elle donne aux Maîtres un passage vers le côté gauche, & j'ai reservé pour les Domestiques un dégagement par l'Escalier D, lequel se troûve à la portée des garde-robes, & qui montant de fond, peut leur procurer la commodité & les correspondances nécessaires avec celles du rez-de-chaussée & des souterrains : l'appartement placé à la droite trouve la même facilité par l'Escalier C, qui comme celui D, monte aux entresols & au comble.

Aux deux côtés de ce Plan, est marqué l'arrachement des couvertures des aîles de ce Bâtiment, desquelles nous avons parlé dans la description du rez-de-chaussée.

Ayant traité en général dans la premiere partie de ce Volume de l'ordonnance & de l'usage des pieces qui composent un appartement, ce seroit entrer dans un détail superflu que de parler de la proprieté de chacune des pieces dont les distributions de cet Edifice sont composées, & je passe aux décorations des Façades.

* Tel que le grand Sallon à l'Italienne de la premiere Partie.

CHAPITRE TROISIE'ME.

De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

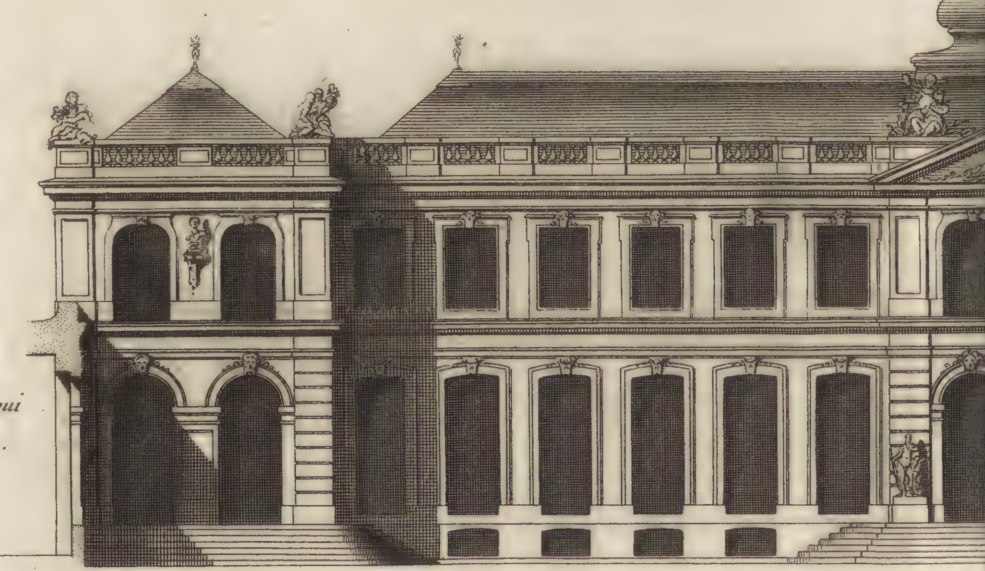
L'Elevation du côté de l'entrée ne se présente pas avec autant de magnificence que celle du côté des Jardins, n'ayant fait voir dans celle-ci que l'étendue du principal corps de Bâtiment, les Façades des aîles du côté des cours des garde-robes n'étant susceptibles d'aucune décoration; nous avons plus d'un exemple de ces sortes de Bâtimens, qui n'offrent aux yeux du côté de l'entrée qu'un Edifice de peu d'importance, la prudence faisant souvent cacher aux yeux du vulgaire toute la pompe dont une fortune rapide auroit pû faire les frais, & dont il est de la politique de n'en pas faire voir l'étalage dans les dehors.

Quoique la décoration de cette Façade doive une partie de sa richesse à la proportion des membres d'Architecture qui la composent, & à la parfaite symetrie qui rassemble ses parties avec son tout, elle n'en a pas moins de grace. L'avant-corps du milieu est détaché des autres par le fronton dont il est couronné & qui est orné de bas-reliefs & de groupes de figures. Le comble qui acheve cette partie supérieure est tenu chantourné & aide à faire pyramider le corps du milieu sur le reste de la Façade.

L'étage du rez-de-chaussée de ce Bâtiment est d'une élevation proportionnée au premier étage, qui est en Attique; tant à cause du peu d'étendue de cette élevation, que parce qu'il forme du côté du Jardin celui qui couronne la Façade.

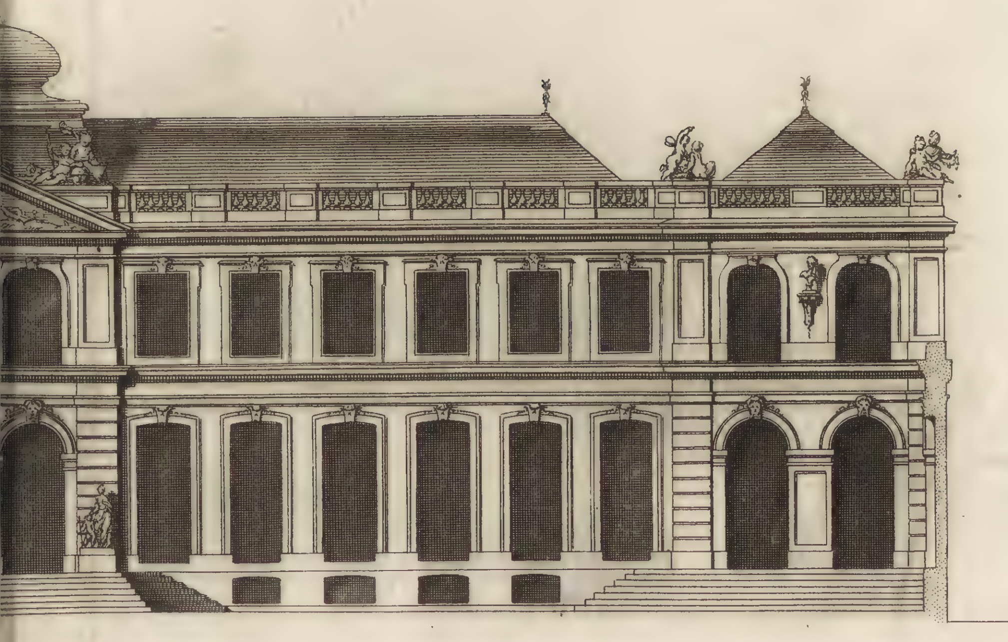
Les trois arcades qui font l'ouverture du milieu de ce

ELEVATION DU



Echelle de

DE L'ENTRÉE



B. inv. et sc.

Back of
Foldout
Not Imaged

ÉLÉVATION GÉNÉRALE DE LA FAÇAD

Aile gauche où sont distribuez les appartemens de parade.

Tête de la terrasse qui se trouve marquée **X** *dans le Plan general*

T

V

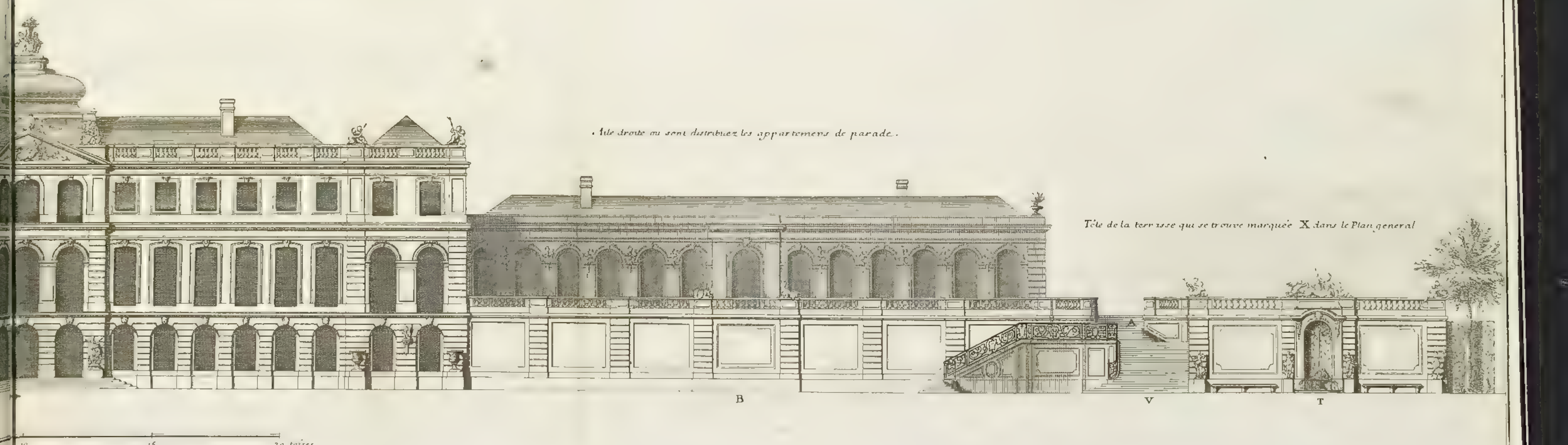
B

Echelle de 1 2 3 4 5

A Grand Escalier a deux rampes descen dans le dessus les terrasses dans le jardin

B ...ine et f.

E QUI REGARDE LE CÔTÉ DES JARDINS.



B Devant de la terrasse [illegible]
trade qui vient [illegible]

Back of
Foldout
Not Imaged

Bâtiment ſont d'accord avec les croiſées qui ſont au-deſſus d'elles, & que j'ai été obligé de tenir un peu grandes, pour qu'elles puſſent donner plus de clarté au Sallon, & qu'elles euſſent plus de ſymetrie en dedans avec celles qui donnent du côté des Jardins. C'eſt cette relation qui contraint ſouvent l'Architecte à préferer certaines formes à d'autres; & le rapport que les diſtributions doivent avoir avec les décorations intérieures & exterieures, n'eſt pas la partie de ſon Art la moins gênante. Auſſi ne peut-on parvenir à cette harmonie de l'Architecture ſans une profonde & continuelle reflexion.

La baluſtrade qui fait le couronnement de cette élevation, convient à la proportion de l'entablement qui la reçoit. Sur les acroteres qui forment les angles des Pavillons qui ſont aux extremités de cette Façade, ſont poſés des groupes d'enfans, afin qu'au moyen de cet ornement ces Pavillons puiſſent s'accorder avec la richeſſe de l'avant-corps du milieu. En effet on ne doit jamais affecter trop de ſimplicité à côté d'un morceau d'Architecture ſuſceptible de décoration; ce contraſte deviendroit auſſi ridicule que la prodigalité d'ornemens répandus ſans choix ſur toutes les parties d'un Edifice: un Architecte prudent doit faire une comparaiſon raiſonnée & judicieuſe des corps les uns avec les autres, & s'en repréſenter tout l'effet dans ſon imagination avant que de paſſer à l'exécution.

De la Décoration de la Façade du côté des Jardins.

L'élevation de cette Façade la rend par le coup-d'œil qu'elle offre, bien différente de celle du côté de l'entrée. On y voit raſſemblées les décorations qui ornent la tête des Terraſſes T, où les grands Eſcaliers V ſont pla-

cés;* ce qui donne une idée générale de l'Architecture de ce Bâtiment, de la ſymetrie qui y eſt obſervée, & de l'accord que toutes ſes parties forment entre elles : on y reconnoît auſſi que la richeſſe fait moins le mérite de la décoration de cette Façade que les proportions pyramidales qu'on y a gardées.

Les Terraſſes B contiennent la hauteur du premier étage, & le cordon qui reçoit la baluſtrade détermine la hauteur de la premiere corniche de cette Façade, à l'élevation de laquelle l'Architecture de deſſous, que j'ai tenue ruſtique, ſemble ſervir de ſoubaſſement. Cette derniere circonſtance me donne lieu de dire que lorſque dans un Edifice un peu conſidérable on éleve pluſieurs étages les uns ſur les autres, on doit éviter de leur donner une même uniformité, qui ne peut être ſuportable que dans des Bâtimens particuliers ; à moins que l'inégalité du terrain, ou quelque Bâtiment déja fait, n'y contraigne. Il faut alors varier ces différents étages de façon qu'il en paroiſſe un plus recommandable que les autres, & que l'on puiſſe ſentir que le Maître y fait ſa reſidence ordinaire. Le premier étage a preſque toujours cette préference ; & en ce cas le rez-de-chauſſée ne doit ſembler être fait que pour lui ſervir de baſe, & il ne doit avoir de décoration qu'autant qu'il en faut pour élever cet étage avec plus de majeſté. De même l'étage qui eſt au-deſſus doit ſembler conſtruit ſeulement pour le couronner, & par conſéquent ſa ſtructure doit être d'une ordonnance inférieure. L'élevation du Château de Verſailles du côté des Jardins, eſt dans ce genre un modele admiré de tous les connoiſſeurs.

L'étage dont on termine le plus ſouvent les Façades d'un

* Les Plans de ces Eſcaliers & de ces Terraſſes ſont marqués dans le Plan général, Planche 15.

cette

Bâtiment de cette étendue, s'appelle Attique, à cauſe des proportions racourcies qu'on lui donne & qui ſont empruntées des Ordres compoſés, qui portent ce nom & qui ont des proportions particulieres & nullement ſoumiſes aux regles des autres Ordres d'Architecture. * Pour cette même raiſon, les Bâtimens qui n'ont aucun Ordre de colomnes, & qui ſont terminés par un étage peu élevé & auquel on donne différentes proportions, par rapport aux étages qui ſont au-deſſous, portent également le nom d'Attiques. C'eſt par une pareille ordonnance que la Façade du principal corps de Bâtiment ſe trouve couronnée. Quoiqu'elle ne ſoit ſuſceptible d'aucun Ordre d'Architecture, elle fait cependant concevoir une grande idée des appartemens principaux qu'elle renferme. Les aîles qui accompagnent ce principal corps de Bâtiment, ſervent à lui donner un air de ſuperiorité & à le faire dominer ſur tous les morceaux d'Architecture qui l'environnent.

Nous venons de dire qu'il falloit donner une marque de dignité au principal étage d'un Edifice auquel il ſemble que les autres doivent ceder ; ce même égard doit être obſervé dans les Façades, lorſqu'il s'agit de l'ordonnance générale d'un monument un peu étendu, devant donner de la ſuperiorité au principal corps de Bâtiment, ſoit par la richeſſe de ſa décoration, ſoit par ſon élevation, afin que les perſonnes qui n'ont que la vûe des dehors s'apperçoivent par cette marque de diſtinction du lieu où reſide le Maître. Les autres Bâtimens qui environnent ce corps de Logis ſupérieur, doivent auſſi dénoter leur uſage, ſoit par la ſculpture qui les décore, ſoit par les membres d'Architecture qui les compoſent. C'eſt plûtôt à cette derniere marque qu'on doit les re-

* Il en eſt parlé plus au long dans la premiere Partie du ſecond Volume.

connoître qu'aux ornemens, qui ſelon moi n'y ſont néceſſaires qu'autant qu'ils y ſont naturels. On ne doit les approuver que lorſque l'eſprit & les yeux en ſont ſatisfaits, de maniere qu'on n'ait pas beſoin d'interroger l'Architecte ſur les raiſons qui l'ont porté à les compoſer d'une telle ou telle maniere; j'eſtime le ſilence de la part d'un connoiſſeur, ſon admiration muette étant ſouvent la preuve de ſon ſuffrage.

Il faut donc pour être ſûr de plaire aux intelligens, garder dans les Edifices qu'on éleve, cette harmonie de proportion & de convenance dans toutes les parties qui les compoſent; c'eſt de là qu'ils reçoivent la grace & la beauté, qui cauſe cette admiration, même dans les Bâtimens les plus ſimples; & la profuſion des ornemens ne peut ſeule faire un beau tout s'ils ne ſont ſecondés par les parties qui appartiennent à l'Architecture.

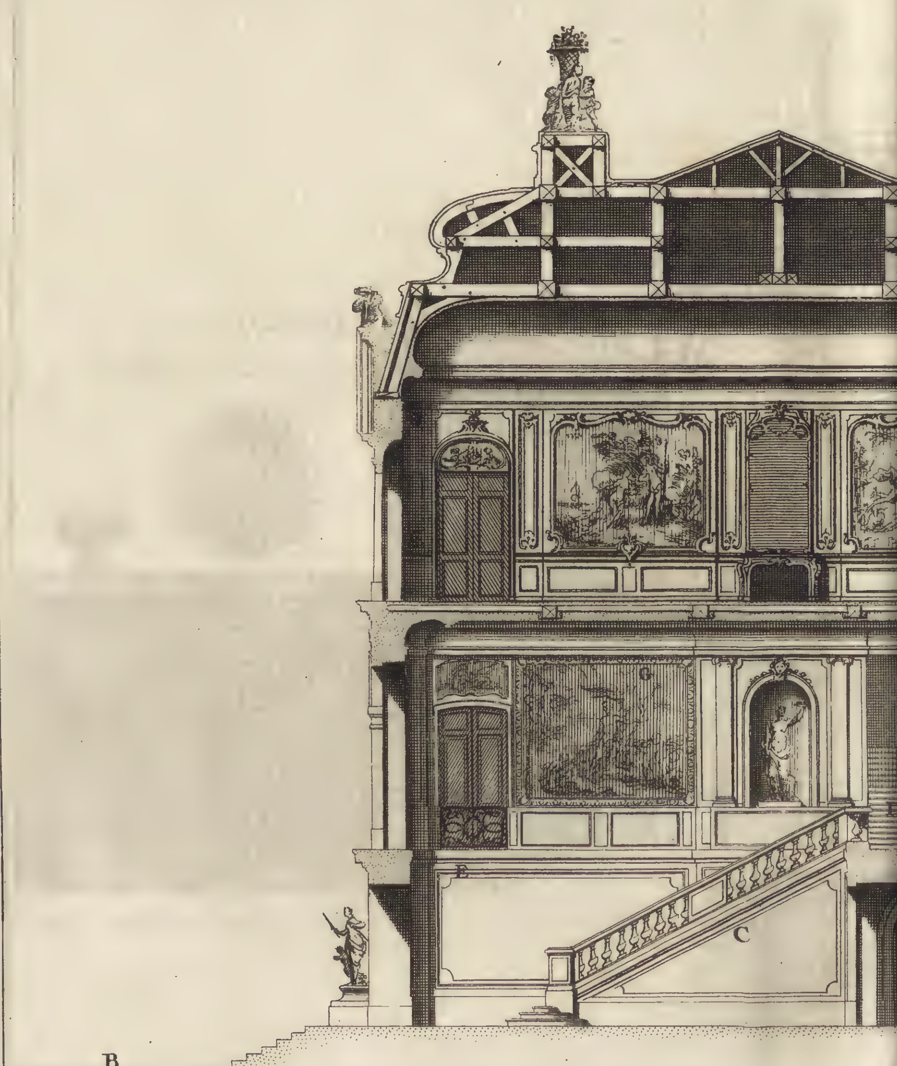
Au milieu du Bâtiment eſt pratiqué un comble de même forme que celui du côté de l'entrée; & le fronton qui ſe trouve deſſous eſt orné de groupes de figures & de bas-reliefs, ce qui ſert à faire détacher cette partie ſupérieure de toute l'ordonnance de cette Façade.

Les aîles qui ſe trouvent aux deux côtés de ce corps de Bâtiment ſont décorées d'arcades, dans leſquelles ſont contenues les croiſées qui éclairent les appartemens: leurs trumeaux ſont ornés de buſtes, & la Terraſſe qui ſe trouve au-deſſous, eſt revêtue d'une baluſtrade dont les acroteres ſont portés par des corps de refend. Cette décoration convient aux Terraſſes: une plus legere ne s'accorderoit pas avec la ſolidité de leur conſtruction; & c'eſt pour cela que dans les Bâtimens qui exigent le plus de magnificence l'on n'y employe que l'Ordre Toſcan.

Ces Terraſſes ſont un retour d'équerre dans l'angle du-



COUPE ET PROFIL PRIS SUR



E *Porte servant à prolonger l'enfilade des apartemens du côté des Jardins, et au devant de laquelle est placé un balcon, ainsi qu'on le voit marqué dans le plan, planche 17.*

A LARGEUR DU BÂTIMENT.



Toises.

F Porte qui forme l'enfilade superieure du côté de la Cour

G Tableau en grisaille point a fresque.

B. inv. et F.

quel eſt placé chacun des grands Eſcaliers V, qui ſe voyent dans cette élevation, & dont le Plan ſe trouve dans celui du rez-de-chauſſée de ce Bâtiment. Les échifres de cet Eſcalier ſont ornés d'une rampe de fer, pour varier avec les baluſtrades des Terraſſes, & afin qu'étant ſur le pallier A *, on puiſſe mieux découvrir les décorations des Jardins. Les extremités de ces Terraſſes marquées X dans le Plan général, ſont décorées de fontaines renfermées dans des niches & couronnées de figures maritimes; des groupes d'enfans ſont poſés ſur les acroteres placés aux extremités de cet avant corps, à deſſein de les faire détacher d'avec les Terraſſes qui ſont au-devant des aîles de ce Bâtiment.

De la Coupe & Profil du principal corps du Bâtiment, priſe ſur ſa largeur.

Cette Coupe fait mieux reſſentir l'inégalité du terrain que tout ce que nous en avons déja dit. La ligne A marque le rez-de-chauſſée de la cour, & la ligne B celui du Jardin. Pour en faciliter la communication on a pratiqué le grand Eſcalier C; l'Eſcalier D montant au premier étage, ainſi qu'on l'a dit dans la deſcription du rez-de-chauſſée.

On voit au premier étage la décoration du Sallon dont nous avons parlé aux diſtributions du premier étage. J'ai couronné ſon lambris d'une corniche à double gorge, portant des courbes qui vont racheter le plafond, lequel peut être orné de peintures.

Au côté droit de cette Coupe, eſt le retour d'un des Pavillons marqués P dans le Plan du rez-de-chauſſée. L'un des murs qui entourent la cour du Château vient s'y terminer, & on y a exprimé une partie des ornemens

* Voyez le Plan du rez-de-chauſſée, Planche 17.

qui la décorent. Les croiſées qu'on y voit environnées de charmilles, ſont feintes & ne ſervent qu'à imiter celles qui ſont vis-à-vis & qui éclairent l'aîle des Offices : leurs trumeaux ſont ornés diverſement, tantôt d'un arbre à haute tige & taillé en boule, tantôt de vaſes poſés ſur l'extremité de ce mur, & de groupes de figures poſées au-deſſous ſur des piédeſtaux en forme de dez. Cette varieté d'ornemens préſente un coup-d'œil agréable à ceux qui ſont dans les appartemens qui donnent ſur ce côté là, & elle fait juger favorablement de la magnificence de ce Bâtiment aux perſonnes qui arrivent par l'avant-cour.

Je ne fais pas une deſcription plus étendue de cet Edifice pour paſſer à la troiſiéme Partie. Je ne donne pas non plus la décoration de l'Orangerie, ayant déja fourni dans la premiere Partie un exemple ſur ce ſujet, & me propoſant de donner celui de l'Orangerie du bâtiment qui ſuit.

Fin de la ſeconde Partie.





TRAITÉ DE LA DECORATION DES EDIFICES, ET DE LA DISTRIBUTION DES MAISONS DE PLAISANCE.

TROSIEME PARTIE.

Contenant la distribution & décoration des Jardins, Bâtimens & dépendances d'un Edifice de trente toises de face.

AVANT-PROPOS.



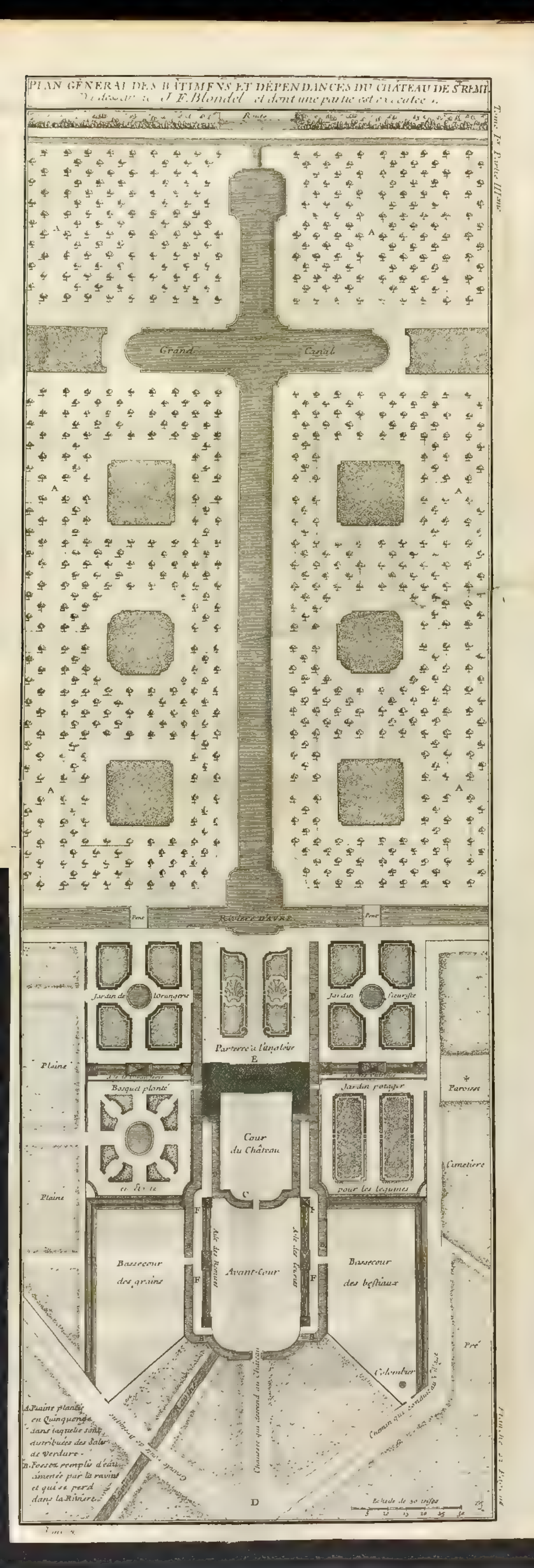
SON terrain est situé à vingt-deux lieues de Paris sur la grande route de Bretagne, & c'est dans cette Maison que Monsieur le Marquis de Saint R*** faisoit sa résidence ; ce Seigneur me fit l'honneur de m'y appeller pour me consulter sur la dépense qu'il vouloit y faire. Le corps du Château étoit déja

bâti, il étoit ſuffiſamment bon pour qu'on pût le conſerver, & il n'avoit abſolument beſoin que de quelque changement dans les diſtributions qui ſe reſſentoient du peu d'induſtrie de nos anciens Architectes pour cette partie : Il fut donc queſtion de travailler à tous les dehors. J'y ai fait une belle avant cour pour y placer des aîles de Bâtiment aux deux côtés, dont l'une ſert aux Ecuries & l'autre aux Remiſes, leſquelles étoient ci-devant très-mal ſituées, ainſi qu'elles le ſont à la plûpart des anciens Châteaux, où elles ſe trouvent tantôt ſous les fenêtres du Maître, & tantôt du côté des Jardins, comme on l'avoit pratiqué à celui-ci. J'y ai fait exécuter une grande partie de ce qu'on voit dans le Plan général. Quoique le Bâtiment eût été édifié par un très-habile homme, les façades extérieures étoient trop ſimples pour que je puſſe les donner ici. Je me ſuis ſervi de ſa cage, où j'ai fait une nouvelle diſtribution & de nouvelles Façades, telles que les auroit ſouhaitées à peu près le Seigneur du lieu, s'il eût voulu rebâtir ſon Château. On les verra après le Plan général.

CHAPITRE PREMIER.

De la Diſtribution de ſes Jardins, & de ſes dépendances.

CE Plan paroît d'abord d'une forme ſinguliere & n'offre pas en général une auſſi grande idée que les précedens ; mais à le conſiderer dans chacune de ſes parties, on y trouvera des beautés, ſoit par la diſtribution des Bâtimens qui accompagnent le Château, ſoit par l'agrément de ceux qui l'environnent. Le principal corps de Bâtiment marqué E, ſe trouve entre deux côtes qui ſans doute n'offrent pas une vûe bien amuſante. Ces ſortes d'ex-


PLAN GÉNERAL DES BÂTIMENS ET DÉPENDANCES DU CHÂTEAU DE S.T REMI
J. F. Blondel
Route
A
Grand
Canal
Rivière d'Avre
Pont
Jardin de l'orangerie
Parterre à l'angloise
E
Jardin fleuriste
Plaine
Bosquet planté
Jardin potager
Paroisse
Cour du Château
C
Cimetière
pour les legumes
F
Aile des Remises
Aile des Ecuries
Bassecour des grains
Avant-Cour
Bassecour des bestiaux
Pré
Colombier
Chaussée qui descend au Château
D
A. Plaine plantée en Quinquonge dans laquelle sont distribuées des Salles de Verdure.
B. Fossez remplis d'eau amenée par la ravine et qui se perd dans la Rivière.

Back of
Foldout
Not Imaged

poſitions bornées, engagent ſouvent les Seigneurs des lieux à des dépenſes conſidérables, pour tâcher de corriger par l'Art les défauts des terrains où ſouvent ils ſe trouvent comme forcés de demeurer par les revenus qui y ſont attachés, ou par la nobleſſe & l'antiquité des biens qui leur ont été tranſmis par leurs ancêtres.

C'eſt alors qu'un Architecte doit employer tout ce qu'il a d'expérience & de talent pour répandre,autant qu'il eſt poſſible, de l'agrément ſur tous les objets qui peuvent être apperçûs du Château. Heureux, ainſi que je l'ai dit ailleurs, lorſqu'il travaille pour un Seigneur dont la grandeur d'ame & les lumieres ſecondent ſes intentions. J'eus le bonheur de trouver ces excellentes qualités dans la perſonne qui habite le Château que je décris, & qui malgré ſa capacité naturelle pour les beaux Arts, voulut bien faire choix de moi pour diriger une partie des Bâtimens qui ſe voyent dans le Plan général, & dont quelques-uns ſont détaillés ci-après.

Le corps du Château, comme je l'ai dit, étoit anciennement bâti, & l'objet principal étoit d'y ajouter des baſſe-cours, & de former des avant-cours qui puſſent lui donner quelque agrément. Pour y réuſſir, le Maître du lieu obtint du Roy la permiſſion de faire tranſpoſer la grande route deBretagne où on l'a marquéeD,au lieu qu'elle paſſoit auparavant le long des murs d'appui C de la cour du Château. Moyennant cette tranſpoſition, nous avons eu du terrain ſuffiſament pour faire une avant-cour qui devient d'une belle proportion, & qui eſt ornée de deux aîles de Bâtiment où les Ecuries & les Remiſes ſont placées. L'éminence marquée D, eſt un rideau qui borne le coup-d'œil de la Maiſon; rien ne dédommageoit de ce déſagrément lorſque la route de Bretagne ſe trouvoit ci-devant

au rez-de-chaussée du Château d'où elle ne pouvoit être apperçûe ; mais à présent qu'elle passe sur l'extrémité de ces côteaux, elle offre aux yeux un concours de voyageurs qui peut amuser & réparer agréablement ce qu'une vûe trop limitée a de défaut. Cette satisfaction n'est pas peu considérable dans des terres éloignées de Paris, & un Château en devient plus fréquenté, & pour ainsi dire plus vivant.

Comme on n'arrive à cette terre que par une pente dans laquelle est pratiqué un chemin qui descend du sommet D au rez-de-chaussée de l'avant-cour, tout le Château & ses dépendances s'offrent en vûe d'oiseau aux regards de ceux qui en approchent, & donnent un spectacle d'autant plus brillant que tous les Bâtimens sont separés les uns des autres par des fossés d'eau vive, qui sont faits non-seulement pour orner ces lieux, mais encore pour recevoir la chute d'une ravine marquée dans ce Plan & qui va se décharger dans la riviere d'Avre qui traverse ce terrain & forme dans les Jardins un très-beau Canal.

Aux deux côtés de l'avant-cour sont placées les basses-cours pour serrer les grains, & renfermer les bestiaux ; celle-ci est à droite & elle a sa sortie par le Village ; l'autre est à gauche, & les grains y sont amenés par le grand chemin. Les Bâtimens de ces basses-cours n'exigeant que de la commodité & n'étant faits que pour les usages ausquels ils sont destinés, ils ne peuvent offrir rien qui flatte la vûe ; c'est pourquoi je les ai placés sur les flancs du terrain & ils se trouvent cachés par les deux aîles de Bâtiment qui forment la largeur de l'avant-cour. Quoique ces deux aîles ne contiennent que des Ecuries & des Remises, leur exterieur est bien symetrisé, à cause qu'elles sont exposées aux yeux du Maître, & qu'elles semblent servir

d'avenue pour arriver au Château. Afin que l'avant-cour fût moins ſujette à la malpropreté, on a pratiqué derriere ces aîles une chauſſée F qui les ſépare des foſſés, & ſur laquelle le ſervice des Palfreniers & tout autre pareil pourroit ſe faire, ſans qu'il y eût de communication avec les baſſe-cours que pour la commodité des équipages & la facilité des charrois. On doit toujours avoir attention que les Domeſtiques ne puiſſent être troublés dans leurs différentes fonctions ni s'embarraſſer les uns les autres, & c'eſt à quoi il faut prendre garde dans les diſtributions des baſſe cours, quand ſur tout elles ſont étendues & que pluſieurs gens doivent y être appliqués à divers travaux. Pour éviter la confuſion à cet égard, il faut avoir ſoin de s'informer du nombre des Domeſtiques, de la quantité des grains & des beſtiaux qu'il faut loger, & pourvoir à tout ce qui eſt néceſſaire pour cela, & pour que le ſervice ſe faſſe aiſément. Ce n'eſt point aſſez à la campagne que le logement du Maître ſoit d'une diſtribution élegante & qu'il ſoit richement orné, l'utile doit accompagner l'agréable, & même lui être préferé.

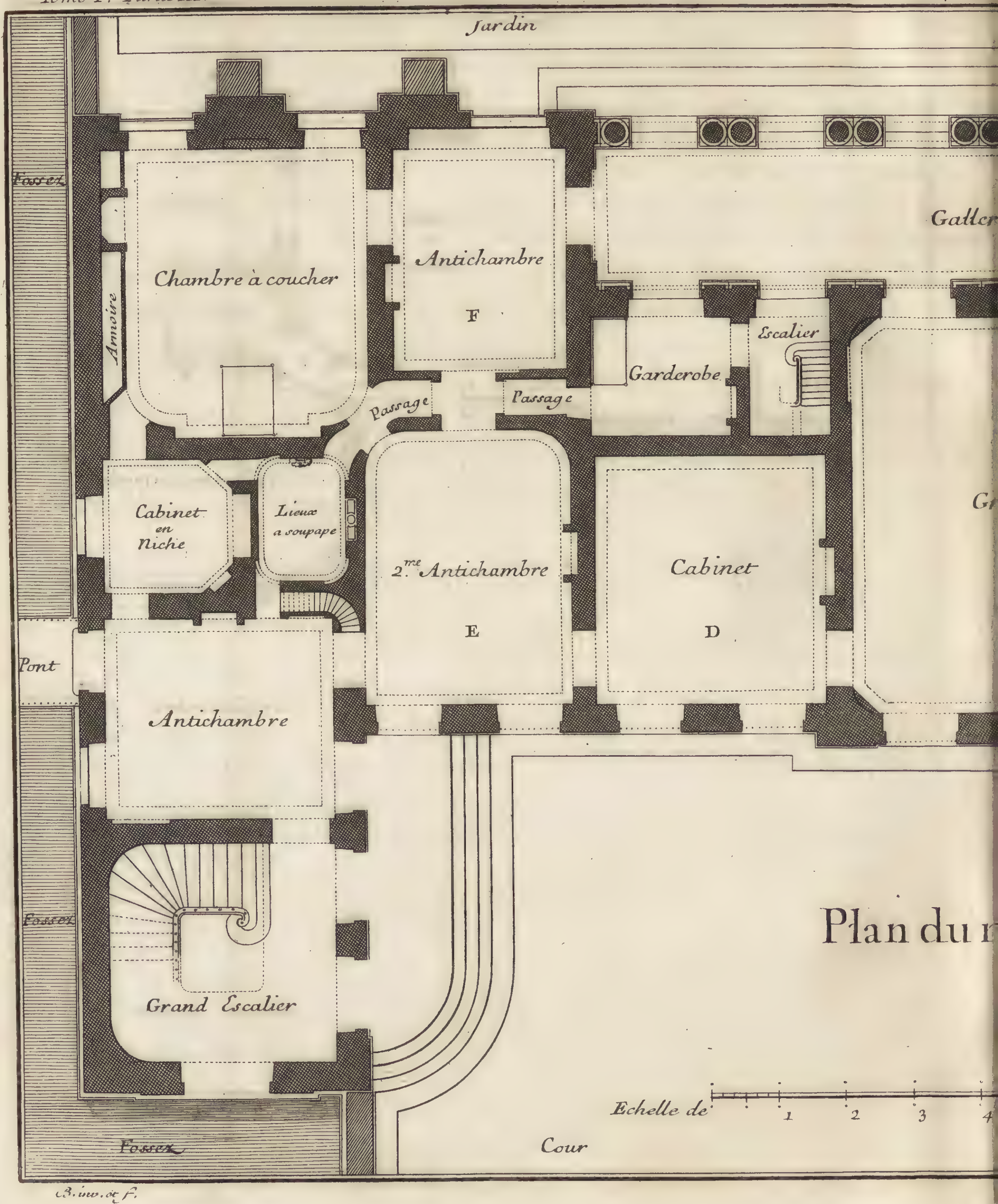
Aux deux côtés du Château ſont placées deux autres aîles de Bâtimens; dans l'une eſt celui de l'Orangerie, & dans l'autre ſont diſtribués les Offices & les Cuiſines. Cette derniere a derriere elle un Potager pour quelques legumes & quelques eſpaliers; des Vergers ſitués dans des terres circonvoiſines, & dont l'étendue demande un terrain particulier, fourniſſant à la Maiſon des legumes & des fruits en abondance. Ce Jardin potager eſt fermé du côté des foſſés par une paliſſade de charmille, qui ſymetriſe avec celle qui entoure le boſquet planté en étoile, lequel eſt placé de l'autre côté derriere le Bâtiment de l'Orangerie. Comme ce boſquet eſt dans une expoſition qui lui procu-

re de la fraîcheur, les perſonnes qui cherchent la ſolitude peuvent s'y retirer pendant la chaleur du jour, & même profiter d'une ſortie qui y eſt pratiquée, pour aller jouir dans la plaine d'une promenade champêtre, ſans être obligées de traverſer les Bâtimens.

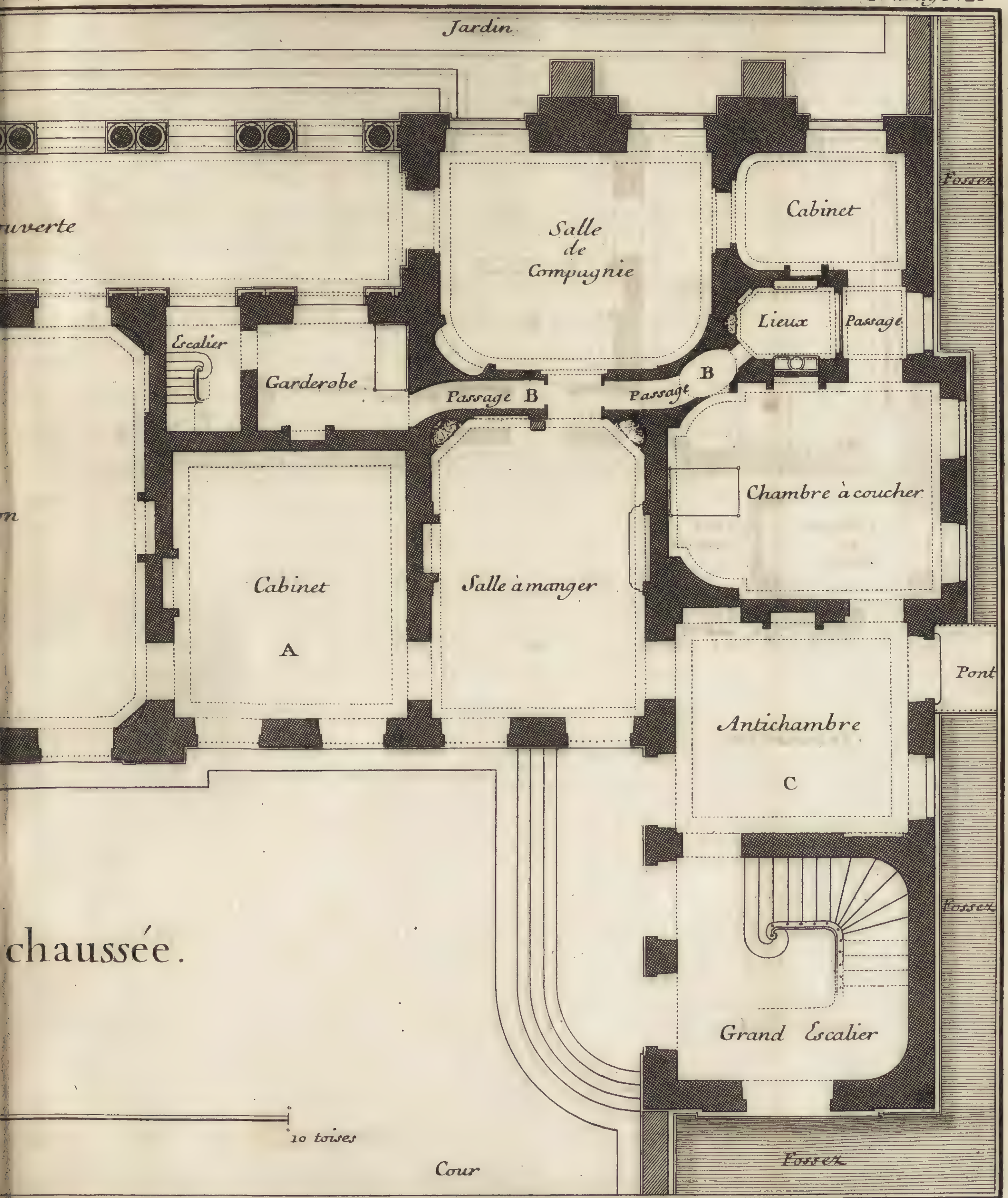
Le Bâtiment de l'Orangerie eſt décoré, du côté de ſon Jardin, de la maniere qu'on le voit dans la Planche 28 qu'on trouvera ci-après. J'ai donné une ſemblable décoration à l'aîle des Cuiſines du côté du Jardin fleuriſte, parce que ces Bâtimens ſont apperçûs de l'entrée du Château auſſi bien que du côté des Parterres à l'Angloiſe. Le Jardin de l'Orangerie & le Jardin Fleuriſte ſont tenus dans la même ſymetrie, afin que ſi la grandeur de celui de l'Orangerie ne ſuffiſoit pas pour contenir les Orangers de la ſerre, on pût en placer dans les allées du Jardin fleuriſte, ſans ſe trouver dans la néceſſité d'en mettre dans celles des Parterres, où ils boucheroient la vûe du Canal. Pour favoriſer de quelque ombrage ceux qui veulent paſſer de l'autre côté de la riviere, j'ai pratiqué une allée d'arbres le long des foſſés, de chaque côté des Parterres.

Vis-à-vis le Château eſt placé un grand Canal qui donne aux appartemens un très beau point de vûe, & qui occupe toute la longueur de la vallée qui ſe va terminer à un bois de haute futaye du domaine du Roy, & qui eſt ſéparé d'avec les terres de ce Château par un ruiſſeau qui arroſe les prez de cette vallée. Comme ce bois ſe trouve ſur une demie côte, & qu'il borne entierement la vûe du Château, on pourroit, pour la prolonger, y percer une route, & orner ſa pente de quelque grotte en fer-à-cheval.

Les deux côtés du Canal ſont occupés par des pieces de verdure, & le terrain qui les ſépare eſt rempli de Quinconges qui produiſent un agréable couvert, ſans néan-


Jardin
Fossez
Chambre à coucher
Armoire
Antichambre
F
Galler
Escalier
Garderobe
Passage
Passage
Cabinet en Niche
Lieux a soupape
2.me Antichambre
E
Cabinet
D
Gr
Pont
Antichambre
Fossez
Grand Escalier
Plan du r
Echelle de
1
2
3
4
Cour
Fossez

B. inv. et f.


Jardin
uverte
Salle de Compagnie
Cabinet
Fossez
Lieux
Passage
Escalier
Garderobe
Passage B
Passage
B
Chambre à coucher
n
Cabinet
A
Salle à manger
Pont
Antichambre
C
Fossez
Grand Escalier
10 toises
Cour
Fossez

chaussée.

moins empêcher entierement que la vûe ne s'étende. On plante les Quinconges de différentes eſpeces d'arbres, ſelon la diverſité des climats, ou ſuivant l'œconomie des perſonnes qui les font faire. Les arbres qui viennent le plus promptement & qui fourniſſent le plus d'ombrage, ſont les tilleuls : quoiqu'ils ſe plaiſent dans les terres humides, ils viennent fort bien dans les terres legeres. Quand on veut mettre ſon terrain à profit, on met ces Quinconges en arbres fruitiers à haute tige, & alors on choiſit l'eſpece des arbres qui viennent le mieux, ſuivant la diſpoſition & la qualité du terrain.

Comme je reſerve pour le ſecond Volume quelques exemples des différentes parties qui compoſent les Jardins de propreté, j'y remets auſſi ce que je dois dire ſur le choix qu'il en faut faire & ſur leurs différentes formes, afin de raſſembler dans un ſeul endroit ce qui concerne le Jardinage ; ainſi je finis ce Chapitre pour paſſer à la deſcription des diſtributions du Château.

CHAPITRE SECOND.

De la Diſtribution du Rez-de-Chauſſée du corps du Château.

LA diſtribution de ce Plan n'eſt pas ordinaire, ayant placé un Eſcalier à chaque extrémité du Bâtiment, afin d'en conſerver le milieu pour des appartemens de parade, d'où l'on puiſſe jouir des différentes vûes qu'offrent le côté du grand chemin & celui de la riviere. Je me ſuis aſſujetti au terrain qu'occupe le Château anciennement bâti, qu'on a conſervé & dont on a ſeulement changé quelques diſtributions ; mais ces changemens & les ancien-

nes décorations extérieures, ainſi que je l'ai dit, n'ayant rien qui ſoit digne d'être propoſé pour exemple, je ne parlerai que des nouvelles diſtributions & décorations faites à peu près ſur le même terrain, pour pluſieurs appartemens de Maîtres & pour quelques pieces de parade deſtinées à raſſembler les compagnies.

J'ai pratiqué dans ce Plan une galerie couverte & placée du côté des Jardins, pour préſerver de l'ardeur du Soleil du midi le grand Sallon & ſes Cabinets. Elle ſert d'ailleurs de promenade & de communication aux appartemens & elle donne une Terraſſe au premier étage. Le grand Sallon a trois arcades qui ouvrent dans cette galerie, & qui percent juſqu'aux Jardins. Ces trois arcades ſymetriſent avec celles qui donnent ſur la Cour, & ces différentes vûes produiſent dans cette piece une très-agréable varieté. Quand on diſtribue une piece de compagnie, on doit toujours avoir ſoin de l'expoſer le plus avantageuſement qu'il eſt poſſible, & c'eſt pour l'ordinaire dans le milieu d'un Edifice que la varieté ſe rencontre; ainſi lorſque la profondeur du terrain ne permet pas de faire un appartement double, il faut placer les Eſcaliers dans les aîles, pour profiter du milieu du Bâtiment & pouvoir y diſtribuer les pieces d'honneur. On doit craindre d'être blâmé quand au contraire on le ſacrifie à des pieces d'un uſage commun, & qu'on ne ſçait pas tirer avantage de tout ce qui peut contribuer à la gayeté & à la beauté de l'expoſition d'un appartement de parade. Pour moi j'ai crû devoir mettre le grand Sallon au milieu de ce Bâtiment afin que la compagnie qui s'y aſſemble pendant la journée, pût jouir de la vûe de ceux qui vont & viennent par le grand chemin, qui ſe trouve élevé, ainſi que je l'ai marqué D dans le Plan général.

L'avantage, me dira-t-on, de voir des paſſans, eſt un motif bien leger pour faire la dépenſe de deux Eſcaliers, dans la ſeule intention d'offrir ce point de vûe au milieu d'un Edifice. Mais on doit penſer qu'un Seigneur qui fait bâtir ſur une terre qui n'a pour voiſinage que ſes Vaſſaux, ſe trouve heureux, lors qu'étant à portée d'une grande route, telle que celle des environs de Paris, il peut ſe dédommager de ſa ſolitude par ce coup-d'œil. L'expérience nous a fait voir qu'on a ſouvent abandonné des Maiſons ſuſceptibles d'agrémens, mais ſujettes à l'ennui d'une ſolitude auſtere, pour en bâtir d'autres dans des lieux plus fréquentés & où le mouvement & le changement des objets puſſent amuſer. D'ailleurs il faut bâtir ſuivant l'inclination du Seigneur qui vous occupe, & il ſuffit de ne pas tomber dans des défauts de convenance. En un mot on doit avoir pour but principal de donner aux pieces d'honneur le coup-d'œil le plus agréable & le plus intéreſſant qu'il eſt poſſible, ſoit dans les Maiſons de ville, ſoit dans les Maiſons de campagne.

La décoration du grand Sallon eſt d'un lambris qui en revêtit toute la hauteur : * il peut être peint en blanc & l'on peut en dorer les moulures. C'eſt dans cette belle piece que l'on doit raſſembler tout ce qu'on a de plus précieux ſoit en tableaux, ſoit en bronzes, criſtaux, &c. puiſqu'elle eſt dans ce Château ce qu'eſt une Galerie dans un Bâtiment de beaucoup plus d'étendue. Ce Sallon a ſon entrée par les deux Cabinets qui ſont à ſes côtés, indépendamment des portes qui donnent dans la Galerie couverte & qui ne ſont d'aucun uſage en hiver ; ce qui le rend d'autant plus ſain dans la froide ſaiſon, qu'il n'a point de por-

* On en voit la décoration du côté de la cheminée dans la ſeconde Partie du ſecond Volume, Planche 81.

tes du côté de la cour, mais ſeulement des croiſées en arcades* qui font ſymetrie avec celles qui donnent dans la Galerie. Cette précaution eſt très-bonne, quand le terrain où l'on bâtit ne permet pas de conſtruire des appartemens d'été & d'hiver. Comme il eſt peu ordinaire de conſtruire de ces derniers Bâtimens, & que les autres, tels que celui dont on parle, ſont plus fréquens, on doit accoutumer ſon imagination à ſçavoir raſſembler tous les ſecours que l'art peut donner pour garantir de l'intemperie des ſaiſons ceux qui habitent un Edifice, & faire ſervir en même tems ces ſecours pour lui donner toutes les beautés dont il eſt ſuſceptible. On ne peut mieux reſſentir le mérite d'un Architecte, que lorſqu'étant borné par le terrain & par la dépenſe, il réunit le bon goût & la commodité & qu'il donne une noble correſpondance à toutes les parties de ſon Bâtiment. On en voit qui pour avoir négligé le rapport que les diſtributions des dedans doivent avoir avec les décorations des dehors, ſont tombés dans des défauts infiniment oppoſés à la véritable Architecture. Le plus ſouvent ces ſortes d'imperfections ne proviennent que de ce qu'un Bâtiment ne ſe fait pas tout de ſuite, & que pluſieurs Architectes y mettant l'un après l'autre la main, chacun d'eux pour ſe faire honneur du morceau qu'il édifie, ſacrifie la parfaite union qui doit être entre les parties & le tout.

A la droite de ce Sallon eſt un Cabinet A deſtiné à la Muſique, & où l'on ſe retire après le repas en ſortant de la Salle à manger qui lui eſt contigue. Cette Salle a ſon entrée par l'Anti-chambre qui la précede, & qui eſt commune à la chambre à coucher qui eſt derriere. J'ai placé du côté du Jardin une Salle de compagnie, qui a une iſſue

* Voyez la Façade du côté de l'entrée, Planche 25.

dans la Galerie couverte : pendant la chaleur du jour on peut s'y mettre à l'abri du Soleil, ſans être cependant privé de l'agrément de l'air & de la verdure qu'offrent les Jardins. Si cette Salle qui eſt expoſée au midi devenoit trop chaude dans l'été, on pourroit ſe retirer dans les pieces du côté de la cour, qui étant au Nord, ſont très-propres à garantir de l'incommodité de cette ſaiſon. Derriere le Cabinet A ſe trouve une Garde-robe & un Eſcalier qui monte au comble & qui conduit à un entreſol pratiqué ſur cette Garde-robe, qui ſert avec celle qui eſt audeſſus, à loger les Domeſtiques du Maître qui habite cet appartement, avec lequel elles ont toutes deux communication par un paſſage B pratiqué entre les deux cloiſons de la Salle à manger & de la Salle de compagnie. Ce paſſage rend auſſi dans des lieux à ſoupape deſtinés pour les Maîtres & qui ſervent principalement à la chambre à coucher. Cette chambre eſt fournie de toutes les commodités qui lui ſont néceſſaires, ayant du côté du Jardin un Cabinet qui peut ſervir à écrire ou à une toilette, & communiquant avec la Salle de compagnie qui le matin peut tenir lieu de Cabinet à cette chambre à coucher. L'Antichambre C donne entrée dans cette chambre à coucher, & comme je l'ai dit, elle eſt commune à la Salle à manger. Cette Anti-chambre eſt percée de pluſieurs autres portes ; l'une donne ſur le pallier de l'Eſcalier, une autre ſur le perron, & une troiſiéme, qui eſt d'enfilade avec celles des appartemens, ſert à paſſer ſur un pont pratiqué ſur les foſſés & par lequel on gagne le Bâtiment des Cuiſines. C'eſt par cette communication qu'on vient ſervir les mets dans la Salle à manger, laquelle peut être fort debaraſſée par l'Anti-chambre où l'on peut dreſſer le buffet.

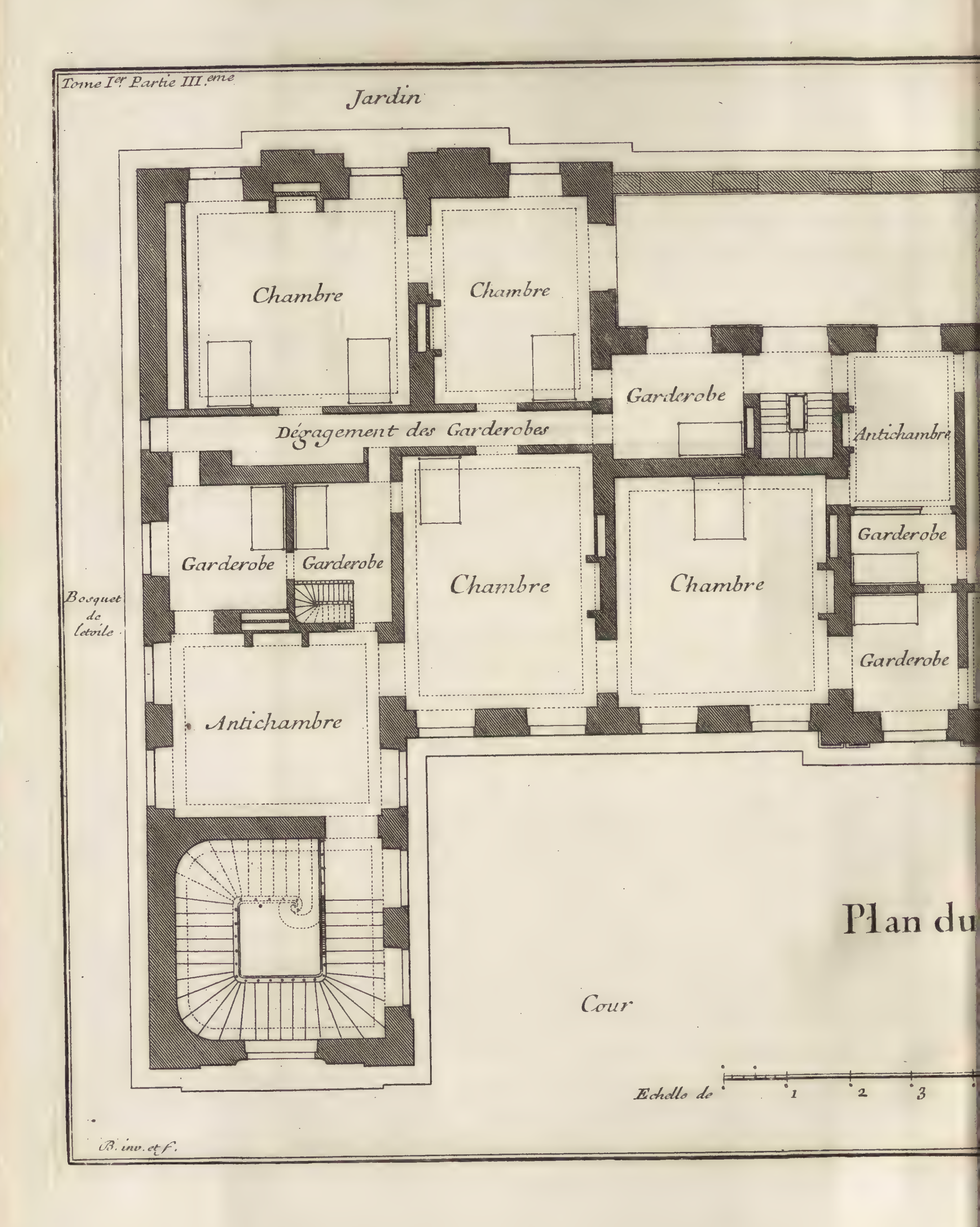
A la gauche du grand Sallon eſt ſitué un Cabinet D pro-

pre à contenir un Billard; par ce moyen les perſonnes aſſemblées dans les pieces de parade qui occupent le milieu de ce Bâtiment, pourront ſans être trop ſéparées, s'amuſer ſuivant leur inclination. Ce Cabinet a ſon entrée par une deuxiéme Anti-chambre qui eſt commune à l'appartement placé du côté des Jardins. L'on peut la faire ſervir au Billard, cela ne nuiroit point à l'uſage de cette piece, & pour lors le Cabinet D deviendroit un lieu de repos, dont l'expoſition convieroit à s'y venir rafraichir dans les grandes chaleurs.

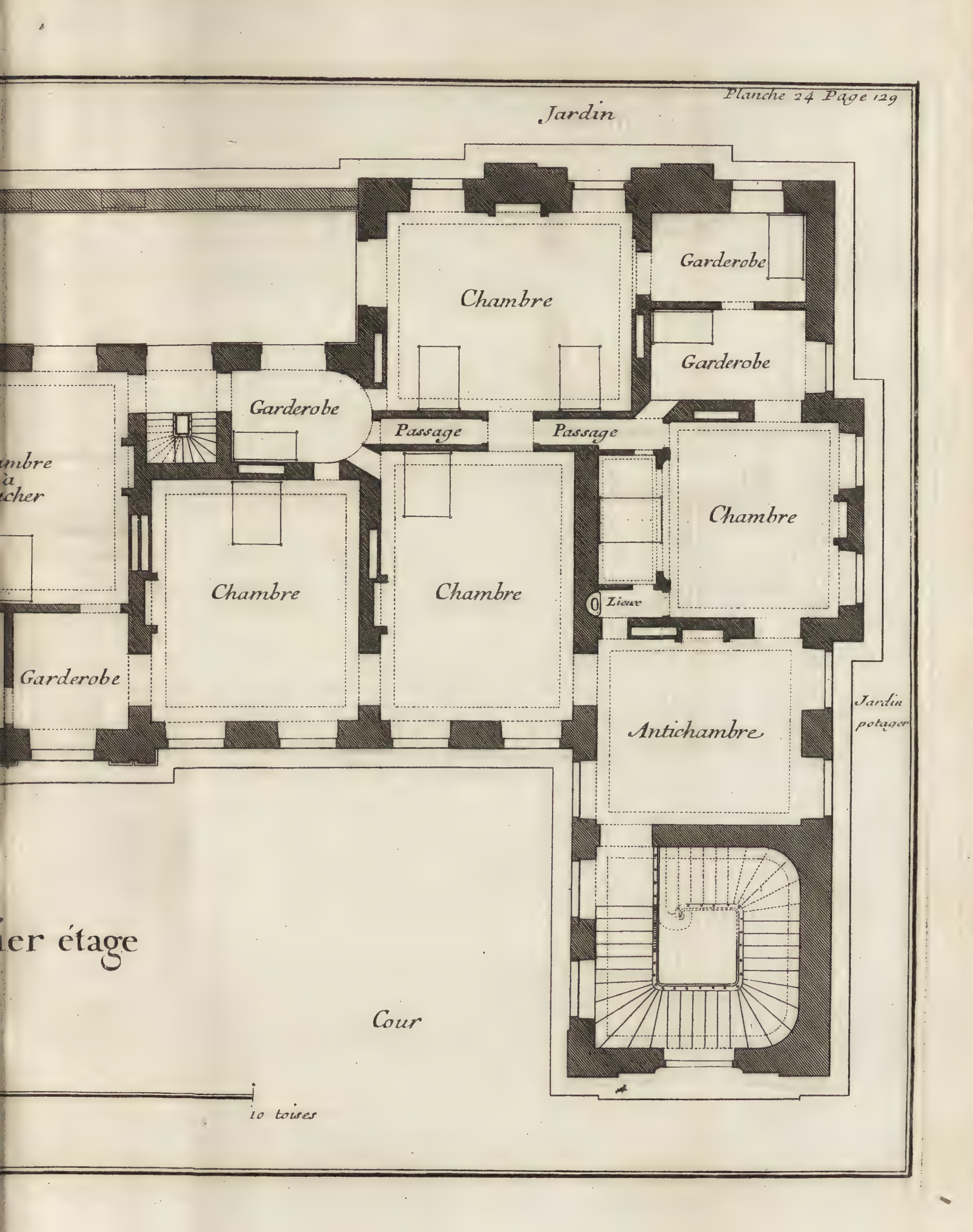
Au bout de la Galerie couverte, eſt une piece F qui peut ſervir de Cabinet à la Chambre à coucher qui la ſuit, quoique on n'y ſoit annoncé que par ſon moyen, parce que les autres portes qui y donnent ne ſervent en quelque façon que de dégagemens. Cependant comme cette Anti-chambre eſt précedée de la Galerie, qui n'eſt à proprement parler qu'un périſtile, & que de l'autre côté la deuxiéme Anti-chambre E lui ſert d'entrée, cette piece F peut être regardée comme un lieu deſtiné à recevoir les perſonnes qui auroient affaire au Maître, & à attendre avec diſtinction l'heure de lui parler. La Chambre à coucher eſt d'une belle grandeur, ſa cheminée eſt placée vis-à-vis la porte qui enfile la Galerie, dans l'épaiſſeur des armoires pratiquées le long du mur de pignon, à deſſein de donner à cette Chambre une forme plus réguliere, & de la rendre plus ſaine, en la préſervant de l'humidité que peut cauſer le foſſé qui paſſe au bas de ce pignon.

Les Garde-robes deſtinées pour cet appartement ont la même diſtribution que celles qui ſont à la droite. Les aîles qui forment les deux Pavillons du côté de la cour, contiennent chacune un grand Eſcalier qui monte au premier étage, c'eſt à la vérité une dépenſe dans laquelle cette

maniere



Tome Ier. Partie III.eme
Jardin
Chambre
Chambre
Garderobe
Dégagement des Garderobes
Antichambre
Garderobe
Garderobe
Garderobe
Chambre
Chambre
Garderobe
Bosquet de letoile
Antichambre
Plan du
Cour
Echelle de
1
2
3
B. inv. et f.



Jardin
Garderobe
Chambre
Garderobe
Garderobe
Passage
Passage
...mbre
à
...cher
Chambre
Chambre
Chambre
Lieux
Garderobe
Antichambre
Jardin
potager
...ier étage
Cour
10 toises

maniere de diſtribuer engage, quand on veut profiter du milieu de ſon Edifice & y placer les appartemens de parade, mais auſſi cette dépenſe fait qu'on jouit plus commodément des diſtributions du premier étage, & que pour donner entrée dans les appartemens, on n'eſt point obligé de pratiquer des Corridors qui ne ſont plus en uſage dans les maiſons un peu conſidérables. En effet l'expérience a fait ſentir la néceſſité de les abandonner, par la difficulté qu'une ſeule perſonne qui y marche, eſt capable de cauſer du bruit dans toutes les pieces qui s'ouvrent dans ces Corridors. On aime mieux ſe ſervir de divers Eſcaliers qui donnent lieu de pratiquer pluſieurs appartemens particuliers au premier étage, ainſi qu'on le peut voir dans celui dont nous allons parler.

De la Diſtribution du premier Etage.

Dans la diſtribution de ce premier étage, j'ai moins cherché la beauté des formes des pieces qui le compoſent que la commodité & la quantité des appartemens de Maîtres, parce qu'il eſt deſtiné pour les perſonnes étrangeres, & que les appartemens de parade ſont au rez-de-chauſſée. Au-deſſus du grand Sallon eſt une Chambre à coucher accompagnée des pieces qui lui ſont néceſſaires; & afin de lui donner une entrée qui lui fût particuliere, & que pour y parvenir on en fût point obligé de traverſer les autres appartemens, j'ai pratiqué une Anti-chambre à côté, à laquelle on monte par un des Eſcaliers des Garde-robes. Cet Eſcalier eſt aſſez facile pour qu'il puiſſe être à l'uſage des Maîtres. La Chambre à coucher eſt d'une belle grandeur & eſt parfaitement bien ſituée, ayant pour promenade la Terraſſe qui couvre la Galerie, & d'où l'on peut jouir de l'aſpect des Jardins & du grand Canal. Derriere cette

Chambre ſe trouve un Cabinet de toilette deſtiné pour ſon uſage; les Garde-robes qui ſont à côté étant reſervées pour ſervir aux Chambres qui donnent ſur la cour, lui laiſſant ſeulement celle qui eſt derriere l'Anti-chambre.

Toutes les cloiſons qui ſéparent ces Garde-robes ſont de charpente ourdée de plâtre & lattée des deux côtés, afin de rendre les pieces plus ſourdes. On ne doit uſer de cette précaution que lors de la conſtruction de l'Edifice, crainte de trop charger les planchers & de nuire à leur ſolidité. On a ſouvent ruiné des Edifices en peu d'années, par l'imprudence d'élever des cloiſons ſur des planchers anciennement bâtis & de la bonté deſquels on n'avoit jugé que ſur les apparences; ainſi la prudence veut que lorſque dans un lieu vaſte on a deſſein de pratiquer pluſieurs pieces, au moyen des cloiſons, on compare avec beaucoup d'attention la peſanteur du fardeau avec la force du ſoutien. Dans la plûpart des anciens Châteaux, on eſt ſouvent dans l'obligation de faire de ces retranchemens; mais on doit toujours s'y ſervir de la regle qu'on vient d'obſerver. Les pieces qui s'y rencontrent d'une grandeur extraordinaire & qui étoient deſtinées à coucher, ſans avoir le ſecours d'aucune Garde-robe, ni de toute autre commodité, marquent bien que nos premiers Architectes étoient moins intelligens pour la diſtribution que nous, & qu'ils n'appliquoient pas leur induſtrie à ſe faire des demeures auſſi agréables qu'utiles. A préſent qu'on étudie davantage tout ce qui peut aider à la commodité, je crois que lorſqu'il s'agit de partager une grande piece en pluſieurs autres, on ne doit pas négliger d'en monter les cloiſons de fond, ou du moins de ne les faire que de menuiſerie, quand il eſt à propos de conſerver la grandeur des pieces qui ſont au-deſſous.

Ni la décoration ni la forme des Chambres à coucher qui ſont diſtribuées dans ce premier étage, ne me paroiſſent pas exiger de longues explications, dans leſquelles je ne pourrois pas même m'empêcher de tomber dans une repetition auſſi ennuyeuſe qu'inutile. D'ailleurs le deſſein eſt aſſez diſtinct pour pouvoir ſuppléer au diſcours; je me contenterai donc, avant que de paſſer à la décoration exterieure de ce Bâtiment, qui fait la matiere du troiſiéme Chapitre ſuivant, de dire que chacun des deux grands Eſcaliers conduit à une Anti-chambre commune à toutes les Chambres diſtribuées à chaque côté de ce Plan, & que ces Chambres ſont accompagnées chacune d'une Garde robe, dont la communication procure la facilité néceſſaire pour le ſervice des Domeſtiques.

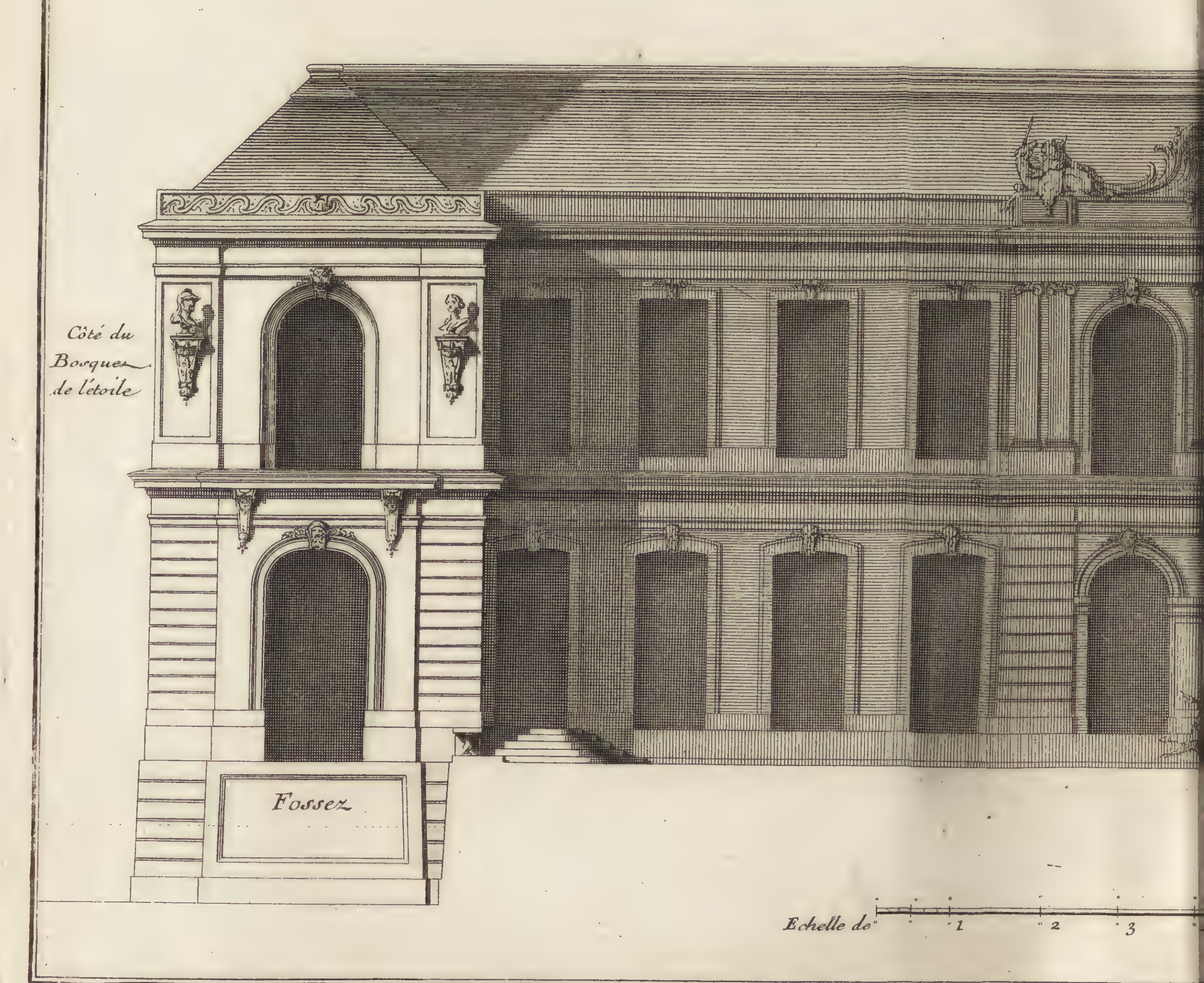
CHAPITRE TROISIE'ME.

De la Décoration extérieure du principal corps de Bâtiment.

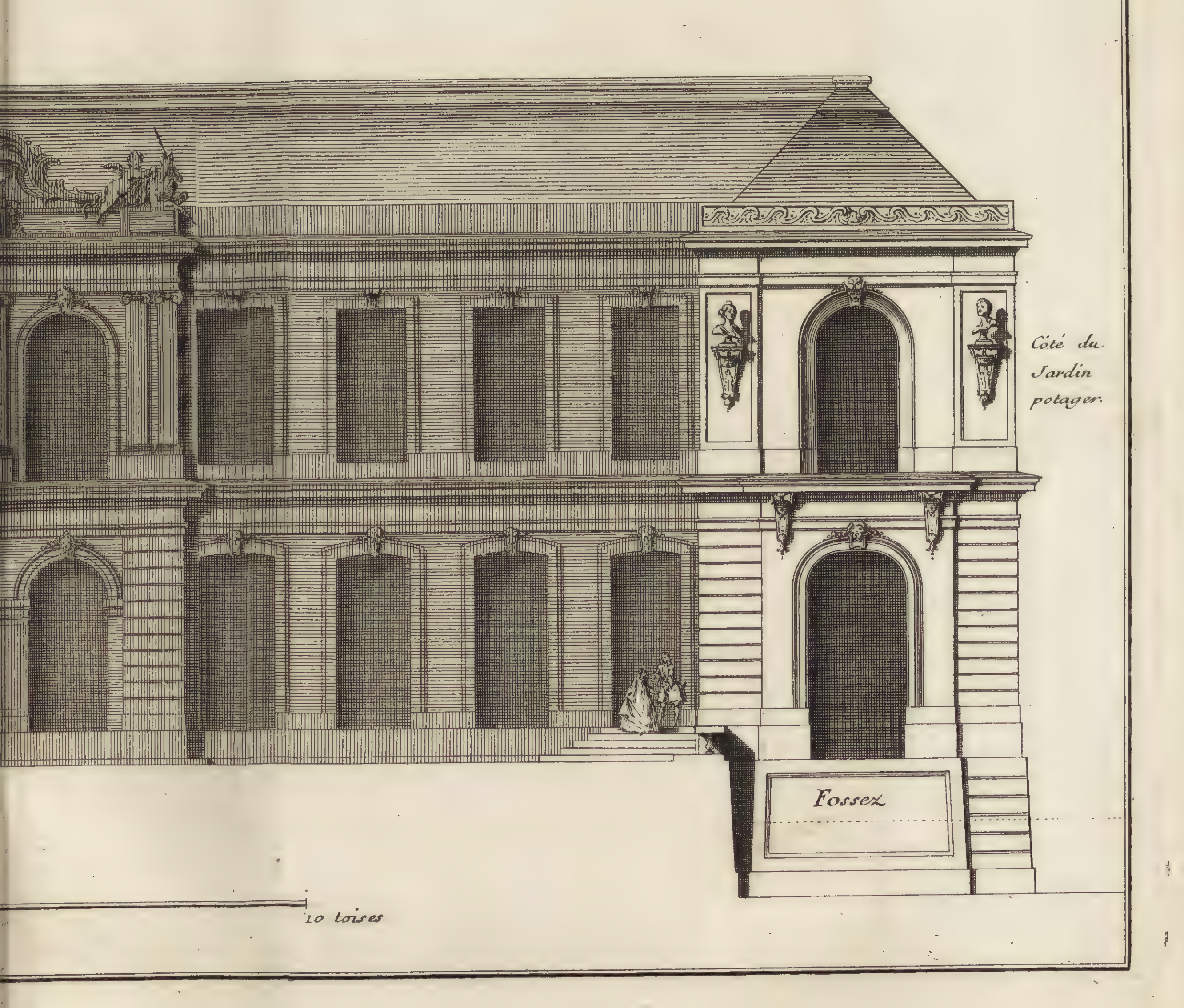
L'ARCHITECTURE qui compoſe les décorations extérieures de ce Bâtiment, eſt tenue en général fort ſimple. Cette maniere de décorer n'eſt pas la moins difficile, ni celle qui mérite le moins d'être donnée pour exemple. Comme l'occaſion de bâtir des Edifices conſidérables n'eſt pas auſſi fréquente que celle de conſtruire des Bâtimens particuliers, il faut s'attacher à plaire dans le ſimple autant que dans le magnifique. C'eſt même dans ce premier genre de bâtir, que la capacité & l'intelligence de l'Architecte ſe font reconnoître davantage, ſoit par la belle proportion qu'il donne à ſon Bâtiment, ſoit par l'harmonie qu'il a ſoin de répandre dans toutes ſes parties. C'eſt alors que l'étalage des ornemens & la richeſſe des O-

dres font place à la perfection des membres d'Architecture & à la justesse de la symetrie, & que la beauté des profils fait juger de l'étude & de l'expérience de celui qui bâtit. L'art de profiler ne s'acquiert que par de profondes & continuelles reflexions, & par une exacte comparaison des Edifices antiques avec les modernes; cette partie de l'Architecture n'est pas la moins épineuse. Aussi quand on la possede, s'attire-t-on l'admiration des connoisseurs, & l'Edifice le plus simple l'emporte-t-il sur celui qui n'auroit que l'avantage d'être extremement orné.

La connoissance du choix qu'on doit faire des bons profils est d'autant plus difficile à acquerir, qu'il faut aller soi même sur les lieux mesurer leurs différentes parties, & se mettre au fait des motifs qui les ont fait édifier. Au défaut d'une pareille pratique, il est du moins nécessaire de s'instruire auprès des grands Maîtres, de fréquenter les monumens publics, & de puiser dans les Bibliothéques tout ce qui peut enrichir la mémoire & aider à la fecondité de l'esprit. Pour tout dire en un mot, il faut que le travail soit joint à un heureux génie & que la nature ait inspiré cette vive inclination pour la science qui sert à former les grands hommes. Sans ce don du Ciel, il n'est pas possible de devenir un Architecte accompli. Il seroit à desirer que ces hommes qui semblent nés pour atteindre à la perfection d'un Art aussi élevé, fussent les seuls qui osassent s'en mêler; on ne le verroit pas souvent avili par des gens qui en apprennent la qualité par des vûes d'interêt, & qui n'y apportent aucune disposition naturelle. La facilité de se faire passer pour Architecte & la liberté qu'on a de travailler sous ce nom en France, enhardissent les moins éclairés & les portent à abuser de la credulité de beaucoup de personnes à qui ce titre en impose. C'est de là qu'on voit tant


ELEVATION I
Côté du Bosquet de l'étoile
Fossez
Echelle de 1 2 3

B. inv. et f.


É DE L'ENTRÉE.
Côté du Jardin potager.
Fossez
10 toises

de Bâtimens particuliers de mauvais goût, dans Paris, malgré le grand nombre d'habiles gens que cette Ville célebre renferme. J'aurois trop à écrire ſi j'entreprenois d'en faire remarquer tous les défauts & tout le ridicule. De plus ce ſeroit envain que je m'efforcerois de corriger l'ignorance de ceux qui les ont produits, & toute l'éloquence du monde ne feroit pas revenir le vulgaire de la bonne opinion qu'il en a conçûe.

Mais je m'apperçois que mon zele m'emporte trop loin, & que ne voulant blâmer ici que des Bâtimens de peu de conſéquence, je pourrois paroître attaquer l'Architecture en général ; ainſi je reviens à mon ſujet.

De l'élevation du côté de l'entrée.

La ſymetrie fait en quelque façon tout le mérite de cette Façade : j'ai diſtingué par un Ordre Ionique l'avant-corps du milieu, parce que cette partie doit toujours l'emporter ſur l'Edifice ; elle eſt terminée d'un amortiſſement qui la couronne avec avantage, & qui s'accorde parfaitement avec la legereté de l'Ordre Ionique qui eſt au-deſſous ; un fronton qui en auroit occupé toute la largeur, auroit paru trop écraſé, & j'ai cru devoir l'obmettre, pour les raiſons que j'expliquerai ci-après. L'Ordre Ionique eſt groupé ſur les angles de cet avant-corps, & il eſt porté par des corps de réfend. Trois arcades décorent le premier étage ainſi que le rez-de-chauſſée. Leur proportion avec celle des trumeaux forme un aſſez beau tout enſemble, & les arriere-corps de cette élevation, malgré leur ſimplicité, y correſpondent parfaitement bien. Aux extrémités de cette façade, ſont les Pavillons dans leſquels les Eſcaliers ſont renfermés. Leur Architecture eſt tenue plus mâle que celle du reſte de la façade, elle eſt faite ainſi, tant

pour mettre de la varieté entre elle & celle de l'avant-corps du milieu, que parce que leur largeur ne m'a pas permis d'y placer deux croisées. La grandeur de ces croisées m'a obligé de donner à ces Pavillons un air de solidité pour accorder ensemble la masse des Pavillons avec leurs parties. La croisée du rez-de-chaussée est d'une forme heureuse & qui me semble préferable aux autres, lorsqu'on doit les faire un peu grandes. Des refends en arriere-corps ornent les extrémités du rez-de-chaussée qui paroissent favorablement soutenues par la retraite qui descend jusqu'au bas des fossés. La croisée du premier étage est à plein ceintre & enfermée dans une tour creuse sur son plan, laquelle lui sert de bandeau. J'ai préferé cette maniere pour m'éloigner de celle de dessous, & je n'ai point voulu la faire à impostes qui auroient donné un air de pesanteur à la décoration de ce premier étage, à cause de la largeur des trumeaux. Au-dessus des deux corps de réfend, sont élevés deux corps saillans qui semblent porter l'entablement & le socle qui le couronne. Ce socle est fait à dessein de cacher les égoûts du comble, & tient lieu d'une balustrade. Comme le comble de cette élevation est à la Françoise, je n'y ai marqué aucunes lucarnes qui selon moi ne conviennent qu'aux combles à la Mansarde, pour y détacher quelques Pavillons; ainsi qu'on le peut voir à la face du côté des Jardins dont nous allons parler. Avant que d'y passer, je dois tenir la parole que j'ai promise, & rendre compte au Lecteur de ce qui m'a fait préferer ici les amortissemens aux frontons, plusieurs personnes qui professent l'Architecture, ayant paru désirer cette derniere maniere à la place de l'amortissement qui couronne l'avant-corps du milieu de cette élevation, quoique quelques autres ayent applaudi cette décoration

telle qu'elle eſt. Mais j'oſe dire aux premiers, que lorſqu'on ne tombe point dans le ridicule de compoſer des amortiſſemens d'une forme biſarre, on peut ſe ſervir quelquefois de la licence que j'ai priſe, * & ſans en faire un trop fréquent uſage, s'appliquer à aſſujettir leur forme à l'Architecture qui les reçoit. Car à parler ſans paſſion pour l'ancienne Architecture ou pour la moderne, quand ils ſont placés à propos, ils ſont ſelon moi, tout auſſi bien qu'un fronton, qui pour repréſenter le pignon d'un comble, n'offre aux yeux qu'une Architecture couchée. Je ſçais que les adorateurs de l'antiquité regarderont mon ſentiment comme haſardé; mais dégagé de leur ſcrupuleuſe vénération, je ne puis m'empêcher de conſidérer les choſes en elles-mêmes & d'en juger ſuivant qu'elles le méritent. La plûpart des frontons ne ſont deſtinés qu'à renfermer les armes du Maître : pourquoi ne les trouveroit-on pas auſſi-bien placées ſur un amortiſſement auquel on aura donné tous les attributs convenables? Cependant dans la décoration d'un Temple ou d'un Palais aſſujetti aux Ordres de l'Architecture, je conviens que les frontons ſont néceſſaires, & qu'ils offrent aux yeux des Spectateurs une image des anciens Bâtimens qui nous ont fourni les principes de notre Art, & c'eſt en cette conſidération que j'en ai mis divers exemples dans le ſecond Volume; ** & que dans celui-ci ils ſont partie de la décoration de quelques-uns des Bâtimens qui y ſont contenus; mais néanmoins je ne crois pas qu'on ſoit indiſpenſablement obligé de s'en ſervir dans des Bâtimens particuliers, qui n'exigent pas l'imitation des anciens Edifices.

* M. Aubert, Architecte du Roy, en a uſé ainſi au nouveau Bâtiment de Chantilly.

** Premiere Partie, Planche 30 & 31.

De la Décoration de la Façade du côté des Jardins.

La décoration de cette façade offre plus de richeſſe que celle du côté de l'entrée. La colonnade qui regne au rez-de-chauſſée du milieu de ce Bâtiment, eſt d'une proportion aſſez heureuſe & ne laiſſe pas que d'avoir de la convenance avec l'Architecture des Pavillons, quoiqu'il ſe trouve de la diverſité dans leur ordonnance. Cette colonnade percée à jour, paroît ſi bien s'ajuſter avec le reſte de la décoration, que cette différence peut être autoriſée ici, ayant gardé les mêmes proportions.

C'eſt une attention qu'il faut avoir, d'obſerver que les maſſes générales ſoient les mêmes & qu'on ne voye point de déſunion dans les entablemens, ſur tout lorſqu'aucune néceſſité n'y engage. Un Ordre Ionique élevé ſur une double retraite, & couronné d'un entablement pareil à celui qui termine le premier étage, forme la colonnade: elle a au-deſſus d'elle un appui orné de poſtes. La décoration du premier étage au-deſſus de la colonnade, eſt uniforme & ſimple, & ſert à faire valoir les avant-corps qui ſont aux deux extrémités de cette élevation, & qui deviennent ſupérieurs au milieu du Bâtiment, afin de les faire varier avec la façade du côté de l'entrée. Cette maniere de bâtir n'eſt pas ſans exemple, & l'on peut la mettre en uſage quand les diſtributions le permettent. Alors il faut que la décoration du milieu cede à celle des Pavillons qui ſont aux deux côtés, ſur tout lorſque l'Edifice n'a pas d'étendue, & qu'on n'a pas la liberté de faire pluſieurs avant-corps qui puiſſent être détachés par des arriere-corps pour donner du repos aux parties ſuperieures.

L'Architecture des deux Pavillons, n'emprunte ſa beauté que de la proportion qui y eſt gardée, & de la ſimplicité

ELEVATION DU



É DES JARDINS

Côté du Jardin de l'Orangerie

Fossez

10 toises

B. inv. et f.



B. inv. et F.

LA LARGEUR DU BÂTIMENT



A Decoration du grand Sallon donné en grand dans le second volume d'un dessein varié a celuy cy.

qui y regne sert à faire valoir la colonnade, par laquelle cependant la décoration de ces Pavillons n'est point effacée vû la majesté avec laquelle ils s'élevent. J'ai donné à chacun d'eux un avant-corps qui monte jusqu'au dernier entablement, & qui reçoit avec avantage un amortissement dans lequel une lucarne est pratiquée. Cet amortissement est porté par un socle qui regne sur la Façade & qui sert de chêneau à tout ce Bâtiment.

J'ai élevé une Mansarde sur ces Pavillons, pour donner plus de hauteur à leur Architecture, & afin qu'elle devint proportionnée à leur largeur. Un faux comble au-dessus de la Mansarde, fait pyramider ces Pavillons & les détache de celui qui est au-dessus du milieu de ce Bâtiment. La grandeur de ce dessein en fait connoître assez toutes les parties, ainsi je n'ai plus que quelque chose à dire sur la Coupe de ce Bâtiment, des Pignons duquel je n'ai point donné le developpement, parce qu'ils ne sont susceptibles d'aucune décoration.

De la Coupe & Profil pris sur la largeur du Bâtiment.

Cette Coupe offre une idée de la distribution & de la décoration des appartemens placés au milieu de cet Edifice. Les retours des Aîles que forment les Pavillons, tant du côté du Jardin que du côté de la Cour, & qui sont dans le même goût d'Architecture, y paroissent aussi, & l'on y voit la Terrasse qui se trouve au-dessus de la Galerie couverte. Cette Galerie n'est construite, comme je l'ai dit, que pour défendre le Sallon du rez-de-chaussée du Soleil du midi, & pour fournir au premier étage le moyen de se promener, & de profiter du spectacle qu'offrent les Jardins. Passons aux décorations & aux distributions du Bâtiment de l'Orangerie & des aîles où les Ecuries & les

Remiſes ſont placées, ayant promis dans la 1re. partie, page 15, de parler de la décoration que ces ſortes de Bâtimens peuvent recevoir lorſqu'ils ſont expoſés à la vûe du Maître & qu'ils font partie de la décoration générale.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

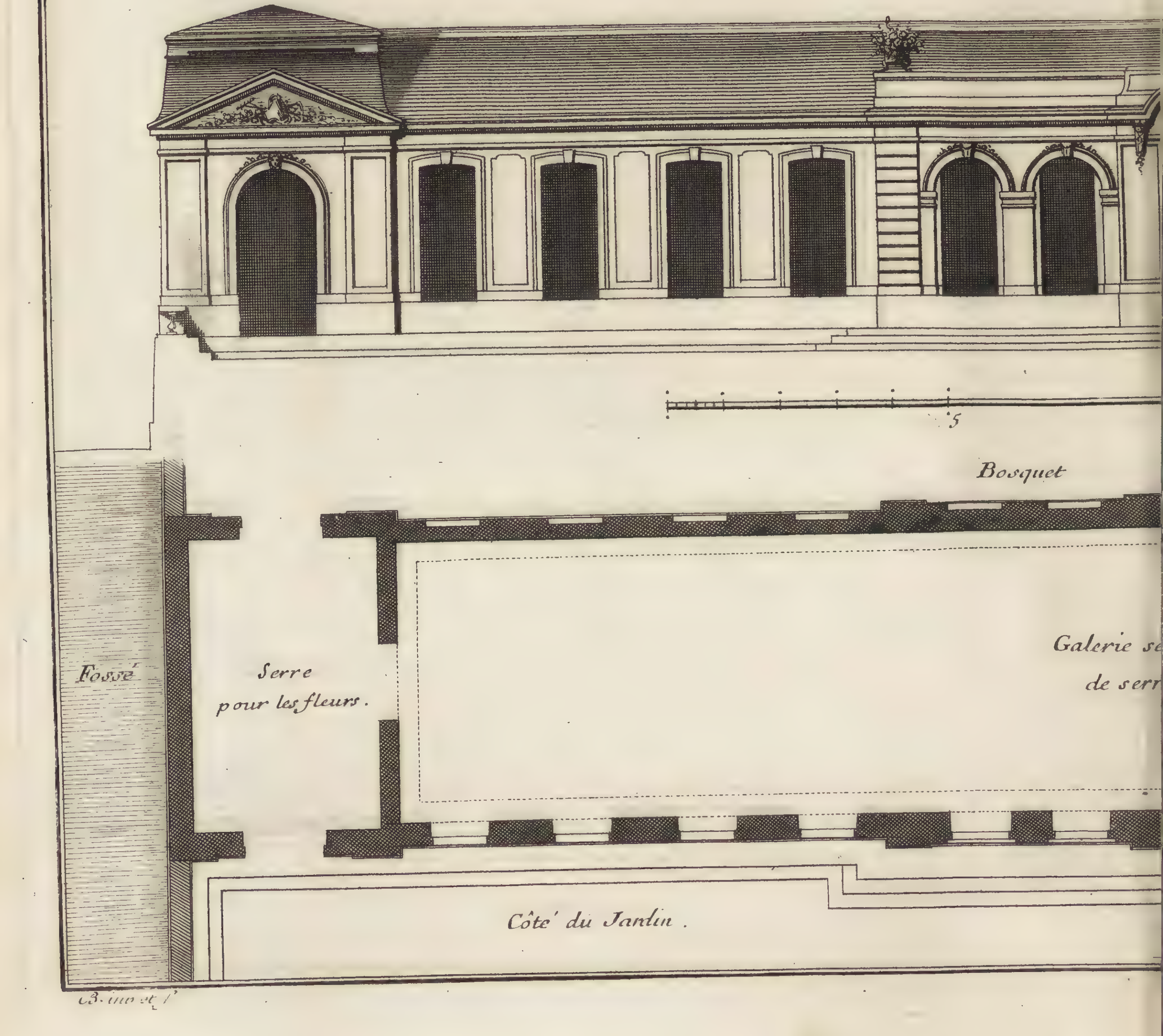
Contenant la Diſtribution & la Décoration des Aîles de Bâtiment qui accompagnent & environnent le Château.

De la Décoration exterieure & de la Diſtribution de la Serre de l'Orangerie.

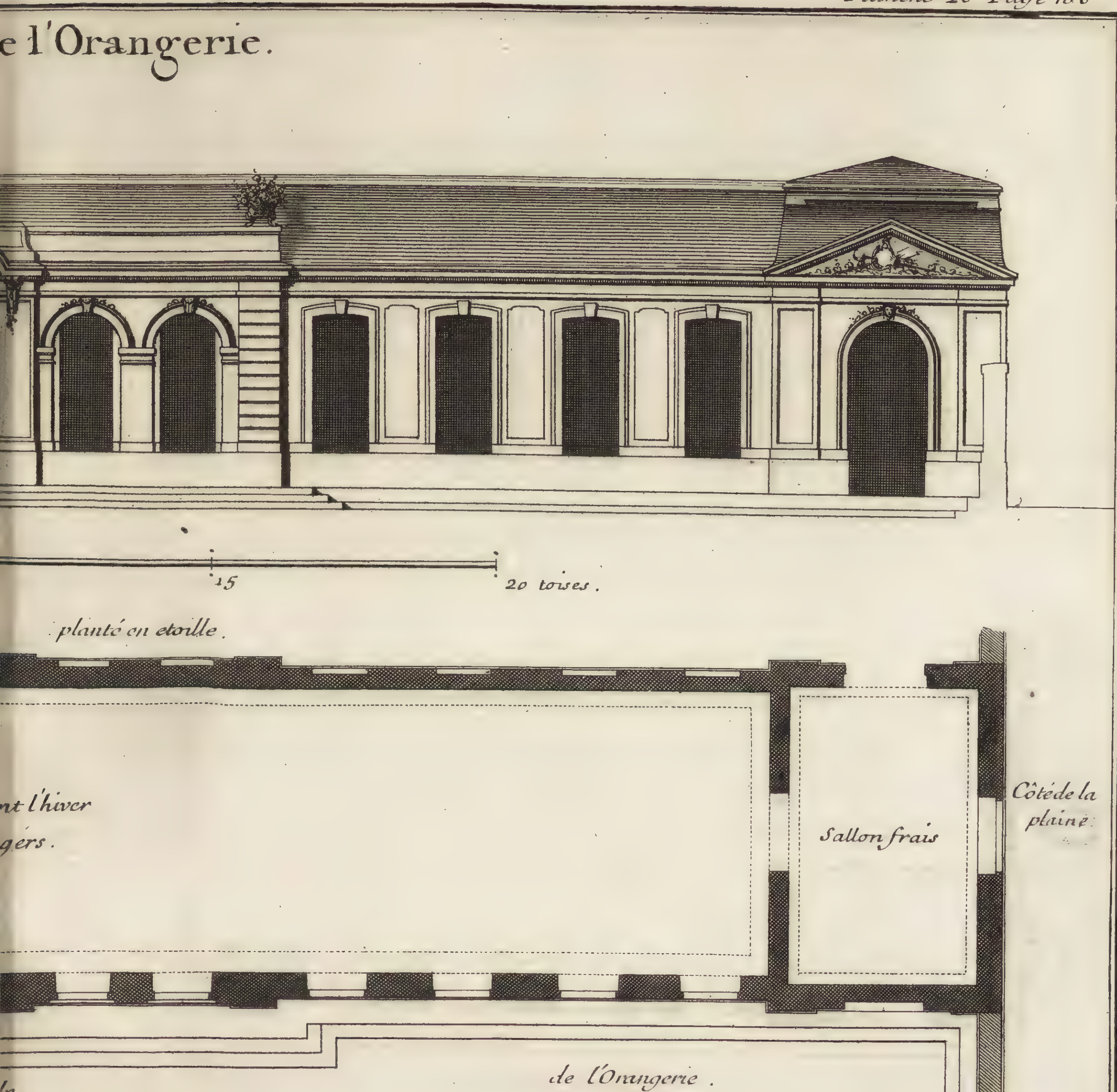
J'AI parlé dans la premiere Partie de ce Volume des différentes ſortes de Jardins & Bâtimens d'Orangerie, j'y ai expliqué leurs utilités & leurs uſages, ainſi je ne dois traiter ici cette matiere que légerement; tous ces Bâtimens ſont aſſujettis aux mêmes préceptes, & n'ont de différence que dans leur décoration qui ne peut avoir de regle fixe, parce qu'on les orne plus ou moins à proportion de la dépenſe qu'on y veut faire, & ſuivant qu'ils doivent s'accorder avec quelque autre Edifice. Celui-ci eſt tenu extérieurement d'une Architecture un peu décorée, parce que le corps du Château ſe trouve placé entre l'aîle qu'il compoſe & celle des Cuiſines qui lui reſſemble. * J'ai proportionné ſes ornemens à la décoration de ce Château, lequel ſuivant que je l'ai décrit, n'eſt pas extremement orné, mais j'ai taché d'obſerver des maſſes générales, & je crois n'avoir pas mal réuſſi dans la compoſition de l'avant-corps du milieu de cette élevation. Comme la bonne Architecture exige que tous les cla-

* Voyez le Plan général de ce Bâtiment, Planche 22.

Elévation de



C.B. inv. et f.


e l'Orangerie.
15
20 toises.
planté en etoille.
nt l'hiver
gers.
Sallon frais
Côté de la plaine.
de l'Orangerie.

vaux ſoient aſſujettis à la même hauteur, la porte du milieu paroîtra diſproportionnée aux autres; mais ici le cas l'a ordonné, & je me ſuis trouvé dans la néceſſité de donner plus d'élevation à cette entrée, à cauſe des arbres qui doivent y paſſer. Je n'ai pas dû pour cette raiſon donner une hauteur exceſſive à toutes les portes & à toutes les croiſées, & dans un Bâtiment d'œconomie on peut bien ſe ſervir de la licence que j'ai priſe. Pour que cette porte eût la grandeur néceſſaire à ſon uſage, & que cependant elle ne parût pas mal figurer avec les croiſées qui occupent le corps du milieu, j'ai eu ſoin d'en faire un corps particulier qui ſe marie avec toute l'Architecture de cet avant-corps, dont la largeur contient à chaque côté deux arcades, & eſt terminée par des corps de réfend. Une grande ſimplicité regne aux arriere-corps de cette élevation, & les deux Pavillons qui en terminent la façade ſont ornés d'un fronton afin de diverſifier avec le couronnement de l'avant-corps du milieu.

Cette aîle de Bâtiment eſt couverte d'un comble à la Françoiſe, qui vient s'accorder avec celui des Pavillons, que j'ai fait à la Manſarde, tant pour le diſtinguer que pour éviter des égoûts qui auroient imité la forme du fronton.

Au-deſſous de cette élevation eſt repréſenté le Plan de la Serre de l'Orangerie, laquelle conduit à deux pieces particulieres dont ſont formés les deux Pavillons: l'une eſt deſtinée à prendre le frais pendant la chaleur du jour, & ſert de retraite à ceux qui ſe promenent dans le boſquet planté en étoile. La Serre en Eté devient une Galerie que l'on peut décorer de peintures & de meubles faciles à enlever pour faire place en hiver aux Orangers. L'autre piece eſt deſtinée à ſerrer des fleurs que l'on fait

venir en tout tems par le moyen des couches & des différens degrés de chaleur que demande la diversité des saisons.

De la Distribution & de la Décoration de l'aîle de Bâtiment où sont placées les Ecuries.

On est ordinairement peu jaloux de la décoration de ces sortes de Bâtimens, à moins qu'ils ne se trouvent en vûe comme celui-ci, ou qu'ils ne soient d'une grandeur extraordinaire, ainsi que ceux qu'on construit dans les Palais des Princes, & qu'on voit à Versailles, à Chantilli, &c. Ces derniers demandent une attention particuliere, mais comme ils n'ont aucun rapport avec l'espece de Bâtiment dont nous parlons dans cette troisiéme partie, j'en reserve le détail pour une autre occasion.

La longueur de cette aîle est divisée en cinq parties, dont trois forment des avant-corps qui ont chacun leur usage. Les deux autres parties servent d'Ecuries pour les chevaux de Maître, en ayant reservé une dans la cour des bestiaux pour les chevaux des domestiques. Ces Ecuries qui sont separées par le Pavillon du milieu, peuvent contenir chacune seize chevaux, & l'on peut mettre dans l'une les chevaux de carosse, & dans l'autre les chevaux de main. J'estime qu'étant destinés à un différent service, il est bon de ne les pas placer ensemble; je pense aussi que lorsqu'il s'en trouve de malades, il est nécessaire de les séparer des autres par un retranchement, & même de les éloigner, en les plaçant dans un autre lieu, parce qu'alors ils demandent un soin tout différent.

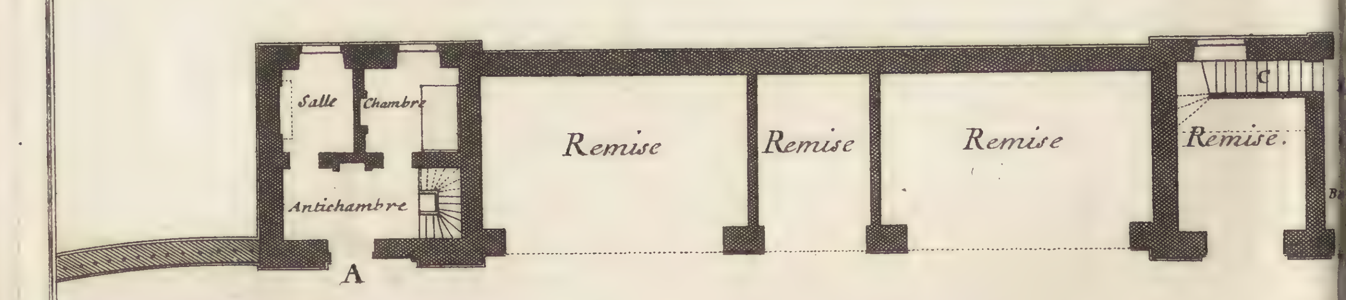
On fait des Ecuries simples, & l'on en fait de doubles que l'on nomme ainsi, parce qu'on y met des rateliers des deux côtés; il faut que ces dernieres ayent vingt-quatre

L'Elévation de l

Placée à gauche dans

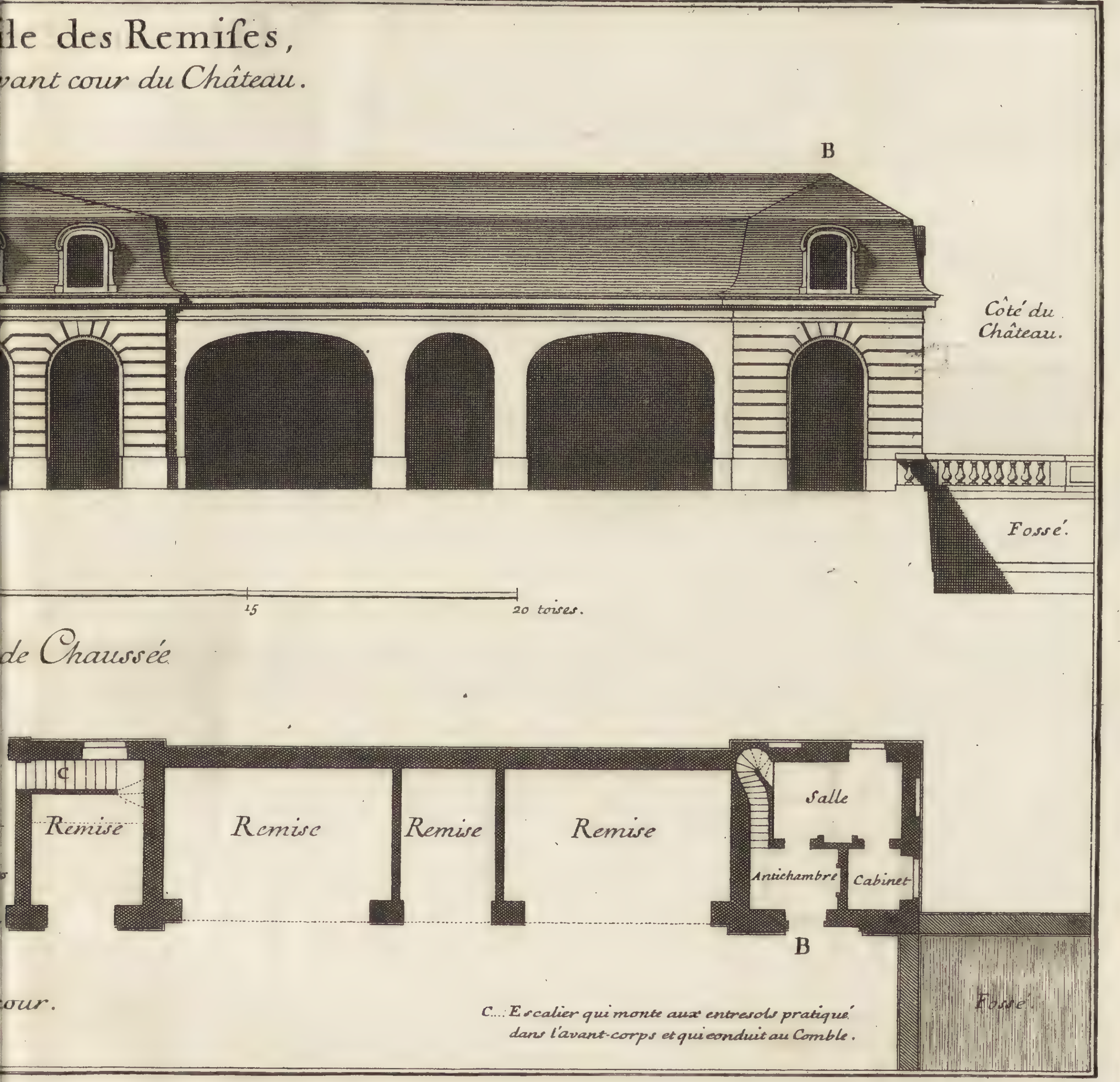


Plan du R



A....Pavillon pour le Portier.
B....Pavillon pour le Concierge.

B. inv. et f.



ile des Remises,
vant cour du Château.
B
Côté du Château.
Fossé.
15
20 toises.
de Chaussée
C
Remise
Remise
Remise
Remise
Salle
Antichambre
Cabinet
B
Fossé
our.
C...: Escalier qui monte aux entresols pratiqué dans l'avant-corps et qui conduit au Comble.

pieds de largeur, au lieu que les ſimples n'en peuvent avoir que quatorze ou du moins douze, la longueur du cheval & la mangeoire en occupant huit. On ne doit pas les tenir enfoncées au-deſſous du rez-de-chauſſée du terrain, afin que les urines des chevaux ayent un libre cours ſur le pavé de grais dont on les pave ordinairement. Il eſt néceſſaire que la clarté y vienne d'en haut, pour que le jour ne frappe pas ſur les yeux des chevaux; ainſi quand les dehors des murs ſont ſuſceptibles de décoration, il faut pratiquer au-dedans des croiſées, des guichets qui ne laiſſent par en haut qu'une modique ouverture. Dans les baſſe-cours qu'on néglige de décorer, on n'y pratique que des eſpeces d'abajours.

La décoration de cette façade paroît aſſez ſimple, & je l'ai aſſujettie à celle qui eſt vis-à-vis. Les arcades en anſes de panier qu'on y voit, & où j'ai formé des croiſées, répondent aux bayes des Remiſes de carroſſe qui leur ſont oppoſées. Entre ces arcades eſt placée une porte qui donne entrée dans chaque Ecurie, afin que le paſſage qui conduit aux baſſe-cours des beſtiaux en devint plus libre. Aux deux côtés de ce paſſage ſont menagées des Serres pour le harnois, derriere leſquelles ſe trouvent les Eſcaliers A, qui menent aux Greniers à foin qui ſont au-deſſus des Ecuries & de quelques Chambres de Domeſtiques pratiquées ſur les avant-corps. Aux deux extremités de ces Ecuries ſont deux Pavillons: Celui marqué B ſert de commun aux gens de baſſe-cour ſeulement deſtinés au ſervice de la Maiſon: celui marqué D eſt reſervé pour la demeure d'un Garde-chaſſe.

L'on voute la plûpart des Ecuries quand on eſt à portée de la pierre ou de la brique; lorſque ces ſortes de matériaux manquent, on fait leurs planchers de char-

pente : j'eſtime beaucoup plus la premiere maniere, parce qu'elle entretient mieux la chaleur que la derniere, & qu'elle eſt moins à craindre pour le feu. Quant à l'expoſition de ces ſortes de Bâtimens, on doit éviter celle du midi, & leur donner autant qu'il eſt poſſible celle du levant, ou du moins celle du couchant. C'eſt un détail où doit entrer celui qui eſt chargé du ſoin de conſtruire des Bâtimens de cette eſpece, afin que les animaux puiſſent s'y bien porter, & que le ſervice en ſoit facile.

De la Décoration & de la Diſtribution de l'Aîle de Bâtiment où ſont placées les Remiſes.

Cette aîle de Bâtiment eſt aſſujettie à la même décoration que celle qui lui eſt oppoſée ; elle eſt deſtinée à contenir les Remiſes, leſquelles peuvent être tenues fermées pour plus de propreté & pour la conſervation des équipages qu'elles doivent renfermer. Les arriere-corps de cette élevation ſont occupés par de grandes arcades en anſe de panier, dans chacune deſquelles on peut placer deux équipages : les portes qui ſe trouvent entre elles ſont faites pour contenir des Chaiſes de poſte, ou des Caroſſes dont la dorure & les autres ornemens exigent qu'on les ſerre avec quelque précaution. Deux autres portes ſont pratiquées, pour le même uſage, dans l'avant-corps du milieu de cette aîle, & derriere ſe trouvent les Eſcaliers C par leſquels on monte au comble, qui eſt à la Manſarde, afin que les greniers ſoient plus commodes. Les deux extrémités de cette élevation ſont terminées chacune par un Pavillon, dont celui A ſert de logement au Portier, & l'autre B eſt reſervé pour le Concierge.

L'Elévation de

Placee à droite dans

B

Côté du Château.

Fosse.

1 2 3 4 5

Plan du R

B

A

Commun

Serre-harnois

Ecurie pour 16. Chevaux.

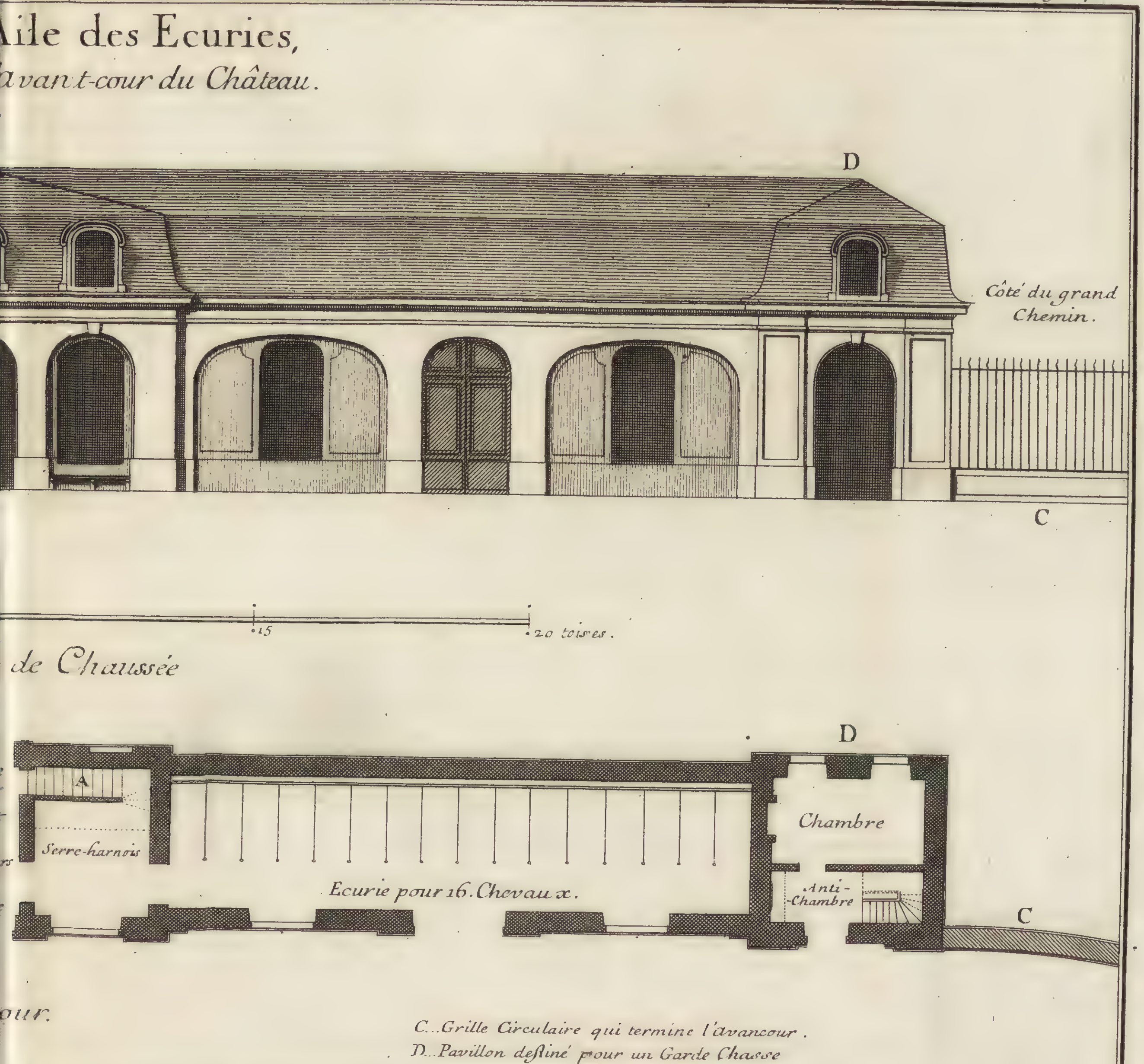
Fosse

Avan

A... Escalier qui monte aux greniers.

B... Pavillon pour servir de Commun aux gens de Bassecour.

B. inv et f.


Aile des Ecuries,
avant-cour du Château.
D
Côté du grand Chemin.
C
15
20 toises.
de Chaussée
D
A
Chambre
Serre-harnois
Ecurie pour 16. Chevaux.
Anti-Chambre
C
our.
C...Grille Circulaire qui termine l'avancour.
D...Pavillon destiné pour un Garde Chasse

La décoration de ces ſortes de Bâtimens ne pouvant engager à un long détail, & tout leur mérite ne conſiſtant que dans la ſymetrie qu'ils doivent avoir entre eux, je me bornerai à obſerver qu'on ne doit pas les expoſer au midi, ni tenir leurs ouvertures du côté du nord. Quant à leur forme interieure ou exterieure, l'étendue du terrain & la ſituation en doivent décider. On doit cependant ſçavoir qu'il faut huit pieds de largeur pour la place d'un ſeul Caroſſe, & que lorſqu'on en met pluſieurs ſous la même Remiſe on peut les arranger de façon que ſept pieds de largeur ſuffiſent à chacun. Pour qu'ils ſoient entierement à couvert, il leur faut vingt pieds de profondeur; & lorſque le terrain eſt trop reſſerré pour qu'ils ayent une pareille étendue, on eſt obligé de relever le timon ou de le laiſſer à découvert. En ce cas il n'eſt pas beſoin de plus de quatorze pieds de profondeur ſur neuf de hauteur. Ces neuf pieds laiſſent la liberté de pratiquer des entreſols au-deſſus des Remiſes. Je n'en ai point marqué dans cette élevation pour plus de grandeur, & afin que ces aîles de Bâtiment, qui ſont à la vûe du Château, ne puſſent pas être la demeure des Domeſtiques, qui ne doivent s'y tenir que pour rendre plus promptement ſervice à leur Maître.

Je ne parlerai point des autres Bâtimens des baſſecours dont cette Maiſon eſt pourvûe, ni de l'aîle des Cuiſines qui ſymétriſe avec celle de l'Orangerie, reſervant à entrer dans ces détails en expliquant l'édifice contenu dans la IV. Partie & dont la demeure eſt deſtinée pour un Pere de famille, dont toutes les vûes doivent ſe tourner vers une ſage œconomie, ce qui me donnera lieu d'y parler de tout ce qui concerne l'utilité d'une Maiſon de campagne à l'uſage des perſonnes qui vivent ſur leurs

terres, & de ceux qui font profeſſion de la bonne Architecture. Mon objet étant dans cet ouvrage de faire obſerver que dans les Bâtimens les plus ſimples, & même les moins apparens, on doit s'appercevoir de la capacité du Conducteur & de ſon intelligence.

Fin de la troiſiéme Partie.





TRAITÉ DE LA DECORATION DES EDIFICES, ET DE LA DISTRIBUTION DES MAISONS DE PLAISANCE.

QUATRIEME PARTIE.

Contenant la Distribution & la Décoration d'un Edifice de vingt toises de face, & d'une partie des dépendances qui doivent accompagner une Maison d'œconomie.

AVANT-PROPOS.



J'Avois composé ce projet pour une personne aisée qui avoit dessein de se retirer à la campagne dans la belle saison, & qui attentive à l'éducation de sa famille & aux différens devoirs de son Domestique, vouloit être à portée de tout voir par ses propres yeux. Le terrain de

ce Bâtiment eſt dans la Brie ſur le ſommet d'une colline, dont la pente & les ſituations irrégulieres m'ont obligé de mettre la principale entrée par le côté. Quoique cette maniere de bâtir ne ſoit pas des plus avantageuſes, j'ai crû néanmoins que je pouvois la donner pour exemple, ne trouvant pas toujours des terrains qui permettent de faire choix des ſituations.

Cette Maiſon de campagne étant deſtinée une bonne partie de l'année pour la demeure du Maître, je l'ai accompagnée des commodités néceſſaires à une demeure œconome, ainſi qu'on le verra dans ſon lieu.

CHAPITRE PREMIER.

De la Décoration des Jardins & du dévelopement des Bâtimens des Baſſes-Cours.

L'Avenue qui conduit au Château ne ſe préſente pas auſſi avantageuſement que je l'aurois ſouhaité; mais la ſituation du terrain m'a fait paſſer par deſſus l'uſage ordinaire de les placer en face, pour éviter une dépenſe qui ne pouvoit convenir qu'à un Edifice plus conſidérable. D'ailleurs il eſt des ſituations que le ſecours même des plus grandes richeſſes ne ſçauroit réformer, & alors on doit ſe contenter de ce qu'offre la nature & la faire valoir autant que l'art le permet. Il eſt à propos d'écarter les idées trop élevées, lorſqu'il ne s'agit que d'une Maiſon particuliere telle que celle-ci, où une perſonne auſſi curieuſe qu'œconome veut paſſer tranquillement ſes jours. Sans avoir donc négligé ce que le lieu m'a fourni de plus beau, j'ai préferé de donner à tous les Bâtimens une correſpondance commode & d'y rendre le ſervice aiſé.

PLAN GÉNÉRAL DES BÂTIMENS ET JARDINS D'UNE MAISO

Du dessein de

…N À BÂTIR DONT LE TERRAIN EST SITUÉ DANS LA BRIE.

J. F. Blondel.

au Chateau Seignerial.

F

H H

I I

K K K K

E

L L

C

Bassecour des Cuisines

Bassecour des Volailles et bestiaux

O

O

Potager

Ruë qui conduit à l'Abreuvoir

Colombier

X

T

Terrasse

potager

RENVOIS

A. Corps principal du bâtiment.

B. Aile gauche ou est placée la Chapelle.

C. Aile des Cuisines de Simétrie avec l'aile vis a vis.

D. Piece d'eau circulaire formant une cascade en face des appartemens.

E. Allée en terrasse revêtuë d'une tablette ornée de Vases.

F. Parterre de broderie meslé de gason

G. Grande Salle de maroniers en étoile

H. Salle verte ornée de niches et Cabinets

I. Salle de tilleuls avec niches pour des bancs.

K. Cabinets des Saisons.

L. Allée qui doit être de la largeur du pignon du corps du bâtiment.

M. Jardin particulier servant a l'aile B.

N. Cascade provenant des eaux d'enhaut et les conduisant au jardin potager, fait en terrasse.

O. Boulingrain planté de tilleuls et orné de figures et bancs.

P. Maison et jardin du Concierge.

Q. Glaciere.

R. Perron qui descend dans le jardin potager.

S. Melonnerie

T. Figuerie

X. Reservoirs qui reçoivent l'eau par des Canaux de Plomb, ou de Terre, qui ont leur issuë dans la Cascade N. et qui ensuite la communiquent à d'autres endroits pour la facilité de l'arrosement des légumes.

Echelle de 20 toises

5 10 15 20.

B. inv. et f.

Cette néceſſité de donner à une Maiſon d'œconomie to ı ce qui lui convient, n'eſt point incompatible avec la ſymetrie, l'ordonnance & les proportions qui doivent être généralement obſervées dans toutes les différentes eſpeces de Bâtiment; & je crois avoir aſſez bien réuſſi dans la maniere dont j'ai proportionné la cour & les aîles de Bâtiment qui l'accompagnent. On n'en peut guéres trouver une dont la ſituation ſoit plus avantageuſe : du côté de ſa demi lune elle offre un très-beau coup-d'œil en vûe d'oiſeau ſur les Potagers qui ſont en Terraſſe : de l'autre côté oppoſé, elle a le frontiſpice du corps du Bâtiment, qui eſt aſſez orné pour donner une opinion favorable des appartemens qu'il renferme.

Le corps de Bâtiment A eſt iſolé & n'eſt ſéparé des Jardins que par une grille de fer poſée ſur un appui & qui vient joindre les aîles C & B. Ces aîles ſont élevées chacune ſur une Terraſſe qui détermine la forme de la cour. Je les ai tenues ſimplement ornées, & elles ſervent à cacher les Bâtimens des baſſes-cours, que j'ai rangés ſur une même ligne, afin qu'ils fuſſent plus à la portée les uns des autres, & qu'ils ne puſſent être apperçûs ni du côté des Jardins, ni de celui de l'avenue.

A la droite de la cour, l'aîle des Cuiſines C eſt placée & ſymetriſe avec l'aîle B qui eſt vis-à-vis; elles ſont toutes deux décorées de même maniere du côté qu'elles ſe préſentent à la vûe du Château. Je ne m'étendrai point ſur les diſtributions de cette aîle des Cuiſines, elles ſont preſque toujours les mêmes, elles exigent pareille expoſition & ſemblables commodités, & ne peuvent différer que du plus ou du moins; ainſi je renvoye ſur ce ſujet à la premiere partie de ce Volume, Chapitre quatriéme, pages 82 & 83.

Derriere cette aîle eſt une grande cour environnée de Bâtimens propres à différens uſages, & ſéparée par une grille de la baſſe-cour des beſtiaux & des volailles. Ces Bâtimens contiennent non-ſeulement une Cuiſine qui ſert de décharge à celle du Maître, & dans laquelle on peut apprêter & donner à manger aux ouvriers; mais on y pratique encore des chambres pour les Servantes, un Fournil pour cuire le pain commodement, des endroits où l'on puiſſe faire la leſſive & de ſemblables ouvrages, & d'autres pour ſerrer quelques proviſions. Ces pieces ſe bâtiſſent au rez-de-chauſſée, l'élevation de ces ſortes de Bâtimens ne pouvant offrir rien d'agréable à la vûe, & ne ſervant qu'à rendre le ſervice moins commode: on peut cependant élever quelques greniers au-deſſus, pour y mettre les menus fourages, les fruits & les grains dont on uſe chaque jour & qui doivent ſe trouver ſous la main. Car quant aux Granges deſtinées pour les proviſions, on doit les tenir les plus éloignées du Château qu'il eſt poſſible, tant à cauſe du feu qu'à cauſe des Domeſtiques ſubalternes qui y ſont néceſſaires. Je les ai placées à la gauche, & je n'ai joint à la baſſe-cour des Cuiſines que celle des beſtiaux & des volailles, qui n'en doit pas être éloignée. Le bon ordre dans ces Bâtimens, & les différentes commodités qui en réſultent, en font tout le mérite; néanmoins j'ai eu attention de les placer de maniere qu'ils euſſent entre eux une correſpondance aiſée, & que le Maître ſans les avoir toujours ſous les yeux, pût en faire facilement l'examen lorſqu'il le jugeroit à propos.

Dans une Maiſon de campagne telle que celle que je décris, la baſſe-cour des beſtiaux eſt d'une néceſſité indiſpenſable, c'eſt dans elle que l'on raſſemble tous les animaux néceſſaires à la vie, & on la doit conſtruire ſuivant

l'étendue des animaux qu'elle doit contenir : c'eſt là que ſe trouvent les Etables, les Bergeries, les Toits-à-Porc, les Poulailliers, les Volieres ou Pigeonniers, de la conſtruction deſquels je ne ferai point ici la deſcription, qui dans un ouvrage comme celui-ci ſeroit auſſi ennuyeuſe que peu convenable. L'expérience des gens de campagne peut fournir plus d'inſtructions ſur ces ſortes de petits Bâtimens que tous les raiſonnemens que je pourrois faire ; & je me bornerai à aſſigner à chacun leur place, & à dire en général qu'afin que les Bergeries ayent plus de chaleur en hyver, leur plancher doit être tenu bas, & que l'expoſition qui leur eſt la plus favorable eſt celle du midi. On doit obſerver les mêmes expoſitions aux Etables pour les vaches & aux autres de cette eſpece. Près de ces Etables les Toits-à-Porc ſont ordinairement placés : on doit avoir ſoin de les paver, & de donner une bonne conſtruction à leurs murs. On peut mettre les Poulailliers dans le même voiſinage, ayant égard qu'ils ne ſoient pas expoſés ni au grand froid, ni au grand chaud, ces deux extrémités ſont contraires à la volaille : pour les éviter, on a coutume d'en tourner l'ouverture vers l'Orient. Il faut auſſi pratiquer des loges pour les poules-d'Inde, où elles puiſſent ſe retirer ſeulement pendant l'hyver, n'en ayant pas beſoin dans la belle ſaiſon. Celles des oyes & des cannes ne doivent pas être oubliées ; mais elles demandent peu de façon, & ſuffiſent lorſqu'elles peuvent garantir ces animaux de la pourſuite de ceux qui leur font la guerre.

Le Colombier doit être à la proximité de cette baſſe-Cour ; mais pourtant aſſez éloigné du corps du Bâtiment, pour que le bruit & l'odeur n'y puiſſent parvenir. On fait des Colombiers quarrés, on en fait auſſi d'une forme ronde : ceux-ci ſont les plus commodes, parce que au moyen

d'une échelle qui tourne ſur un pivot, on peut aiſément en viſiter tous les dedans. Leurs fenêtres & leurs autres ouvertures doivent être tournées vers le midi, les pigeons aimant à recevoir à plomb les rayons du Soleil, principalement en hyver. La décoration extérieure des Colombiers ne demande pas beaucoup d'élegance ; ils ont ſeulement beſoin de quelques cordons ſaillans ſur leſquels les pigeons puiſſent ſe repoſer.

L'aîle B qui par ſa décoration extérieure fait ſymetrie à l'aîle C, eſt reſervée, ainſi que le Jardin M, pour la demeure des enfans de la Maiſon, dont on parlera dans la ſuite. Derriere ce Jardin eſt placée la baſſe-cour des Ecuries & des Remiſes qu'il faut diverſifier, de maniere que celles qui ſont pour l'uſage particulier du Maître ſoient diſtinguées de celles qui ſerviront à ce qui appartient au labourage ; ainſi l'on doit faire, quoique dans la même baſſecour, des hangards différens, ſoit pour les équipages du Maître, ſoit pour les chariots, les tombereaux & les charues. Sur ces Ecuries & ces Remiſes, il faut pratiquer des Greniers qui ne ſoient uniquement que pour le foin & pour la paille. Ceux qui contiennent les grains doivent être dans un autre lieu, afin qu'ils ne contractent pas la mauvaiſe odeur qui pourroit tranſpirer au travers des planchers élevés ſur les Ecuries. C'eſt pour cette raiſon que j'ai placé les grains dans la baſſe-cour voiſine, où ſe trouve auſſi l'habitation du Fermier : pour que les ouvriers qui ſont ſous ſa direction puiſſent aiſément recevoir ſes ordres, ils demeureront au rez-de-chauſſée du même Bâtiment ; & dans les intervalles de ſes demeures, on établira des granges pour y battre le grain, qui de-là ſera tranſporté aux greniers qui ſeront au-deſſus, & qu'on doit bâtir d'une maniere aſſez ſolide pour pouvoir ſoutenir tout le poids

d'une abondante recolte. Afin que ce grain ſe conſerve mieux & ſoit moins ſujet à la vermine, on ne négligera pas de carreler les planchers qui le reçoivent; & les Greniers ſeront ouverts du côté du Septentrion ou de l'Orient, pour que le vent chaud du midi ni le vent humide du couchant ne puiſſent leur nuire, au lieu que ceux du nord & du levant ſont propres à eſſorer & à donner de la fraicheur, & par conſéquent leur ſont très-favorables. On n'y mettra pas non plus en uſage les anciens combles à la Françoiſe, auſquels on préferera ceux à la Manſarde qui procurent plus d'air & plus d'eſpace.

Joignant cette baſſe-cour, eſt celle qu'on deſtine à la vinée: ce nom marque aſſez qu'on y place les Celliers, où des tonneaux rangés par ordre reçoivent le vin qui y eſt facilement tranſporté du preſſoir qui leur eſt voiſin. L'expoſition de ces Celliers, des Caves & des Preſſoirs, demande le nord ou le couchant, afin que les grandes chaleurs ne puiſſent empêcher qu'il n'y entre un air frais qui conſerve ce qu'ils renferment. Il eſt à obſerver neanmoins d'en tenir les ouvertures petites & qu'il ſoit aiſé de boucher avec des paillaſſons, lorſque les grands froids ſe font reſſentir. En de ſemblables baſſe-cours on conſtruit des buchers qui contiennent les proviſions de bois, & où l'on ſerre les vieilles futailles, avec les choſes de la même eſpece. On peut ſur les Bâtimens de cette baſſe-cour mettre des Greniers pour les fourages des beſtiaux, en cas que par une trop grande quantité ils ne puiſſent être placés ailleurs. On trouve une Glaciere Y à l'un des angles du Jardin P, afin que toutes les commodités qu'on peut ſouhaiter en campagne puiſſent ſe rencontrer ici; j'ai cru qu'il ne ſeroit pas inutile d'en donner une deſcription.

Une Glaciere eſt un lieu creuſé en terre qui ſert à con

ſerver la glace qu'on y amaſſe en hyver, pour ſe procurer en Eté le plaiſir de boire frais. Sa figure reſſemble à un Cone renverſé, & on doit avoir ſoin de la placer à l'ombrage de quelque bois, ou à l'abri de quelque Bâtiment. L'uſage eſt de lui donner deux toiſes, ou deux toiſes & demi de diamétre par le haut, & de diminuer inſenſiblement ce diamétre à meſure qu'on deſcend, juſqu'au bas de ſa profondeur, qui eſt ordinairement d'environ trois toiſes. Mais cependant cette grandeur peut être changée ſuivant le beſoin, en gardant toujours une égale proportion. Plus les Glacieres ſont ſpatieuſes, & mieux elles conſervent la glace, ſuivant le ſentiment de pluſieurs Praticiens. On en fait de différentes conſtructions: quelques uns les revêtiſſent depuis le bas juſqu'au haut d'un petit mur de moilon, d'environ un pied d'épaiſſeur & enduit de mortier; ils mettent dans le fond un puits de deux pieds de largeur ſur quatre de profondeur & en garniſſent le deſſus de grilles de fer, au travers deſquelles s'écoule l'eau qui diſtile de la glace. D'autres au lieu de ce mur de moilon revêtiſſent leurs Glacieres d'une cloiſon de charpente compoſée de chevrons lattés, qui deſcend juſqu'au petit puits, dont en ce dernier cas on peut ſe paſſer; parce qu'alors on ne fait deſcendre cette charpente que juſqu'aux trois quarts de la Glaciere, & qu'en cet endroit on bâtit une eſpece de plancher garni de douves qui laiſſent un paſſage à l'eau.

D'autres encore ſe paſſent de mur & de charpente, lorſque le terrain eſt ſec & ſolide, & qu'il ne fait craindre aucun éboulement. Cette derniere façon épargne beaucoup de dépenſe; mais il faut en garnir de paille le fond & les côtés, ainſi qu'on le doit obſerver au revêtiſſement de charpente dont on vient de parler.

On

On couvre les Glacieres d'une charpente élevée en pyramide, & qui est prolongée jusqu'au niveau du terrain où commence leur profondeur. Au bas & tout autour de cette couverture, on pratique une rigole qui reçoit l'eau qui tombe du Ciel, & qui par sa pente l'éloigne de maniere qu'elle ne peut séjourner ni pénétrer au dedans. On y pratique aussi une porte qui doit être exposée au nord, & qu'il faut faire préceder d'une autre placée au bout d'un petit passage auquel on donne le plus souvent huit pieds de longueur sur deux & demi de largeur & qu'on couvre de chaume, ainsi que le sommet de la Glaciere.

Venons présentement aux Jardins potgaers qui sont situés en un terrain vis-à-vis le Bâtiment, & qui ne sont séparés des basse-cours que par l'avenue dont l'entrée est en demie-lune. A l'un des côtés de cette entrée est placé le Bâtiment P, destiné pour le Concierge, aussi bien que le petit Jardin qui l'accompagne & qui se trouve plus enfoncé à cause de la pente du terrain.

A l'extrémité du Jardin potager, qui se trouve au bas de la demie-lune de la basse-cour, est une Cascade provenant de la décharge des eaux du Jardin de la Maison, lesquelles par différens canaux peuvent suffisamment fournir celles qui sont nécessaires à chaque quarré de ce Potager. On peut remarquer dans le Plan, que j'ai été dans l'obligation de faire des Terrasses qui pussent reparer la pente du terrain. Ce n'est point un défaut quand on a le moyen d'en faire la dépense; au contraire on en tire plusieurs avantages. Les Terrasses forment un agréable aspect, elles sont favorables aux plans & aux légumes, & la pente du terrain en facilite l'arrosement; mais aussi pour tirer de ces Terrasses toute l'utilité possible, faut-il qu'elles puissent donner aux espaliers une heureuse exposition. Car elles ne

peuvent dédommager de ce qu'elles coûtent, que par le produit qu'elles causent & par le profit qui en revient au Jardin potager. Un Jardinier bien entendu les assujettit ordinairement lors de leur construction, aux diverses formes par lesquelles les fruits de différente espece se trouvent le mieux exposés. Cette même raison dans un Jardin d'œconomie où l'utile a toute la préférence, fait élever des murs en ligne oblique afin de multiplier les espaliers; & si pour lors la quantité des parties causée par ces murs en espalier n'offre pas un aussi beau coup d'œil que le feroit un terrain plus uniforme & plus étendu, on en est recompensé par l'abondance des fruits que donnent les Jardins coupés, & l'on a le plaisir de rencontrer en les parcourant tout ce que la nature peut nous offrir de plus agréable. Par le secours de ces murs, vous mettez les arbres & les couches à l'abri des vents qui leur seroient contraires, & vous jouissez des fruits & des légumes dans leur primeur; ce qui dans une Maison de Campagne sert tout ensemble à l'agrément & à l'interêt.

Un détail plus ample & plus circonstancié au sujet des Bâtimens & Jardins de cette espece, pourroit ici devenir ennuyeux : afin de le rendre intéressant, il auroit fallu remonter plus haut & s'appliquer entierement à cette matiere ; mais comme mon objet n'est pas d'entrer dans toutes les particularités qui les concernent, je vais revenir aux décorations des Jardins de propreté qui sont davantage du ressort de l'Architecture.

Le corps du Château A est placé entre Cour & Jardin. Deux Parterres de broderie mêlée de gazon se présentent au-devant de ce Bâtiment & sont terminés par une piece d'eau de forme circulaire & qui répand plusieurs nappes d'eau en face des appartemens. L'allée E qui se trouve au

deſſus de cette piece eſt en Terraſſe, & fait une tête à l'extrémité de ce Jardin qui le finit gracieuſement. Cette Terraſſe vient joindre les extrémités des aîles des Bâtimens qui environnent la cour; enſorte que les boſquets diſtribués aux deux côtés des Parterres ſont en Terraſſe & ſemblent faire autant de Jardins particuliers, ſans cependant que le coup-d'œil général ſoit interrompu. C'eſt le mérite des Jardins d'être diſpoſés de maniere que la vûe n'étant pas trop limitée, chaque compagnie puiſſe s'y promener avec quelque ſolitude. A la droite des Parterres eſt une Salle verte marquée H, laquelle eſt à pans, ornée de niches & entourée d'arbres qui fourniſſent un agréable couvert : deux petits cabinets ſont placés à ſes extrémités, & ſont tenus d'une moyenne grandeur, afin qu'en plein midi on puiſſe y avoir de l'ombrage.

Après cette piece H, ſe trouve une Salle de tilleuls I, dont la forme eſt ovale & dans laquelle ſont pratiquées des niches propres à recevoir des bancs. Une petite allée à pans regne autour de cette piece dans l'épaiſſeur du bois & conduit à quatre Cabinets K, où les Saiſons ſont repréſentées. De la Salle I, on paſſe à un grand Boulingrin O, pris dans l'épaiſſeur du bois. Outre la fraîcheur qu'il procure par ſa ſituation avantageuſe, il offre, par rapport à ſa forme, un coup d'œil aſſez gracieux.

La gauche des Parterres eſt occupée par une grande étoile G plantée de maronniers, & qui eſt ornée d'une piece d'eau qui donne à cette étoile beaucoup d'agrément.

Du côté du grand chemin, une grille ferme l'extrémité de ce Jardin & laiſſe en même tems profiter de la vûe d'une plaine très-vaſte & d'une route aſſez paſſagere.

CHAPITRE SECOND.

De la Diſtribution des appartemens du principal corps de Bâment, tant au rez-de-chauſſée qu'au premier Etage.

LES diſtributions qu'on voit dans les Plans de ce Bâtiment, ne ſe reſſentent point de la grandeur ni de la magnificence que l'on répand ordinairement dans les Palais : au contraire je n'ai eu pour objet dans celui-ci que la ſimplicité & la commodité. On peut néanmoins, en obſervant cette ſimplicité, reſerver à un Bâtiment des pieces d'honneur, ſelon l'état convenable de la perſonne pour qui l'on bâtit.

Dans un Edifice un peu conſidérable, on a coutume d'appeller pieces d'honneur les Sallons, les Salles d'aſſemblée, les Salles de compagnie, Cabinets, Salles de concert, les Galeries, &c. ſans parler des Veſtibules, des Porches, des Periſtiles & autres pieces qui ſervent à la communication de ces appartemens. C'eſt le judicieux arrangement de toutes ces pieces, leur grandeur, leur décoration & leur expoſition qui donnent à un Edifice toute la nobleſſe qu'il peut recevoir; mais pour le rendre commode, il ne ſuffit pas de les y placer toutes : la condition du Maître en doit déterminer la quantité, ainſi que celle des autres pieces qui doivent les accompagner. On s'appercevra du choix que j'en ai fait & de la diſpoſition que je leur ai donnée, dans chacun des Bâtimens que contient ce Volume. La comparaiſon qu'on en pourra faire, fournira plus de reflexions que n'en ſçauroit contenir un long diſcours. Je me bornerai donc à la ſimple deſcription de ce Bâtiment, qui comme je l'ai dit, n'eſt que pour un

Plan du re

Jardin

Cabinet à écrire

Cabinet d'Assemblée

Gra

Antichambre ou Garderobe

A

Garderobe

Dégagem.t

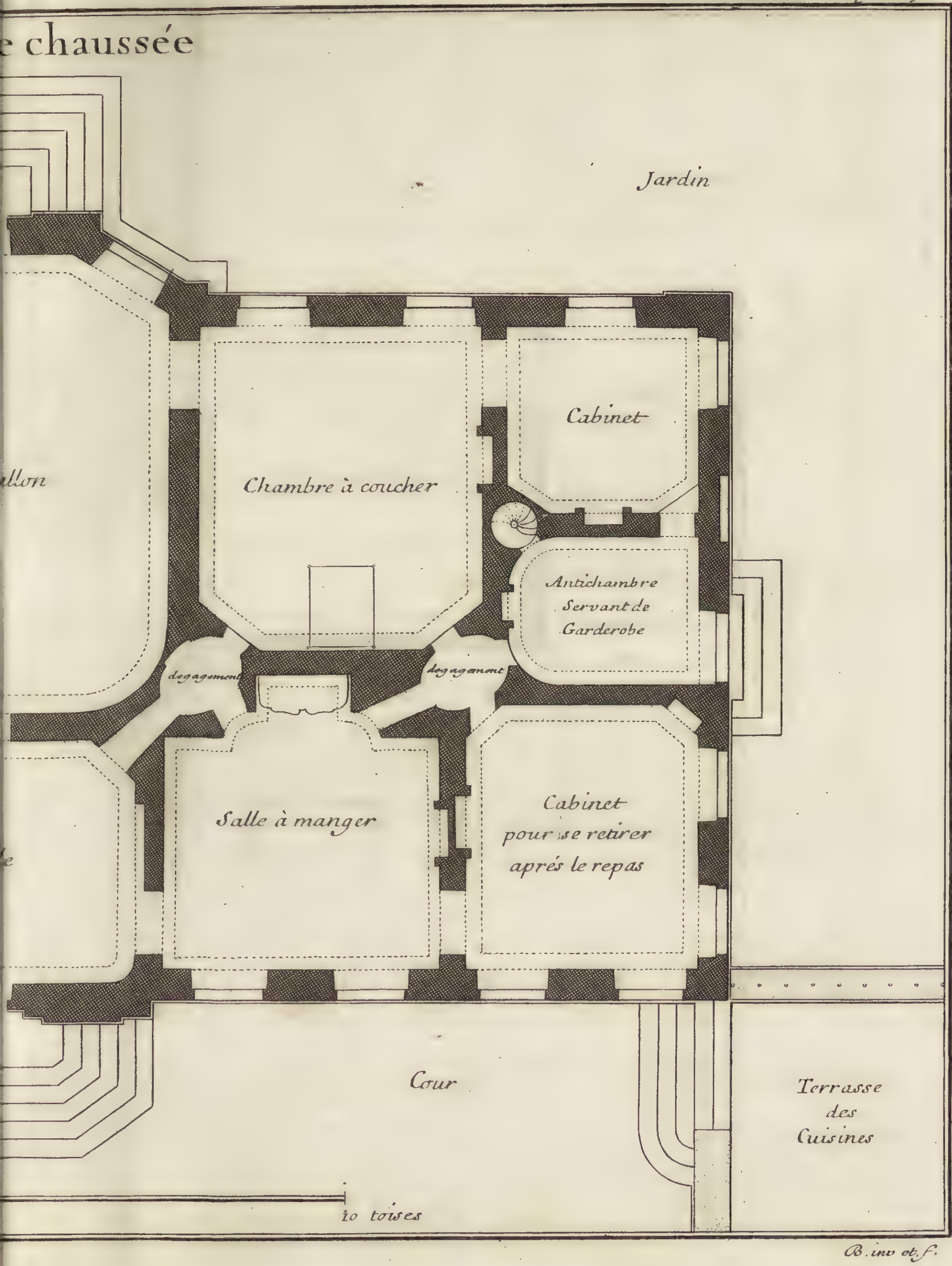
Chambre à coucher

Terrasse de la Chapelle

Cour

Echelle de 1 2 3 4

e chaussée



B. inv et f.

Particulier, & où la commodité doit l'emporter ſur l'élegance des formes: je dirai ſeulement en général que dans les Maiſons d'œconomie, après avoir diſtribué les appartemens de compagnie, il ſuffit de donner à chaque Chambre à coucher une garde-robe bien éclairée, & qu'il y ait un dégagement qui en facilite le ſervice, ſans que les Domeſtiques ſoient obligés de paſſer par les chambres des Maîtres. Pour ce dégagement on pratique des Eſcaliers qui montent de fond, & qui ayant leur ſortie au rez-de-chauſſée dans les cours ou les Jardins, vont rendre dans des Anti-chambres communes aux appartemens.

Des Diſtributions du Rez-de-Chauſſée.

Ce Bâtiment a vingt toiſes de face ſur environ dix de profondeur. Son rez-de-chauſſée contient de doubles ap partemens, dont les uns donnent ſur la cour & les autres ſur les Jardins. Un Perron introduit dans un Veſtibule, dont la forme n'eſt pas entierement reguliere, parce que la ſymetrie n'eſt pas obſervée dans tous ſes angles; mais cette irregularité eſt permiſe dans ces ſortes de pieces, quand on y eſt contraint par le terrain qu'elles occupent & par les dégagemens qu'elles doivent recevoir: il ſuffit qu'il y ait quelque rapport entre leurs côtés oppoſés. A la gauche de ce Veſtibule, eſt placé l'Eſcalier qui monte au premier étage,& dont la rampe occupe la moitié de l'arcade qui orne le Veſtibule de ce côté-là; cette arcade ſymetriſe avec une autre qui eſt feinte,& dans laquelle eſt pratiquée une porte qui donne entrée dans la Salle à manger. Cette Salle eſt dans une belle expoſition donnant du côté de la cour, qui eſt celui des Potagers dont la ſituation eſt très-avantageuſe & fournit un coup d'œil agréa

ble. La face oppoſée aux croiſées eſt décorée d'une niche,* dans laquelle eſt pratiquée une table de marbre ſervant de buffet pour recevoir les deſſerts pendant le repas; cette table eſt enfermée dans des portions circulaires qui reçoivent des portes, dont une ſert de dégagement pour la communication des pieces qui ſont placées derriere. On y vient ſervir à manger par le Veſtibule où les mets ſont apportés de l'aîle des Cuiſines placées à la droite de ce Bâtiment. Cette piece eſt ſuivie d'un Cabinet où l'on peut ſe retirer à la ſortie de la table, & qui eſt dans la même expoſition; outre que l'on y jouit des vûes ſur le Jardin, vis-à-vis l'allée marquée L, dans le Plan général. Du côté oppoſé aux croiſées ce Cabinet eſt à pans dans leſquels ſont des portes dont l'une eſt feinte & ſert d'armoire, & l'autre va rendre dans un dégagement qui donne dans une Garde-robe commune aux pieces qui ſont à la gauche de cette Maiſon. Cette Garde-robe ſert d'Antichambre au Cabinet de la Chambre à coucher; dans l'un de ſes angles eſt un Eſcalier qui monte au premier étage, & qui donne entrée dans les entreſols placés ſur la Garde-robe & ſur le Cabinet, & qui fourniſſent les commodités néceſſaires à la Chambre à coucher.

Cette Chambre à coucher eſt ſituée du côté du Jardin, derriere la Salle à manger: ſes angles du côté du lit ſont à pans; ils ſont pratiqués ainſi, à deſſein de ménager des dégagemens pour les Domeſtiques. Son entrée principale eſt par le grand Sallon qui ſert à raſſembler les perſonnes qui ont affaire au Maître.

Ce Sallon eſt d'une belle grandeur & peut contenir une nombreuſe aſſemblée. J'ai placé à ſa gauche un grand

* On voit la décoration d'une piece à peu près dans ce genre dans le ſecond Volume, deuxiéme Partie, Planche 85.

Cabinet dans lequel on pourroit pratiquer des armoires, qui feroient partie de ſa décoration.

A côté de ce grand Cabinet en eſt un petit pour écrire, & pour ſerrer les choſes que le Maître vent tenir ſous ſa main. Ce Cabinet a une ſortie dans une Garde-robe qui ſert d'Anti-chambre, & par laquelle le Maître peut paſſer, ſans être obligé de traverſer le grand appartement; de façon que ſortant de la chambre à coucher, qui eſt ſur la cour & qui lui eſt deſtinée, il peut vaquer à ſes affaires ſans être interrompu par les étrangers.

Entre le Cabinet d'aſſemblée & l'Eſcalier, eſt pratiqué un paſſage qui communique de la Garde-robe A au Veſtibule. Cette Garde-robe peut ſervir à coucher un Domeſtique, & l'on y peut pratiquer un Eſcalier pour monter aux entreſols que l'on conſtruiroit ſur les deux petites pieces qui donnent ſur le Pignon.

Quant à la décoration de toutes ces pieces, je n'en parlerai point. Les divers exemples que je me propoſe de mettre dans le ſecond Volume en diront plus qu'un long diſcours. Il ſuffit de faire obſerver qu'il faut proportionner la richeſſe des décorations à la grandeur du lieu, à la qualité du Maître, & à la dépenſe qui convient à ſa fortune.

Comme le rez-de-chauſſée eſt deſtiné pour y placer le bel étage, les appartemens des étrangers ſont pratiqués au premier, & une des aîles de Bâtiment du côte de la cour eſt occupée par les enfans de la Maiſon, dans le deſſein de les éloigner des compagnies qui pourroient diſtraire leurs études. On en verra la diſtribution & la décoration après ce corps de Bâtiment.

De la Distribution du premier étage.

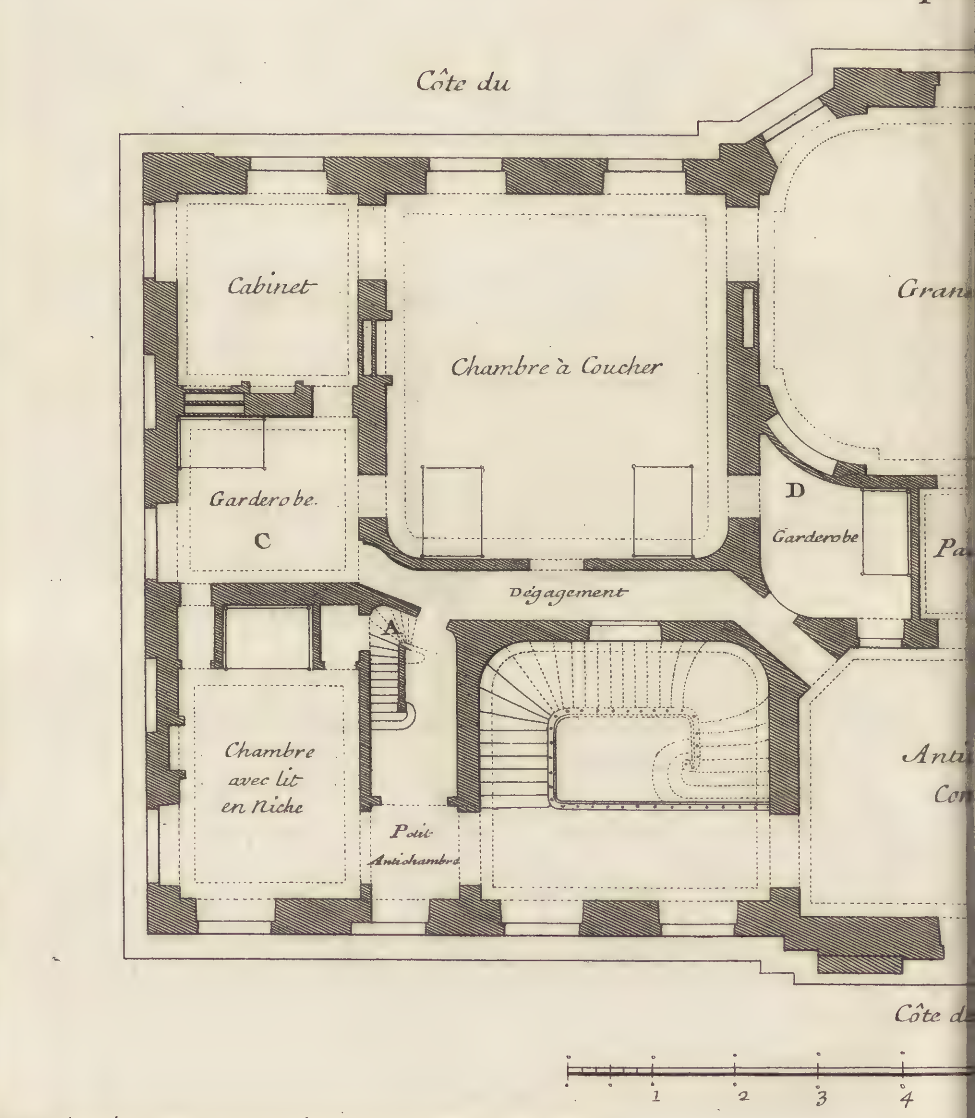
Les pieces de cet étage sont assujetties aux distributions du rez-de-chaussée : tout le changement que j'y ai fait, c'est d'y avoir formé d'une grandeur moindre que celle du Sallon, un grand Cabinet, qui étant placé au milieu de ce Plan, devient un lieu ouvert à tous les appartemens qui sont distribués aux deux côtés. La forme de cette piece est d'une étendue proportionnée à celle des appartemens de cet étage, & derriere on a pratiqué deux Garde-robes qui ne laissent pas que de donner à cette piece une belle proportion. Elle doit être décorée de menuiserie dans laquelle on peut ménager des armoires pour contenir des Livres, la situation de ce lieu pouvant inviter à venir y faire la lecture. Il n'y faut pas affecter trop de richesse, & la symetrie doit être plûtôt l'objet de sa décoration que tous les ornemens, qui dans ce lieu se trouveroient hors de place.

Du côté de la cour est une Anti-chambre au-dessus du Vestibule, laquelle devient commune à toutes les pieces qui occupent le côté droit de ce premier étage, qui est composé de trois Chambres à coucher & de deux Cabinets : sur ces Cabinets sont menagées des Garde-robes en entresols qui ont leur dégagement par le petit Escalier à vis B qui monte de fond. La premiere Chambre à coucher du côté de la cour donne communication aux deux autres Chambres à coucher, & elle a sa Garde-robe derriere le grand Cabinet.

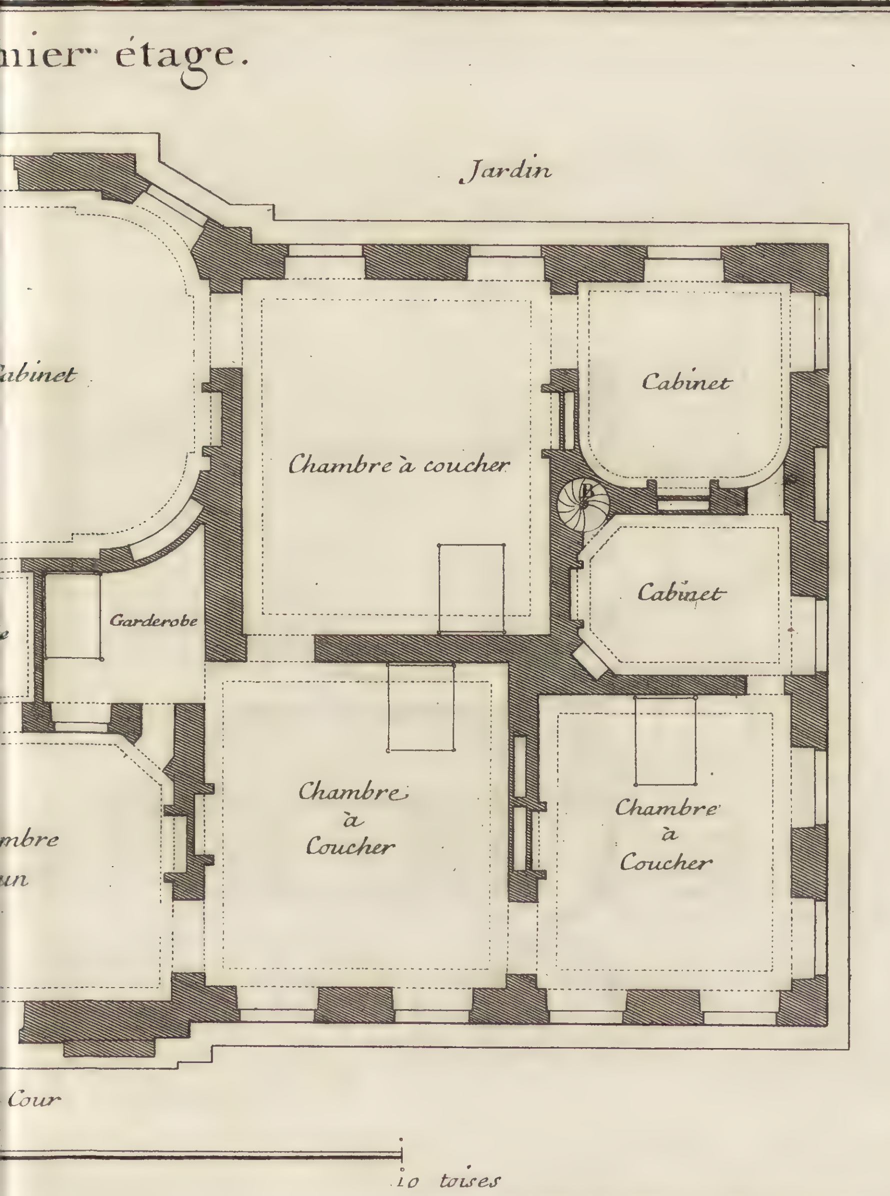
De l'autre côté de l'Anti-chambre commune, est placé le grand Escalier, dont le Pallier conduit à une petite Chambre en niche précedée d'une petite Anti-chambre qui sert de dégagement à un Escalier A, qui monte au comble & à quelques Chambres de Domestiques prati

quées

Plan du pr



A. Escalier qui monte aux entresols qui sont au dessus du petit appartement et qui conduit aux logemens des Domestiques pratiquez dans la mansarde.

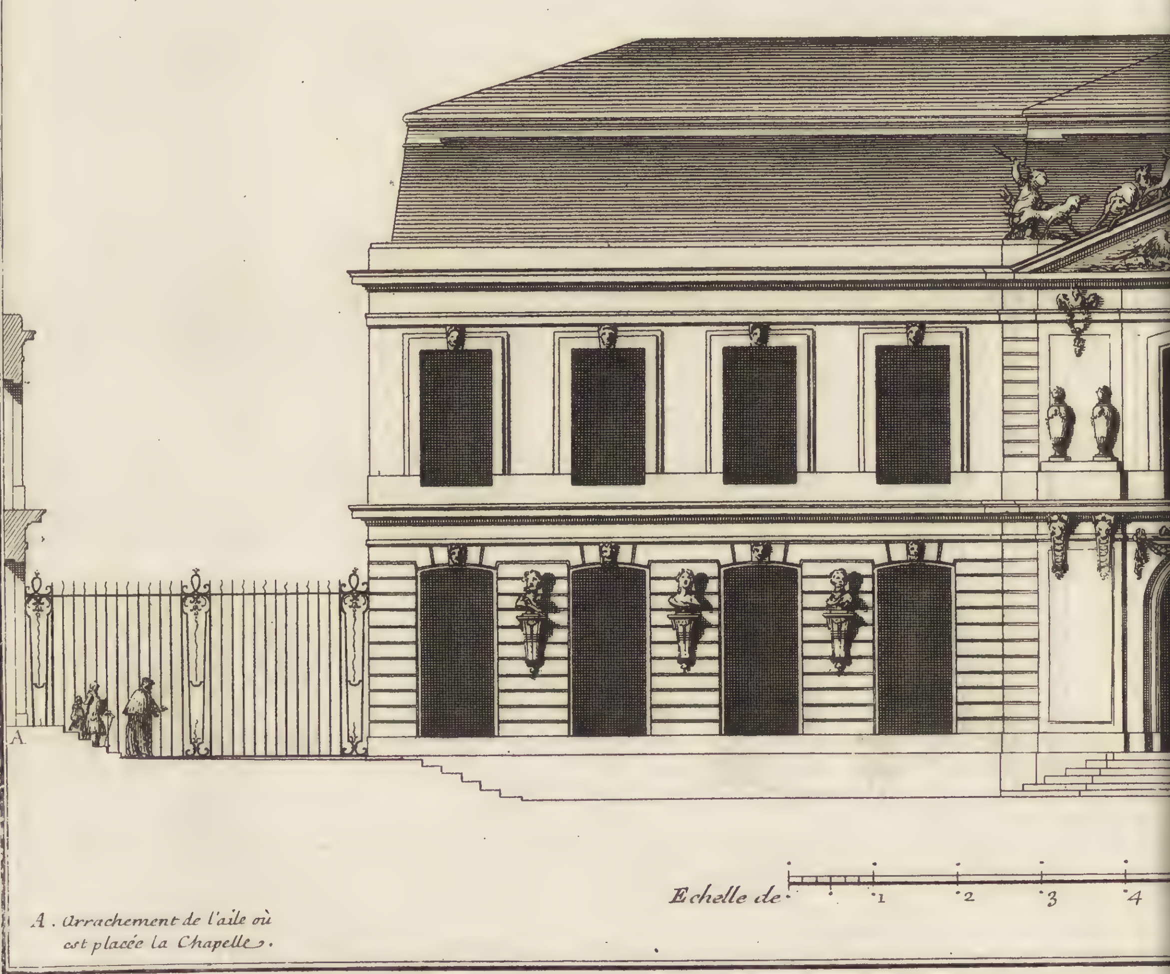


B Escalier servant de degagement aux garderobes et qui monte aux entresols pratiqués au dessus des Cabinets.

B. inv. et f.

Tome Ier IV. Partie

ÉLÉVATION DU



A. Arrachement de l'aile où est placée la Chapelle.

B inv. et f.

TÉ DE LA COUR



B

10 toises

B. Arrachement de l'aile où sont placées les Cuisines et Offices.

quées ſur les Pignons de ce Bâtiment. Cette Chambre en niche a derriere elle une Garde-robe C, qui a ſon dégagement par derriere le grand Eſcalier; & celle D ſert à la Chambre à coucher qui donne du côté du Jardin. J'ai donné à cette Chambre une grandeur aſſez raiſonnable pour contenir deux lits, & ſa principale entrée eſt par le grand Cabinet, ſes autres iſſues n'étant que des portes de dégagement.

CHAPITRE TROISIE'ME.

De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

DANS les Bâtimens où l'on eſt borné par la dépenſe & par le peu d'étendue du terrain, il faut retrancher la répetition des avant-corps, étant plus à propos de tomber dans le trop d'uniformité, que d'être dans le cas de faire de trop petites parties. Pour les éviter, je n'ai placé qu'un avant-corps au milieu de cette Façade, à qui j'ai appliqué toute la décoration. Pluſieurs reſſaults y ſont auſſi formés, afin que les trumeaux qui regnent aux côtés de la croiſée paruſſent avoir moins de peſanteur; ils ſont ornés de conſoles & de vaſes qui enrichiſſent cet avant-corps. Un fronton en termine la hauteur: il eſt orné des armes du Maître, & couronné de figures qui repréſentent une chaſſe. Ces ſortes d'attributs conviennent à une Maiſon de campagne édifiée pour une perſonne qui ne veut point caracteriſer ſes emplois, ni ſa grandeur dans les dehors de cet Edifice, mais ſeulement ſes inclinations, & donner quelque air de magnificence à ſon Bâtiment. Au reſte il eſt d'autres attributs arbitraires dont on peut faire choix; ce qui dépend

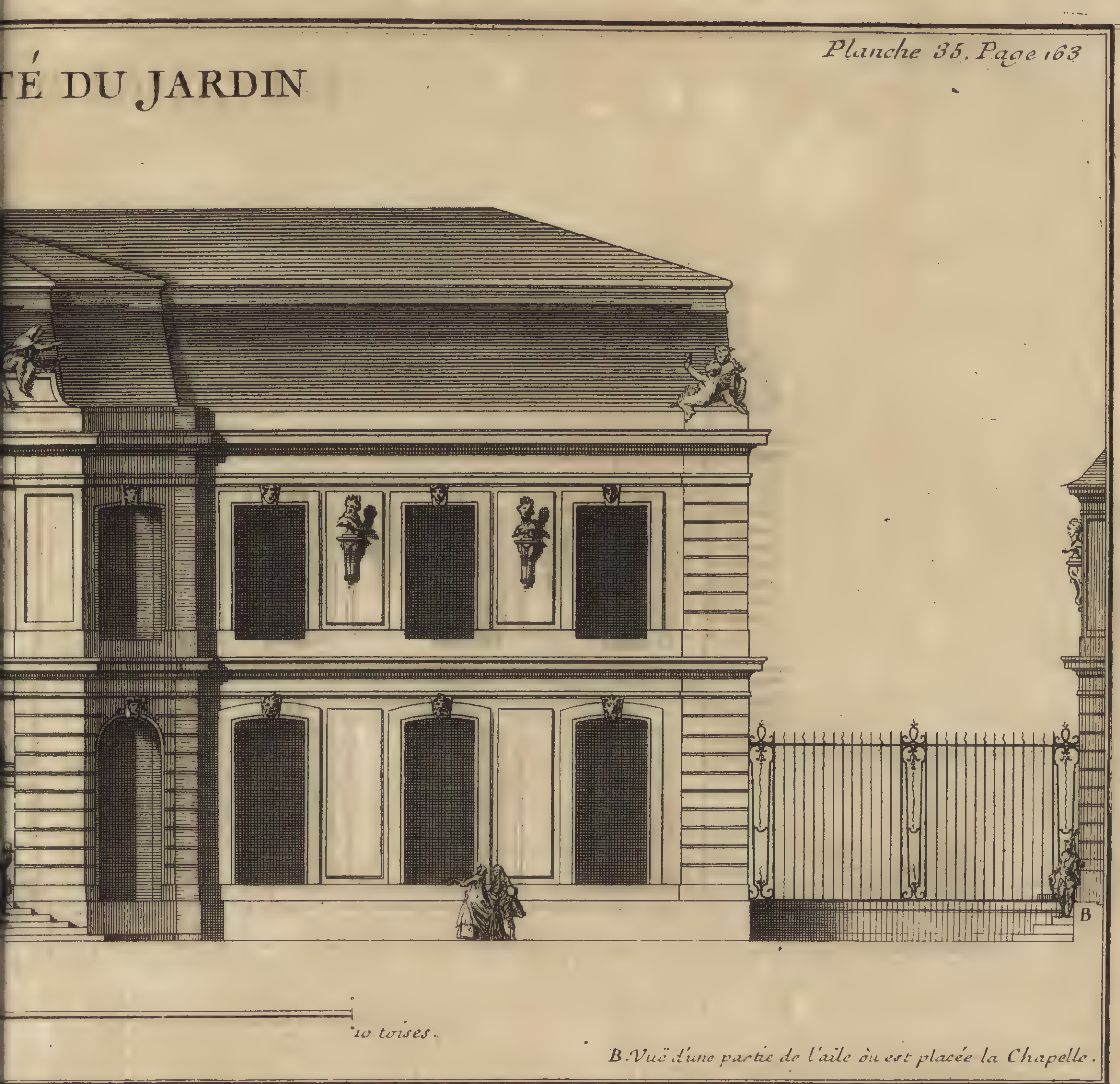
du jugement de l'Architecte & de la prudence de celui qui fait bâtir. Comme dans les précedens Bâtimens j'ai remis au second Volume pour le choix que l'on doit faire de ces ornemens & de leur ordonnance, j'y renvoye ici le Lecteur, cette matiere méritant un Chapitre entier, & pouvant paroître hors de saison dans la construction de cet Edifice. Ainsi je reviens à mon sujet.

J'ai décoré de réfends l'étage du rez-de-chaussée des arriere-corps de cette Façade, tant pour détacher l'Architecture de l'avant-corps, que pour donner un air de solidité au premier étage ; & j'ai tenu un peu mâles les trumeaux des croisées qui ornent ces arriere-corps, afin de donner une correspondance uniforme à l'Architecture de cette élevation. Quand on néglige cette observation on risque de tomber dans des défauts de convenance ; & rien ne péche plus contre l'harmonie dûe à une décoration entendue, que de voir les arriere-corps d'une Façade disputer avec les avant-corps par une Architecture qui n'a aucune relation avec ces derniers.

Toute cette Façade est terminée par un comble à la Mansarde, qui couronne ce Bâtiment. Pour en cacher les égoûts, j'ai pratiqué sur l'entablement une retraite qui sert de chêneau pour les égoûts du comble, & de socle aux groupes d'enfans qui ornent les extrémités de l'avant-corps. L'usage de ces sortes d'égoûts est aussi solide que les chêneaux de plomb que l'on pratique ordinairement, & elle convient d'autant mieux sur les faces élevées en pierre de taille, qu'elles se construisent de la même matiere & que sans qu'il soit besoin d'interrompre les chêneaux, le socle même sert de base pour recevoir les ornemens dont on veut terminer une Façade. Quand on veut par œconomie se passer d'un chêneau de plomb ou



Planche Ier. IV Partie.
ÉLÉVATION DU
A
Echelle de
1
2
3
4
A. Vuë d'une partie de l'Aile ou sont les Cuisines.


TÉ DU JARDIN
Planche 35. Page 163
B
10 toises.
B. Vuë d'une partie de l'aile où est placée la Chapelle.
B. inv. et f.

d'une retraite telle que celle qui ſe voit autour de ce Bâtiment, on doit ſuprimer auſſi les couronnemens de ſculpture, pour ne pas tomber dans le défaut qu'on voit à quelques Bâtimens, où les amortiſſemens ſe trouvent ſéparés de l'Architecture de deſſous par l'égoût de la couverture des combles ; ce qui eſt un défaut de convenance contraire à la bonne Architecture.

Aux deux côtés de cette élevation, ſont des grilles qui ferment l'entrée du Jardin. Ces grilles, comme on le voit dans le Plan général, aboutiſſent aux aîles de Bâtiment qui terminent la largeur de la cour, & dont on voit ici les arrachemens.

De la Décoration de la Façade du côté du Jardin.

Quoique la décoration de cette Façade paroiſſe ſemblable à celle du côté de l'entrée, elle ne laiſſe pas que d'en être différente par l'avant-corps ſaillant qui la décore : ſes arriere-corps ſont à mon gré plus élegans que ceux de l'autre, & je les aime mieux avec trois croiſées qu'avec quatre, le nombre impair me ſemblant ici l'emporter ſur le nombre pair. D'ailleurs le retranchement d'une croiſée m'a procuré le moyen de donner une belle proportion aux trumeaux & de terminer les angles de cette élevation d'une maniere qui a de quoi plaire.

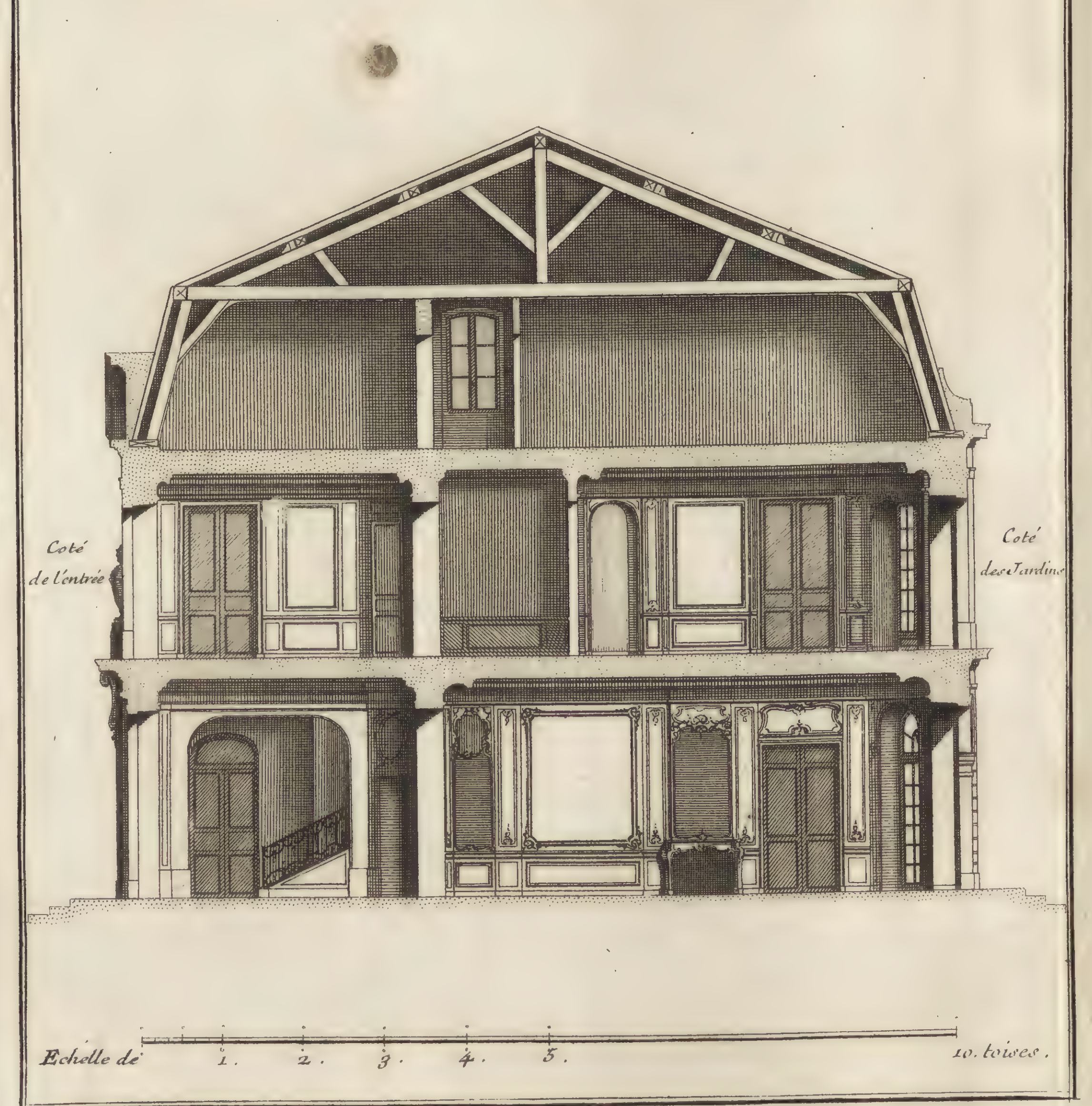
Ces deux manieres de décorer doivent faire ſentir combien l'une des deux eſt plus avantageuſe que l'autre ; & que malgré l'attention la plus exacte, on n'eſt pas toujours ſûr de trouver des formes également heureuſes; en effet le corps de réfend qui termine cette élevation, & qui eſt couronné d'un groupe de figures, donne aux yeux beaucoup plus de ſatisfaction que les extrémités de la Façade

du côté de la cour,qui paroît d'une Architecture plus maigre & ne pas offrir aſſez de ſolidité.

J'ai tenu la décoration du rez-de-chauſſée des arriere-corps, dans la même légereté que celle qui regne au premier étage, pour m'éloigner de la décoration de la Façade du côté de l'entrée & parce que généralement les Façades tournées vers les Jardins, doivent être plus égayées que celles qui donnent ſur la cour. J'ai ſeulement décoré de corps de réfend le rez-de-chauſſée du Pavillon du milieu ; ce qui lui donne plûtôt de l'agrément qu'un air de ruſticité. Dans un Bâtiment d'œconomie, où les Ordres de colonnes font place aux membres d'Architecture, on eſt obligé d'emprunter ces ſortes de décorations qui y ſont parfaitement bien quand on ſçait les compoſer avec prudence & ne les pas employer avec confuſion.

Au-deſſus des corps de réfend de ce Pavillon, j'ai élevé un corps uni,dans lequel ſont pratiquées des tables rentrantes qui forment des eſpeces de pilaſtres en Attique, leſquels ſervent à porter un couronnement de ſculpture par lequel le milieu de cet avant-corps eſt terminé. Cette ſculpture repréſente le tems & les ſaiſons : attributs arbitraires qu'on peut changer & varier à ſon gré, lorſqu'on n'eſt pas obligé d'en mettre de plus appropriés à la qualité du Maître, ou à l'uſage du Bâtiment. Le comble de celui-ci eſt à la Manſarde : on n'y voit point de lucarnes pour y obſerver plus de nobleſſe & pour que les logemens des Domeſtiques ne paroiſſent point être placés ſur des appartemens de Maîtres ; ce qui, ſelon le ſentiment de quelques Architectes, eſt un défaut de bienſeance. J'en ai ſeulement pratiquées ſur les Pignons,où ces lucarnes ſont peu expoſées au coup-d'œil.

COUPE PRISE SUR LA LARGEUR



B. inv. et f.

Plan du rez de chaus

Ou d'un coté sont pratiquez les appar
de l'autre on a distribué la Chapelle, et l

Jardin

Avenuë

Dégagement

Garderobe

Garderobe

Chambre

Chambre

Antichambre

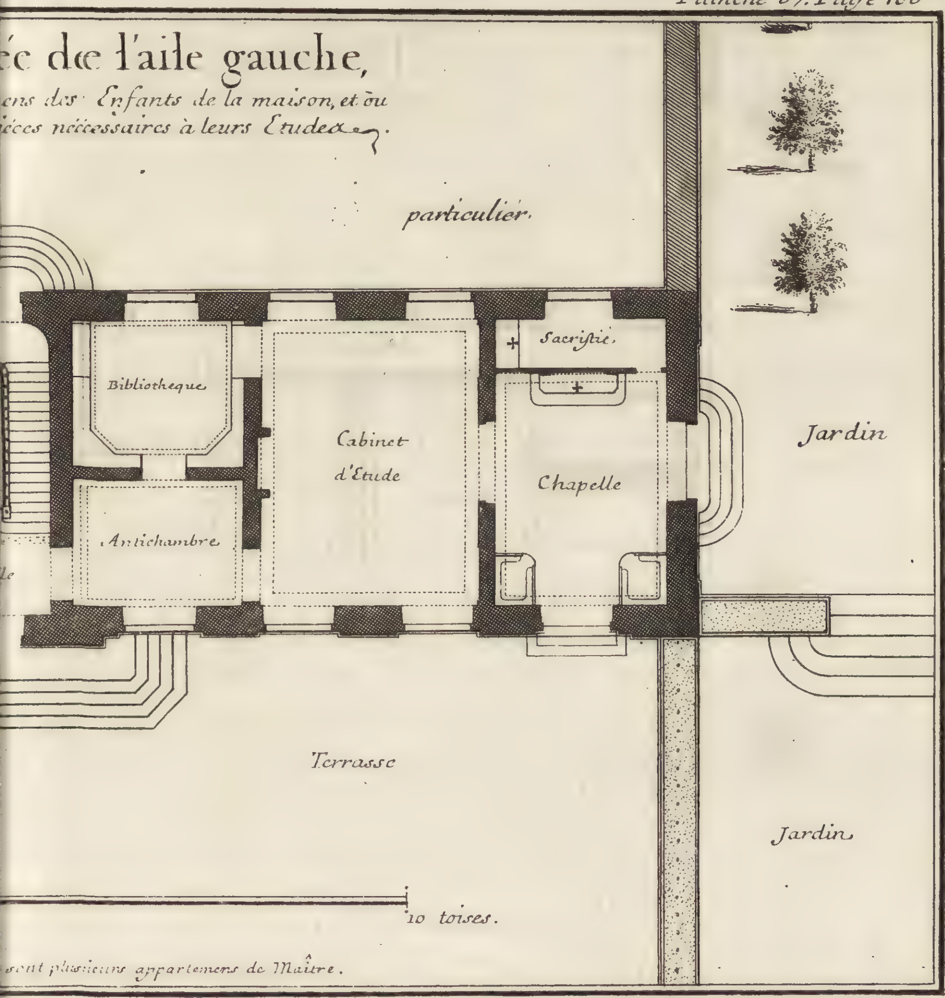
Cabinet

Terrasse

Echelle de 1 2 3 4

A. l'escalier qui monte au premier éta

B. inv. et f.


ée de l'aile gauche,
ens des Enfants de la maison, et où
ièces nécessaires à leurs Etudes.
particulier.
Sacristie.
Bibliotheque
Cabinet d'Etude
Chapelle
Jardin
Antichambre
Terrasse
Jardin
10 toises.
sont plusieurs appartemens de Maître.

De la Coupe & Profil, prise sur la largeur du Bâtiment.

La hauteur des planchers & l'intention des décorations qui ornent les pieces du milieu de ce Bâtiment, ſont exprimées dans cette Planche; je ne m'arrêterai pas à en faire la deſcription, & je vais paſſer à ce qui regarde les Bâtimens des aîles qui décorent la Cour principale, & dont l'une C contient les Cuiſines, & l'autre B ſert de logement aux enfans de la Maiſon & renferme la Chapelle. Comme ces deux aîles ſont décorées de la même maniere du côté de la cour, je me borne à parler ſeulement de l'aîle B, ayant parlé ailleurs du Bâtiment des Cuiſines.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

De la Diſtribution & de la Décoration de l'Aîle B, dans laquelle ſe trouve la Chapelle.

De la Diſtribution du Rez-de-chauſſée de cette Aîle de Bâtiment.

LA diſtribution de cette Aîle de Bâtiment n'offre rien que de fort ſimple, n'étant deſtinée qu'à ſervir de demeure aux enfans de la Maiſon, qu'on a crû devoir placer à part, afin de leur procurer une ſolitude propre à leur éducation. Comme la recréation doit ſucceder à l'étude, j'ai pratiqué derriere cette Aîle un Jardin particulier marqué M dans le Plan général, où ſans trop de diſſipation ils peuvent ſe diſtraire de leurs occupations.

A la gauche de cette Aîle, j'ai diſtribué un appartement pour coucher, la droite étant uniquement conſacrée à leurs études.

La Chapelle ſe trouve placée à l'extremité de cette Aîle, une cloiſon qui donne une Sacriſtie à cette Chapelle, la rend d'une belle forme. Elle tire ſes jours du côté de la cour & du côté du Jardin. Pour plus de ſymetrie, j'ai affecté une porte qui fait face à celle qui donne ſur le Jardin, & qui ne s'ouvrant que ſur un appui, procure cependant à ceux qui ſont dans la piece voiſine, la commodité d'entendre la Meſſe. Derriere cette piece, nommée Cabinet d'étude, eſt pratiquée une Anti-chambre & un petit Cabinet deſtiné à une Bibliothéque & éclairé du côté du Jardin particulier.

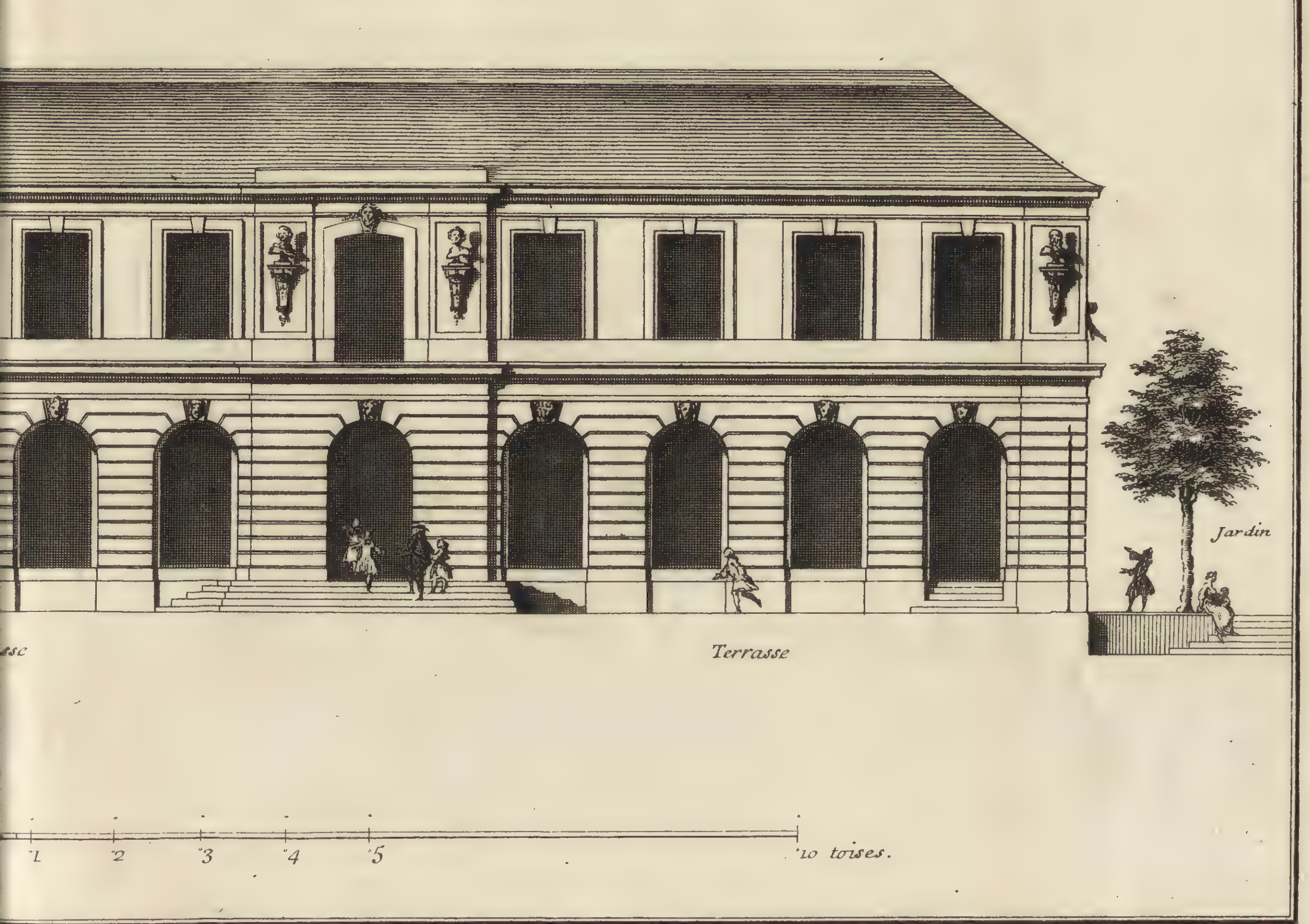
Au milieu de ce Bâtiment ſe trouve un Eſcalier qui conduit au premier étage, où ſont diſtribuées des Chambres à coucher & des Garde-robes pour quelques-uns des enfans & leur Precepteur. Le reſte des appartemens peut ſervir pour les étrangers.

Le Pallier qui eſt au rez-de-chauſſée de cet Eſcalier, ſert de Veſtibule pour paſſer au Jardin qui eſt derriere, & il donne entrée aux appartemens diſtribués à la gauche de cette Aîle. Ils ſont précedés par une petite Anti-chambre qui mene aux Chambres à coucher, à côté deſquelles ſe trouvent un Cabinet & une Garde-robe, laquelle a un dégagement qui va par derriere les Chambres à coucher ſe rendre à une autre Garde-robe qui a ſa ſortie par le grand Eſcalier.

Toutes ces pieces ne ſont pas diſtribuées avec bien de la richeſſe, mais elles ont de la commodité ; ce qui eſt un agrément qu'on ne doit pas obmettre dans les Bâtimens les plus ſubalternes. Même quelques ſimples que


ÉLÉVATION DE
Jardin potager
Vuë de l'Avenuë

AILE GAUCHE, OÙ EST PLACÉE LA CHAPELLE.



B. inv. et f.

ſoient les diſtributions intérieures, il faut obſerver une ſymetrie qui puiſſe faire honneur aux décorations exterieures, ſur tout lorſqu'elles ſont ſuſceptibles du coup-d'œil du Maître ou des étrangers.

De la Décoration de l'Aîle de Bâtiment où ſe trouve placée la Chapelle.

La grandeur dans laquelle cette élevation eſt gravée fait aſſez juger de ſes formes ; & il n'eſt beſoin ici que de faire remarquer la relation qu'elle a avec l'élevation du côté de l'entrée du principal corps du Bâtiment, à laquelle j'ai voulu la rendre inférieure. C'eſt dans cette conſidération qu'au-deſſus de l'étage du rez-de-chauſſée, que j'ai réfendu pour le mettre d'accord avec les arriere-corps du Château, je n'ai élevé qu'un Attique couronné d'un comble à la Françoiſe. Par cette ſimplicité & le peu d'élevation que j'ai donné à ce Bâtiment, il ſe détache parfaitement bien du corps principal. Ce qui me donne lieu de dire que jamais le beſoin de trouver du logement pour les Domeſtiques, ne nous doit faire porter la hauteur des Aîles au-deſſus de celle du Château, ſur tout quand elles ſont iſolées, parce que alors elles effacent le Bâtiment de façon qu'il n'eſt ſouvent apperçû que lorſqu'on en eſt proche. On voit à Paris de ces inadvertances que les gens de bon goût ne peuvent que blâmer. Ce défaut n'eſt pas excuſable dans les Bâtimens de conſidération, & auſquels on doit donner toute l'attention qu'exige la bonne Architecture, ſur tout lorſqu'on a un emplacement ſuffiſant pour étendre ces Bâtimens au rez-de-chauſſée, l'uſage des Bâtimens à pluſieurs étages devant être reſervé pour les Edifices bâtis dans les Villes, où le terrain étant ordinai-

rement plus rare, il eſt plus difficile de s'étendre.

On voit à la gauche de cette élevation le Profil de la Caſcade, qui dans le Jardin potager ſe trouve placée à la tête de la demi-Lune de la cour, laquelle fournit l'eau néceſſaire à ce Jardin, par des canaux diſtribués ſous les Terraſſes, ainſi qu'on l'a fait remarquer dans la deſcription du Plan général.

Fin de la quatriéme Partie.





TRAITE'
DE LA DECORATION DES EDIFICES,
ET DE LA DISTRIBUTION
DES MAISONS DE PLAISANCE.

CINQUIEME PARTIE.

Contenant la Distribution & la Décoration extérieure d'un Bâtiment à l'Italienne de quinze toises de face, avec l'Ordonnance de ses Jardins de propreté.

AVANT-PROPOS.



ON voit dans l'ordonnance de cet Edifice l'exemple d'un Bâtiment à l'Italienne. Je le composai dans le tems que je conduisois une partie de celui qui fait l'objet de la troisiéme partie de ce Volume. J'ai suivi dans ce pro jet l'idée d'un Château que Monsieur le C*** fai-

ſoit bâtir à quelques lieues de là, dans une ſituation des plus avantageuſes, & je me ſuis aſſujetti à quelque choſe près à la forme du terrain; mon premier deſſein plût, ce qui m'excita à le finir & à le propoſer pour un exemple.

CHAPITRE PREMIER.

De la Décoration & Diſtribution des Jardins de propreté.

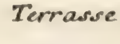
LA diſtribution de ce Plan général eſt bien percée. On a profité de la ſituation du lieu pour lui donner toute la gayeté dont il peut être ſuſceptible. Le corps du Château A eſt iſolé & élevé ſur une Terraſſe. De grands Perrons qui ſe préſentent ſur les quatre faces lui donnent un air de nobleſſe. Avant que d'y arriver, il faut traverſer une grande cour ornée de deux grands tapis verds & terminée par des arbres, le long deſquels regne une charmille à hauteur d'appui & qui laiſſe découvrir l'aîle de Bâtiment I, deſtinée pour le logement des Maîtres qui peuvent ſurvenir, & qui ne pourroient trouver place dans le Château.

Cette aîle I eſt décorée extérieurement de charmilles, qui ſervent à donner de l'agrément au coup-d'œil du Château en y arrivant par la cour B. C'eſt dans le même deſſein que j'ai donné un ſemblable ornement au mur des baſſe-cours qui eſt oppoſé. Je les ai ſéparées de cette cour par des grilles qui en défendent l'entrée. Je me ſuis ſervi de la même précaution pour fermer l'entrée du Parc par de pareilles grilles poſées à l'extrémité des Terraſſes ſur leſquelles le Château eſt élevé, & qui ſe terminent contre les aîles de Bâtiment qui ſont à ſes côtés.

Ces aîles exprimées ſur le deſſein, donnent à la forme

PLAN GENE

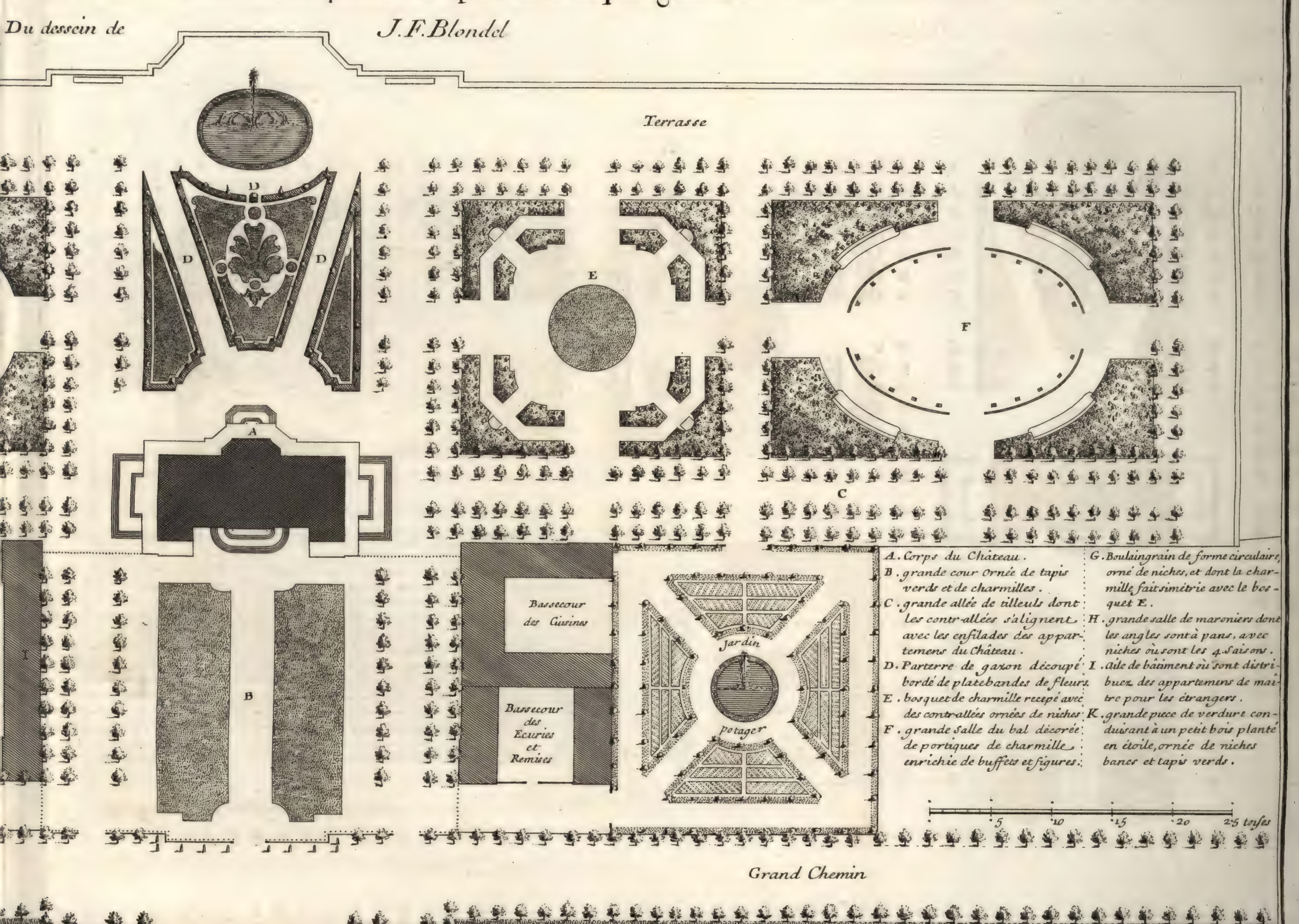
ſituée ſur le bord d'un gra
quelle paſſe une riviere, da



Cl. inv. et fe

ERAL D'UN BATIMENT A L'ITÂLIENNE

and chemin, ét dont les jardins se terminent par une terrasse, au pied de la-
ns une vallée enrichie de tout ce que la Nature peut offrir de plus agreable.



Back of
Foldout
Not Imaged

de la cour plus de largeur que de longueur, ce qui n'eſt pas conforme à l'uſage qu'on doit ſuivre; mais on doit obſerver que la largeur de cette cour eſt déterminée par le premier rang des arbres qui forment les allées & contr'allées qui ſont à ſes côtés, & non pas par les aîles. Ces allées s'allignent avec celles du Jardin, & rien n'empêche qu'on ne voye de bout en bout le point de vûe que cette allée procure.

Vis à vis l'entrée du Château eſt une avenue plantée en patte d'oye, & qui traverſe des prez ſitués dans une plaine d'une étendue conſidérable; ce qui fait qu'il peut être apperçû de fort loin. J'ai eu ſoin de laiſſer des vuides à l'avenue qui borde le grand chemin dans les endroits où les allées du Parc aboutiſſent, afin que du dedans on puiſſe jouir de la vûe du dehors.

Du côté du Parc & en face du Château, eſt une grande piece de Parterre à l'Angloiſe D, en patte d'oye, que j'ai tenue fort ſimple. A ſon extremité eſt une piece d'eau de forme circulaire & accompagnée d'une Terraſſe à pans laquelle borne le milieu du Parc. Cette Terraſſe qui fait avant-corps à tout le découvert qui accompagne le Château va ſe continuer le long des flancs de ce terrain, de ſorte qu'à la ſortie de chaque boſquet vous la trouvez toujours, & qu'elle vous offre un coup-d'œil très-agréable. Elle eſt bordée du côté du bois d'un double rang d'arbres qui procurent de l'ombre ſans empêcher la vûe.

A la droite du Parterre ſe trouve un grand boſquet E orné de contre-allées compoſées d'une charmille de hauteur d'appui qui laiſſe voir des niches pratiquées dans les pans dont le boſquet eſt formé.

A côté de cette piece eſt une grande Salle circulaire, dans les quatre côtés de laquelle ſont des niches propres à

recevoir des buffets. Dans ſon intérieur ſont pratiqués des portiques de charmille en arcade, & derriere eſt placé un appui de même verdure. Cette piece n'eſt point revêtue de tapis de gazon, parce qu'elle eſt deſtinée pour y tenir Bal, ſa décoration champêtre donnant lieu d'y faire d'agréables illuminations dans les fêtes de nuit.

A la gauche du Parterre eſt un Boulingrin à pans enfermé dans un boſquet circulaire G, où l'on a ménagé des niches. Ce boſquet & celui marqué E, pourroient être de charmille recepée & tenue à hauteur d'appui, afin de conſerver au Château la vûe de la Terraſſe. Cependant ſi cette maniere a ſon avantage, celle d'entretenir des Salles de verdure qui puiſſent donner du couvert à la ſortie du Bâtiment, n'eſt pas moins ſatisfaiſante; ainſi le goût des perſonnes pour qui l'on travaille en doit déterminer le choix.

A l'extrémité du Parc, après le Boulingrin du boſquet G, eſt une grande Salle de marroniers H ornée de gazon: les angles du boſquet qui l'environne ſont à pans & renferment des niches, où des figures repréſentant les quatre ſaiſons peuvent être placées.

Au-deſſous de cette Salle eſt un petit bois planté en étoile & ſitué à côté de la Salle de verdure K, dans laquelle donne l'aîle de Bâtiment I.

La grande allée C ſépare ces différens boſquets & fournit une agréable & ſpacieuſe promenade. A ſes deux côtés ſont des contre-allées dont le milieu répond aux croiſées du Pignon du Château. Cette grande allée a vis-à-vis d'elle un groupe de figures placé entre des pilaſtres, comme on peut le remarquer à la façade laterale de ce Bâtiment.

Je ne donne point la deſcription de l'aîle de Bâtiment

I, crainte d'entrer dans un détail qui m'occaſionneroit des repetitions qui deviendroient auſſi inutiles que la diverſité des Bâtimens eſt vaſte, & je paſſe aux baſſe-cours placées en aîles ſur la droite de la cour B.

Les baſſe-cours ſont partagées en deux corps particuliers, l'un deſtiné aux Cuiſines, & l'autre aux Ecuries & aux Remiſes. Ces dernieres ont leur iſſue par le grand chemin, & communiquent aux Cuiſines par les cours reſervées pour ces Bâtimens.

A la droite de ces baſſe-cours eſt placé un Jardin potager, pour avoir ſous ſa main quelques legumes & quelques fruits. Au reſte je ne me ſuis pas attaché à faire trou ver en abondance toutes les commodités de la vie dans une Maiſon qui n'eſt faite que pour y paſſer quelques jours & s'y délaſſer un peu des affaires de la Ville, dont par conſéquent elle ne doit pas être éloignée. Pour cette raiſon, mon objet principal a été de m'attacher à ſa décoration tant intérieure qu'extérieure.

CHAPITRE SECOND.

Concernant les Diſtributions & Décorations intérieures du Château.

CE Bâtiment n'eſt pas auſſi vaſte que celui qui compoſe la premiere Partie, & n'a pas non plus la ſimplicité de celui qui le précede. Son ordonnance eſt toute différente : il eſt bâti à un ſeul étage, à l'imitation des Edifices d'Italie. On doit obſerver dans ces Bâtimens une heureuſe harmonie, & tacher de les élever toujours ſur quelque éminence, afin de donner de la ſuperiorité à leur Architecture, & que l'œil puiſſe les appercevoir dans

toute leur hauteur, leur rez-de-chauſſée dominant ſur celui des cours & des Jardins, on peut les décorer de quelques Attiques, ou ſeulement en couronner les avant-corps principaux, lorſque ces Bâtimens n'ont qu'une grandeur mediocre. Celui-ci eſt dans ce genre, & ſans être trop chargé d'ornemens préſente une décoration aſſez galante. les Terraſſes dont il eſt environné lui donnent de la grace & un air de ſolidité. *

De la Diſtribution du Rez-de-Chauſſée.

J'ai terminé les Terraſſes aux avant-corps qui forment les extrémités de la façade du côté de l'entrée, tant pour mettre plus de varieté entre cette façade & l'autre, que pour y pouvoir pratiquer quelques abajours** pour éclairer les ſouterrains deſtinés aux Offices, d'où l'on eſt conduit aux Bâtimens des Cuiſines par un paſſage ſouterrain pratiqué exprès, & qui ſert à porter à manger à couvert dans le Château, par l'Eſcalier A qui a ſon iſſue dans le Veſtibule. Ce Veſtibule eſt d'une belle forme, & je l'ai tenu ouvert du côté de l'entrée, étant d'uſage dans les Maiſons de campagne où l'on ne paſſe qu'une partie de la belle ſaiſon, de ne pas fermer ces ſortes de pieces; parce que alors on n'eſt pas dans la néceſſité de ſe préſerver, comme aux Bâtimens de Ville, du froid qu'elles peuvent communiquer aux appartemens voiſins. On peut cependant y mettre des grilles, afin d'en mieux aſſurer la propreté. Un Perron circulaire compoſé de neuf marches

* Il eſt à obſerver que la largeur des Terraſſes n'eſt pas ici dans leur proportion, devant avoir douze à treize pieds de largeur, ce qui prêteroit à cet Edifice un empattement plus gracieux; mais ayant été bien aiſe de donner les diſtributions de ce Plan ſur une échelle un peu grande, ſi je les euſſe miſes dans leur proportion naturelle elles auroient excedé la grandeur de ce Volume.

** Voyez la façade du côté de l'entrée, Planche 40.

PLAN DE L'ETAGE

Jardin.

Terrasse

Cabinet de Compagnie

Perron

Cabinet

Salle à manger

Lieux à l'Angloise

Terrasse

1. Escalier qui monte au comble et qui descend au souterrain par lequel on sert à manger à couvert.

1 2

AU REZ DE CHAUSSÉE

Jardin.

Terrasse

Sallon

Chambre à coucher

Cabinet de toillette

Garderobe

Vestibule

Antichambre éclairée par en haut

A

B

Dégagement

Lit

Dégagement

Vestibule.

Antichambre, ou Cabinet

Chambre avec Lit en niche

Perron

Terrasse

B. Escalier qui monte aux Entresols pratiquez sur les petits Appartemens

3 4 8 toises.

B. inv. et f.

Back of
Foldout
Not Imaged

avec un repos amene à ce Veſtibule.

La décoration intérieure de cette piece eſt aſſujettie à celle de la façade extérieure,& des pilaſtres Ioniques ſont repétés vis-à vis les colonnes qui en forment le portique. Ses angles ſont ceintrés & ornés auſſi de pilaſtres Ioniques, que l'obligation de donner entrée à l'Eſcalier A m'a fait diſtribuer différemment; mais ce n'eſt point un deffaut, comme nous l'avons dit ailleurs, pourvû qu'un des angles ſymetriſe avec celui qui lui eſt oppoſé.

On paſſe de là dans le grand Sallon qui donne du côté des Jardins. Il eſt, ainſi qu'on le voit dans la Coupe, Planche 44, beaucoup plus élevé que toutes les autres pieces, la grandeur de ſon Plan exigeant une hauteur qui lui fût proportionnée. Sa décoration tire ſa beauté des formes du Plan, & j'ai taché de faire ſervir la néceſſité où j'ai été de l'exhauſſer, à donner un air de nobleſſe aux décorations extérieures. Deux cheminées ſont placées dans les angles & elles ſymetriſent avec les croiſées qui donnent ſur la Terraſſe; toutes les portes & les croiſées ſont enfermées dans des arcades qui montent juſqu'au deſſus du premier entablement, ſur lequel eſt élevé un étage en Attique qui reçoit les croiſées que forme la décoration extérieure. Cet Attique eſt couronné d'une corniche terminée par un plafond ſurbaiſſé. Quant à la conſtruction de ce Sallon, elle peut être toute de pierre, ou de marbre, ou bien de menuiſerie. Dans ce dernier cas le plafond & les deſſus de porte peuvent être ornés de peintures; au lieu que quand le goût détermine à les conſtruire de pierre, il n'en faut pas peindre le plafond & des bas-reliefs & non des tableaux doivent auſſi orner les deſſus de portes. Les peintures dans un lieu vaſte & qui eſt tenu blanc, ſoit par la qualité de ſa matiere, ou par l'imitation, appartien-

nent plûtôt à un lieu consacré à la Religion qu'à un Bâtiment particulier.

A la droite de ce Sallon on trouve la principale entrée de la Chambre à coucher. Les angles, du côté où le lit est placé, sont ceintrés, & l'on trouve dans l'un des deux une porte de dégagement qui conduit à l'Anti-chambre placée derriere, & qui s'ouvre dans un passage par lequel on entre dans une autre petite Anti-chambre qui fait avec le Vestibule d'à côté, tout le dégagement des deux Chambres à coucher qui sont à la droite de ce Bâtiment. Pour revenir à la Chambre à coucher qui donne sur le Jardin, elle doit être traitée avec quelque magnificence, & je lui ai donné par préference toutes les commodités nécessaires, sçavoir le Cabinet de toilette & les lieux à Soupape; les Domestiques ont leur retraite aux entresols pratiqués sur ces petites pieces. On y monte par l'Escalier B, & ils sont communs à la Chambre à coucher qui est située vers l'entrée.

Le lit de cette Chambre est en niche & elle en porte le nom. A côté de cette niche sont pratiqués deux dégagemens. La difficulté de placer avec quelque symetrie une cheminée dans cette piece, m'a engagé à ceintrer ses angles du côté du mur de face; ce qui m'a donné lieu d'enfermer la Cheminée dans une arcade faisant face à la croisée qui donne sur le Pignon. L'Anti-chambre qui précede pourroit tenir lieu de Cabinet, & l'on pourroit y parler à ceux qui se présenteroient pour quelque affaire. Mais dans une Maison de cette espece, où des affaires sérieuses appellent rarement les étrangers, on n'est point obligé de suivre scrupuleusement tout l'ordre & l'arrangement des pieces d'un appartement que les Bâtimens des Princes renferment: il suffit d'y trouver les commodités qui conviennent au séjour qu'on y veut faire, & si quelque affaire sur-

vient, on passe volontiers pour en traiter dans les pieces d'honneur qui doivent être séparées de celles qui sont destinées au repos, afin que le bruit & les mouvemens qui se font dans les premieres ne puissent troubler la tranquillité de celles-ci. C'est avec cette précaution que j'ai distribué ce Plan, ayant placé à la gauche du Sallon & du Vestibule les pieces où l'on se rassemble pendant la journée, & où viennent se rendre les Maîtres pour lesquels j'ai reservé l'aîle de Bâtiment marquée I dans le Plan général.

La Salle à manger est d'une grandeur proportionnée à celle du Bâtiment: elle donne sur la grande cour, & les angles opposés aux croisées sont tenus circulaires, afin de ménager le terrain nécessaire pour l'Escalier A. J'ai placé dans l'un des angles ceintrés la cheminée, & dans l'autre une table de marbre avec un grand tableau, dont la forme répond à celle de la glace de la cheminée. Vis-à-vis le trumeau des deux croisées est une porte qui offre le point de vûe du côté des Parterres par la croisée de la Salle de compagnie; on ne reçoit pas moins d'agrement de celui qu'offre l'enfilade des appartemens, & qui perçant dans les croisées qui donnent sur les Pignons, se prolonge le long de la grande allée C, Plan général.

Du côté du Jardin est une grande Salle de compagnie où l'on se retire après avoir quitté la table, soit qu'on ait mangé dans le Sallon, soit que le repas se soit fait dans la Salle destinée à cet usage. J'ai balancé à ouvrir les croisées du Pignon qui termine cette Salle de compagnie, dans la crainte que celle qui donne dans l'angle n'affoiblît la solidité que doit avoir une encoignure. D'ailleurs la difficulté d'accorder la décoration extérieure avec celle du dedans, par rapport à ces deux croisées, dont l'une est bombée & l'autre à plein ceintre, me jettoit dans quelque em-

barras ; & je n'ai pû ſurmonter cet obſtacle qu'en renfermant intérieurement le claveau de la croiſée bombée dans une arriere-vouſſure de ſymétrie avec celle qui eſt en plein ceintre.

Dans un Bâtiment à pluſieurs étages, dont le poids & celui d'une lourde charpente fatigueroient les encoignures, la prudence doit donner la préférence à la ſolidité, & faire négliger des agrémens apparens ; mais dans cet Edifice, qui n'a qu'un étage & où le doſſeret m'a paru ſuffiſant pour ſa charge, j'ai crû devoir profiter du point de vûe qu'une de ces croiſées procure au Sallon, laquelle fait repetition avec celle qui lui eſt oppoſée à l'autre extremité du Bâtiment.

La décoration de cette Salle de compagnie eſt d'une parfaite ſymétrie, & elle peut être ornée de dorures & de glaces. La cheminée y eſt placée entre deux portes qui ſont face aux croiſées qui donnent ſur le Jardin : ce qui fait que les doſſerets des encoignures ſont de ſymétrie & peuvent recevoir une ſemblable décoration.

Derriere cette piece & à côté de la Salle à manger, eſt un Cabinet où l'on ſe retire quand on veut ſe recueillir. C'eſt auſſi là que l'on peut venir prendre le Caffé après le repas. On tient ordinairemenr ces ſortes de pieces legerement décorées, ainſi que je l'ai dit ailleurs. * De ce Cabinet on entre dans des lieux à Soupape ſitués dans l'avant-corps qui forme l'un des Pavillons de la face du côté de l'entrée. Ces lieux ſont d'une jolie forme, & on doit les décorer avec quelque agrément & les munir des uſtanciles néceſſaires à leur uſage. C'eſt ſur quoi je m'expliquerai dans la ſeconde Partie du ſecond Volume, & dont on verra un exemple, Planche 86.

* Premiere Partie, Chapitre 5, page 87 & 88.

ÉLE

1 2

ÉVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE.



41

B. inv. et f.

Back of
Foldout
Not Imaged

CHAPITRE TROISIE'ME.

Contenant la Décoration des Façades, Coupe & Profils du principal corps de Bâtiment.

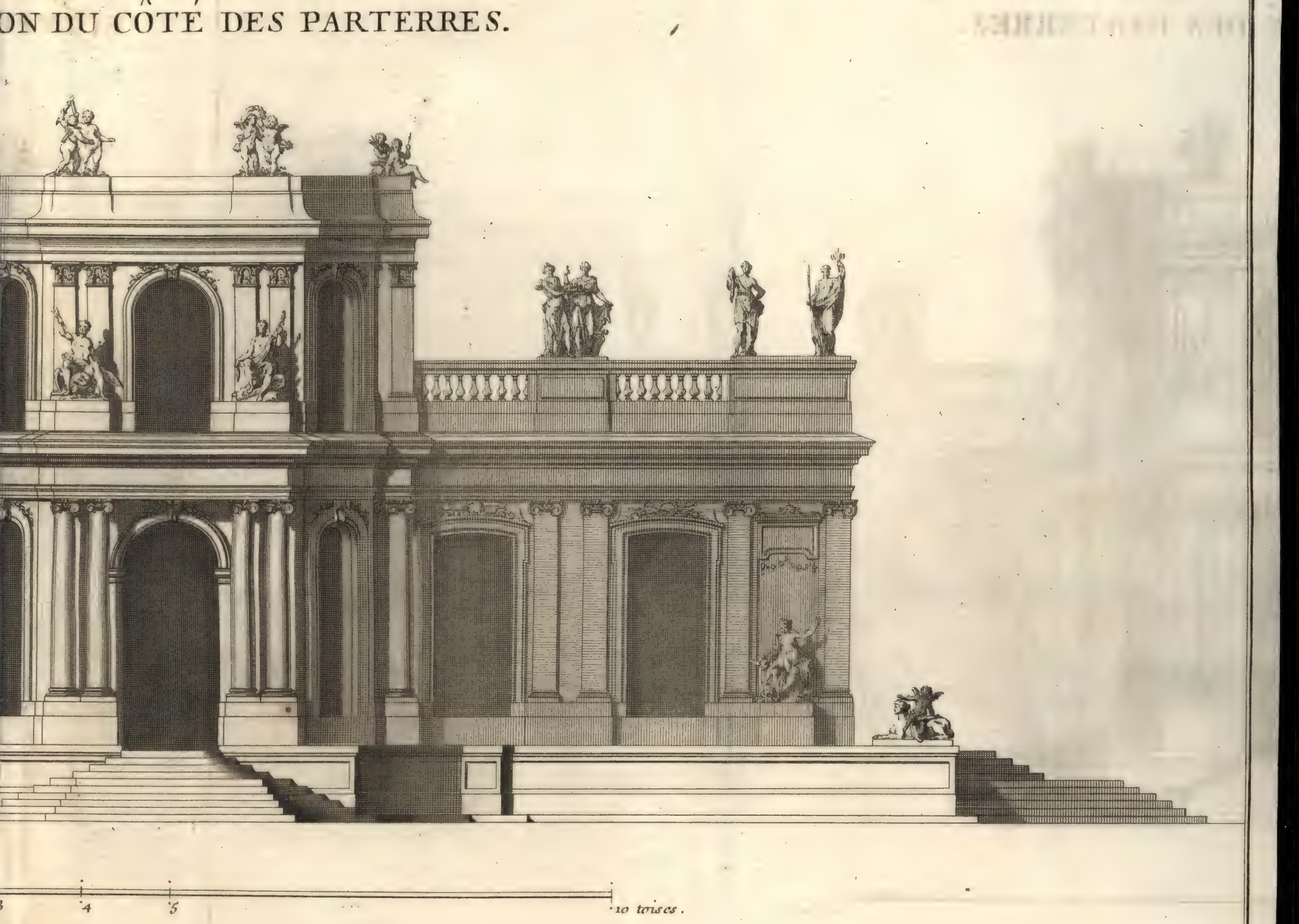
De la Décoration de la Façade du côté de l'entrée.

J'AI taché de donner à cette façade de Bâtiment de la richeſſe ſans confuſion, & de la rendre magnifique autant par la proportion de ſon Architecture que par la repartition de ſes ornemens. Peut être que ce debut annonce un peu trop d'amour pour mon ouvrage, & que le Lecteur deviendra auſſi avare de ſes ſuffrages que je parois prévenu pour cet Edifice. Mais comment écrire & pouvoir ſe taire ſur ce qui nous plaît le plus dans nos productions, & quel eſt l'Auteur qui ſe ſoit refuſé de faire regarder ſes ouvrages du côté le plus avantageux ? Comme je n'ai point caché les défauts dans leſquels je me ſuis apperçû d'être tombé & qu'au contraire j'en ai fait l'aveu, j'ai quelque lieu d'eſperer qu'en faveur de ma ſincerité, & par une obligeante compenſation, on me paſſera cette vanité apparente, qui dans le fond n'eſt que l'effet du deſir que j'ai d'avoir réuſſi dans la compoſition générale de ce dernier Bâtiment. Mais revenons à l'Architecture : ce langage ne lui appartenant pas, je riſquerois de tomber dans un autre défaut.

Ce Bâtiment eſt élevé ſur une Terraſſe & ſemble y pyramider. Je n'ai point affecté dans cette façade de faire dominer les avant-corps en hauteur, mais ſeulement par leur Plan ; ce qui met de la varieté entre elle & la façade du

côté des Parterres. L'Architecture qu'on voit s'élever au milieu de ce Bâtiment, n'est que le corps du Sallon placé au milieu de la face opposée : je l'ai mis en demi teinte. Le portique de l'avant-corps du milieu de cette façade, est ouvert & soutenu par deux colonnes Ioniques, dont chacune est groupée avec un pilastre qui forme ressault sur cet avant-corps ; un Fronton couronne l'Ordre d'Architecture & se trouve terminé par un groupe d'enfans qui s'éleve au-dessus des autres ornemens dont les acroteres sont ornés : le timpan de ce Fronton n'est enrichi que d'un petit trophée ; les figures ne faisant jamais un bon effet dans un Fronton d'une aussi petit espace, sur tout lorsque le dessus est orné d'autres figures avec lesquelles on ne pourroit conserver de proportion. Les angles de cet avant-corps sont réfendus, ce qui le détache de toute l'Architecture de cette façade & donne du repos aux arriere-corps que j'ai ornés de deux croisées chacun, mettant un pilastre à chaque trumeau. Il paroîtroit de la négligence à tenir dans la simplicité les arriere-corps d'un Bâtiment si peu étendu ; cette observation n'est bonne que lorsqu'il s'agit d'un grand Edifice, où il est nécessaire & même essentiel, ainsi que nous l'avons fait remarquer ailleurs, de former des parties supérieures ; mais ce Bâtiment n'étant pour ainsi dire qu'un Pavillon qui se peut embrasser d'un seul coup-dœil, j'ai crû devoir donner une agréable uniformité à toute sa décoration. Les Pavillons qui terminent cette façade sont décorés de pilastres Ioniques accouplés & à l'entre-deux desquels sont placées des figures ; ce qui sert, avec la Terrasse qui soutient ces Pavillons, à les faire détacher. Une balustrade, à laquelle j'ai donné un peu moins du quart de la hauteur de la façade, couronne tout cet Edifice, & j'en ai orné les acrotéres de groupes d'enfans &


ÉLÉVAT
1
2



B. inv. et f.

Back of
Foldout
Not Imaged

de corbeilles de fleurs, ſuivant que l'exigeoit la varieté des différens avant-corps. Paſſons maintenant à l'élevation qui ſe préſente du côté des Parterres.

De la Décoration de la Façade du côté des Parterres.

Cette façade eſt tenue plus élevée par le corps du milieu que celle dont nous venons de parler, & pour donner à ce corps toute la ſuperiorité du Bâtiment, j'ai tenu les arriere-corps ſur une même ligne, & ſans aucun reſſault. L'entablement qui porte la baluſtrade, eſt ainſi que l'Ordre Ionique de deſſous, de la même proportion que celle que nous avons remarquée dans l'Ordre qui regne à la premiere façade ; la diſtribution eſt ſeulement différente, & c'eſt cette varieté qui plaît dans un Bâtiment par les divers objets qu'elle offre à la vûe. Les acrotéres de la baluſtrade ayant plus de largeur de ce côté-ci que de l'autre, j'ai élevé deſſus des figures en pied, qui font d'autant mieux que le Pavillon du milieu étant de beaucoup ſupérieur aux arriere-corps, elles lui tiennent lieu d'accompagnement. Les extremités de cette façade ſont marquées par des pilaſtres, entre leſquels ſont des groupes de figures aſſiſes, afin qu'elles deviennent différentes de celles qui ſont au-deſſus, & qu'elles ayent quelque rapport avec celles qui ſont poſées ſur l'entablement Ionique du Pavillon du milieu. Ce Pavillon reçoit beaucoup de relief de la forme de ſon Plan. Sur l'Ordre Ionique s'éleve un Ordre Attique portant une corniche compoſée, au-deſſus de laquelle eſt une retraite formée en adouciſſement, & qui ſervant de chêneau à la couverture, termine ce Pavillon. Je n'y ai point marqué de comble, étant difficile qu'il ſoit apperçû d'en bas. D'ailleurs cette maniere s'ac-

corde avec les arriere-corps qui repréſentent un Bâtiment en Terraſſe.

Sur les pilaſtres Attiques ſont poſés des groupes d'enfans, qui couronnent ce Pavillon & empêchent qu'il ne paroiſſe trop nud. Un balcon pourroit y faire auſſi bien, & ſerviroit même à faire connoître qu'on peut ſe promener ſur cette éminence.

L'élevation de ce Pavillon marque la hauteur du Sallon dont on a parlé, lequel reçoit du jour par les trois croiſées énoncées au rez-de-chauſſée & par celles du premier étage.

De la Décoration de la Façade laterale.

A la droite de cette élevation, paroît en demi-teinte le Profil du corps du milieu du côté qu'il ſe préſente aux Parterres, & il montre l'étendue du Sallon qui monte de fond. L'ordonnance qui regne dans les autres façades eſt employée dans celle-ci. Deux pilaſtres accouplés & décorés d'un groupe de figures mis au-devant deux, font diſtinguer le milieu de cette façade laterale.

Dans la troiſiéme Partie, * il a été recommandé que le milieu d'une façade de Bâtiment ne fût point bouché; je ſuis toujours de ce ſentiment, ſur tout à l'égard des élevations principales; ſi je me ſuis écarté ici de cette regle, on doit obſerver que ce n'eſt que dans la repréſentation d'une façade laterale dont la décoration ſert ſeulement de point de vûe à la grande allée C, Plan général, & dont les contre-allées ſe trouvent d'allignement avec les croiſées pratiquées aux extremités de cette façade. Le groupe de figures poſé au-deſſus du grand Perron, & qui termine la vûe de cette allée, ne peut que lui procurer de l'agrément. C'eſt en cette conſidération que j'ai crû pouvoir

* Chapitre troiſiéme, pages 57 & 58.

ÉLÉVATION DE L

Côté de l'Entrée.





ÇADE LATÉRALE



Côté des Jardins.

10 toises.

B. inv et f.

COUPE ET PROFIL



B. inv. et f.

IS SUR LA LARGEUR



Coté des Jardins.

4 5 10 toises

me ſouſtraire aux loix générales de l'Art, ſur tout n'étant queſtion ici que d'une façade de peu de conſéquence.

Aux deux côtés du groupe de figures ſont deux grandes arcades qui avec les pilaſtres placés au milieu, répondent à la largeur de la grande allée, les deux croiſées des angles en ayant une conforme à celle des contre-allées. La baluſtrade des deux façades principales regne auſſi ſur ce retour, ainſi que ſur celui qui lui eſt oppoſé & auquel eſt obſervé la même ordonnance d'Architecture.

De la Coupe & Profil, priſe ſur la largeur.

Cette Coupe, quoique ſur une échelle égale à celle des élevations qu'on vient de voir, ne laiſſe pas que de préſenter aſſez diſtinctement l'ordonnance des décorations du Sallon & du Veſtibule, où il n'eſt pas affecté une grande richeſſe.

La forme & la grandeur du Sallon aide à ſon embelliſſement ; & comme il a été dit dans l'explication du Plan, le choix de la matiere qui ſervira à ſa conſtruction, pourra lui donner plus ou moins d'agrément. Elle eſt ſuppoſée ici de menuiſerie ornée de quelque dorure : il eſt exprimé au plafond & aux deſſus de portes des peintures qu'on auroit ſupprimées, ſi il eût été conſtruit de pierre ou de marbre : nous en avons dit ailleurs la raiſon. * Il eſt une autre obſervation à faire dans la décoration d'une piece, c'eſt d'en compoſer les Profils & d'y faire plus ou moins de maſſes générales ſuivant la qualité des matériaux dont elle eſt conſtruite ; car un deſſein propre à être exécuté en menuiſerie, pourroit faire un méchant effet s'il s'agiſſoit d'employer la pierre ou le marbre. Par conſéquent ſi l'on veut donner la couleur de l'une ou de l'autre matiere à la

* Premiere Partie, Chapitre 3, page 64 & 65.

menuiſerie, il faut qu'elle ſoit travaillée dans l'intention qui leur convient. Mais comme cette partie de la décoration demande quelques exemples qui faſſent ſentir la différence de ſes Profils & la diverſité des ordonances propres à chaque décoration, je renvoye à la deuxiéme Partie du ſecond Volume, qui traite de cette matiere.

Avant que d'y paſſer, j'avois deſſein de joindre ici différentes reflexions ſur la diſtribution & la décoration; mais comme cette matiere eſt infinie, j'ai reconnu que j'étois dans la néceſſité de me reſtraindre aux cinq exemples que j'ai donnés. En effet ſi j'avois voulu entrer dans un détail plus général, quel nombre prodigieux d'autres exemples n'auroit-il pas fallu rapporter? Je me ſerois trouvé obligé de former un Cours complet d'Architecture, & de faire voir ſes principes juſque dans leur naiſſance, pour enſuite conduire par degrés à la compoſition des différens Edifices. Il auroit fallu alors paſſer de bien loin le but que je me ſuis propoſé, & qui n'a été que de rapporter quelques Bâtimens dans le goût moderne, qui me donnaſſent occaſion de parler de la diſtribution des dehors & de celle des dedans, de la décoration extérieure & intérieure, & de la rélation indiſpenſable que ces parties doivent avoir les unes avec les autres.

Je ne paſſerai donc point au-delà des reflexions que j'ai répandues dans ce Volume, tant ſur la décoration extérieure & intérieure, que ſur la diſtribution des Edifices en général, n'ayant eu en vûe dans cet ouvrage que de parler aux perſonnes déja inſtruites des premiers élemens de l'Architecture & qui en ont quelque intelligence. D'ailleurs comme les principes de cet Art influent néceſſairement ſur toutes les eſpeces de Bâtimens, il eſt évident qu'on peut les appliquer aux édifices les plus conſidérables,

ainſi qu'à ceux qui leur ſont inférieurs, en obſervant le plus ou le moins de magnificence qui leur convient, & en ſe conformant à la fortune & à la dignité de la perſonne pour laquelle on les conſtruit. Ce qui m'a encore déterminé à ne pas entrer dans un détail plus ample, c'eſt qu'il m'a paru que du côté des maiſons ordinaires il auroit été ſuperflu, vû que l'Auteur du Livre qui a pour titre, *l'Architecture Moderne*,* eſt deſcendu dans la plus grande partie de ce qui les concerne, & qu'il auroit été aſſez inutile à l'égard des Edifices publics, parçe que lorſqu'il s'agit de leur exécution, les exemples généraux ſont d'un foible ſecours, & qu'alors il ne s'agit pas moins que de l'attention des plus grands Architectes & de l'expérience la plus conſommée. Ayant donc pris le milieu entre ces deux extrémités, je renvoye, pour les Bâtimens des particuliers, au traité que je viens de citer, & pour les Edifices publics, aux Livres d'Architecture, qui fourniſſent les exemples de ce que les Romains ont fait de plus beau & de plus digne d'être imité par nos modernes de reputation, leſquels ont tiré de ces monumens fameux les plus belles formes générales de leur Architecture, ces formes jointes à la perfection de nos ornemens, compoſent ce tout heureux qu'on admire dans les Edifices qui ſe ſont élevés ſous le regne de Louis le Grand.

Mon objet, ainſi que je l'ai dit dans la Préface, n'ayant pas été de placer de ſuite mes refléxions ſur l'Architecture, tant à l'égard de la diſtribution moderne, que de la décoration intérieure & extérieure, de l'harmonie, de la convenance & de la belle proportion, & ayant lieu de craindre que la recherche de ces remarques ne devint rebu-

* Qui a donné occaſion à cet ouvrage, & dans lequel il avoit été promis par un Avis du Libraire chez lequel il ſe vend ainſi que celui-ci.

tante pour les personnes qui voudroient s'y attacher & les recueillir, j'ai jugé qu'il étoit à propos de mettre à la fin de ce Volume une Table raisonnée qui offrit l'extrait du corps de l'ouvrage. Ceux qui ne voudront s'instruire qu'en s'amusant, pourront aussi y avoir recours : elle leur assignera les endroits où il leur sera facile de prendre une légere teinture des principes généraux qui conduisent à la belle distribution & à la décoration des Edifices d'une certaine étendue. L'expérience a fait voir plus d'une fois que les Auteurs qui se piquent de suivre scrupuleusement leur sujet, lassent souvent l'esprit des éleves, & les ennuyent par des leçons trop continues, & entre lesquelles ils ne trouvent pas de repos où ils puissent reprendre haleine. Je souhaite que la maniere dont j'en ai usé produise un effet contraire, & qu'elle contribue à la satisfaction de mes Lecteurs.

Fin de la cinquiéme & derniere Partie du premier Volume.



TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce premier Volume.

Je n'ai point eu d'égard dans cette Table à la diversité des termes de l'Architecture, non plus qu'à suivre exactement tous les principes qui peuvent s'énoncer sous les lettres de l'Alphabet ; mon intention a été seulement de ranger par ordre un précis des réflexions que j'ai faites sur les mêmes matieres qui sont répandues indifferemment dans ce premier Volume, afin que le Lecteur puisse trouver ici, rassemblé de suite, ce qui a rélation au Jardinage, à la construction, à la décoration & à la distribution.

A.

B.

E.

F.

G.

I.

Fin de la Table des matieres.



